

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

MORTIER Roland, HASQUIN Hervé, édés., *Etudes sur le XVIII^e siècle*, Volume II, Editions de l'Université de Bruxelles, 1975.

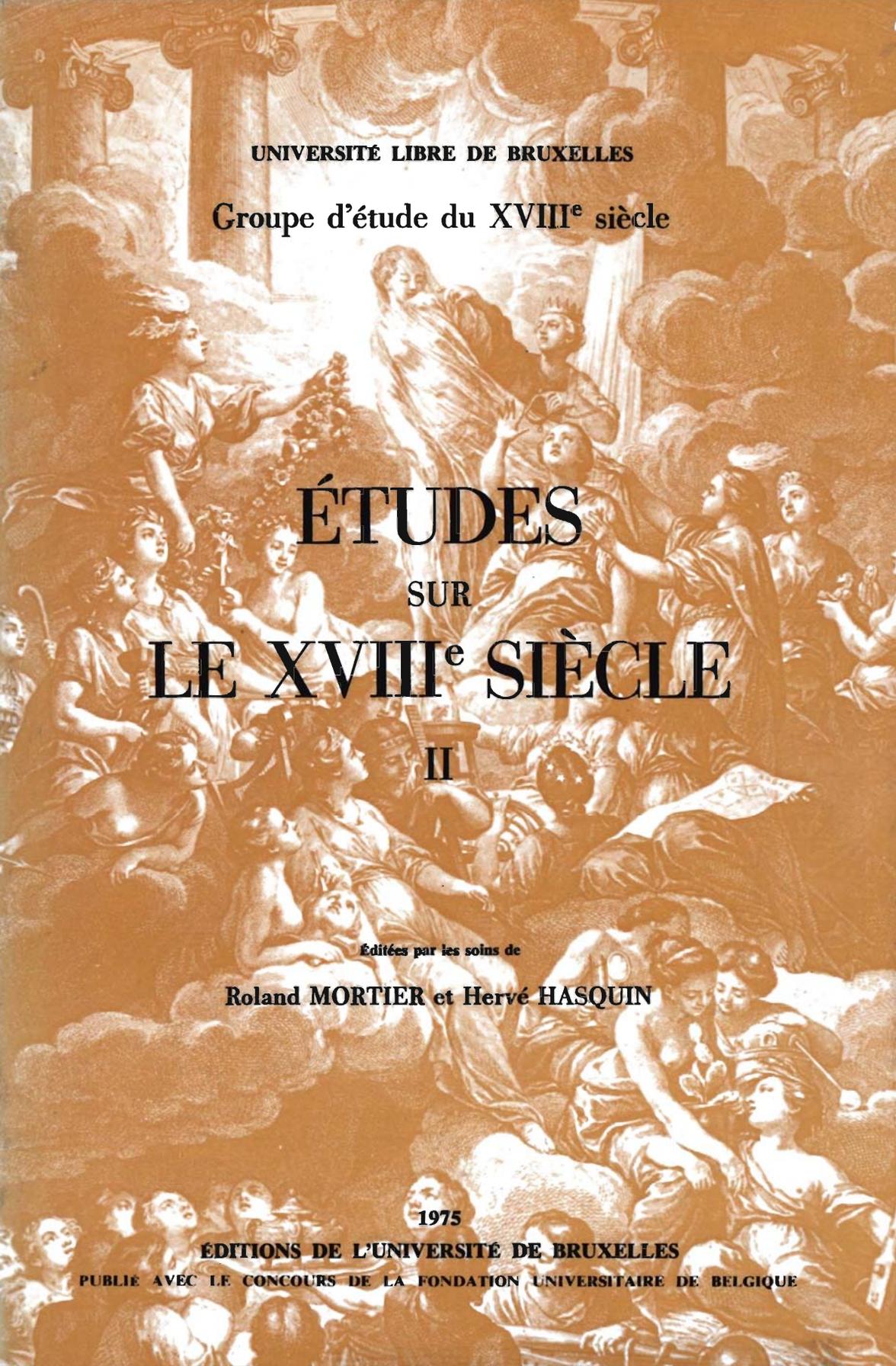
Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Les illustrations de cet ouvrage n'ont pu être reproduites afin de se conformer à la législation belge en vigueur.

L'œuvre a été publiée par les
Editions de l'Université de Bruxelles
<http://www.editions-universite-bruxelles.be/>

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site
<http://digitheque.ulb.ac.be/>



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

Groupe d'étude du XVIII^e siècle

ÉTUDES
SUR
LE XVIII^e SIÈCLE
II

Éditées par les soins de

Roland MORTIER et Hervé HASQUIN

1975

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE DE BELGIQUE

GROUPE D'ÉTUDE DU XVIII^e SIÈCLE

Directeur : R. Mortier

Secrétaire : H. Hasquin

Pour tous renseignements, écrire à M. Hasquin

Faculté de Philosophie et Lettres

Université Libre de Bruxelles

50, av. F.D. Roosevelt - 1050 Bruxelles

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

Parc Léopold — 1040 Bruxelles — Belgique

**ÉTUDES
SUR
LE XVIII^e SIÈCLE**

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

Groupe d'étude du XVIII^e siècle

ÉTUDES
SUR
LE XVIII^e SIÈCLE
II

Éditées par les soins de

Roland MORTIER et Hervé HASQUIN

1975

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

I.S.B.N. 2-8004-0619-4

D/1976/0171/1

© **Éditions de l'Université de Bruxelles, 1976**

Parc Léopold, 1040 Bruxelles, Belgique

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction, y compris les microfilms
et les photocopies, réservés pour tous pays

Imprimé en Belgique

IN MEMORIAM ANDRÉ BOUTEMY

(13 novembre 1910 - 3 avril 1974)

par

Roland MORTIER et Guy CAMBIER

La brutale disparition de l'éminent historien des arts décoratifs du XVIII^e siècle, survenue à Munich au cours d'un voyage d'étude où il accompagnait ses élèves, a plongé ses amis, ses collègues et ses disciples dans la consternation. Au sein de notre Groupe d'Etude du XVIII^e siècle, sa mort a été ressentie avec une profonde émotion. N'avait-il pas été un de ses adhérents de la première heure, après en avoir soutenu le principe avec un enthousiasme qu'il avait su communiquer à ses disciples ?

Formé à la dure méthode de la philologie classique, André Boutemy s'était tourné dès son doctorat (1932) vers l'étude de l'histoire intellectuelle, littéraire et artistique du haut moyen âge. Il était rapidement devenu un spécialiste de la littérature latine médiévale, enquêtant avec bonheur sur les « scriptoria » et les bibliothèques des anciennes abbayes. Un flair inné lui faisait déjà découvrir les manuscrits oubliés, les textes perdus dans un bourrage de reliure, les auteurs négligés, et pourtant significatifs. Mais nous savons que ces trouvailles ne sont jamais dues au seul jeu du hasard, car la chance ne favorise que les chercheurs patients et doués, ceux que frappe le détail significatif et qui savent poser la bonne question au moment opportun. Toutes ces qualités devaient servir plus tard, avec un bonheur exceptionnel, l'historien de l'ébénisterie française du XVIII^e siècle.

On a dit ailleurs, et fort bien¹, les mérites du philologue et du médiéviste. Mais c'est le spécialiste de l'époque des « lumières » que nous voulons évoquer ici, car la puissante personnalité d'André Boutemy ne pouvait se cantonner à

¹ Voir l'étude de M. Guy CAMBIER, « In Memoriam André Boutemy (1910-1974) », dans *Scriptorium*, 1974, fasc. 2, et les *Hommages à André Boutemy* (Littérature médiolatine, paléographie latine, survie médiévale des textes latins de l'antiquité), Bruxelles, Collection Latomus, 1975.

l'intérieur d'une seule discipline, tant sa curiosité inlassable le poussait à étendre ses investigations, à s'engager dans des domaines sans cesse élargis. Déjà ses recherches très originales sur le haut moyen âge l'avaient conduit à s'intéresser aux ateliers d'enluminure et à la miniature pré-gothique. Bientôt, il va se tourner vers l'étude des arts décoratifs du XVIII^e siècle, sans renoncer pour autant à ses spécialités initiales (paléographie, codicologie, art du haut moyen âge). André Boutemy a expliqué lui-même, dans l'*Avant-Propos* de son ultime ouvrage — qui est sans doute son chef-d'œuvre² — comment cette inclination lui était venue.

La guerre m'avait interdit l'accès aux sources manuscrites de la documentation sur la littérature latine du moyen âge... Cependant une vive curiosité m'attirait vers le mobilier français du XVIII^e siècle dont le charme m'avait captivé dès l'adolescence. Avec les années... ce sentiment n'avait cessé de se fortifier en moi. Faute de trouver son assouvissement dans la possession, cet amour se confinait dans la forme platonique d'une contemplation dévote chargée cependant de concupiscence... Mais je souffrais de voir disputer en des enchères vertigineuses des objets, mal faits et irrémédiablement laids, qui n'avaient avec les ouvrages anciens que de lointaines et insaisissables relations.

Ainsi naquit une vocation d'expert en matière d'ébénisterie et de menuiserie, capable de restituer à tel ou tel artisan une œuvre anonyme ou mal répertoriée, sur la base de critères stylistiques et d'analogies formelles. Longtemps, André Boutemy reléqua cette curiosité dans des activités marginales, sans rapport avec ses enseignements et avec ses publications de latiniste. Vint le moment où l'autorité croissante dont il jouissait, où l'attitude plus favorable à la recherche interdisciplinaire qui se fit jour dans les milieux académiques, où les encouragements de ses collègues et de ses intimes l'engagèrent à faire connaître, en Belgique et à l'étranger, les résultats passionnants de ses longues et laborieuses enquêtes.

Il faut bien constater, en effet, que l'étude des arts décoratifs avait été longtemps négligée au profit de celle des arts tenus pour nobles, tels que la peinture, la sculpture et l'architecture. Comme le rappelle M. Francis Watson, conservateur de la Wallace Collection, dans la préface au livre cité plus haut, la science du mobilier était née, timidement, du succès de l'exposition organisée à Paris, en 1882, par l'Union Centrale des Arts Décoratifs. L'impulsion à cette réévaluation esthétique d'objets jusque-là jugés *utilitaires* avait été donnée par les Goncourt, qui avaient en même temps réhabilité le style « rocaille » et l'art de vivre du siècle des « lumières ». En 1885, Alfred de Champeaux publiait le premier livre de valeur consacré à l'histoire du meuble. Mais il ne s'agissait encore que de vastes répertoires descriptifs, sans rigueur scientifique, et qui se fondaient le plus souvent sur des critères impressionnistes ou subjectifs. Les objets analysés restaient, eux aussi, dans le cadre de l'ameublement de grand

² *Meubles français anonymes du XVIII^e siècle. Analyses stylistiques et essais d'attribution*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1973, p. 9.

André BOUTEMY (13 novembre 1910 - 3 avril 1974).

style. C'était oublier que la séduction du mobilier du XVIII^e siècle français tient aussi, et peut-être surtout, à des pièces mineures, où la fantaisie de l'époque peut se jouer librement. Un des postes éminents de l'administration sous le règne de Louis XV n'était-il pas la Direction des « Menus Plaisirs » ?

La curiosité d'André Boutemy ira d'emblée à ces mobiliers de petit format, où la grâce du XVIII^e siècle s'exprime avec tant de séduction : commodes, armoires, secrétaires, mais aussi tables mécaniques, meubles d'encoignure, bureaux en dos-d'âne, « bonheur-du-jour », secrétaires à cylindre, tables-coiffeuses, ou pendules. Dans le classement, dans la mise en ordre de cette masse impressionnante d'œuvres dispersées à travers le monde, tout, ou presque tout, restait à faire. Le souci de la signature étant moins fréquent dans les arts décoratifs que dans les arts plastiques, force était bien de recourir à d'autres critères (détails morphologiques, procédés d'atelier) pour aboutir à des identifications et, par là, à des regroupements. De telles recherches supposaient la conjugaison de qualités rarement réunies : la science historique, la connaissance des styles, le flair et la sensibilité artistique. André Boutemy possédait tous ces dons. Le grand expert anglais Francis Watson en témoigne dans les termes les plus nets.

Il y a vingt ans, environ, les historiens du mobilier français se rendent compte qu'un nouvel auteur avait eu l'idée ingénieuse d'appliquer au mobilier les méthodes mises au point par Morelli, et développées par Berenson, dans le domaine de la peinture... André Boutemy (car c'était lui, le nouvel auteur) appliquait des méthodes d'analyse morphologique bien plus subtiles. Doué d'un regard exceptionnellement pénétrant, il distinguait les plus menues différences dans le dessin d'une table ou dans la silhouette d'une commode. Il comparait les détails les plus minutieux d'une marqueterie, comme par exemple le nombre de lignes d'ivoire qui encadraient le panneau. Il accordait plus d'importance, dans les moulures décorées, à des procédés stylistiques de détail qu'aux structures d'ensemble, souvent calquées sur des modèles.

Disons-le sans ambages : André Boutemy était devenu une autorité internationale en matière de style. Il avait contribué largement à reconstituer l'œuvre dispersé d'un Oeben, d'un Cressent, d'un Baumhauer, ou de ces artistes au sigle mystérieux (aujourd'hui élucidé grâce à lui) qui signaient RVLC ou BVRB.

Le latiniste, le médiéviste ne s'était pas mué soudain en dix-huitiémiste, puisqu'il continuait à pratiquer sa triple compétence avec un égal brio, mais il avait donné aux études d'histoire de l'art du siècle des lumières une impulsion dont ses disciples restent les bénéficiaires, et qu'ils ne manqueront pas d'entretenir.

Son prestige international faisait honneur à notre Université. Il honorait aussi, tout en l'enrichissant de son apport, notre jeune Groupe d'Etude. André Boutemy avait tenu à collaborer à sa réalisation initiale, le tome I^{er} des *Etudes sur le XVIII^e siècle* (Bruxelles, Ed. de l'Université, 1974), dans lequel il publia un article sur *l'Evolution du secrétaire à cylindre, d'Oeben à Riesener*, et auquel il tint à associer deux de ses élèves, M^{me} Frédéricq-Lilar et M. Schreiden. Quand la mort le surprit, à Munich, il venait de corriger les épreuves de sa contribution,

la dernière qui fût sortie de sa plume, et il n'eut pas la satisfaction de voir le projet du Groupe finalement matérialisé.

André Boutemy avait l'audace et l'enthousiasme des pionniers. Créateur d'une méthodologie originale, il avait ainsi jeté les bases d'une discipline nouvelle. Mais il était soutenu dans ses efforts par l'amour de son travail et par l'amour de l'objet sorti de la main de l'artisan de génie. Il avait, des encyclopédistes et des philosophes du siècle des lumières, la passion des belles choses et le désir de la synthèse. Ses goûts étaient sans exclusives et sans œillères. Il appréciait autant une table-coiffeuse qu'une fibule médiévale. Pour lui, toute forme d'art, toute forme de beauté était légitime. A un moment où l'humanisme est partout remis en question, sa cause perd en lui un de ses champions les plus autorisés.

Son exemple, son souvenir animeront longtemps encore la ferveur de ses disciples, tout comme ils inspireront l'œuvre et les projets de ses amis du Groupe d'Etude. Il vivra dans notre mémoire et ce sera, pour ce penseur laïc, la forme la plus sûre de la survie et de l'immortalité.

R. M.

BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX D'ANDRÉ BOUTEMY SUR LE XVIII^e SIÈCLE

a) Livre.

- *Meubles français anonymes du XVIII^e siècle. Analyses stylistiques et essais d'attribution*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1974 (Université de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres, 56), 260 p., 142 pl.

b) Articles, communications, préface.

- *Meubles anonymes exposés à l'Orangerie* dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, 17, 1947-1948, p. 71.
- *B.V.R.B. à l'Orangerie (Essais d'attribution)* dans *Pro Arte. Revue internationale d'art ancien et contemporain*, 8, 1949, n° 82, pp. 310-316.
- *Un meuble du Musée de Tessé au Mans* dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, 18, 1949, p. 83.
- *Le bureau de Frédéric II et ses parents* dans *Actes du XVII^e congrès international d'histoire de l'art, Amsterdam, 23-31 juillet 1952*, La Haye, Imprimerie Nationale des Pays-Bas, 1955, pp. 467-469.
- *L'avènement du style Louis XV* dans *Connaissance des arts*, décembre 1957, n° 70, pp. 132-137.
- *B.V.R.B. et la morphologie de son style* dans *Gazette des Beaux-Arts*, 49, 1957, pp. 165-174.
- *Les vraies formes du « Bureau dos d'âne »* dans *Connaissance des arts*, juillet 1958, n° 77, pp. 38-43.

- Migeon dans *Connaissance des arts*, janvier 1959, n° 83, pp. 66-73.
- *Des meubles Louis XV à grand succès, les encoignures* dans *Connaissance des arts*, septembre 1959, n° 91, pp. 34-41.
- *Réflexions sur une commode anonyme du Musée du Louvre que l'on peut attribuer à Jacques Dubois dans Relations artistiques entre la France et les autres pays depuis le Haut moyen âge jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Actes du XIX^e congrès international d'histoire de l'art, Paris, 8-13 septembre 1958, Paris, 1959, pp. 309-314.*
- *A la recherche des vrais Oeben* dans *Connaissance des arts*, septembre 1960, n° 103, pp. 34-41.
- *Découverte de Gaudreaux, ébéniste de Louis XV* dans *Stoa*, 4, 1962, pp. 2-4.
- *Les tables-coiffeuses de Jean-François Oeben* dans *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1962, pp. 101-116.
- *Cressent : les motifs qui permettent de le reconnaître* dans *Connaissance des arts*, juin 1963, n° 136, pp. 68-77.
- *Engeland in de 18de eeuw* dans *Kunst aller tijden. Een overzicht der beeldende kunsten en de samenhang met de culturele achtergrond*, Amsterdam-Bruxelles, Elsevier, 1963, pp. 129-137.
- *Lodewijk XVI-Stijl* dans *Kunst aller tijden. Een overzicht der beeldende kunsten en de samenhang met de culturele achtergrond*, Amsterdam-Bruxelles, Elsevier, 1963, pp. 138-147.
- *Essais d'attributions de commodes et d'armoires à Charles Cressent* dans *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1964, pp. 77-99.
- *Jean-François Oeben méconnu* dans *Gazette des Beaux-Arts*, 63, 1964, pp. 207-224.
- *Identification de deux portraits de princes français du XVIII^e siècle* dans *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1965, pp. 177-183.
- *Joseph* dans *Connaissance des arts*, mars 1965, n° 157, pp. 82-89.
- *Les secrétaires en pente (bureaux « dos d'âne ») de Pierre II Migeon* dans *Gazette des Beaux-Arts*, 66, 1965, pp. 75-90.
- *Essai d'attribution de quelques meubles anonymes à R.V.L.C. (Roger Van der Cruse-Lacroix)* dans *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1966, pp. 155-167.
- *Quelques meubles anonymes récemment vendus à Londres. Essais d'attributions* dans *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1967, pp. 79-96.
- *Préface à L. DELPLACE, Considérations sur les porcelaines de Tournai, 1750-1830*, Tournai, Casterman, 1970, pp. XI-XVI.
- *Les secrétaires en cabinets de R.V.L.C., Carlin, C.-C. Saunier, Riesener, Weisweiler et Molitor* dans *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1970, pp. 93-113.
- *Une pendule au Metropolitan Museum et un régulateur au Musée du Louvre* dans *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1971, pp. 103-107.
- *Evolution du secrétaire à cylindre d'Oeben à Riesener* dans *Etudes sur le XVIII^e siècle*, I, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1974, pp. 181-193.

c) Compte rendu.

- J. MEUVRET, Cl. FRÉGNAC et autres, *Les ébénistes du XVIII^e siècle français*, Paris, Hachette, 1963.
- Gazette des Beaux-Arts*, 64, 1964, pp. 250-252.

G. C.

I. BEAUX-ARTS

BERNARD DE WILDE ET LES CARACTÈRES DE L'ARCHITECTURE GANTOISE DU XVIII^e SIÈCLE

par

Marie FREDERICQ-LILAR

Licencié en Histoire de l'Art et Archéologie (U.L.B.)

Au milieu du XVIII^e siècle, toute l'Europe est française comme l'indique le titre de l'ouvrage célèbre du marquis Caraccioli : « Paris, le modèle des nations étrangères, ou l'Europe française. » Il y défendait l'idée que la France était désormais le modèle de toute l'Europe, comme Rome l'avait été auparavant : « Jadis, tout était romain, aujourd'hui tout est français¹. » Comparaison que Rivarol n'avait pas hésité à reprendre dans son discours sur l'Universalité de la Langue française : « Le temps semble être venu de dire le monde français comme autrefois le monde romain². »

L'architecture française demeure classique. Sobre, sa beauté réside dans « la coupe parfaite de la pierre, dans l'harmonie des lignes, la justesse des proportions, l'exacte adaptation de toutes les parties à leur fin, du tact avec lequel l'accident est posé là où le regard, courant sur la ligne, a besoin d'un repos et d'un tremplin »³. Si le décor ornemental, à l'intérieur, cède volontiers à la fantaisie en épuisant le vocabulaire de la nature, tout en exploitant les possibilités abstraites de l'entrelacs⁴, il est toujours, à l'extérieur, employé avec discrétion et subordonné à l'ordonnance de l'ensemble. La logique française préfère le rythme tranquille, l'harmonie paisible, l'usage modéré des colonnes, des statues et des ornements aux grands mouvements passionnés et lyriques du Baroque comme aux vibrantes musicalités du Rococo.

¹ Marquis CARACCIOLI, *Paris, le modèle des nations étrangères, ou l'Europe française*, Paris, 1761, p. 2.

² RIVAROL, *Discours sur l'Universalité de la Langue française*, Paris, 1783, p. 3.

³ P. MOUSNIER et E. LABROUSSE, *L'Unité de l'Europe, dans le XVIII^e siècle*, P.U.F., Paris, 1967, p. 163.

⁴ M. GALLET, *Paris Domestic Architecture of the 18th Century*, Londres, 1972, p. 124.

L'architecture du XVIII^e siècle dans les Pays-Bas a été longtemps considérée comme médiocre. Paul Vitry disait en 1924 : « Le XVIII^e siècle ne peut certes pas passer pour une époque créatrice dans les Pays-Bas. » Il ajoutait : « Le gouvernement (de Charles de Lorraine) ne saurait donner à l'art local une impulsion vraiment originale et féconde ⁵. » Il semble, bien au contraire, que pendant le régime autrichien naissait aux Pays-Bas une fièvre de construction qui saisissait Gand autant qu'Anvers, Ypres comme Audenarde, pour ne parler que de la partie flamande du pays.

De même qu'au XVII^e siècle Rubens ramenait d'Italie les formes du Baroque et les acclimatait au sol anversois, au XVIII^e siècle Jean-Pierre Bourscheit (1699-1768) créait à Anvers un art majestueux issu des palais viennois et bohémiens, adapté aux traditions flamandes. A Gand, l'inspiration sera française sans jamais renier ses origines et aboutira à la création d'un art original que l'on a appelé le style franco-gantois. Ainsi chaque école assimile-t-elle les formes ornementales « qu'elle reçoit de la mode, les transpose dans sa langue particulière et aboutit ainsi à des créations originales » ⁶. L'art flamand, disait Louis Gillet, est souvent « une revanche heureuse de son propre génie sur les arts étrangers dont il s'inspire » ⁷.

Dès le début du XVIII^e siècle, après l'occupation de la ville par les troupes du Roi-Soleil, venues revendiquer l'héritage flamand dans la guerre de succession d'Espagne, Gand s'ouvre aux influences étrangères en adoptant une variante locale du style Louis XIV. Ces années mouvementées eurent raison de cette première floraison et c'est à partir du gouvernement de Charles de Lorraine (1744) et surtout après le retrait des troupes de Louis XV (1748) intervenues cette fois dans la guerre de succession d'Autriche, que Gand connut cette grande poussée de construction, cette « bâtissomanie » comme l'eût appelée Catherine II ⁸.

La fusion heureuse des types autochtones et de l'ornementation française de style Régence — décalage chronologique propre à tout art provincial — est réalisée dans l'œuvre de deux architectes locaux : David 't Kindt et Bernard de Wilde. Tous deux créèrent ce Rococo gantois caractérisé par un fenestrage important et la surcharge des parties hautes — héritées du Moyen Age — autant

⁵ P. VITRY, « L'Architecture et la Sculpture dans les Pays-Bas au XVIII^e siècle », dans *l'Histoire de l'Art*, A. Michel, VII, I^{re} partie, Paris, 1924, p. 356.

⁶ P. PARENT, « Les caractères régionaux de l'architecture dans le Nord », dans *Revue du Nord*, Lille, février 1927, p. 34.

⁷ L. GILLET, *L'art flamand et la France*, Paris, 1918, p. 58.

⁸ L'étude de l'architecture civile à Gand au XVIII^e siècle est facilitée par l'existence, dans les archives de la ville, de registres des permissions de bâtir. Ces demandes aux échevins de la Keure étaient accompagnées de beaux dessins aquarellés. Précieux documents, ils nous donnent la date de l'édifice, plus rarement le nom de l'architecte et nous renseignent sur l'évolution du décor ornemental pendant tout le XVIII^e siècle.

que par le goût d'une décoration sculptée qui faisait aux siècles précédents la gloire des « ciraetsnyders van steenenghevels »⁹.

David 't Kindt (1699-1770), tout en appliquant les ornements asymétriques de l'architecture « pittoresque » reçus de France, se montre plus traditionaliste que son rival Bernard de Wilde¹⁰. La plupart des bâtiments construits par lui sont caractérisés par une partie centrale, souvent saillante, à l'élan vertical — propre au génie du Nord — et par un toit à la Mansart qui prend, derrière le fronton cintré maintenu par deux contre-courbes, la forme d'une coupole : le fronton-cloche. Ce système n'est pas sans rappeler les réalisations bavaroises de l'époque.

Bernard de Wilde (1691-1772) se montre, lui, plus ouvert aux influences françaises¹¹. Dans le Packhuis (l'entrepôt) construit en 1719 et malheureusement détruit au début de ce siècle, il bâtit un édifice qui doit beaucoup à la France. Il met l'accent sur une partie centrale élargie, de trois travées, percée au rez-de-chaussée de trois baies en plein cintre ornées de refends, sommée d'un grand fronton triangulaire. Les horizontales sont solidement marquées par les corniches saillantes et par les balustrades des balcons. Les pilastres aux chapiteaux toscans et corinthiens et les deux grands vases de l'attique n'enlèvent rien à la sereine ordonnance du bâtiment.

Ces mêmes qualités de grandeur et d'ordonnance, cette même ouverture à l'air du temps — qui est l'air de Paris — ce même souci d'affirmer l'horizontale, nous allons les retrouver dans une série de plans, signés de sa main, conservés aux Archives de la ville de Gand¹². Certains de ces plans sont des projets pour le Corps de Garde du Kouter, édifice commandé en 1738 à Bernard de Wilde par les échevins de la Keure, pour y abriter les troupes impériales. C'est un gracieux édifice, composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage de combles, coiffé d'un toit à la Mansart. Plusieurs éléments rappellent, vingt ans après, le Packhuis : l'avant-corps central percé de trois baies en plein cintre, les pilastres à chapiteaux toscans, le grand fronton triangulaire et les refends. La palmette, les mascarons, les « chicorées » et le grand cartouche posé de biais sont le premier exemple de l'adoption des formes rocailles à Gand. Une curieuse frise de triglyphes et de métopes rappelle, par son décor de cuirasses et d'arquebuses, la destination de l'édifice.

⁹ Sculpteurs d'ornement pour les façades de pierre.

¹⁰ Cfr THIEME und BECKER, XX, 1927, p. 322.

Biographie Nationale, XXV, 1930, p. 362.

Inventaire archéologique de Gand, XV, 1923, p. 358.

¹¹ Cfr THIEME und BECKER, XXXV, 1942, p. 560.

Biographie Nationale, VI, 1878, p. 1.

WURZBACH, II, 1910, p. 881.

H. VOGTS, « Das Flandrisches Wohnhaus seit der Mitte des XVIIen Jahrhunderts », dans *Belgische Kunstdenkmäler* de CLEMEN, Munich, I, 1923, *passim*.

P. VITRY, « L'architecture et la sculpture dans les Pays-Bas au XVIII^e siècle », dans *Histoire de l'Art*, A. Michel, *op. cit.*, *passim*.

¹² *Archives de la Ville de Gand*, Atlas Goetghebuer, farde 124.

D'autres plans sont des projets, signés comme les précédents, pour le siège et le théâtre de la Gilde Saint-Sébastien, édifices disparus et situés jadis, comme le précédent, sur le Kouter. Le local de la Gilde était un bâtiment de neuf travées, divisé en trois parties. La partie centrale est composée d'un « bel-étage » et d'un étage de comble sommé d'un grand fronton triangulaire. Les parties latérales ont des lucarnes plastiquement ornées. Les refends subsistent ainsi qu'un arc en plein cintre pour la porte d'entrée. Les chapiteaux du « bel-étage » sont ioniques, ceux de l'attique sont curieusement faits de triglyphes. L'horizontale est nettement marquée, la décoration plastique recherchée et accordée aux modes nouvelles : agrafes, mascarons, trophées, coquilles et palmettes, cartouche posé de biais et encadré par des amours. Les divinités fluviales et la grande statue de saint Sébastien nous relient au passé et à l'art baroque.

Ces trois œuvres de Bernard de Wilde permettent d'affirmer qu'il est aussi l'auteur de l'hôtel le plus somptueux de Gand : l'Hôtel Falligan. Différents éléments décoratifs entrevus dans ces trois constructions s'y retrouveront : le vase du Packhuis, les baies cintrées du Corps de Garde, les lucarnes plastiquement ornées de la Gilde, les frontons triangulaires. La balustrade de fer forgé qui cerne le petit perron de la Gilde est l'annonciatrice gracieuse du splendide balcon de l'Hôtel Falligan. En outre des notes manuscrites de Armand Heins confirment ces déductions : « Après l'examen des dessins originaux du Corps de Garde, de la Gilde Saint-Sébastien et de l'Hôtel Falligan, le doute n'est plus permis : c'est le même tracé, le même coloris où les teintes verdâtres dominent. C'est aussi, la chose est digne de remarque, le même filigrane de papier, une fleur de lys dans un cartouche ¹³. »

La façade principale de l'Hôtel Falligan, de neuf travées, est composée d'un rez-de-chaussée, d'un « bel-étage » et d'un étage de comble coiffé d'un toit à la Mansart. Bernard de Wilde a su se dégager des inévitables combles cintrés en forme de cloche employés systématiquement par David 't Kindt. Un grand fronton triangulaire somme l'avant-corps central. Il est orné d'une vaste rocaille en cartouche qui encadre un grand vase proche de celui du Packhuis. Le bandeau d'entablement très saillant surmonte une gorge qui domine l'architrave laissée sans décor. L'avant-corps central, mis en évidence par le grand fronton triangulaire, l'est aussi par les statues d'Apollon et de Diane, par les ordres colossaux et par une légère saillie. Les trumeaux qui séparent les baies sont scandées de refends. Un grand balcon aux lignes sinueuses évoque les commodes en tombeau Régence et souligne cette partie de l'édifice déjà particulièrement accentuée. La balustrade en fer forgé est le chef-d'œuvre de la serrurerie gantoise. Dans un cartouche central de rocailles ajourées, musettes, flûtes et trompettes de tôle rivalisent d'allégresse avec les barres de fer, tout en C et en S, et avec le décor des parties latérales : culots, feuilles d'acanthé, coquilles et fleurs au naturel. Les consoles qui supportent la dalle d'appui du grand balcon,

¹³ Armand HEINS, *Notes inédites*, dossier Kouter, Archives de la ville de Gand.

s'étirent, se courbent et se tordent, telles les boiseries de l'intérieur, fidèles à la volonté de leur auteur de réaliser dans cette façade une « menuiserie pétrifiée ». Les parties latérales couronnées de frontons circulaires offrent, elles aussi, une décoration plastique qui rivalise avec celle de l'avant-corps central.

Selon les termes de l'approbation de 1755 donnée par les échevins de la Keure « accorderen het versoeck in desen ghedaen met observerende modelle », le projet aurait dû être suivi scrupuleusement. Il n'en fut rien et il en était souvent ainsi. La sphère, indice de l'orgueil des patriciens gantois, qui devait surmonter le faite, fut supprimée. Le fronton central, qui devait être arrondi, devint triangulaire et le cartouche qui l'ornait reçut le décor d'un vase monumental. Par contre, les frontons latéraux, projetés triangulaires, s'arrondirent. Les baies prévues rectangulaires, simples ou à pans coupés, furent toutes cintrées et pourvues de décors. Si les consoles en chutes, qui décoraient les pilastres des parties latérales, furent supprimées, ce ne fut certainement pas dans un désir de sobriété. Les consoles du grand balcon, la décoration des baies et en particulier des œils-de-bœuf suffisent à le prouver. Les traverses d'imposte, tant des fenêtres que du portail d'entrée, furent toutes rendues sinueuses. On ne se contenta plus de la magnificence du grand balcon central, chaque baie du « bel-étage » reçut une gracieuse balustrade en fer forgé. Dans une volonté d'affirmer l'horizontale, on mit délibérément l'accent sur la première corniche en la ponctuant d'une série de modillons à caractère plastique.

On sent un écart de conception entre la simplicité relative du projet et la redondance de l'exécution. Dans cette dernière, il y a une volonté d'animer la surface, de la rythmer par la multiplicité des baies, de la faire onduler, de préférer la ligne sinueuse à la ligne droite, qui se situe bien dans ce Rococo, variante flamande de la Rocaille française. On pourrait nous objecter que ce parti pris de sinuosité est bien éloigné des œuvres de Bernard de Wilde précédemment analysées. Tenons compte de l'écart de quarante ans qui sépare le Packhuis de l'Hôtel Falligan. La maison et le théâtre de la Gilde Saint-Sébastien, malheureusement détruits mais connus par le tableau de Pierre-Jean van Reysschoot ¹⁴, montraient, vingt ans avant l'Hôtel Falligan, le souci de certaines asymétries et sinuosités, le goût pour un décor plastique abondant.

La surabondance de la décoration, le relief prononcé des consoles, des volutes, des agrafes, de la mouluration, de tous les éléments sculptés en général, l'accent mis sur les corniches, les ressauts, les décrochements, le penchant pour les frontons courbes, la surcharge des parties hautes, l'emploi des ordres colossaux, le goût des contrastes voulus d'ombres et de lumière, les structures fortes s'inscrivent dans un aspect du Rococo qui prend ses racines dans le Baroque flamand.

La décoration de ce bâtiment reste cependant tout à fait exceptionnelle à

¹⁴ P.J. VAN REYSSCHOOT, *Charles de Lorraine au tir de la Gilde Saint-Georges*, toile, 221 X 320 cm, n° 731, Musée archéologique de la Bijloke, Gand.

Gand. Différents éléments sont uniques dans l'architecture gantoise¹⁵. Les fenêtres en plein cintre aux fines agrafes, les impostes en accolade et à traverse sinieuse, les statues d'Apollon et de Diane, les colonnes composites d'ordre colossal, la beauté des consoles aux jeunes femmes ailées, le raffinement de la décoration des œils-de-bœuf et l'élégance du grand motif rocaille du portail ne se retrouvent guère dans les nombreux hôtels gantois du XVIII^e siècle.

La richesse ostentatoire de cette façade avait fait dire à Victor Hugo, visitant Gand : « Il y a beaucoup de façades rocailles à Gand et des plus tourmentées, ce qui les fait passer. Le Rococo n'est supportable qu'à la condition d'être extravagant. » Plus loin il ajoutait : « L'architecture du XVIII^e siècle, quand elle est riche, finit par racheter son mauvais goût¹⁶. » Les écuries de cet hôtel semblent démentir les propos de Victor Hugo. Ni ostentatoires, ni sévères, elles sont l'exemple d'une simplicité de bon aloi assez rare à Gand. L'avant-corps central, flanqué de deux colonnes d'ordre composite, sommé d'un fronton circulaire et interrompu, est orné des armes accolées des Falligan et Depestre, constructeurs de l'hôtel. Un décor de « chicorées » trace sur les écoinçons ses entrelacs délicats et sinueux. Un toit d'ardoise, à la française, épouse la ligne infiniment gracieuse du plan incurvé.

Bernard de Wilde, au tempérament lyrique, plus ouvert aux influences étrangères que David 't Kindt (plus traditionaliste, au talent plus pictural) prendra beaucoup à l'allégresse de la Rocaille française sans renier son sens flamand de l'expression pittoresque, de l'ornement abondant, de la surcharge des parties hautes. Le toit à la Mansart, le corps central élargi, l'accent mis sur l'horizontale, le fronton triangulaire font cependant de la façade principale de l'Hôtel Falligan l'expression la plus française — toute proportion gardée — du Rococo gantois. Le style de Bernard de Wilde est, dans l'ensemble, proche de celui d'Oppenord dont Cochin disait qu'il « avait commencé à sortir du bon goût le temps de Louis XIV ». L'articulation puissante, « le gonflement des formes, le traitement pittoresque de la surface, les ornements gras et multipliés »¹⁷, les statues et les colonnes se retrouvent aussi dans le *Livre des divers fragments* du plus baroque des architectes français¹⁸.

Tentons, à présent, de dégager, à partir de ces quelques œuvres de Bernard de Wilde, l'esprit et l'essence du Rococo gantois.

De même que la Rocaille Régence s'inspirait d'ornements dont l'origine, même lointaine, était à rechercher dans le Baroque italien et les chargeait d'une

¹⁵ H. PAUWELS, *De ontwikkeling van de burgerlijke architectuur te Gent van de xvde tot het einde van de xviiiè eeuw*, Thèse de doctorat, Université de Gand, Gand, 1950, p. 178.

¹⁶ V. HUGO, *En voyage, France et Belgique*, Paris, 1892, p. 130.

¹⁷ J.J. GLOTON, « L'architecture de la Régence », dans *La Régence*, Centre aixois d'études et de recherches sur le XVIII^e siècle, Paris, 1970, p. 51.

¹⁸ M. GALLET, *Quelques étapes du Rococo dans l'architecture parisienne*, G.B.A., mars 1966, p. 150.

mentalité nouvelle, le Rococo gantois emprunte des éléments décoratifs à la Rocaille parisienne mais les plaque sur un carcan baroque. Ces décors étaient déjà connus dans nos provinces depuis la Renaissance ; coquilles, arabesques, guirlandes de fleurs, chutes de fruits, volutes feuillues, acanthes, frontons tourmentés, cartouches et putti faisaient partie du vocabulaire maniériste comme ils le seront du Baroque.

Si le traditionalisme de nos régions avait poussé l'architecture gantoise à emprunter, au XVI^e siècle, des éléments décoratifs de la Renaissance pour les placer sur un fond gothique, elle était arrivée au XVII^e siècle à la fusion heureuse de ces deux tendances, vivifiées par le grand élan baroque venu d'Italie¹⁹. « Héritière des traditions décoratives des maniéristes anversois, nourrie des inventions baroques », elle se tourne au XVIII^e siècle vers le mouvement et le pittoresque²⁰.

Annoncé en 1738 par certains décors rocailles de la Gilde Saint-Sébastien et du Corps de Garde, le Rococo va s'épanouir à Gand à partir des années 1744-1748 (immédiatement après la prise de Gand par les troupes de Louis XV), alors que la Rocaille ne fait plus que se survivre en France²¹. Sur la majesté d'un Baroque francisé par l'inspiration du style Louis XIV va se greffer un Rococo plein de verve et d'invention. La ligne gracieuse et légère de la Régence sera traduite — et non trahie — par la solidité flamande. Si le décor rocaille est maintenu à Paris dans les limites d'une ordonnance qui reste le plus souvent classique, le Rococo gantois garde, en dépit de l'exemple élégant et aimable de Paris, la passion du mouvement et de l'effet, le besoin « d'une riche parure qui développe sur les parties essentielles un foisonnement de saillies génératrices de puissants contrastes de lumière et d'ombres, un luxe d'ornements habilement refouillés et capricieusement contournés »²².

Le Gantois transforme l'architecture mesurée et allègre de la Régence pour l'insérer dans un monde théâtral et passionné. A l'heureux choix des proportions, essence de l'art français, il préfère l'accentuation des masses au détriment de la sveltesse, l'expression de la puissance au risque de la lourdeur²³. Il préfère « trop et tout dire » pour reprendre une formule de Fromentin. Il affirme la force de la province qui est de s'ouvrir aux courants étrangers sans jamais renier ses propres traditions.

¹⁹ P. PARENT, *L'architecture des Pays-Bas méridionaux* (Belgique et Nord de la France) aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, Thèse de doctorat, Université de Lille, Paris, 1925.

²⁰ J.J. DUTHOY, « Le XVIII^e siècle, âge d'or de l'architecture civile à Gand », dans *Revue du Nord*, LIII, n° 211, Lille, octobre-décembre 1971, p. 681.

²¹ Cfr L. HAUTECŒUR, *L'architecture classique en France*, III, I^e partie, « Le règne de Louis XV », Paris, 1950.

²² P. PARENT, *op. cit.*, p. 41.

²³ Cfr P. PARENT, « Les caractères régionaux de l'architecture dans le Nord », dans *Revue du Nord*, Lille, février 1927.

V. CHAMPIER, « Le goût français dans les Flandres françaises aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans *Revue du Nord*, Lille, novembre 1929.

DÔME ET TOURS, UN PHÉNOMÈNE DE BAROQUISATION

par

Pierre SCHREIDEN

Licencié en Histoire de l'Art et Archéologie (U.L.B.)

Nombre de projets pour la façade de Saint-Pierre de Rome combinent le dôme avec une paire de tours. Certains d'entre eux s'appliquent à la basilique à plan central, d'autres à la basilique augmentée d'une longue nef. Parmi ces derniers citons ceux de Carlo Maderno (1613) et du Bernin (1650)¹. Sur papier les deux architectes réussissent fort bien à harmoniser le dôme existant avec la nouvelle façade pourvue de tours. Et pour cause : l'édifice est vu en élévation, toute perspective en est bannie. La Place Saint-Pierre offre un autre spectacle ; la façade de la longue nef empêche de voir le dôme jusqu'à sa base. Malgré cet inévitable défaut on éleva les deux tours. Leur existence fut brève ; elles furent démolies peu après leur construction car elles menaçaient de s'écrouler. La façade de Saint-Pierre demeura telle que nous la connaissons aujourd'hui.

La combinaison idéale d'un dôme et de tours fut cependant menée à bien. Ceci en l'appliquant à une église à plan central ou centralisé, de façon à élever le dôme et la façade quasi sur un même plan.

Sainte-Agnès, Place Navone, est l'exemple parfait de ce type d'édifice (Planche VIII). Sa construction, commencée en 1652 par Girolamo et Carlo Rainaldi, fut reprise dès l'année suivante par Borromini, et c'est à ce maître que l'église doit sa façade actuelle, même si Carlo Rainaldi, qui l'acheva, en modifia entre autres l'attique et les tours. La façade de Sainte-Agnès s'articule sur un mode semblable à celui choisi par Maderno à Saint-Pierre : un ressaut central orné d'un portique à colonnes, flanqué de chaque côté d'une première travée délimitée par des colonnes, d'une seconde terminée par un pilastre, et d'une

¹ R. WITTKOWER, *Art and Architecture in Italy, 1600 to 1750*, Harmondsworth, 1958, pl. 63 A & B.

troisième, rythmée par deux paires de pilastres. Mais ces travées ne s'alignent plus sur un même plan rectiligne. Les paires de travées flanquant le portique s'incurvent en un plan concave, tandis que les travées d'angle se gonflent entre deux pilastres en faisceau. Si Borromini complique le plan de la façade, il en simplifie l'élévation et ne garde (sauf aux travées d'angle) qu'un étage des deux ou trois jusqu'alors en usage. Cette longue et basse façade est scandée par une succession irrégulière de colonnes et de pilastres monumentaux. Sainte-Agnès s'articule autant par sa décoration que par les courbes de son plan. Il s'ensuit un large mouvement qui, venant de l'extérieur, est conduit vers le plan concave par les plans convexes des travées d'angle — les pilastres en faisceau, mentionnés plus haut, servent ici de liaison entre les droites et les courbes. Ce mouvement aboutit au portique élané qui l'emporte à la verticale. L'ascension, reprise par les pilastres du tambour, suit les nervures du dôme, se concentre dans la lanterne pour pénétrer en flèche dans l'espace. Les tours se chargent de faire suivre la même trajectoire aux forces que l'attique concave pourrait détourner vers l'extérieur. Tours et dôme s'unissent dans ce cas en une seule et même fonction.

A la fin du xvii^e siècle ce modèle, créé par Borromini, franchit les Alpes, et Johann Bernhard Fischer von Erlach le choisit pour l'église de la Trinité à Salzbourg (1694). Malheureusement cette variante de Sainte-Agnès fut fort malmenée. L'église actuelle ne permet plus d'apprécier l'œuvre de Fischer, et le recours à un projet ou à une gravure montrant clairement l'édifice dans sa conception première n'est guère possible². Passons donc sans tarder à une autre église de Fischer : Saint-Charles Borromée de Vienne.

La construction de Saint-Charles, commencée en 1716, dura plus de vingt ans ; ce fut Joseph Emanuel Fischer von Erlach, le fils de Johann Bernhard qui l'acheva. Joseph Emanuel y apporta des modifications importantes. Aussi pour saisir la pensée du père dans sa valeur originelle, vaut-il mieux se tourner vers une reconstitution qu'observer le monument réel³. Les transformations du fils se portèrent essentiellement sur le dôme de forme ovale. Sur la reconstitution, le tambour, rythmé par des colonnes accouplées, se termine par une corniche dont la dernière moulure arrive exactement au niveau des plates-formes des colonnes trajanes. L'horizontale créée par cette concordance est la base d'un triangle dont le sommet se situe à la pointe de la lanterne, de sorte que les colonnes trajanes participent à la fois au rayonnement et à l'élévation du dôme. La calotte, légèrement étirée, est sertie d'une couronne d'œils-de-bœuf surmontés de volutes et de statues couchées. Le fils détruisit cette harmonie en abaissant le tambour. De surcroît il accentua la qualité ascensionnelle du dôme. A cette fin, il étira la calotte, simplifia les œils-de-bœuf, cintra les fenêtres et introduisit — de façon irrégulière — des pilastres entre les colonnes accouplées du

² Il existe une gravure du xviii^e siècle, mais l'église y est vue sous un angle trop oblique pour pouvoir juger des rapports qu'entretenaient les tours avec le dôme, E. HEMPEL, *Baroque Art and Architecture in Central Europe*, Harmondsworth, 1965, pl. 49 A.

³ H. SEDLMAYR, *Johann Bernhard Fischer von Erlach*, Wien-München, 1956, pl. 163.

tambour (par ce dernier moyen il essaya « d'arrondir » l'ovale conçu par son père, ovale estimé indésirable car doué d'une force horizontale). Le dôme surmonte un portique, mais aucune liaison n'apparaît entre eux, tandis qu'à Sainte-Agnès les colonnes engagées entourant la porte centrale trouvent leur prolongement direct dans les pilastres du tambour. Fischer von Erlach a conçu le portique de Saint-Charles comme une entité indépendante. A l'encontre du portique de Borromini (outre ses proportions tout à fait différentes), celui de Fischer ne s'incruste pas dans le fond de la façade concave, mais s'avance en saillie par rapport aux pavillons d'angle, et affirme son indépendance par ses colonnes entièrement dégagées. Le rôle des travées concaves en devient moins défini ; elles dirigent le regard non plus uniquement de l'extérieur vers l'intérieur, mais aussi de l'intérieur vers l'extérieur. Ce mouvement vers l'extérieur est bientôt arrêté par les colonnes trajanes qui l'emportent vers le haut jusqu'au niveau du dôme. La liaison entre le portique et le dôme se fait donc de façon indirecte. La montée des colonnes trajanes est tempérée par les pavillons d'angle trapus et percés d'un arc qui, à l'origine, offrait une échappée sur la nature. Ces passages dégagés aux travées d'angle ne sont pas une innovation ; Maderno en ménagea de pareils à Saint-Pierre, toutefois leur utilisation à Vienne semble plus judicieuse. En ouvrant ces travées d'angle, Fischer fait entrer l'espace dans la base de l'édifice. Cet espace, vers lequel Borromini élève la masse de pierre de Sainte-Agnès, pénètre ici la masse même. L'ascension s'en voit contrainte, car son terme, le vide, est maintenant de tous côtés. Pour clore définitivement la composition, Fischer couvre les pavillons d'angle à deux reprises ; une première fois par un large fronton arrondi, une seconde fois par un clocheton au toit écrasé, qu'une statue — accent vertical — garde de la lourdeur. La décoration du monument se réduit à quelques pilastres, encadrements et guirlandes plutôt dessinés que sculptés, tant leur relief est faible. Fischer refuse le foisonnement borrominien d'ornements vigoureusement taillés. De même il remplace l'étroit corps central de Sainte-Agnès (où un fronton à décrochement, reposant sur des colonnes engagées intercalées de pilastres, abrite une porte monumentale surmontée, à son tour, d'un fronton arrondi) par un ample portique, classique et dépouillé.

La combinaison des forces verticales et horizontales qui parcourent Saint-Charles, sans jamais outrepasser les limites de sa forme, lui confère une vie autonome : l'église-monument, maintenue en équilibre parfait par la balance des forces, n'appartient ni au sol qui la supporte ni à l'espace qui la pénètre ; elle est un univers en soi.

Saint-Charles de Vienne présente plus d'un point commun avec la Superga de Turin⁴, sa contemporaine à un an près. Un dôme, circulaire, précédé d'un portique est flanqué de deux ailes surmontées de tours. Toutefois, à la différence du cas précédent, les travées reliant le portique aux ailes latérales s'alignent

⁴ R. WITTKOWER, *op. cit.*, pl. 154.

sur un plan convexe. L'importance accordée au portique par Juvara est telle que l'on ne perçoit plus immédiatement son rapport avec les deux clochers (le rayonnement du corps cylindrique de l'église contribue encore à cette séparation). Les clochers ne terminent point les ailes latérales ; une dernière travée laisse le monument ouvert sur les côtés. Ces ouvertures créent un mouvement de fuite horizontal qui barre l'ascension fermement menée par le portique et le dôme, dont les lignes de force sortent des assises de l'église. Mouvement en croix, sec, n'ayant rien des modulations subtiles de Saint-Charles, où l'œil évolue et jamais ne s'é gare.

Retournons dans le Saint-Empire et nous verrons que la combinaison d'un dôme et de tours peut se faire d'une tout autre façon que celle issue de Sainte-Agnès.

En 1699, Johann Lucas von Hildebrandt commence l'église Saint-Laurent de Jablonne (Deutsch-Gabel) en Bohême (Planche IX). La façade, de forme carrée, a pour centre la grande fenêtre du premier étage. De ce point on peut tracer exactement les diagonales allant des abat-son aux portes latérales. Ce quadrilatère est divisé horizontalement en trois niveaux de hauteur décroissante, le plus important étant celui du rez-de-chaussée. Chaque étage est compris entre un socle et une architrave surmontée d'une frise non décorée, d'une corniche, et d'un attique. L'architrave, la frise, la corniche et l'attique du dernier étage ne valent en hauteur que près de la moitié de l'ensemble correspondant du rez-de-chaussée. Cette puissante division horizontale est encore soulignée par l'emploi d'une pierre sombre contrastant avec l'enduit de la façade. Un rythme vertical estompé y répond : trois ordres de pilastres disposés en faisceau et recouverts d'enduit dessinent autant de fines lignes d'ombre cernant les cinq travées dans le flou de leur multitude. Seule la travée centrale, large saillie rectiligne entourée de plans convexes se détache de ce quadrillage. Du second étage ne subsistent que les travées d'angle devenant tours. Cette métamorphose des travées d'angle en tours s'amorce dès le premier étage grâce aux colonnes de pierre s'opposant aux pilastres des travées centrales. L'espace réservé entre les deux tours laisse voir le tambour du dôme, masse trapue, à peine scandée de pilastres sans chapiteau. La calotte, aplatie et évasée, projette ses lignes de force hors de la façade (à la Superga, ainsi qu'à Saint-Charles et à Sainte-Agnès, ces lignes de force montent à la verticale des assises de l'église vers le dôme). Le dôme de Jablonne ne s'élève plus ; il se répand. Afin de limiter cet effet, Hildebrandt coiffe les tours de toits en forme de tente turque, dont les lignes de force intérieures parcourent la façade en passant par le bas de la fenêtre centrale pour aboutir à l'intersection de la travée d'angle et de la travée convexe opposée. Les tours modèrent la puissance du dôme en opposant leur force à la sienne, et c'est cette opposition qui empêche la lourde façade de Saint-Laurent de n'être qu'une masse inerte.

Un an plus tard, un cas semblable se présente à Freystadt dans le Haut-Palatnat. L'église élevée par Viscardi sur un plan central (les quatre

façades sont également visibles) est couverte d'un dôme sans tambour. Le profil évasé de la calotte tend à déborder au-delà des murs qui la soutiennent. Ce mouvement, encore accentué par la pente des toits, prolongation exacte de la courbe du dôme, est contenu par les quatre tourelles coiffées de dômes miniatures. De plus un ordre colossal contrecarre ce glissement, et l'église de Freystadt ne paraît plus écrasée par sa coupole comme Saint-Laurent de Jablonne.

En 1702, trois ans après Jablonne, Johann-Lucas von Hildebrandt est chargé de la reconstruction de l'église Saint-Pierre de Vienne, commencée l'année précédente par Gabriel Montani (Planche X). La façade, qui s'inscrit dans un rectangle posé en hauteur, suit la division de Jablonne : trois étages de hauteur décroissante — le dernier étant échancré en son milieu — et un corps central en saillie. A la différence de Jablonne, les travées d'angle sont plantées de biais, et le corps central, au lieu de se composer de deux travées convexes entourant une travée centrale rectiligne en retrait, est formé de deux travées rectilignes et obliques entourant une travée centrale concave. Le corps central de Jablonne s'avancé librement, celui de Vienne, en dépit de sa saillie, se comprime sous l'effet des tours posées de biais. Ces tours, encore mal définies à Jablonne, jouissent ici d'une indépendance dès le rez-de-chaussée, grâce au décrochement qui les sépare du ressaut central. La division verticale l'emporte sur l'horizontale. D'une part par les décrochements déjà mentionnés, et l'usage de pilastres simples, définissant mieux les travées que leurs pareils disposés en faisceau ; d'autre part par la suppression de la polychromie en stuquant architraves, frises et attiques. Les niches perdent le riche décor de pierre qu'elles avaient à Jablonne et ne s'agrémentent que d'un simple fronton. Leur disposition ingénieuse révèle une volonté d'animer les tours d'un mouvement ascensionnel : les niches du rez-de-chaussée touchent presque l'architrave, et laissent la partie inférieure de la travée sans ornement ; au premier étage elles tendent déjà à regagner le milieu du mur, chose accomplie par les abat-son. Ainsi au second étage, l'ascension s'arrête, mais non définitivement : elle reprendra son cours au niveau des toits dont les courbes et contre-courbes se combinent en une pyramide. Le dôme, étranglé à sa base, réunit ses lignes de force en un point situé au pied de l'église. Le triangle obtenu n'est plus, comme à Jablonne, évasé et posé sur son côté le plus long, mais effilé et posé sur son angle le plus aigu. Le dôme naît dans les fondations de l'église, croît au fur et à mesure qu'il s'élève et finit par surplomber son tambour. Le gonflement de sa calotte dégage une puissance énorme, qui, pressée par la façade concave, se heurte aux tours. Celles-ci résistent à la pression, non seulement par leur position oblique, mais encore par leurs angles arrondis. Une arrête vive les aurait rendues statiques, l'angle arrondi leur donne un mouvement de rotation. Dans ce cas elles pivotent vers l'intérieur. Les forces du dôme restent donc prisonnières, et la petite lanterne, malgré ses pilastres s'étalant en tentacules, ne peut les absorber. Ni le dôme ni la façade ne parviennent à se dégager de l'étau qui les enserme. Et pourtant l'étau ne se referme pas. Le combat reste sans issue.

La combinaison des deux types de dômes (évasé ou étranglé) utilisés par Hildebrandt sera réalisée par Georg Bähr à la Frauenkirche de Dresde (1725-1743) (Planche XI). L'église, bâtie sur un plan central, peut être vue de tous côtés, à l'instar de celle de Freystadt (l'œuvre de Bähr présente d'ailleurs plus d'un point commun avec celle de Viscardi). L'ordre monumental et les encadrements des fenêtres, parcourant d'un seul jet les deux étages de l'église, conduisent le regard à la corniche animée de frontons triangulaires ou arrondis. Là commence une courbe douce, qui bientôt se relève pour passer à la verticale, et devenir sa propre contre-courbe. Par son élancement sans contrainte, cette ligne sinieuse fait culminer l'édifice entier dans son couronnement : la lanterne monumentale. A l'inverse des tourelles d'angle de Freystadt, celles de Dresde, loin de prévenir un glissement de la partie évasée du dôme⁵, se dressent nerveusement, accélèrent l'ascension, secondent le dôme dans sa fonction.

Cette brève étude, qui ne prétend pas épuiser le sujet, nous a permis de voir quelles furent les transformations apportées aux modèles italiens du XVII^e siècle dans les pays du Saint-Empire. Notre insistance sur l'architecture autrichienne s'explique par la diversité et l'originalité des solutions qu'elle proposa au problème créé par la combinaison d'un dôme et de tours. Hildebrandt et Fischer von Erlach ont porté les prototypes italiens aux limites de leurs possibilités ; le premier en comprimant la façade, le second en l'étirant. Si les fins des deux architectes sont différentes, leurs moyens le sont aussi. Hildebrandt doue chaque partie de Saint-Pierre d'une vie intérieure. Pris isolément, le dôme et le corps central, par exemple, gardent le rôle qu'ils tiennent dans le contexte général. Même libérés de l'étreinte des tours, le dôme déborde encore de son tambour, et le corps central reste comprimé. Le caractère de Saint-Pierre se retrouve dans chacune de ses parties. Fischer von Erlach procède plutôt par juxtaposition. Les différentes parties de Saint-Charles ne prennent tout leur sens que par les rapports qu'elles entretiennent avec l'ensemble. Isolons les colonnes ou les pavillons d'angle et ils perdent aussitôt leurs qualités énoncées plus haut : les colonnes montent à l'infini et les pavillons d'angle acquièrent une force ascensionnelle. Hildebrandt et Fischer ont cependant deux points communs. Premièrement, tous deux simplifient la décoration murale au fur et à mesure qu'ils animent ou juxtaposent les masses. Chaque travée de Saint-Pierre tient son caractère de sa forme même, tandis qu'à Jablonne, Hildebrandt se voit obligé de multiplier pilastres, colonnes et encadrements sculptés pour sauver la façade de la monotonie⁶. Fischer fait de même ; Saint-Charles n'offre plus la profusion ornementale de Sainte-Agnès. L'architecte ne décore que les parties hautes du monument, celles qui jouissent d'une certaine indépendance. La baroquisation de l'architecture entraîne ici une simplification du décor. Deuxièmement, Hildebrandt et Fischer ferment la composition que Borromini avait ouverte, Place

⁵ Un muret vertical, situé à mi-hauteur des frontons est ménagé à cet effet.

⁶ Le seul élément décoratif de la façade de Saint-Pierre est le porche. Il fut élevé par Andrea Altomonte en 1751, 43 ans après l'achèvement de l'église.

Navone, en joignant les forces des tours à celles du dôme en une seule ascension. A Vienne, au contraire, les tours contraignent l'action du dôme par une opposition violente comme à Saint-Pierre, ou limitent son pouvoir par un accord harmonieux comme à Saint-Charles⁷. Les architectes viennois répugnent aux élans de Sainte-Agnès, leurs monuments religieux, plus graves, restent empreints de solennité. Plus tard, en Saxe, Georg Bähr rendra aux tours la fonction que leur avait donnée Borromini : assister le dôme dans son ascension. La Frauenkirche marque l'aboutissement de ces recherches. La dernière tentative, menée par Kilian Ignaz Dientzenhofer à Saint-Nicolas-de-la-Vieille-Ville (Prague, 1732)⁸ se solde par un échec. Les tours y prennent des airs de dôme et le dôme des airs de tour ; l'ensemble n'inspire que l'ennui. D'ailleurs la faveur dont a joui le dôme diminue ; l'Allemagne, maintenant grande bâtisseuse, lui préfère la coupole plate.

⁷ Ces deux façons de procéder tiennent autant à une évolution de style qu'à la personnalité des architectes. La façade de la Kollegienkirche de Salzbourg (1696) montre que Fischer travailla aussi par opposition de forces, H. SEDLMAYR, *op. cit.*, pl. 85. Le style de Hildebrandt changera également : son projet pour l'église de Göttweig (1719) marque un goût prononcé pour les volumes statiques disposés à angle droit, B. GRIMSCHITZ, *Johann Lucas von Hildebrandt*, Wien, 1959, pl. 145.

⁸ K.M. SWOBODA, *Barock in Böhmen*, München, 1964, pl. 76 & 77.

LES CHEVAUX DE MARLY

par

François SOUCHAL

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

Le domaine royal de Marly se terminait par une terrasse au bas de laquelle, de l'autre côté, se trouve un abreuvoir à chevaux. Au début du XVIII^e siècle, les deux grands groupes de Coysevox, *Mercur*e et la *Renommée* décoraient l'Abreuvoir, au-dessus de la balustrade. On s'aperçut au bout de quelque temps que leur effet convenait mal, sans doute d'abord en raison de leurs proportions jugées trop mesquines par rapport au cadre architectural. Il y eut aussi un changement de goût : ces œuvres allégoriques, à l'image de personnages de la mythologie évoquant la gloire militaire de Louis XV, parurent mal à leur place là où finissait la beauté domestiquée et où commençait la nature sans contrainte. En 1719, on transporta les deux cavaliers de Coysevox à l'entrée du parc des Tuileries où ils sont toujours ¹.

Vingt ans plus tard, le surintendant des Bâtiments du Roi, Orry, donna l'ordre à Guillaume Coustou de « faire plusieurs petits modèles en cire de différents sujets » en vue de deux groupes destinés à remplacer les groupes de Coysevox à Marly et l'on prit la mesure des piédestaux ².

On n'avait pas encore précisé le thème. Coustou, à qui était laissée une grande latitude, proposa finalement quatre modèles de vingt pouces (54 cm) : deux illustrent un sujet mythologique, Castor et Pollux « montés sur leurs chevaux coursiers », qui les rapprochait des groupes de Coysevox, par le recours à la Fable, mais cette fois avec une signification et des personnages tout pacifiques. Les deux autres modèles, résolument modernes : « deux chevaux échappés arrêtés par des hommes palefreniers » eurent la préférence.

¹ Cfr G. PÉLISSIER, « Les Chevaux de Marly », dans *Mélanges Le Senne*, publ. par la Soc. hist. et arch. des VIII^e et XVII^e arrondissements de Paris, 1915-1916, pp. 195-216.

² Cfr M. FURCY-RAYNAUD, « Inventaire des sculptures exécutées au XVIII^e siècle pour la Direction des Bâtiments du Roi », *Archives de l'Art français, Nouvelle période*, t. XIV, 1927, pp. 94-104.

Aussitôt commence la confection des plâtres en grand. Dans l'atelier, Coustou fait venir des chevaux et déshabiller des hommes³. L'artiste, en août 1739, supplie le cardinal de Fleury « quand il viendra à Paris, d'entrer dans son atelier » pour voir les modèles⁴. A l'occasion du Salon de 1740, le public est invité à les contempler dans l'atelier, car ils sont trop volumineux pour être transportés⁵. Deux autres modèles de la même taille, également en plâtre, sont transportés par morceaux à Marly, remontés sur les piédestaux, afin que l'on puisse juger de l'effet, comme il était de coutume.

Pour le choix des marbres, on envoie en mission à Carrare un jeune sculpteur qui prolonge à Rome un séjour commencé comme pensionnaire à l'Académie de France, Michel-Ange Slodtz. Orry lui fait parvenir par l'intermédiaire du peintre De Troy, directeur de l'Académie, les dessins de Coustou, les profils des blocs et même deux modèles en bois, pour l'épannelage, qui arrivent le 6 janvier 1741⁶. Les blocs doivent être de grandes dimensions, car ni les jambes, ni les queues des chevaux ne seront rapportées. Slodtz accomplit scrupuleusement sa mission, non sans hésitations et difficultés. Il reçoit la visite et les conseils du fils de Coustou, Guillaume II, de retour de Rome où il a séjourné cinq ans à l'Académie. Les deux blocs énormes (188 mètres cubes) achetés dans deux carrières différentes, sont conduits à Marina di Carrara par des chemins qu'il faut élargir pour leur passage, et embarqués en 1742 pour Marseille, puis Le Havre. Ils remontent la Seine et sont livrés à Coustou au début de 1743⁷.

Il se met sans tarder au travail, commence par « dresser les plinthes et abatre le plus gros » avec l'aide de sept à huit ouvriers pour chaque morceau. Des charpentiers et des maçons les juchent dans son atelier sur deux châssis tournant sur pivot. Coustou fait valoir dans son mémoire les efforts déployés, « un nombre considérable d'études d'après le naturel pour faire ressentir le mouvement et l'action des muscles exercée par la force dont il fait usage ». Ils ont sept pieds de proportion (2 m. 27) et sont donc plus grands que nature. Tous deux tentent de retenir par la bride le cheval qui veut s'échapper. Ils portent un carquois et des flèches, car ce sont, précise l'artiste, des « esclaves indiens ».

Pour les chevaux, Coustou fait venir encore dans son atelier les plus beaux possibles et améliore ainsi le modèle proposé. Ils ont 9 pieds et demi de proportion (3 m. 08) de la tête à la queue. Coustou insiste sur le soin qu'il a apporté aux détails : la bride « toute percée à jour... », les crins, tous en l'air, ont coûté des attentions considérables pour les percemens ». L'espèce de peau d'ours qui les recouvre « a coûté un temps considérable pour la détacher du corps du cheval partout où il convenait ; la queue n'a pas moins coûté de soins... pour

³ Arch. Nat., O¹ 1466.

⁴ *Ibid.*, O¹ 1185.

⁵ Livret du Salon.

⁶ Cfr F. SOUCHAL, « A propos des chevaux de Coustou. La mission de Michel-Ange Slodtz à Carrare », dans *Bull. de la Soc. Hist. Art français*, 1967, pp. 247-255.

⁷ Arch. Nat., O¹ 2088³.

la rendre flottante et légère comme elle paroît ». Dans le même bloc est exécuté le support de rochers et de roseaux garnissant la terrasse.

Les groupes quittent l'atelier en 1745 et sont transportés par eau au port de Marly, puis installés sur leurs piédestaux. Le fils de l'artiste, Guillaume II, préside à cette installation. En effet Coustou était tombé gravement malade. Toutefois « sa santé s'étant un peu rétablie, il fut en état de faire le voyage de Marly et eut la consolation de voir en place le dernier de ses enfants »⁸. Pendant trois mois, ce sont les ultimes retouches et « quelques changemens que la situation des lieux pouvoit exiger pour la plus grande perfection tant à la plinthe qu'aux roseaux, rochers et endroits convenables », travaux confiés aux compagnons⁹.

Coustou demande pour son ouvrage la somme, considérable pour l'époque, de 128.000 livres, correspondant à cinq années de travail pour lui et ses collaborateurs. Il mourut en 1746 avant le règlement. Le solde sera versé aux héritiers après réduction du total à 80.000 livres par la Direction des Bâtiments¹⁰. Coysevox avait touché moitié moins pour *Mercur*e et la *Renommée*, mais Gabriel fait remarquer que l'ouvrage de Coustou a demandé le double de temps et que le tarif du salaire des ouvriers a doublé depuis le début du siècle¹¹.

Les chevaux de Coustou se dressaient donc à l'extrémité de la grande perspective centrale du parc, dominant l'Abreuvoir situé en contrebas. Leur piédestal de presque trois mètres de haut s'élevait sur un soubassement de pierre de refend qui correspondait au mur de l'Abreuvoir. Ils apparaissaient « bien proportionnés au grand espace qu'ils devaient remplir » et l'œil pouvait en saisir toute la beauté et tout l'élan beaucoup mieux qu'aujourd'hui où ils sont placés beaucoup trop haut sur les piliers colossaux de l'entrée des Champs-Élysées¹². Ils participaient ainsi à l'environnement ambigu, la nature sauvage du bois de Marly d'un côté, l'artifice du parc royal de l'autre.

L'œuvre acquit dès le début la réputation d'un chef-d'œuvre de la sculpture nationale et moderne, ce qui explique qu'elle échappa aux ravages révolutionnaires qui abîmèrent dans la ruine le parc et le château, et aussi qu'on décida officiellement de la transporter à Paris place de la Révolution¹³. Le transfert eut lieu en 1794. Le peintre David fit admettre par la Convention l'emplacement actuel. Pour les piédestaux, on songea d'abord à des rochers amoncelés, ce qui aurait accentué l'aspect romantique, puis à des portiques ornés de sujets révolutionnaires. On retint enfin le dessin de l'architecte Lannoy qui s'inspirait des Propylées d'Athènes. Tout au long du XVIII^e, puis du XIX^e siècles, les répliques en bronze, en cuivre et autres matières se multiplièrent, faisant des chevaux

⁸ A.N. DEZALLIER D'ARGENVILLE, *Vie des fameux sculpteurs*, t. II, p. 305.

⁹ Arch. Nat., 0¹ 1499², chemise 2, pièce n^o 9.

¹⁰ Arch. Nat., 0¹ 2246.

¹¹ Cfr GUIFFREY, dans *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1878, pp. 315-318.

¹² PIGANIOU DE LA FORCE, *Nouvelle Description des environs de Paris*, 1751, p. 293.

¹³ GROBERT, *Description des travaux exécutés pour le transfert...* du IV (1796).

de Marly l'œuvre de sculpture la plus célèbre du XVIII^e siècle avec la *Baigneuse* de Falconet, mais à une tout autre échelle.

Il s'agit bien d'une des grandes réalisations du règne de Louis XV, dans le cadre il est vrai et en complément d'une des résidences préférées de Louis XIV. C'est d'ailleurs à un sculpteur qui a commencé sa carrière au service du Roi-Soleil et a été profondément marqué par le grand siècle que l'on s'adresse. Guillaume Coustou est assurément le sculpteur le plus prestigieux de sa génération et, à l'époque de la commande, reconnu comme le chef de l'école française de sculpture, il arrive à son zénith. Mais remarquons aussi que, pour son époque, c'est un homme âgé — il a soixante-deux ans et ne tardera pas à mourir. Or à cet artiste qui pourrait paraître d'une génération périmée est due une œuvre d'une incontestable vigueur, révélatrice d'une pleine maturité et que l'on peut même considérer comme révolutionnaire et en avance sur son temps. Le pouvoir, en tout cas, n'a rien négligé pour que cet ouvrage fût grandiose : le meilleur sculpteur, le plus beau marbre.

Il eut vite éclipsé les deux groupes de Coysevox, pourtant superbes. Mais le goût pour l'allégorie était passé : les accessoires signifiants de *Mercur*e et de la *Renommée*, symboles de la gloire monarchique et militaire paraissaient démodés et l'irréalisme Rocaille de ces cavaliers qui ne sont pas assis sur leurs montures, mais semblent flotter dans les airs, cessait de plaire à une époque qui délibérément faisait recours à un sentiment plus vrai de la nature.

Les contemporains ont ressenti la beauté et l'originalité de l'œuvre sans pouvoir clairement l'analyser. Deidier qui vit les groupes dans l'atelier de Coustou s'inquiétait de trouver les figures d'hommes « sensiblement musclées et en quelque sorte maniérées, mais, mises à leur place, elles font le plus bel effet et conservent du caractère »¹⁴. Les références à l'antique, cependant, vont se multiplier à la fin du siècle : Millin : « Les chevaux de Phidias et de Calamidès, si admirés dans l'Antiquité, n'étaient peut-être pas plus parfaits¹⁵. » Piganiol : « Qu'est-ce en comparaison que les chevaux si vantés qu'on voit à Rome, à Monte Cavallo ? »

Les antiques groupes colossaux des *Dioscures*, dressés au Quirinal et que l'on tenait alors pour des œuvres grecques originales de Phidias ou de Praxitèle avaient en effet inspiré plusieurs générations d'artistes. Le Brun, qui les avait connus à Rome, s'en souvient dans plusieurs projets, en 1665 pour la grande façade du Louvre¹⁶, où deux groupes flanquaient le portail central, en 1670, pour les chevaux du Soleil destinés au Pavillon de l'Aurore à Sceaux¹⁷ et à la même date pour l'arc de triomphe de la porte Saint-Antoine : sur la corniche supérieure, de part et d'autre du socle de la statue équestre de Louis XIV, des

¹⁴ DEIDIER, *Traité de perspective*, 1770, p. 85.

¹⁵ A.L. MILLIN, *Description des statues des Tuileries*, Paris, 1798, p. 122.

¹⁶ Louvre. Cabinet des dessins, 27641.

¹⁷ Louvre, *ibid.*, 29465.

chevaux cabrés au-dessus d'esclaves enchaînés, symbolisant les nations vaincues, maîtrisés par deux génies ailés proches par l'attitude des Dioscures¹⁸. En 1685, Girardon adapte le même schéma à un autre thème au fronton de la Petite Ecurie à Versailles, *Alexandre domptant Bucéphale*. Les « Pégase » de Coysevox pour Marly dérivent aussi de ces modèles antiques, en les interprétant, puisqu'il s'agit de chevaux ailés, montés et bondissant au-dessus d'un amoncellement de trophées. On y retrouve le même type de cheval, au large poitrail, à la tête petite, un cheval de parade, un peu conventionnel et artificiel.

On a cité également comme source possible des chevaux de Coustou l'*Adoration des Mages*, fresque peinte par Niccolo dell'Abbate d'après les dessins du Primaticci, dans la chapelle du vieil hôtel de Guise à Paris. De part et d'autre du cortège des Mages, on y voyait deux chevaux vigoureux qui se cabrent et que retient un esclave. Certes l'analogie n'est pas complète, mais on y retrouve un même sentiment de puissance. Coustou aurait pu avoir connaissance des fresques de cette chapelle peu accessible quand il exécuta le décor du portail extérieur de l'Hôtel de Soubise, en 1705¹⁹. L'hypothèse est ingénieuse, mais Niccolo ou le Primaticci ne faisaient-ils pas eux-mêmes qu'interpréter le thème des Dioscures ? Les variations sur le thème : l'Homme et le Cheval ne manquent pas et à toutes les époques. Aux Bains d'Apollon à Versailles, les chevaux dételés du char du Soleil sont menés à l'abreuvoir ; modelés par les frères Marsy et Gilles Guerin, ils sont animés d'un frémissent admirable, prêts à bondir et à échapper à leurs gardes. Et comment ne pas évoquer un autre chef-d'œuvre de la sculpture du XVIII^e siècle, un peu antérieur aux chevaux de Marly, le grand relief des Ecuries de l'hôtel de Rohan, dû à un artiste encore plus âgé que Coustou et comme lui à la veille de disparaître, Le Lorrain, auteur de ces *Chevaux du Soleil*, menés eux aussi à l'abreuvoir et si fougueux que leurs gardes ont grand-peine à les maintenir, gardes eux aussi représentés dans leur nudité héroïque ? Mais ce sont encore les chevaux d'Apollon. Ce qui est nouveau à Marly, c'est que Coustou abandonne ce recours à la mythologie classique, cet alibi qui fournit un langage si commode aux artistes des XVII^e et XVIII^e siècles et qu'il fait appel à la notion d'animaux et d'hommes sauvages. Il y a là une profonde mutation. L'œuvre d'art adapte et transpose un fait de civilisation, l'intérêt, la curiosité pour les contrées inconnues de la terre qui se situent en marge du monde civilisé. Non plus d'autres civilisations, exotiques, et rivales de la chrétienté, comme c'était le cas pour les chinoiseries et les turqueries si goûtées, on le sait, au XVIII^e siècle. Il s'agit ici de l'état sauvage, donc de l'absence de civilisation, d'un état primitif, d'innocence, où l'homme ignore à peu près l'usage du vêtement (l'un des palefreniers est complètement nu, l'autre ne porte qu'une sorte de pagne), où les seules armes, en dehors de la force brutale, sont les flèches rudimentaires (l'homme nu porte un carquois). Certes Rousseau n'a

¹⁸ J.F. BLONDEL, *Architecture française*, 1752, t. III, livre IV, n° XI, planche 2.

¹⁹ F. HAZLEHURST, « A source for the chevaux de Marly », dans *Gaz. des Beaux-Arts*, 1965, t. LXVI, pp. 219-222.

pas encore fait paraître ses *Discours* mais l'idée du « bon sauvage » est dans l'air, accréditée par certains récits de voyageurs ou de missionnaires. On ne saurait douter que le sujet choisi par Coustou participe à ce courant d'idées fort répandu. On peut certes se demander si le sujet ne lui a pas été suggéré ou imposé, le sculpteur n'étant que le traducteur. Faut-il supposer qu'Orry qui, officiellement, passe la commande, a assez de personnalité pour concevoir ce programme ? L'homme est mal connu et l'on a mis en doute sa compétence dans le domaine des arts, de façon toute gratuite d'ailleurs. Il resta assez de temps à la tête des Bâtiments (1736-1745) pour imprimer sa marque et prendre des initiatives importantes et il était un amateur et un collectionneur raffiné. Convient-il de mettre en avant le premier architecte Jacques Gabriel qui dirige à cette époque les travaux à Marly et donne son visa aux mémoires de Coustou ? Ou peut-être, derrière lui, son fils, Ange-Jacques, qui lui succédera dès 1742, un homme cultivé et dont l'art mesuré, savant et tout à la fois épris de puissance trouverait assez bien sa traduction plastique dans les chevaux de Marly ? Et d'ailleurs, sans qu'elle ait été voulue, une harmonie s'établit sans peine entre les chevaux et la place qu'elle décore aujourd'hui et que conçut le même Gabriel. Le rôle de Gabriel dans l'évolution de l'art français au grand tournant du milieu du siècle ne peut être sous-estimé. On n'oubliera pas non plus qu'Ange-Jacques demanda à Guillaume II Coustou d'exécuter une partie du décor sculpté de la place Louis XV, l'autre partie étant confiée à Michel-Ange Slodtz qui avait choisi et épannelé les blocs de marbre des chevaux.

Quoi qu'il en soit quant à la conception du programme, Coustou gardait une large part d'initiative. C'est lui-même qui précise qu'un des palefreniers est « habillé d'une légère draperie autour de la ceinture dans le goût d'un esclave indien » tandis que l'autre figure « tenant d'une main la bride du cheval et de l'autre des flèches, représente un esclave indien et a pour attribut un carquois rempli de flèches et un bonnet empanaché ». Le terme d'esclave employé par Coustou peut paraître contradictoire avec la notion d'homme sauvage, par essence libre de toute contrainte sociale, mais il ne faut pas se laisser abuser par le vocabulaire de l'artiste pour lequel tout être échappant au monde civilisé porte le nom d'esclave, synonyme pour lui, sans doute, de sauvage. Observons au surplus que Coustou a doté l'homme nu d'une chevelure crépue, d'une bouche lippue, de traits qui rappellent somme toute une tête de nègre. L'autre homme présente un type ethnique moins caractérisé et ses cheveux en mèches en désordre pourraient aussi bien appartenir à un homme blanc. Or le sculpteur a bien entendu représenté des « esclaves » indiens, c'est-à-dire, dans le langage du temps, d'Amérique. C'est bien, de préférence, dans le Nouveau Monde que les contemporains de Louis XV situaient le « sauvage », puisque l'Amérique était restée jusqu'au xvi^e siècle totalement indemne de la civilisation occidentale. La façon dont un artiste français se représentait un indigène d'Amérique est forcément approximative. Le sauvage au carquois de Coustou n'est d'ailleurs pas sans parenté avec la statue allégorique de l'*Amérique* de Guérin, dans

le parc de Versailles, pourvue également d'un carquois empli de flèches, d'une coiffure à plumes et présentant les caractères ethniques d'un noir et non d'un « peau rouge ». Or la traite avait déjà transporté en Amérique des cargaisons entières d'Africains qui, eux, méritent bien le titre d'esclaves et au sens plein. On voit dans quelle amphibologie nous tombons et combien il est difficile d'interpréter les personnages de Coustou, en faisant la part d'une grande ignorance tant géographique qu'historique. Pour la plupart des contemporains de l'artiste, les peuplades à l'état de nature se confondaient et il importait surtout de montrer leur aspect irréductible à la civilisation, nudité, armes primitives, traits physiques attachés à la race noire qui pour l'Européen était la race primitive par excellence. Pour quelle raison Coustou a-t-il différencié le type racial de ses deux palefreniers ? Est-ce simplement par un souci de variété ? Il est certain que pour l'artiste s'imposait la nécessité d'éviter une répétition monotone dans ces deux groupes destinés à se faire pendant et appartenant à un programme identique entraînant des gestes semblables. Et il est bien parvenu à donner deux attitudes assez dissemblables en accentuant cette différence grâce au visage. Il réussira moins bien à différencier les chevaux, encore qu'ils soient loin d'être la réplique l'un de l'autre.

Ces variations du sculpteur ne laisseront pas d'ouvrir la voie à des interprétations. Ainsi Dezallier d'Argenville, dès 1758, parle-t-il des « deux esclaves, l'un Français et l'autre Américain »²⁰, à l'encontre donc des propres descriptions de l'artiste, il est vrai confiées au document non public d'un mémoire. Dezallier ignorait-il que l'esclavage était aboli depuis longtemps en France et s'il prend le terme esclave dans l'acception de sauvage, peut-on prétendre qu'il y ait encore des sauvages dans la France de Louis XV ? Sans doute a-t-il été séduit par l'idée de parallèle ou de contraste : d'un côté l'homme blanc, de l'autre l'homme de couleur. Mais la justification d'un tel programme est pour le moins laborieuse. Millin, qui avait remarqué le type négroïde du personnage nu, reprend un peu la même idée, mais en mettant en regard de l'Européen, l'Africain. C'est oublier que Coustou lui-même évoque deux « Indiens ». En fait cette controverse n'enlève rien de l'essentiel et il s'agit sans conteste de scènes tirées de l'état de nature, d'une nature brute et sauvage, aussi bien pour les hommes que pour les bêtes qui s'affrontent, une nature qui se présente un peu comme un contraste sinon un antidote contre le raffinement de la civilisation. Il serait cependant excessif et abusif de faire des chevaux de Marly une sorte de manifeste philosophique, dont Coustou, mais aussi Orry ou Gabriel étaient bien incapables, ou encore l'expression inconsciente d'une sorte de nostalgie pour un Eden originel que serait l'état de nature. Pour mieux apprécier l'œuvre et son programme, il faut d'ailleurs l'abstraire de son cadre urbain actuel qui est un contresens et la reporter dans le cadre de Marly : elle est bien conforme à l'idéal de Marly, voulu par le Roi-Soleil, qui se voue au culte de la Nature, sous son aspect rustique (une cascade du parc portait d'ailleurs cette épithète) par

²⁰ *Voyage aux environs de Paris, 1758.*

antithèse avec le monde sophistiqué et artificiel de Versailles. Le programme sculpté de Marly porte la même marque de recours à un univers agreste, sinon sauvage, où la nature est beaucoup moins violente qu'en d'autres résidences. Sans doute Louis XIV ne prétendait-il pas jouer les Robinson, mais il entendait bien à Marly se soustraire aux contraintes trop lourdes de l'étiquette, si bien que les statues elles-mêmes se libèrent des conventions de l'allégorie traditionnelle. N'oublions pas non plus que les chevaux de Coustou portent aussi témoignage des sentiments chaleureux que les gens du XVIII^e siècle éprouvaient à l'égard de ces animaux qui jouaient dans leur vie un si grand rôle, notamment dans la distraction royale par excellence, la chasse. Louis XV, chasseur passionné, fait élever à la plus noble conquête de l'homme ce double monument qui saisit précisément l'instant où l'homme tente de réduire son instinct de bête indépendante pour se l'asservir et la domestiquer, mais sans qu'elle perde rien de sa noblesse. Lutte entre deux forces encore sauvages l'une et l'autre, mais inégale, car l'homme l'emportera sur l'animal. Lutte donc entre l'instinct et ce qui est déjà l'intelligence. Dans cette acception qui ne peut être repoussée, car elle s'impose d'évidence, l'œuvre de Coustou introduit à un monde nouveau de pensée et de sensibilité qu'il faut bien appeler préromantique. Le Romantisme exaltera le culte de ce genre de conflit et d'antinomie, et aussi de la Nature dans son état sauvage et presque irréductible que l'on trouve ici en germe avec presque un siècle d'avance. Paradoxalement donc, les chevaux de Coustou constituent un sublime achèvement du programme de Marly et l'annonce, très à l'avance, de mutations profondes. Cette image est certes inconcevable au temps même de Louis XIV, où le cheval sert de monture au souverain ou traîne le char d'un dieu : le classicisme du Roi-Soleil met en ordre la nature et en assure la maîtrise pour la plus grande gloire du Monarque. La Nature, force souvent rebelle, reprend ici ses droits, les chevaux sont maîtrisés à grand-peine et prêts à s'échapper à nouveau ; il y a comme un vent de liberté irrépressible qui souffle sur la scène, notion sacrilège encore peu de temps auparavant. Mais on peut tout aussi bien dire que de ce tourbillon furieux de la bête hennissante, l'homme est en train de venir à bout et qu'il y a donc victoire sur la sauvagerie aveugle qui sera domptée en fin de compte. Car devant les groupes de Coustou on ressent une impression de violence, de véhémence, mais aussi de puissance et de maîtrise et c'est une leçon sublime de volonté. L'homme veut maîtriser sa conquête, tout comme Coustou veut maîtriser superbement le marbre en exprimant la vie intense de ces personnages en plein drame.

Nous voilà bien loin des Dioscures ! Et cependant le souvenir de ces œuvres célèbres, qu'au demeurant Coustou avait vues à Rome, reste indéniable : deux chevaux cabrés, maintenus chacun par un homme nu debout, arcbuté sur ses jambes écartées, les bras tendus, c'est bien le même schéma. Mais Coustou, s'il reprend le schéma, dépasse infiniment ses modèles en accomplissant une sorte de prouesse impossible : il réalise une œuvre à la fois classique et même néo-classique, baroque, naturaliste et pré-romantique.

Observons son souci de travailler d'après le modèle vivant, il le répète lui-même à l'envi, non seulement pour le détail des formes, mais le mouvement, d'où cette impression d'énergie extraordinaire dans ces chevaux dressés sur leurs pattes postérieures, crinière fouettée par le vent, la forte encolure portant une tête nerveuse aux naseaux dilatés, aux yeux exorbités, trahissant l'affolement de la bête sauvage ; d'où la tension dans le paroxysme de l'effort de ces « esclaves » aux musculatures d'athlètes et aux gestes si efficaces. Le raccourci de la jambe droite de l'un d'eux, s'opposant à la jambe gauche arc-boutée est destiné à « exprimer d'autant mieux l'action qui l'agite ». Coustou proclame à l'envi son souci de faire vrai. Le bonnet d'Indien ne gît pas sur la base comme un simple accessoire décoratif, mais parce qu'il y a été jeté « par le mouvement du cheval ». A un visiteur qui, dans l'atelier, déplorait que la bride ne fût pas tendue, l'artiste répond : « si vous étiez arrivé un instant plus tôt, vous auriez vu la bride tendue, mais ces chevaux-là ont la bouche si tendre que cela ne dure qu'un clin d'œil »²¹. A la place des traditionnels trophées militaires, les rochers et roseaux de la base situent bien la scène dans son cadre naturel. Tout confirme les dons d'observation scrupuleuse de l'artiste. Il les met au service d'une vigueur de métier peu commune. Dans cette saisie du mouvement en pleine ardeur, les chevaux de Marly constituent le couronnement du courant baroque de la sculpture française qui, brimé au xvii^e siècle par l'imitation systématique de l'Antique, a resurgi dès la fin du règne de Louis XIV, tout en se combinant avec les tendances Rocaille, pour se poursuivre jusqu'au monument funéraire du maréchal de Saxe de Pigalle. Baroques, ce dynamisme souverain, cette tension, cette véhémence. Mais tout aussi bien on peut trouver que l'ouvrage de Coustou recèle les prémisses du retour à l'Antique, au Néo-classicisme, surtout si l'on considère ces prétendus Indiens dans leur nudité héroïque qui exhibent leur académie parfaite où jouent des muscles d'athlètes, si sûrs d'eux en définitive. Ne préfigurent-ils pas les personnages de David, si préoccupé, on l'a vu, de ces groupes qu'il admirait à juste titre ? Enfin, au-delà du Néo-classicisme lui-même, nous avons pressenti certains échos préromantiques dans ces œuvres décidément riches et fortes, et l'on n'a pas craint, sans exagération, de citer Géricault parmi les références qui s'offrent, Géricault qui a su exprimer avec la même puissance dramatique les rapports à la fois attentifs et antagonistes entre l'homme et le cheval²².

Il n'est pas besoin d'insister sur la prouesse technique que constitue la taille, et par deux fois, dans un énorme bloc de marbre, de deux figures ; un cheval cabré, pattes de devant dressées très haut et à côté de lui, bien détaché, un homme plus grand que nature, représenté lui aussi en pleine action. Guillaume Coustou se confirme comme un grand virtuose du marbre, portant son soin au détail sans jamais perdre de vue l'aspect monumental et l'effet de mise en scène, en faisant usage d'un modelé d'une vigueur et d'une délicatesse exemplaires

²¹ Ch. N. COCHIN, *Réponse de M. Jérôme rapeur de tabac à M. Raphaël*, Paris, 1755.

²² Wend Graf KALNEIN et Michael LEVEY, *Art and Architecture of the eighteenth century in France*, 1972, pp. 41-42.

que l'âge ne semble pas avoir atteintes, mais au contraire avoir porté à une aisance merveilleusement épanouie. Cette réussite de l'art qui n'a pas besoin d'artifice fait de ces groupes une œuvre grandiose et exceptionnelle où se concentrent toutes les qualités éminentes de l'école française de sculpture du XVIII^e siècle, enrichies de l'héritage assimilé et convergent des courants baroque et classique. Mais au-delà de cette beauté formelle, de cette incomparable vertu décorative, nous avons essayé de montrer en serrant l'analyse que, au point d'aboutissement d'une thématique d'antique tradition, le chef-d'œuvre de Coustou se prêtait à une lecture complexe tant sur le plan iconographique que, pourrait-on dire, sociologique, qui le replace au cœur de certaines curiosités, préoccupations et même obsessions, chères au siècle des Lumières et qu'en définitive cet ouvrage issu d'une commande royale, dépassant son auteur, comme il arrive aux chefs-d'œuvre, témoigne de son temps et devient une des grandes voix du silence.

II. LITTÉRATURE

PARNY ET LA FRANC-MAÇONNERIE

par

Jacques LEMAIRE

Assistant à l'Université Libre de Bruxelles

La biographie d'Evariste-Désiré de Forges, chevalier puis comte de Parny, est aujourd'hui bien connue. Pierre-François Tissot, un ami du poète, en a donné un substantiel aperçu dans la longue notice introductive qu'il joignit à l'édition des *Poésies inédites de Parny*¹ (Paris, A. Dupont, 1827). A sa suite, Sainte-Beuve d'abord², Emile Faguet ensuite³, Raphaël Barquissau enfin⁴ ont tenté d'expliquer et d'éclaircir la vie et l'œuvre de celui qui se vit attribuer, sans doute hyperboliquement, le titre de *Tibulle français*⁵. Si Sainte-Beuve admire et glorifie le poète élégiaque, il flétrit, en revanche, l'auteur de *Goddam* et des *Rose-Croix*, et condamne les tentatives de Parny dans le genre épique. E. Faguet,

¹ Cfr *Poésies inédites d'Evariste Parny, précédées d'une notice sur sa vie et sur ses ouvrages*, par M. P.-F. TISSOT, Paris, Ambroise Dupont, 1827, pp. VII-LXXXV.

² Outre les nombreuses allusions biographiques ou littéraires que SAINTE-BEUVE fait dans les *Premiers Lundis* (cfr I, pp. 118 et 120 ; I, p. 169 ; III, p. 183), dans les *Portraits contemporains* (cfr I, pp. 35 et 42 ; II, pp. 104 et 131 ; III, p. 67 ; IV, p. 146) et dans les *Nouveaux Lundis* (cfr III, pp. 96 et 285 ; VI, pp. 97, 112 et 203 ; VII, pp. 29, 33 et 445 ; X, pp. 178-179 ; XI, p. 410 et XIII, p. 165), il convient d'examiner l'important chapitre consacré à la biographie de Parny dans les *Portraits contemporains*, IV, pp. 423-470.

³ Cfr Emile FAGUET, « Les poètes français du temps du Premier Empire. Le chevalier de Parny », dans la *Revue des Cours et Conférences*, XV, 1907, pp. 402-412, 497-505, 529-539. La série d'articles d'Emile Faguet s'ouvre sur cette phrase : *De tous les poètes français, et même de tous les poètes de l'univers, Parny est celui pour lequel j'ai le mépris le plus profond* (cfr p. 402). C'est assez dire le parti pris d'hostilité qui anime cet historien.

⁴ Cfr Raphaël BARQUISSAU, *Les poètes créoles du XVIII^e siècle*, Paris, 1949, pp. 7-127.

⁵ Tissot rapporte que Voltaire regarda l'apparition des poésies de Parny comme une victoire remportée sur le mauvais goût et qu'il embrassa tendrement leur auteur en l'appelant : *Mon cher Tibulle* (cfr op. cit., pp. VII-VIII).

universitaire traditionaliste et catholique, s'attache surtout à la critique de la pensée « laïque » de Parny et proscrit, non sans fermeté, le côté volontiers égrillard de ses *Poésies érotiques*. Plus près de nous, R. Barquissau, le chercheur le plus minutieux, étudie l'homme en fonction de ses origines créoles. Aucun de ces biographes n'a noté ni constaté l'appartenance de Parny à l'Ordre maçonnique. (Ceci est d'autant plus étonnant de la part d'Emile Faguet qui, à son époque et dans son milieu, aurait pu aisément en tirer argument politique). Cette appartenance a cependant fécondé et explique, dans une certaine mesure, quelques-uns des aspects de la pensée d'un écrivain qui a contribué, à son corps défendant et a contrario, à l'élaboration d'une veine néo-chrétienne au début du XIX^e siècle ⁶.

Le nom de Parny fut inscrit sur les rôles de la plus illustre loge française du XVIII^e siècle, *Les Neuf Sœurs* à l'Orient de Paris ⁷. *Fille posthume d'Helvétius*, selon l'expression de Louis Amiable ⁸, celle-ci avait vu la préfiguration de sa création dans les années 1769-1770. Le philosophe Helvétius et l'astronome Lalande avaient fondé, sous le titre de *Loge des Sciences*, un atelier maçonnique qui regroupait les francs-maçons spécialement adonnés aux études et aux recherches scientifiques. Puis, Helvétius eut l'idée d'élargir ce cadre un peu étroit et conçut le projet de réunir savants, philosophes, littérateurs et artistes dans une loge « encyclopédique » placée sous le patronage des Muses, les neuf sœurs du Parnasse, inspiratrices des lettres, des sciences et des beaux-arts. Mais Helvétius mourut en 1771 avant d'avoir pu vivre la réalisation de son dessein. Ce n'est que cinq ans plus tard, après de longues démarches de Lalande auprès du Grand Orient (lui-même fondé en 1773), que *Les Neuf Sœurs* furent installées. La nouvelle loge reçut ses constitutions le 9 juillet 1776 et obtint sa prise de rang

⁶ *La Guerre des Dieux* aurait provoqué, selon SAINTE-BEUVE, la réaction chrétienne de CHATEAUBRIAND dans le *Génie du Christianisme*. (Cfr *Les Nouveaux Lundis*, Paris, 1865, III, p. 96). Dans ses *Mémoires*, Chateaubriand avoue lui-même avoir subi l'influence de Parny : il aime ses élégies, les apprend par cœur et les imite à l'occasion (voyez la lettre datée de Lausanne, le 12 septembre 1828, dans laquelle il compose un poème sur la mort de M^{me} de Duras à la manière de Parny) ; jeune encore, il demande et obtient audience de son poète d'élection. Par contre, il redoute le *misérable révolutionnaire* qui attaque la *religion persécutée* et envoie les *prêtres à l'échafaud*, et l'accuse d'être du « vieux parti » (cfr les *Mémoires d'Outre-Tombe*, Paris, La Pléiade, 1946-1948, vol. 1, p. 139 et vol. 2, p. 225).

Par ailleurs, plusieurs commentateurs reconnaissent Parny comme le précurseur de Lamartine poète élégiaque (voyez notamment Roger ALLARD, *Tableau de la littérature française, XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, 1939, pp. 437-446 et Emile MAGNIEN, *Dans l'intimité de Lamartine*, Mâcon, 1974, 2^e éd., pp. 132 et 134).

⁷ Assez curieusement, il n'en est pas fait mention dans l'ouvrage de M. Alain LE BIHAN, pourtant généralement bien informé. Cfr *Francs-Maçons parisiens du Grand Orient de France (fin du XVIII^e siècle)*, Paris, Bibliothèque nationale, 1966 (coll. Mémoires et Documents. Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française, XIX).

⁸ Cfr Louis AMIABLE, *Une loge maçonnique d'avant 1789. La R. L. Les Neuf Sœurs*, Paris, 1897, p. 9.

dans les listes de l'organisme obédientiel à la date du 11 mars de la même année⁹. Entre-temps, M^{me} Helvétius avait poursuivi avec une constante sollicitude l'œuvre entamée par son mari et recevait régulièrement dans sa résidence d'Auteuil les savants et les hommes de lettres francs-maçons. A la création de la loge, elle remit à Jérôme Lalande, premier Vénérable des *Neuf Sœurs*, les insignes maçonniques qui avaient appartenu à Helvétius et qui furent, deux ans plus tard, solennellement offerts à Voltaire le jour de son initiation¹⁰. Dans la suite, elle marqua un intérêt soutenu pour les activités de la loge et invita à plusieurs reprises ses membres à célébrer la fête solsticiale de la Saint-Jean d'été dans son parc d'Auteuil.

Dès l'aube de leur existence, *Les Neuf Sœurs* manifestèrent leur volonté d'être une loge peu commune. La sélection dans le recrutement était sévère : le coût élevé des cotisations écartait les curieux ou les tièdes¹¹ et une disposition réglementaire prévoyait que tout candidat à l'initiation, artiste, philosophe ou savant, *devait avoir déjà donné une preuve publique et suffisante de [son] talent*¹². C'est que le but que Lalande et les neuf autres fondateurs¹³ de l'atelier s'étaient fixé était grandiose. Ils ont consigné dans les *Règlements de la Loge des Neuf Sœurs*¹⁴ les principes et les intentions de leur travail maçonnique :

La loge des Neuf Sœurs, en faisant des vertus maçonniques la base et l'appui de son institution, a cru devoir y joindre la culture des sciences, des lettres et des arts. C'est les ramener à leur véritable origine. Les arts ont eu, comme la Maçonnerie, l'avantage inappréciable de rapprocher les hommes. Ce fut aux sons de la voix et de la lyre d'Orphée que les sauvages de la Thrace abandonnèrent leurs cavernes. Ce sont les beaux-arts qui adoucissent les mœurs des nations : ce sont eux qui entretiennent encore aujourd'hui l'urbanité de la nôtre.

Travaillons donc avec zèle, avec persévérance, à remplir le double objet de notre institution. Que la base soutienne constamment l'édifice : décorons-le ; mais que ces nouveaux ornements ne masquent point la dignité de son antique architecture.

⁹ Cfr *Etat du Grand Orient de France*, tome second, 1^{re} partie, 5777, p. 90. Gaston MARTIN fait erreur lorsqu'il date la fondation des *Neuf Sœurs* en 1769. Cfr *La Franc-Maçonnerie française et la préparation de la Révolution*, Paris, s.d., 2^e éd., p. 80.

¹⁰ On peut encore voir le très beau tablier d'Helvétius porté par Voltaire ; il est conservé et exposé au Musée maçonnique du Grand Orient de France. Cfr *Catalogue de l'exposition organisée à l'occasion du bi-centenaire du Grand Orient de France (12 mai - 17 juin 1973)*, Paris, 1973, n° 54, p. 24 et planche n° VIII, p. 60.

¹¹ Cfr Gaston MARTIN, *op. cit.*, p. 30.

¹² Cfr L. AMIABLE, *op. cit.*, p. 32.

¹³ Ce sont, dans l'ordre du *Tableau des Frères de la Loge des Neuf Sœurs à l'Orient de Paris, L. D. L. V. L.* 5778 (publié par L. AMIABLE, *op. cit.*, pp. 389-393) : l'abbé Cordier de Saint-Firmin (homme de lettres), Le Changeux (homme de lettres et savant), l'abbé Robin (chanoine et historien), le chevalier de Cubières (écuyer de la comtesse d'Artois), Fallet (secrétaire de la *Gazette de France*), De Cailhava (auteur dramatique, membre de l'Institut), Garnier (poète), Chauvet (membre de l'Académie des Sciences de Bordeaux) et de Parny (écuyer de la reine et frère aîné du poète).

¹⁴ Edités en extraits par L. AMIABLE, *op. cit.*, pp. 32-39.

C'est dans cette atmosphère de recherche intellectuelle, dans une loge vouée à un véritable commerce de lumières¹⁵ que le jeune chevalier de Parny entre aux alentours de 1777. La date de son initiation aux mystères maçonniques ne nous est pas connue avec précision, les archives des *Neuf Sœurs* ayant été perdues. Il ne peut cependant avoir « reçu la lumière » avant juillet 1776 puisque sa loge ne « travaillait » pas avant cette date et qu'il ne faisait partie, auparavant, d'aucun autre atelier. Son nom figure à la soixante-dix-septième place dans le *Tableau des Frères de la Loge des Neuf Sœurs*¹⁶, entre celui de Louis-Sébastien Mercier, le fameux auteur du *Tableau de Paris* (38^e place) et celui de Voltaire, initié le mardi 7 avril 1778 (97^e place). Si l'ordre d'inscription au rôle correspond bien à l'ordre d'entrée dans l'atelier, il faut situer l'initiation d'Evariste Parny entre le 9 juillet 1776 et le 7 avril 1778, probablement vers la fin de l'année 1777¹⁷. De toute manière, l'auteur des *Poésies érotiques* est bien connu comme franc-maçon en 1779 : il est cité par Bricaire comme l'un des *poètes agréables des Neuf Sœurs*¹⁸.

A la question toute naturelle de savoir qui a introduit Evariste de Parny aux *Neuf Sœurs*, il n'est pas difficile de répondre, du moins conjecturalement.

¹⁵ L'expression se trouve sous la plume de Nicolas BRICAIRE DE LA DIXMERIE, Orateur de la loge en 1779 et son premier historien. Cfr le *Mémoire pour la loge des Neuf Sœurs*, Paris, 1779, p. 9.

¹⁶ Cfr L. AMIABLE, *op. cit.*, pp. 391-392.

¹⁷ L. AMIABLE signale que le *Tableau* dressé en 1777 et envoyé au Grand Orient à la Saint-Jean d'été de cette année comptait soixante noms. (Cfr *op. cit.*, p. 28). Ce *Tableau* est malheureusement perdu. Compte tenu de cette indication et de la remarque que nous avons faite, on peut présumer que Mercier aurait été initié avant la fin du mois de juin 1777. (M. A. LE BIHAN, se fondant sans doute sur le *Tableau* de 1778, localise l'entrée de l'avocat-romancier aux *Neuf Sœurs* en 1778. Cfr *op. cit.*, p. 351). Il n'est donc pas déraisonnable de penser que Parny fut reçu pour la première fois aux *Neuf Sœurs* à la fin de l'année 1777.

¹⁸ Cfr N. BRICAIRE DE LA DIXMERIE, *Mémoire pour la loge des Neuf Sœurs*, Paris, 1779, p. 8. Ce *Mémoire* date sans doute de mars ou d'avril 1779. Il fut rédigé par Bricaire en réponse des *Neuf Sœurs* au Grand Orient de France qui avait suscité des difficultés lors de l'organisation, par cette loge, d'une fête d'adoption (le 9 mars 1779) en l'honneur de la naissance de la fille de Marie-Antoinette. De plus, le Grand Orient reprochait aux *Neuf Sœurs* d'avoir laissé pénétrer, au cours de la cérémonie funèbre en l'honneur de Voltaire (le 28 novembre 1778), deux « profanes » dans le temple : Madame Denis et la marquise de Villette. Mais surtout, il avait pris ombrage des succès de la loge qui avait initié Voltaire et s'était ému de la liberté de pensée qui y régnait. Selon Louis AMIABLE, Louis XVI aurait fait pression sur le duc de Chartres, grand-maître du Grand Orient, et lui aurait inspiré les tracasseries administratives dont les *Neuf Sœurs* furent l'objet. (Cfr L. AMIABLE, *op. cit.*, pp. 96 et sv. et « Les Bourbons francs-maçons », dans la *Revue de la Révolution française*, XXXIX, décembre 1895, pp. 526-533). Notons également que le nom des Parny ne figure pas dans le *Tableau des Frères de la R. L. de saint Jean sous le titre distinctif des Neuf Sœurs, à l'O. de Paris, L. D. L. V. L.* 1783, recopié dans les archives de la loge *La Clémentine Amiié*, Orient de Paris, n° 406, an 1783. Cfr Paris, B.N., mss., FM 2 90, pièce n° 107.

L'amitié fraternelle profonde qui unit les deux frères Parny¹⁹, les voies parallèles, sinon semblables, qu'ils empruntent, leur intérêt commun pour la poésie sont autant de signes qui nous permettent de présumer que Jean-Baptiste de Parny fut le parrain de son cadet Evariste en franc-maçonnerie. Engagés tous deux le 5 juin 1772 dans la compagnie des gendarmes de la Garde du Roi, les frères Parny, à qui l'état militaire laisse bien des loisirs, mènent joyeuse vie dans un Paris qu'ils découvrent ou dans leur propriété de Feuillancour. Ils y fondent *La Caserne*, société qui rassemble de jeunes officiers (la plupart créoles), et se donnent deux « sujets d'étude » : la poésie et le libertinage. Leur participation active à ce groupement de jeunes viveurs lettrés (dont le chevalier de Bertin, autre poète originaire de l'île de Bourbon, fait aussi partie) semble prédire leur adhésion future à la loge des *Neuf Sœurs*, association philosophique et philanthropique qui, vouée au progrès des lettres, des sciences et des arts, ne dédaignait pas les plaisirs de la table et organisait à intervalles réguliers des banquets et des fêtes somptueux. On ne manque pas d'être surpris par la présence d'un vocabulaire et d'images maçonniques dans deux odes qu'Evariste de Parny écrivit en l'honneur de *La Caserne* quelques années avant son initiation :

Cette Caserne, heureux séjour,
Où l'Amitié par prévoyance,
Ne reçoit le fripon d'Amour
Que sous serment d'obéissance,
Où la paisible *Egalité*,
Passant son niveau favorable
Sur les droits de la Vanité,
Ne permet de rivalité
Que dans les combats de la table²⁰.
— *Très chers frères* en Epicure,
A vous qui, de repos nourris, etc.²¹.

Michel Cubières de Palmézeaux, connu comme écuyer de la comtesse d'Artois mais poète lui aussi, fut peut-être le second présentateur d'Evariste de Parny aux *Neuf Sœurs*. Bien que le règlement de la loge prévît qu'un aspirant à l'initiation ne devait être proposé que par un seul membre de l'atelier, il n'était pas rare que deux « frères » accomplissent cette tâche²². Il est en tout cas certain que le chevalier de Cubières et le chevalier de Parny se connaissaient bien avant 1777. Selon M. Raphaël Barquissau, Cubières aurait appartenu à

¹⁹ A leur propos, M. BARQUISSAU a même écrit : [Ils] *n'étaient qu'une âme en deux corps* (cfr *op. cit.*, p. 64).

²⁰ Cette ode figure dans une lettre que Parny adressa de Rio de Janeiro à son frère en septembre 1773. La lettre a été publiée in extenso dans les *Œuvres complètes de Parny*, Bruxelles, A. Wahlen, 1824, vol. 2, pp. 333-334.

²¹ Cfr R. BARQUISSAU, *op. cit.*, p. 23. Cet auteur signale en outre (p. 134) que les membres de *La Caserne* pratiquaient un rituel et s'entouraient d'une discrétion qui ne vont pas sans rappeler les usages maçonniques.

²² Cfr L. AMIABLE, *op. cit.*, p. 33.

La Caserne où il aurait exercé ses talents de poète léger²³. En outre, les deux poètes correspondaient entre eux : nous avons conservé une lettre envoyée de Feuillancour par Parny à Cubières le 11 juillet 1776²⁴.

Avant les années révolutionnaires, les activités des *Neuf Sœurs* furent d'un intérêt et d'une importance tels que cette loge apparut bientôt comme la plus réputée de France. En 1780, elle présida à la fondation de la société Apollonienne, appelée plus tard le *Musée de Paris*, d'où l'enseignement public supérieur tire son origine. Dans le domaine juridique, elle inspira, par l'action de Dupaty (1785-1787), la réforme des lois pénales votée par la Constituante en septembre 1791. Mais elle devait surtout son renom à la qualité de son recrutement et à la réputation de ses adeptes. Toutes les disciplines scientifiques ou artistiques y comptent leurs plus dignes représentants : Cabanis, Guillotin et Victor de Sèze pour la médecine ; Condorcet, Lalande, Montgolfier et Franklin pour les sciences naturelles ; Pastoret et Dupaty pour le droit ; Voltaire, Mercier, Roucher, Florian, Delille, Chamfort, Garat et Fontanes pour les lettres ; Monnet, Greuze et Vernet pour la peinture et le sculpteur Jean-Antoine Houdon. Il ne fait pas de doute que Parny trouva, dans une loge aussi active et aussi riche d'élites de toutes sortes, les joies intellectuelles les plus vives. Nous ne savons pas grand-chose de son assiduité maçonnique, mais nous pouvons supposer que, mis à part les deux voyages qu'il fit dans des contrées lointaines²⁵ et qui l'éloignèrent pour deux ans de Paris, il assista régulièrement aux «tenues» des *Neuf Sœurs*, puisqu'il possède en 1806²⁶ le grade de Rose-Croix, après quelque dix ans de « travail » dans sa loge. Entre les années 1777 et 1783, il se lie avec plusieurs poètes que les circonstances l'ont amené à rencontrer aux *Neuf Sœurs* : Fontanes et Garat, initiés peu de temps après lui²⁷, et Félix Nogaret, membre de la loge *Le Patriotisme* (à l'Orient de la Cour) et de la loge *Saint-Jean d'Ecosse du Contrat Social* avec laquelle les *Neuf Sœurs* entretenaient des relations privilégiées²⁸. Il leur a dédié plusieurs poèmes²⁹ et reçut d'eux, comme nous verrons plus loin, des marques tangibles d'amitié.

²³ Cfr R. BARQUISSAU, *op. cit.*, p. 134.

²⁴ Elle est publiée dans les *Œuvres choisies de Parny*, Paris, Bureau des Editeurs, 1830, vol. 1, pp. 259-260.

²⁵ Il part pour l'île Bourbon en septembre 1783, puis accompagne, à titre d'officier, le vicomte de Souillac dans les possessions françaises de Pondichéry (6 avril - 9 novembre 1785).

²⁶ Cfr le *Tableau des Membres de la L.^o des Neuf Sœurs*. *Archives du G.^o O.^o*, n° 5126 bis, an 1806 (Paris, B.N., mss., FM 2 90, pièce n° 107).

²⁷ Louis de Fontanes et Joseph-Dominique Garat sont renseignés au *Tableau des Membres de la L.^o des Neuf Sœurs* de 1783, le premier en qualité de compagnon, le second en qualité d'apprenti.

²⁸ A ce propos, voyez G. CLÉMENT-SIMON, « La loge du " Contrat Social " sous le règne de Louis XVI », dans la *Revue des Questions historiques*, LXV, 1937, pp. 3-20. A cette époque, Félix Nogaret était bibliothécaire de la comtesse d'Artois. Il devait donc bien connaître le chevalier de Cubières, écuyer dans la même maison. Peut-être fit-il aussi partie de *La Caserne*, hypothèse que nous ne pouvons pas vérifier.

²⁹ Cfr « A M. de Fontanes, sur sa traduction de l'Essai sur l'homme, A M. Félix

La Révolution provoqua un très long temps mort dans la vie des *Neuf Sœurs*. Imitant en cela presque tous les autres ateliers maçonniques, la loge « abattit ses colonnes » dès les premiers temps de l'insurrection. Au début de l'année 1790, elle se mua en *Société Nationale des Neuf Sœurs*, animée par des francs-maçons (dont Lalande et l'abbé Cordier de Saint-Firmin), mais ouverte à tous et notamment aux femmes. Ce groupement paramaçonnique organisait des séances littéraires et musicales et éditait une publication, le *Tribut de la Société nationale des Neuf Sœurs, ou Recueil de mémoires sur les sciences, belles-lettres et arts, et d'autres pièces lues dans les séances de cette société*. Il disparut dans la tourmente de 1792. Le chevalier de Parny n'a pas, à notre connaissance, participé aux activités de la *Société Nationale des Neuf Sœurs*. Par contre, il fut l'un des animateurs du *Portique républicain*, fondé le 6 vendémiaire an VII par le chevalier Pierre-Antoine de Piis³⁰, devenu le citoyen Pierre-Antoine Piis en la circonstance. Cette association littéraire réunissait périodiquement dans le temple de la Concorde (ci-devant Saint-Philippe-du-Roule) plusieurs poètes francs-maçons parmi lesquels on retrouve les noms de Cubières, Nogaret, Parny et Piis lui-même, initié par la loge *La Candeur* en 1781³¹. *Le Publiciste* du 20 vendémiaire rapporte que Piis lut, au cours d'une assemblée du *Portique républicain*, deux extraits de *La Guerre des Dieux*, poème antireligieux que Parny composait à cette époque³². L'ouvrage de Parny recueillit un très vif succès parmi l'assistance.

Tout au long de la période révolutionnaire, l'attitude d'Evariste de Parny, aristocrate franc-maçon, fut celle d'un modéré. Si ses amis Cubières, Fontanes et plusieurs autres nobles issus des loges apportent leur soutien au mouvement révolutionnaire, Parny, qui se débat alors contre de sérieuses difficultés financières, juge la situation politique d'une manière désabusée. Bien qu'il soit partisan de réformes sociales profondes et qu'il manifeste sa réprobation à l'égard de l'esclavagisme, il ne s'engage pas dans la mêlée³³. Sa correspondance ne

Nogaret, sur sa traduction d'Aristenète et l'ode A. M. de Fontanes », édités dans les *Œuvres complètes de P.*, Bruxelles, A. Wahlen, 1824, vol. 2, respectivement aux pp. 374, 377 et 400.

³⁰ Ce fait est rapporté par la *Gazette de France* du 16 vendémiaire. Cfr R. BARQUISSAU, *op. cit.*, p. 86.

³¹ Cfr A. LE BIHAN, *op. cit.*, p. 396. Piis et Nogaret sont reconnus comme membres de la loge des *Neuf Sœurs* en 1806. (Cfr le *Tableau des Membres de la L.^o des Neuf Sœurs*. *Archives du G.^o O.^o*, n° 5126 bis, an 1806, Paris, B.N., mss., FM 2 90, pièce n° 107). Dans ce même *Tableau*, Félix Nogaret est cité comme « ancien membre et honoraire », preuve qu'il s'est affilié aux *Neuf Sœurs* entre 1783 (date du dernier *Tableau* conservé) et 1789 (« mise en sommeil » de la loge).

³² Cfr R. BARQUISSAU, *op. cit.*, p. 86.

³³ A peine trouvons-nous, dans son *Ode au vaisseau « Le Vengeur »*, cette allusion favorable au régime nouveau (cfr R. BARQUISSAU, *op. cit.*, p. 240) :

[...] ces mots heureux
Consolent leur âme héroïque :
France, Liberté, République.

reflète aucune préoccupation relative à l'état de la France (cfr la lettre à sa sœur du 1^{er} décembre 1789) ; tout au plus regrette-t-il de devoir vivre à Paris (*Plût à Dieu que je n'eusse jamais quitté mon rocher de Bourbon*, écrit-il³⁴.) Quelques mois plus tard, il raille en apprenant les nouvelles de la situation politique dans l'île :

Mais il me semble que vous avez aussi votre petite révolutionnette, vous autres qui ne devriez penser qu'à faire du café et des revenus. Vous chassez votre gouverneur et vous vous emparez de l'administration des finances. Courage, mes amis, à merveille ; il ne convient pas que vous soyez plus sages que nous³⁵.

Puis, le ton de ses lettres change, devient plus amer. En avril 1792, il craint la coalition des princes contre la France et, surtout, se plaint du très mauvais état de ses finances³⁶. Au début de la Terreur, le 15 mai 1793, il confie à sa sœur son angoisse :

Nous sommes toujours ici dans les convulsions politiques. Pour nous achever, toutes les puissances étrangères se coalisent contre nous. Il est impossible dans cet état de prévoir ce qui arrivera le lendemain. Aussi on se dit chaque soir : voilà encore un jour de passé. Mais on se garde bien de compter sur le suivant.

Cette appréhension n'était d'ailleurs pas vaine, car Parny était considéré comme suspect par le comité de surveillance de la section de Brutus³⁷. Mais il ne fut pas inquiété, peut-être grâce à l'appui de ses amis maçons qui, sous le Consulat et sous l'Empire, lui accordèrent leur soutien total.

La fin de l'époque révolutionnaire apporta espoir et regain de popularité à Parny. Le *Moniteur Officiel* du 14 germinal an VII lui fait l'honneur de publier son *Hymne pour la Fête de la Jeunesse*³⁸. En même temps, le journal *L'Ami des Lois* du 10 vendémiaire an VII le regarde comme *le poète le plus aimable de la France*³⁹. Mais cette estime ne suffit pas à remplir la bourse d'un homme que la Révolution a complètement ruiné. C'est pourquoi, dans les années qui suivent, les amis de Parny s'emploient, le plus souvent sans succès, à lui trouver un poste dans l'administration. Joseph-Alexandre Macdonald⁴⁰, qui

³⁴ Cfr R. BARQUISSAU, *op. cit.*, p. 69.

³⁵ Dans la même lettre à sa sœur du 10 mars 1791 (cfr R. BARQUISSAU, *op. cit.*, p. 72), il écrit, à propos d'un naufrage en mer, ces lignes qui rappellent singulièrement l'ironie voltairienne : *Vos deux députés ont été noyés inhumainement. Cela est infâme et l'on devrait bien rendre un bon décret contre la mer et contre le vent du sud-ouest.*

³⁶ Voyez la lettre à sa sœur du 1^{er} avril 1792 dans BARQUISSAU, *op. cit.*, p. 73.

³⁷ Dans un rapport de police daté du 6 prairial an II, le citoyen Marsan est accusé d'avoir fréquenté le « ci-devant Parny ». Cfr Arch. Nat., F⁷ 4774³⁶.

³⁸ Edité exclusivement dans les *Œuvres complètes de P.*, Bruxelles, A. Wahlen, 1824, vol. 2, pp. 474-478.

³⁹ Cfr R. BARQUISSAU, *op. cit.*, p. 86.

⁴⁰ Initié en 1797 par la loge *Le Centre des Amis* (cfr A. LE BIHAN, *op. cit.*, p. 332). Macdonald concevait une grande admiration pour Parny et en fit son historiographe (cfr les *Couplets* pour le mariage de M^{me} Macdonald dans les *Œuvres complètes de P.*, Bruxelles, A. Wahlen, 1824, vol. 2, pp. 427-428).

sera plus tard nommé par décret Grand Officier du Grand Orient (le 23 brumaire an XI), intervient personnellement auprès de Bonaparte et sollicite le 7 prairial an X et le 24 frimaire an XI une place d'inspecteur de l'Inspection publique pour Parny. Malgré avis favorable du premier consul, Parny (nom que Macdonald orthographe *Parni* pour lui donner une allure « corse ») n'obtient pas grand-chose, sinon un secours annuel de mille deux cents francs (par le décret du 23 thermidor an X). Il est également réconforté par son élection, le 30 germinal an XI, à la troisième classe de l'Institut (classe de Langue et de Littérature françaises qui allait devenir la nouvelle Académie française) à laquelle appartenaient plusieurs hommes de lettres des *Neuf Sœurs* (Cailhava, Delille et Garat) et où il succède au siège de Devaines, ami de Necker. La séance de réception a lieu le 6 nivôse an XII, et son ami Joseph-Dominique Garat est chargé de le recevoir. Le discours de celui-ci est empreint de l'anticléricalisme qui animait les membres de l'Institut et les maçons de cette époque. Van-tant les qualités de *La Guerre des Dieux*, Garat félicite l'auteur d'avoir eu le courage de signer son œuvre :

Qu'il a dû vous en coûter pour affliger ces âmes innocentes et craintives, qui ne trouvant rien d'assez pur sur la terre pour leurs affections, les ont toutes élevées vers le ciel ; qui n'ont soumis leur raison au joug de la foi que pour mieux retenir toutes les passions sous le saint empire de la vertu [...] ⁴¹.

Ensuite, dans une belle envolée d'esprit maçonnique, il dit souhaiter la réconciliation entre les chrétiens et les « philosophes », entravée par

[...] ces esprits pervers qui attaquent avec ferveur toutes les vérités, parce que toutes alarment leurs consciences, et défendent indifféremment toutes les religions, parce qu'ils ne voient dans toutes que des erreurs accréditées et consacrées dont la défense donnera à leurs vices un masque et des salaires ; par ces apôtres du mauvais sens et du mauvais goût, pour qui toute idée nouvelle est une impiété, tous les talents indépendants des conspirations, qui prêchent la servitude aux peuples, aux puissances le despotisme, et traitent de chimère funeste la tendance universelle du genre humain vers son perfectionnement, travaillent sans relâche à étouffer les plus belles et les dernières espérances de la terre. Est-ce par les chrétiens, est-ce par les philosophes que seront repoussés avec le plus d'horreur ces esprits malfaisants qui outragent encore plus la religion qu'ils défendent que la philosophie qu'ils attaquent ? ⁴²

Enfin, Garat appelle *tout ce qui porte sur la terre le nom d'homme* à combattre les ennemis de la raison et de l'humanité. Ce discours, écrit en l'honneur de Parny, nous permet de comprendre l'état d'esprit de bien des francs-maçons peu de temps avant la réorganisation de leur Ordre, favorisée mais surveillée par l'empereur Napoléon ⁴³. Vers la fin de l'année 1805, un très grand nombre de loges maçonniques de l'Ancien Régime se reconstituent. La-

⁴¹ Cfr E. FAGUET, *op. cit.*, p. 499.

⁴² Cfr *ibid.*, pp. 500-501.

⁴³ Le Grand Orient, après avoir disparu en 1793, avait repris vigueur sous l'impulsion de Roettiers de Montaleau, Vénérable de la loge *Le Centre des Amis*, l'une des trois loges qui ne suspendirent pas leurs activités pendant la Révolution.

lande, Houdon, Cabanis, Fontanes, Mercier, Nogaret, Cubières et Parny, tous anciens membres des *Neuf Sœurs*, concourent au « réveil » de leur loge⁴⁴. Mais, à la suite du Concordat de 1801, l'esprit de la franc-maçonnerie française a progressivement changé. Napoléon, qui se sert des loges comme instrument de règne, n'y tolère pas la discussion de problèmes philosophiques ou sociologiques, encore moins la préparation de réformes juridiques ou sociales. Seuls le recrutement, la pratique des arts, les fêtes et les banquets restent des activités licites. Par leur soumission forcée au pouvoir en place, les ateliers perdent petit à petit toute originalité. Ainsi, la loge des *Neuf Sœurs* ne rend plus hommage qu'à Erato et à Euterpe, ne pratique plus que la poésie légère et la musique. En 1807, elle organise un concours de poésie réservé aux seuls francs-maçons parisiens. La cérémonie de distribution des récompenses, fixée au 20^e jour du 11^e mois de l'an de la V.·L.· 5807⁴⁵, fut surtout pour elle l'occasion de manifester en grande pompe sa déférence à l'égard du prince Cambacérès, archichancelier de l'Empire et grand-maître adjoint du Grand Orient. Cambacérès présida la « tenue » et remit les distinctions aux vainqueurs du concours : Alissan de Chazet, membre de la loge *L'Amitié*, pour son poème sur *Le Travail* et Pierre-François Tissot, nouvel adepte des *Neuf Sœurs*⁴⁶, pour son ode sur *L'Incendie de Copenhague par les Anglais*. Au cours de cette cérémonie, l'orchestre de la loge exécuta une cantate exaltant la beauté des arts et la fraternité maçonnique, œuvre composée pour la circonstance. Le texte de cette cantate est l'œuvre de Parny ; nous l'éditions plus loin.

La participation de Parny à cette séance constitue, à notre connaissance, le dernier témoignage de son activité aux *Neuf Sœurs*. Malade et privé de moyens financiers, le poète ne peut plus soutenir le train de vie que son état lui impose et se retire du monde⁴⁷. Par nécessité d'économie, il déménage de la rue Taitbout pour habiter rue de Provence⁴⁸. D'après le *Tableau* de 1809, il fait toujours partie de sa loge, mais n'a pas signé le registre de présence. Ses « frères » des *Neuf Sœurs* ne l'abandonnent pas : en 1811, Tissot intercède en sa faveur auprès de Napoléon. Par un décret du 1^{er} février 1811, celui-ci accorde à l'auteur de *Goddam*, poème violemment antibritannique, une pension annuelle de trois mille francs. Tissot fut aussi le compagnon des dernières années de la

⁴⁴ Cfr L. AMIABLE, *op. cit.*, pp. 358-359 et Jean-Claude BESUCHET DE SAUNOIS, *Précis historique de la franc-maçonnerie depuis son introduction en France jusqu'en 1829*, Paris, vol. 2, pp. 221-222.

⁴⁵ Soit le 20 janvier 1808. Cfr L. AMIABLE, *op. cit.*, p. 370.

⁴⁶ Son nom ne figure pas au *Tableau des Membres de la L.· des Neuf Sœurs* de 1806. Par contre, il est mentionné dans le *Tableau des officiers et membres de la L.· des Neuf Sœurs* de 1809 avec l'indication de la charge de Second Orateur. (Cfr Paris, B.N., mss., FM 2 90, petit imprimé, p. 5).

⁴⁷ C'est vers ces années que le peintre Jean-Baptiste Isabey, membre de la loge *Les Amis Réunis* avant la Révolution (cfr A. LE BIHAN, *op. cit.*, p. 255), fit le portrait de Parny reproduit dans l'ouvrage de M. Barquissau.

⁴⁸ R. BARQUISSAU (*op. cit.*, p. 99) affirme que Parny habite au n° 32 de la rue de Provence. Le *Tableau* de 1809 indique comme domicile le n° 8 de la même rue.

vie de Parny. Il assista à sa mort qui survint le 5 décembre 1814 et prononça, deux jours plus tard, son éloge funèbre devant la nombreuse assistance rassemblée au Père Lachaise.

*
**

L'œuvre littéraire de Parny ne s'inspire pas, dans son ensemble, des thèmes propres à la littérature maçonnique. Précurseur du romantisme, Parny est surtout connu comme poète élégiaque⁴⁹ : ses *Poésies érotiques* célèbrent l'amour pathétique qu'il porta à la jeune créole Eléonore et la beauté exotique de son pays natal, l'île Bourbon. Cet émerveillement devant la nature sauvage se retrouve dans les *Chansons madécasses*, écrites en l'honneur des habitants de Madagascar. Sensible à la poésie du passé comme à la splendeur du décor naturel, Parny a composé deux poèmes historiques et épiques, *Isnel et Asléga* et les *Rose-Croix*⁵⁰, qui traduisent l'influence indirecte, mais certaine, de Walter Scott. Cependant, c'est dans la « galanterie » ou dans le libertinage suggestif que Parny trouve son sujet le plus fertile. *Les Déguisements de Vénus* forment une série de petits tableaux à la manière de Watteau. Dans *Les Galanteries de la Bible*, l'érotisme se fait plus agressif ; il s'allie franchement à l'irréligion et à l'impiété dans *La Guerre des Dieux* (1799), l'œuvre la plus célèbre de Parny. On pourrait croire que ce poème, qui doit beaucoup à *La Pucelle* de Voltaire, fut, de près ou de loin, suscité par les loges maçonniques. Il n'en est rien. Sans doute, *La Guerre des Dieux* reçut-elle un accueil favorable auprès de certains francs-maçons (notamment lors de la séance de lecture au *Portique républicain*) et révèle-t-elle aussi l'état d'esprit laïque d'une fraction de la franc-maçonnerie française à la fin du XVIII^e siècle⁵¹, mais surtout elle obéit à la fameuse loi de la mode qui porta le voltairianisme en triomphe jusqu'au début de l'Empire. Le succès éclatant de *La Guerre des Dieux* offrit à Parny la gloire et la fortune que celui-ci en escomptait. C'est après coup que Garat (dans son discours de réception à l'Institut) et Tissot (dans sa notice biographique) trouvèrent des justifications philosophiques à une œuvre qui, dans le chef de son auteur, fut avant tout alimentaire.

Par contre, deux poèmes bien oubliés aujourd'hui révèlent une influence indubitable de la pensée maçonnique dans l'œuvre de Parny : l'*Épître aux Insurgens* (1777) et la *Cantate pour la loge des Neuf Sœurs* (1807).

⁴⁹ Voyez le chapitre consacré par Henri POTEZ à l'œuvre élégiaque de Parny dans *L'élégie en France (de Parny à Lamartine) 1778-1820*, Paris, 1898, pp. 118-155.

⁵⁰ Poème héroïque et galant qui, malgré son titre, n'est pas une œuvre d'inspiration maçonnique.

⁵¹ M^e Alec MELLOR se trompe quand il voit dans la franc-maçonnerie française du XVIII^e siècle une société traditionnellement chrétienne et pleinement respectueuse des principes religieux. Cette « erreur », maintes fois répétée, n'est pas tout à fait fortuite. (Cfr *La Franc-Maçonnerie à l'heure du choix*, Paris, 1963, p. 124 et *La vie quotidienne de la Franc-Maçonnerie française du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, 1973, p. 107).

L'*Épître aux Insurgens* constitue, sur le mode ironique, l'apologie des révoltés de Boston en même temps qu'une vive diatribe contre la politique coloniale de l'Angleterre. Prenant fait et cause pour les partisans de l'indépendance américaine, Parny attaque sans détour le colonialisme britannique et la religion chrétienne qui l'autorise :

Vous avez refusé de lire
 Les billets doux que Georges trois
 Eut la bonté de vous écrire.
 On voit bien, mes pauvres amis,
 Que vous n'avez jamais appris
 La politesse européenne,
 Et que jamais l'air de Paris
 Ne fit couler dans vos esprits
 Cette tolérance chrétienne
 Dont vous ignorez tout le prix ⁵².

Puis, il déborde le thème de la défense des Insurgents pour exalter la liberté politique et religieuse :

L'inexorable tyrannie
 Parcourt le docile univers ;
 Ce monstre, sous des noms divers,
 Ecrase l'Europe asservie ;
 Et vous, peuple injuste et mutin,
 Sans pape, sans rois et sans reines,
 Vous danseriez au bruit des chaînes
 Qui pèsent sur le genre humain ! ⁵³

Bien qu'il soit lui-même né hors de la métropole, il ne faudrait pas croire que Parny défende les intérêts des colonisés contre les colonisateurs par sentiment d'appartenance à une même classe. D'abord, il fait partie de l'aristocratie coloniale de l'île Bourbon : son grand-père, le bourguignon Pierre Parny, s'était installé à Saint-Paul vers les années 1710 avec l'intention de faire fortune ⁵⁴ et avait réussi dans son entreprise. Ensuite, Evariste de Parny vint habiter en France à l'âge de neuf ans et ne retourna qu'épisodiquement dans son île natale. Malgré ses origines créoles, il se sent français avant tout. Enfin, il fait, dans une lettre du 19 janvier 1775 à son ami Bertin, cette profession de foi antiesclavagiste teintée d'un certain paternalisme :

Je te sais gré, mon ami, de ne pas oublier les nègres dans les instructions que tu me demandes : ils sont hommes, ils sont malheureux ; c'est avoir bien des droits sur une âme sensible. Non, je ne saurais me plaire dans un pays où mes regards ne peuvent tomber que sur le spectacle de la servitude, où le bruit des fouets et des chaînes étourdit mon oreille et retentit dans mon cœur. Je ne vois que des tyrans et des esclaves, je ne vois pas mon semblable. On troque tous les jours un homme contre un cheval ; il est impossible que je m'habitue à une bizarrerie aussi révoltante ⁵⁵.

⁵² Cfr *Œuvres complètes de P.*, Bruxelles, A. Wahlen, 1824, vol. 2, p. 385.

⁵³ Cfr *ibid.*, p. 386.

⁵⁴ Cfr R. BARQUISSAU, *op. cit.*, p. 15.

⁵⁵ Cfr *ibid.*, p. 29.

Ce libéralisme humanitaire n'explique qu'en partie le soutien moral que Parny apporta à la lutte des révoltés de Boston pour leur émancipation. La fréquentation des loges maçonniques et la pratique de leurs idéaux confirmèrent sans aucun doute le poète dans son sentiment. On le sait — l'historien collaborateur Bernard Faÿ le lui a cruellement reproché⁵⁶ — la franc-maçonnerie française du XVIII^e siècle fut franchement proaméricaine, avant même que le gouvernement de la France ne reconnaisse et n'encourage les partisans de l'indépendance des Etats-Unis. La Fayette, héros de la guerre contre les Anglais, était membre de la loge *Saint Jean d'Ecosse du Contrat Social*⁵⁷ et mena dans les milieux maçonniques une propagande active pour l'affranchissement des Américains. Mais ce fut surtout la loge des *Neuf Sœurs* qui, dès les premières années de sa fondation, prit la tête de ce combat. En 1778, elle affilia Benjamin Franklin, initié à Philadelphie en 1731, et, l'année suivante, l'élut pour deux ans à l'honorable charge de Vénérable Maître. Si Parny prit en 1777 la plume pour la défense de la cause américaine contre le colonialisme britannique, ce ne fut pas sans l'influence de l'atelier maçonnique où il venait d'être reçu. Son *Épître aux Insurgens* constitue peut-être la « planche » (travail d'inspiration maçonnique) que les *Neuf Sœurs* réclamaient à tout « frère » nouvellement initié⁵⁸.

Œuvre de circonstance, la *Cantate pour la loge des Neuf Sœurs* avait été commandée à Parny et à l'abbé Nicolas Roze⁵⁹ par le Vénérable des *Neuf Sœurs*, Moreau de Saint-Méry. Elle fut exécutée le 20 janvier 1808 lors de la remise des prix du concours de poésie organisé par la loge. Le texte de cette *Cantate*, édité pour la première fois dans la plaquette-souvenir de la cérémonie⁶⁰, ne présente pas un grand intérêt littéraire. Mais il est très révélateur de l'esprit qui animait les loges de l'Empire. Après une brève évocation de la vie des *Neuf Sœurs* sous l'Ancien Régime et une exaltation de la fraternité maçonnique, Parny condamne les excès et les violations de la liberté commis par les révolutionnaires pour appeler, la paix restaurée, ses « frères » à renouer avec le culte des arts. Le ton du poème annonce une « renaissance », mais il révèle aussi une dégradation : il ne peut plus être question, pour les *Neuf Sœurs* en particulier, et pour la franc-maçonnerie française en général, tenues en sujétion par le pouvoir impé-

⁵⁶ Cfr Bernard FAÿ, *La Franc-Maçonnerie et la révolution intellectuelle du XVIII^e siècle*, Paris, 1961, nouv. édit. revue, pp. 180-181.

⁵⁷ Cfr A. LE BIHAN, *op. cit.*, p. 181.

⁵⁸ Cfr L. AMIABLE, *op. cit.*, p. 33.

⁵⁹ Bibliothécaire du Conservatoire de musique, Nicolas Roze (1745-1819) fut, d'après FÉTIS, un remarquable compositeur de musique religieuse. Cfr *Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique*, Paris, 1864, tome VII, p. 341, col. 2. Il n'est pas recensé dans le *Grove's Dictionary of music and musicians*, London, 1954-1961, 10 vol.

⁶⁰ Louis AMIABLE signale en note (cfr *op. cit.*, p. 370, note 1) que cette plaquette, intitulée *L. des Neuf Sœurs à l'O. de Paris* (43 p.) et éditée par le F. Fain, se trouve à la bibliothèque du Grand Orient. Elle est perdue aujourd'hui, à la suite des vols que les Allemands ont opérés au cours de la dernière guerre dans les collections de cette bibliothèque.

rial, de reprendre leurs recherches philosophiques, encore moins leur action politique. Nous publions ce texte intéressant l'histoire maçonnique d'après la plus ancienne édition accessible ⁶¹.

Loin de nous dormaient les tempêtes :
 Dans ce temple à d'heureuses fêtes
 Les Muses invitaient leurs disciples épars.
 Ici naissait entre eux une amitié touchante.
 Ils s'unissaient pour plaire ; et la Beauté présente
 Les animait de ses regards.

Qu'oses-tu, profane Ignorance ?
 Que veut ton aveugle imprudence ?
 Des Muses respecte l'autel :
 Là fume un encens légitime.
 Arrête ; tu serais victime
 De ton triomphe criminel.

Mais sur la démente et l'ivresse
 Que peut la voix de la Sagesse ?
 Telles par fois, dans la saison
 Qui rend l'abondance à nos plaines,
 Du nord les subites haleines
 Brûlent la naissante moisson.

Vous ne gronderez plus, tempêtes passagères.
 Ainsi que le repos, les arts sont nécessaires.

Qu'ils renaissent toujours chéris.

La France à leurs bienfaits est encore sensible ;
 Et nos fidèles mains de leur temple paisible
 Relèvent les nobles débris.

Amans des arts et de la lyre,
 L'Orient reprend sa clarté ;
 Venez tous ; et de la Beauté
 Méritons encor le sourire.

⁶¹ Cfr *Œuvres d'Évariste Parny*, Paris, Debray, 1808, vol. 2, pp. 237-239. Nous avons scrupuleusement respecté le texte de cette édition sauf pour trois leçons où, conformément aux anciens usages maçonniques, nous avons rétabli la majuscule : v. 14 *Sagesse* (partie de la formule ternaire Force - Sagesse - Beauté) et vv. 26 et 34 *Orient* (lieu principal du temple d'où jaillit la lumière ; par extension, la loge). La *Cantate pour la loge des Neuf Sœurs* a été éditée, avec quelques variantes de détail, à plusieurs reprises : dans les *Œuvres complètes de Parny*, Bruxelles, A. Wahlen, 1824, vol. 2, pp. 444-445 ; Paris, Roux-Dufort, 1826, vol. 2, pp. 143-145 ; Paris, Les marchands de nouveautés, 1831, vol. 2, pp. 121-123 (où les deux derniers couplets manquent) ; dans les *Œuvres choisies de P.*, Paris, Lemoine, 1826, vol. 1, p. 105 ; Paris, Deun, 1826, vol. 2, pp. 223-225 ; Paris, Lefèvre, 1827, pp. 384-385 (un exemplaire de ce tirage a été annoté par Boissonnade et se trouve conservé à Paris, B.N., Rés. Ye 2540) ; Paris, Lefèvre, 1827, pp. 384-386 ; Paris, Bureau des Editeurs, 1830, vol. 2, pp. 101-102 ; Paris, Librairie de Pougin, 1837, vol. 2, pp. 109-110 ; Paris, Garnier, 1862, pp. 393-395.

Elle fait par contre défaut dans les ouvrages suivants : *Œuvres choisies de P.*, Paris, 1826, 2 vol. ; Paris, Carpentier, 1827 ; *Poésies inédites de P.*, Paris, A. Dupont, 1827 ; *Œuvres complètes de P.*, Paris, E. Dentu, 1887 (malgré son titre, cette édition ne comprend que *La Guerre des Dieux* et les *Poésies érotiques*).

Ici se plaisent confondus,
 Les talens, la douce indulgence,
 Les dignités et la puissance,
 Et les graces et les vertus.

Amans des arts et de la lyre,
 L'Orient reprend sa clarté ;
 Venez tous ; et de la Beauté
 Méritons encor le sourire.

*
 **

Si l'héritage direct de la franc-maçonnerie n'apparaît qu'épisodiquement dans l'œuvre de Parny, l'influence médiante que le penseur a subie est déterminante⁶². Le libertinage irréligieux, la pratique de la philosophie des Lumières et l'enthousiasme pour une politique réformatrice marquent définitivement Parny : il reste jusqu'à sa mort un homme du XVIII^e siècle, alors que, vers les années 1805, le *Génie du Christianisme* annonce la restauration du catholicisme. Sa religion et sa morale ne laissent pas de ressembler à celles de Voltaire que la franc-maçonnerie française du XVIII^e siècle reconnaissait comme son héraut. Parny ne croit pas au Dieu des chrétiens ; tout au plus admet-il un principe moteur et recteur du monde, une sorte de Grand Architecte de l'Univers. Il nie aussi l'immortalité de l'âme. Dans le *Fragment d'Alcée, poète grec* que M. Barquissau lui attribue, il déclare⁶³ :

Laissons la vanité, riche dans ses projets,
 Se créer sans effort une seconde vie ;
 Laissons-la promener ses regards satisfaits
 Sur l'immortalité : rions de sa folie.

Si Tissot, le confident des dernières années, affirme — sans doute par opportunisme⁶⁴ — que Parny croyait à l'existence d'un Etre suprême et plaçait ses espérances dans une seconde vie (ce qui ne manque pas de surprendre quand on sait que, moribond, Parny refusa tout secours religieux), il avoue aussi combien son ami abhorrait le fanatisme religieux et quelle horreur la contrainte et le « baptême par le sang » faisaient naître en lui. Nous avons vu que l'*Épître aux Insurgens* alliait la défense de l'indépendance américaine à une accusation sévère de l'intolérance inspirée par le christianisme. Cette prise de position bien dans l'esprit des « philosophes » montre assez que la véritable religion de Parny était l'idéal de la franc-maçonnerie française du XVIII^e siècle, la tolérance⁶⁵.

⁶² Sa correspondance privée et son testament (daté du 12 avril 1786) ne contiennent aucune allusion à la franc-maçonnerie (cfr R. BARQUISSAU, *Lettres familières de Parny*, dans *RHLF*, XXXV, pp. 409-431 et 568-576 pour la correspondance et R. BARQUISSAU, H. FOUQUE et H.J. DE CORDEMOY, *Ile de la Réunion*, Paris, 1925 pour le testament).

⁶³ Cfr R. BARQUISSAU, *op. cit.*, p. 125.

⁶⁴ Cfr P.-F. TISSOT, *op. cit.*, p. XLIII. En 1827, Tissot attribue rétroactivement à Parny des principes philosophico-religieux que, sous la pression des loges anglaises, le Grand Orient introduit progressivement dans ses *Constitutions* et qu'il abandonnera définitivement en 1877.

⁶⁵ Notre texte était déjà remis à l'éditeur lorsque parut le *Dictionnaire universel de la Franc-Maçonnerie*, Paris, 1974, 2 vol. L'appartenance maçonnique de Parny y est notée et une courte notice est consacrée au poète (cfr t. II, p. 948b).

CHARLES DUCLOS ET LA TRADITION DU « ROMAN LIBERTIN »

par

Roland MORTIER

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

Le romancier Duclos n'a pas très bonne réputation. La critique contemporaine, qui a réhabilité Sade, Crébillon, Louvet et même Nerciat, n'a pas cru nécessaire de l'inclure dans cette sorte de promotion générale que connaît le roman du XVIII^e siècle.

On lui reproche ses faux-fuyants, sa façon de frôler les sujets troublants, en un mot son pharisaïsme. Qu'un même auteur ait pu être celui des *Considérations sur les Mœurs de ce Siècle* (1751) et celui des *Confessions du Comte de **** (1741), que le moraliste bougon et un peu misanthrope qui séduisit Rousseau soit aussi le peintre du libertinage mondain, cette apparente contradiction gêne les historiens et les met mal à l'aise. L'un d'eux¹ admet que ses récits « peuvent séduire par l'aisance, la vivacité psychologique, par cette pointe de dévergondage alors inséparable du genre, par l'esprit surtout », mais il ajoute aussitôt : « ... dehors brillants, auxquels manquent les qualités plus solides. » Un autre², qui est aussi le plus récent et le plus compétent des historiens du roman, ne fait pas mystère de son aversion : « ... c'est encore comme romans libertins qu'on les comprend le mieux. Leur succès n'est pas de très bon aloi : il est dû à une adroite conciliation entre le moralisme et le libertinage, entre le conformisme et l'audace... Duclos n'a même pas le courage d'un hédonisme revendicatif... ces romans sont sans caractère... le lecteur ne prend au sérieux ni le personnage principal, ni son histoire. » A la suite de quoi les *Confessions* sont reléguées dans la production libertine, entre *Les Bijoux Indiscrets* et les romans cyniques d'un Villaret et d'un Fougeret de Monbron.

¹ René JASINSKI, *Histoire de la littérature française*, tome II, 1947, p. 67.

² Henri COULET, *Le Roman jusqu'à la Révolution*, tome I, pp. 387-388, Paris, A. Colin, Collection U, 1967.

Bien sûr, depuis peu, quelques voix se sont élevées pour protester contre tant de sévérité et un procès de réhabilitation a été institué au cours des vingt dernières années³. Pour nous permettre de mieux juger de l'objet du débat, deux excellents connaisseurs du roman au XVIII^e siècle nous ont proposé une réédition des *Confessions du Comte de ****, chaque fois dans le texte original, et avec une précieuse introduction. La première est celle de M. Etiemble, au tome II des *Romanciers du XVIII^e siècle* de la Pléiade (1965) ; la seconde est l'édition critique donnée par M. Laurent Versini, en 1969, dans la collection des Textes Français Modernes, dont la préface prolonge et étend les vues exprimées dans sa thèse sur *Laclos et la tradition* (1968).

Pas plus que M. Versini, je ne crois qu'il faille surestimer le roman de Duclos. Encore convient-il de mieux le situer pour mieux le comprendre, de se débarrasser de certaines préventions (qui ne sont pas toutes d'ordre moral, comme l'exemple de Voltaire l'atteste), et d'y voir autre chose que la carrière d'un homme à bonnes fortunes ou, comme on disait à l'époque, un roman « de liste ». Les *Confessions* ne sont ni une œuvre graveleuse, ni une combinaison habile et commerciale de sentimentalité et de cynisme.

Pour éviter les pièges d'une critique moralisante ou « référentielle », retournons au texte et relisons-le sans prévention.

Une première constatation s'impose d'emblée. Tout érotisme, fût-il allusif, est absent de cette confession à la fois si explicite et si discrète. C'est en vain qu'on y chercherait une évocation concrète du corps ou une expression physique de l'amour. Sur ce point, pas l'ombre d'une parenté avec *Le Portier des Chartreux*, ni même avec *Les Bijoux Indiscrets*. On comprend que la Signora Marcella, se confiant à la Signora Maria, se contente d'écrire⁴ : « Je ne puis exprimer aujourd'hui tout ce que l'amour nous inspirait à l'un et à l'autre dans un instant » (pp. 38-39), mais on peut s'étonner de la réserve avec laquelle le comte lui-même évoque la scène où il devient l'amant de Madame de Selve : « Je l'embrassai ; elle était émue, elle soupirait : je ne trouvai plus qu'une faible résistance, et je devins le plus heureux des hommes » (p. 142), et plus loin, lorsqu'il se veut plus explicite, il ajoute : « ... sa bouche, ses yeux, toute sa personne était l'objet de mes caresses et la source de mes transports : une ivresse voluptueuse était répandue dans tous mes sens. » (p. 143). Mais c'est bien la limite de ce que la peinture de l'amour peut atteindre selon les normes morales et littéraires de Duclos.

Le dévergondage, dans les *Confessions*, n'est donc pas de l'ordre du langage. Il s'inscrit tout simplement dans les mœurs et dans le comportement. En

³ Voir les travaux de MM. Meister et Brengues sur Duclos, et les livres généraux de MM. Brooks et Showalter Jr. sur le roman au XVIII^e siècle.

⁴ Toutes nos citations renvoient à l'édition critique établie par M. Laurent VERSINI, *Les Confessions du Comte de ****, Paris, Didier, 1969 (Société des Textes Français Modernes).

fait, *Les Confessions* sont moins un roman libertin (comme *Le Sopha* ou *Les Bijoux indiscrets*) que le roman d'un libertin, l'autobiographie d'un séducteur. Etrange séducteur, d'ailleurs, et qui n'a rien, au départ, d'un Casanova français.

A l'instar du héros des *Egarements du Cœur et de l'Esprit* (1736), celui de Duclos est d'abord un être purement passif, qui subit les avances sans jamais les provoquer. Le schéma de départ est celui d'une initiation où le jeune comte se borne à obéir à une femme d'âge mûr (telle la marquise de Valcourt) qui « se charge du soin de sa conduite » et ne lui demande que d'être « docile à ses leçons » (p. 9). Sa passivité sera la même devant les exigences de Madame de Rumigny. Dans l'épisode de Tolède, c'est encore une femme, Doña Antonia, qui prendra l'initiative. Même à Venise, et en dépit de l'expérience acquise, c'est la Signora Marcella qui devra « lui faire des avances » (p. 37), comme elle l'avoue dans une lettre à son amie Maria, avec la crainte d'ailleurs que son attitude ne la fasse prendre pour une coquette ou une courtisane. « Je lui fis signe de me suivre », raconte-t-elle, « il m'obéit » (p. 38). Tout cela n'a rien à voir avec l'obstination tendue et frémissante d'un Don Juan, ni même avec la supériorité ironique et désinvolte de Casanova. Les *Confessions* se présentent davantage comme une éducation sentimentale⁵, qui serait en même temps l'apprentissage de la vie mondaine. C'est en ce sens d'ailleurs que le récent ouvrage de M. Peter Brooks, *The Novel of Worldliness* (Princeton, 1969), est un de ceux qui ont le mieux saisi sa signification et lui ont rendu ainsi pleine justice.

Du roman libertin, auquel il se rattache sans toutefois s'y absorber, le roman de Duclos garde le mécanisme de la *réitération*, que Madame Béatrice Didier a si finement étudié dans les romans de Sade. Encore faut-il éviter de confondre les deux procédés. Chez Sade, il s'agit d'une volonté expérimentale délibérée, où le partenaire est réduit à l'état d'objet, et qui tend à la vérification systématique, presque scientifique, d'un postulat qui se veut philosophique. Le dessein de Duclos va beaucoup moins loin et le mécanisme de la réitération est chez lui le corollaire, ou la conséquence involontaire, du caractère même du héros libertin. Loin d'être un surhomme « sadien », le libertin de Duclos est un caractère un peu flou qui se cherche au hasard des rencontres et des événements et qui ne découvrira son véritable équilibre qu'en renonçant à ce qui avait été le mobile de toute sa vie antérieure. Personnage indécis, sans activité précise, sans attaches sociales très visibles, il subit son destin plutôt qu'il ne le forge et reste ainsi dans la lignée d'un certain « picaresque à la française », tel que Lesage en avait donné la recette dans *Gil Blas*. Si le comte entre dans la carrière militaire, c'est parce qu'elle est la seule qui convienne à un jeune noble sans vocation précise et sans dons exceptionnels, mais c'est aussi, sur le plan de la technique narrative, parce que la vie de camp et de garnison facilite les aven-

⁵ Duclos lui-même écrit (p. 7) : « ... ce fut sur ce point qu'elle [= la marquise] voulut entreprendre mon éducation. » Le contexte souligne le caractère à la fois mondain et sensuel de cette initiation.

tures, en même temps que les ruptures faciles, et rend plausibles des aventures étrangères aussi romanesques que la liaison de Tolède.

Une bonne partie de l'œuvre, l'épisode final mis à part, est l'histoire de la formation d'un séducteur à l'intérieur d'un cadre mondain où les femmes jouent un rôle déterminant, quasi exclusif. L'auteur souligne les étapes de cette éducation, qu'on n'ose presque plus appeler sentimentale, tant le cœur y a peu de place, et qui est surtout vouée à l'acquisition des réflexes sociaux qui conditionnent la réussite dans le « grand monde ».

Après sa rupture avec Madame de Persigny, une des nombreuses maîtresses qui défilent comme dans un catalogue sous la plume du comte, celui-ci remarque :

Madame de Persigny m'avait si parfaitement corrigé des fausses délicatesses dont j'avais tourmenté Madame de Sézanne, que celle-ci, dont j'avais blâmé la coquetterie, m'aurait alors paru une prude. Il semblait que l'amour eût entrepris de me faire l'humeur en m'assujettissant aux caractères les plus opposés. (p. 49).

Plus haut déjà, le narrateur mettait à nu les ressorts de cette mécanique toute conventionnelle :

Je ne rapporterai point le détail et toutes les circonstances des intrigues où je me suis trouvé engagé. La plupart commencent et finissent de la même manière. Le hasard forme ces sortes de liaisons ; *les amants se prennent parce qu'ils se plaisent ou se conviennent, et ils se quittent parce qu'ils cessent de se plaire, et qu'il faut que tout finisse.* (p. 45).

On ne saurait exprimer plus clairement la *fonction* presque *didactique* assignée par l'auteur au principe de la réitération. D'expérience en expérience, de maîtresse en maîtresse, le héros perd à la fois ses dernières illusions et les restes d'une naïveté juvénile. Il se rapproche de plus en plus du modèle idéal que cette société lui propose, celui du « roué » cynique, sans cœur et sans principes moraux, guidé par l'intelligence, mais davantage encore par la vanité et par l'opinion ⁶.

Écoutons-le narrer, avec une complaisance très étudiée, la fin de sa liaison avec Madame de Vignolles, qu'il avoue ne quitter que pour satisfaire l'opinion publique ⁷ :

[Elle] fut désespérée de me perdre. Elle n'épargna rien pour me ramener ; mais mon parti était pris ; j'étais résolu d'immoler mon plaisir à *l'opinion* et aux *caprices du public* ; je résistai aux larmes que le dépit lui arrachait et je la quittai aussi malhonnêtement que je l'avais prise.

C'est l'usage, parmi les amants de profession, d'éviter de rompre totalement avec celles qu'on cesse d'aimer. On en prend de nouvelles, et on tâche de conserver les anciennes, mais on doit surtout songer à augmenter la liste ⁸. (p. 70).

⁶ Le héros évoque, p. 45 : « ... la résolution que je venais de prendre de n'avoir point de véritable attachement de cœur. »

⁷ « Mon amour-propre eut tant à souffrir pendant trois mois que je vécus avec elle, que je me déterminai enfin à rompre entièrement. » (p. 69).

⁸ C'est nous qui soulignons.

Inutile, je crois, d'insister sur la parenté d'une telle doctrine (car c'est bien d'un *code* de l'amour mondain qu'il s'agit) avec celle qui inspire les amants, adversaires et associés, des *Liaisons Dangereuses*.

Le roman de Duclos se situe délibérément en dehors de toute problématique sociale, ou même morale. Son héros ne poursuit ni l'argent, ni le pouvoir, ni même le bonheur (sinon in extremis). Il ne poursuit que l'assouvissement immédiat de son désir et la satisfaction, toute mondaine, de sa vanité.

Un jeune homme à la mode, car j'en avais déjà la réputation, se croirait dés-honoré s'il demeurait quinze jours sans intrigue, et sans voir le public occupé de lui. Pour ne pas demeurer oisif, et conserver ma réputation, j'attaquai dix femmes à la fois... (pp. 66-67).

Le comte se voit lui-même comme *un homme de plaisir* : « J'étais moins retenu à Venise par l'amour que par le plaisir », avoue-t-il (p. 41). Mais les Parisiennes, s'il faut l'en croire, ne conçoivent pas autrement l'amour : « Toutes ont le plaisir pour objet ; et c'est là le charme du séjour de Paris. » (p. 45). L'une d'elles (Madame de Vignolles) « avait tellement secoué les préjugés de bienséance, qu'elle ne me donna point la peine de jouer l'homme amoureux... Son cœur n'avait aucune part à la démarche qu'elle faisait, ainsi son esprit et sa gaieté parurent en pleine liberté » (p. 67). De même, Madame de Persigny « prenait un amant comme un meuble d'usage, c'est-à-dire de mode » (p. 47).

Il est clair que, dans une telle société, il n'y a pas de place pour l'amour.

Le véritable amour serait un lien et une sujétion, non plus un jeu qu'on peut mener en toute tranquillité d'esprit et interrompre sans regret. « Nous soupâmes avec plus de gaieté que si nous eussions eu un véritable amour l'un pour l'autre. » (p. 67). Et plus haut : « Je résolus de me conduire sur ce principe, *de ne me point attacher, de chercher le plaisir en conservant la liberté de mon cœur*, et de me livrer au torrent de la société. » (pp. 44-45). Rien de moins tragique, de moins romantique, de plus opposé au mythe de Tristan ou à celui de Des Grieux.

Peu de chose différencie les femmes à la physionomie insaisissable et au comportement trop prévisible qui traversent le roman. D'où le recours à la diversification géographique, qui ouvre la voie à une typologie nationale de l'amour, encore bien gauche et convenue. Avant Stendhal, Duclos note la coloration particulière de l'amour dans les pays catholiques méridionaux : la belle Espagnole Antonia trempe un linge dans un bénitier pour essayer la main baisée par le comte ; dans le coffret, enrichi de diamants, qu'elle offre à son amant, il trouvera une relique de saint Antoine de Padoue. « L'esprit fort » qu'est Duclos se divertit visiblement à ces menus détails.

L'épisode vénitien relève du même souci de curiosité et de généralisation :

Il n'y a point de pays où la galanterie soit plus commune qu'en France ; mais les emportements de l'amour ne se trouvent qu'avec les Italiennes. L'amour, qui fait l'amusement des Françaises, est la plus importante affaire et l'unique occupation d'une Italienne. (pp. 34-35).

Le séjour du comte en Angleterre sera l'occasion d'une introduction, aussi péremptoire que sommaire, aux mœurs de la « gentry » britannique : rien de bien neuf, certes, mais Duclos le dit en termes piquants et vifs. Au demeurant, la belle Milady B... sera la seule femme, dans tout le roman, à se donner la mort lorsque le comte l'abandonnera pour rentrer dans son pays. Unique et soudaine intrusion du tragique dans une œuvre qui en est assez singulièrement dépourvue.

L'autre diversification du défilé féminin qui remplit les *Confessions* est le fait de la situation sociale, qui isole les femmes plus nettement encore qu'elle ne sépare les hommes :

Chacune de ces classes a ses détails de galanterie, ses décisions, sa bonne compagnie, ses usages et son ton particulier. (p. 45).

Excellent prétexte pour croquer des portraits d'un humour qui frise la roserie et pour nous donner d'authentiques petites scènes de comédie. C'est le cas pour l'Intendante, très attachée à ses prérogatives et prête à tout pour faire oublier « qu'étant souveraine en province, elle n'était qu'une bourgeoise à Paris » (p. 33). C'est le cas aussi de la dévote, Madame de Gremonville, qui lui fixe des rendez-vous auxquels il se rend déguisé en ecclésiastique. Le passage est excellent, et l'ironie de Duclos s'y donne libre cours.

La critique du monde, que M^{me} de Gremonville faisait avec esprit, était toujours un éloge indirect d'elle-même ; elle vantait les charmes du mystère et les plus grandes voluptés, qu'elle ne présentait que sous le nom de commodités. Notre commerce dura six mois... mais bientôt j'aperçus du refroidissement et de la contrainte dans les procédés de M^{me} de Gremonville ; elle me fit voir des scrupules, et comme ils ne pouvaient plus naître de la vertu, je les regardai comme des symptômes d'inconstance. J'ai toujours imaginé qu'une jalousie de Directeur causée par un sentiment d'amour ou par un objet d'intérêt avait troublé notre commerce ; ne pouvant pas faire de moi son Directeur, je crois que de son Directeur elle en fit son amant⁹. (p. 55).

Plus fréquentes sont les remarques qui relèvent de la critique sociale et où se retrouve la plume du moraliste des *Considérations*. La liaison du comte avec une marchande de la rue St-Honoré, Madame Pichon, nous vaut une évocation animée de la bourgeoisie marchande, de ses mœurs et de ses divertissements : peinture d'une bienveillance un peu distante (comme il se doit de la part du comte, sinon du romancier lui-même) et qui insiste sur la ridicule vanité des marchands parvenus. Motif classique, un peu usé vers 1740, mais d'un effet toujours sûr, dans la mesure où il flattait les deux classes mises en cause.

Plus originale sans doute, la description de la « petite cour », ou du petit clan de M^{me} de Tonins, qui fait irrésistiblement songer au petit clan Verdurin (pp. 83 et ss.).

⁹ La pointe finale ne se trouve que dans l'édition princeps ; elle a été expurgée des éditions ultérieures.

La prétention exclusive à l'esprit, le style particulier du salon où les discours savants alternent avec les pointes triviales, l'affectation de rire à certaines plaisanteries, le mépris pour le jeu (divertissement pour incultes), autant d'aspects qui font songer à l'observation proustienne, sans parler de la scène où le comte se fait tancer pour avoir osé approuver deux romans et une comédie qui n'étaient pas du goût de « cette petite république » (pp. 85-86).

Ce jeu, car c'en est un, qui fait circuler le héros à travers les diverses catégories de la bonne société du temps pourrait devenir lassant, pour le personnage comme pour le lecteur. L'épisode de Tolède et celui d'Angleterre mis à part, nous savons fort bien que cette petite stratégie amoureuse ne risque guère de tourner mal, en tout cas pas en France, pays où les maris semblent (si l'on en croit Duclos) d'une infinie complaisance, qui frise l'indifférence totale. Ce monde vit à l'intérieur d'un réseau de conventions où la « galanterie » est, non seulement tolérée, mais recommandée, et où l'amour authentique est résolument banni, comme fauteur de désordre et créateur de situations tragiques.

Le comte est aussi différent d'Adolphe qu'il l'est de Des Grieux. L'amour ne s'est pas installé en lui comme une passion exclusive et totale, ou comme une volonté de permanence possessive. Il l'a réduit au désir, c'est-à-dire à l'instant, au fugace, et il se condamne par là à une course éperdue et sans fin, de conquête en conquête, où l'assouvissement physique engendre aussitôt la lassitude et le besoin de stimulants nouveaux. « On se prend, on se quitte », selon le mot célèbre de Crébillon que Duclos semble gloser dans un passage (p. 45) que nous avons cité plus haut.

Duclos va pourtant au-delà des analyses de Crébillon ou des anecdotes de Casanova, et c'est ici que l'épisode final de M^{me} de Selve prend sa pleine signification.

La liaison du comte et de la comtesse constitue un petit roman dans le roman (dont il forme à peu près le quart) ; le regretté Emile Henriot l'avait d'ailleurs réédité à part, avec une copieuse introduction. Quelle que soit la sympathie qu'on puisse avoir pour cette volonté de réveiller l'intérêt du lecteur moderne, il faut bien admettre que ce découpage prive à la fois l'épisode et le roman de leur véritable éclairage et que cette scission artificielle en dénature l'interprétation.

L'épisode de la comtesse de Selve est lui-même articulé en plusieurs parties. Dans un premier mouvement, le libertin sans illusions se découvre, avec surprise, passionnément amoureux d'une honnête femme, charmante veuve de vingt-trois ans, joignant aux agréments du corps ceux de l'esprit et du caractère, et qui se refuse tranquillement à ses avances, se limitant à lui accorder les privautés de l'amitié. Comme certaines héroïnes de Marivaux, la jeune veuve a de bonnes raisons de se défier de l'amour et des promesses des hommes.

La constance du comte, la transformation de ses mœurs et de ses fréquentations, l'ardeur de ses protestations finissent par arracher à Madame de Selve l'aveu de son amour. Elle refuse cependant le mariage dans l'immédiat, et se

fonde sur des arguments juridiques et familiaux pour exiger un délai qui mettra aussi les promesses du comte à l'épreuve.

Le départ du comte pour l'armée vient rompre cet équilibre précaire et aviver leur passion. Le comte finit par emporter la résistance de M^{me} de Selve et devient, selon son expression, « le plus heureux des hommes » (p. 142). La réaction de la comtesse est assez différente : elle éclate en larmes, et soupire : « Je sens que je vous perdrai. » (p. 143).

Revenu à Paris, il passe avec elle une année de bonheur inexprimable, mais insensiblement la constance de l'amant s'érode et l'homme de plaisir reparait. Il retourne à ses anciens amusements, se dissipe de plus en plus, néglige sa maîtresse et ne fait plus que par reconnaissance ce qu'il faisait autrefois par ardeur. Bientôt le voilà repris par ses automatismes de libertin : il trompe M^{me} de Selve sans avoir cessé pourtant de l'aimer, mais tenaillé par son besoin de changement et par cet instinct de chasseur qui ne s'est point éteint en lui.

Maintenant que les obstacles au mariage sont levés du côté de M^{me} de Selve, c'est lui qui cherche des délais ou qui évite d'aborder le sujet. Une partie de campagne à laquelle il a été invité par un parent de province ne laissera plus la moindre illusion à la pauvre M^{me} de Selve, qui découvre son ex-amant et Madame Dorsigny « dans une situation qui n'était pas équivoque » (p. 156).

Elle aura l'élégance de ne point faire d'éclat, mais la modération de ses propos ne fait que mieux ressortir leur amertume et leur lucide désenchantement.

Je crois vos offres et vos protestations sincères dans ce moment ; mais vous promettez plus que vous ne pouvez tenir. Vous m'avez été infidèle, vous le seriez encore : il est possible de ne jamais l'être, mais il est sans exemple qu'on ne le soit qu'une fois... L'amour pouvait vous fixer, j'avais osé l'espérer ; puisqu'il ne l'a pas fait, rien ne le peut faire. Vous pourriez observer les décentes ; mais les égards ne suppléent point à l'amour... Je vois que *la constance n'est pas au pouvoir des hommes, et leur éducation leur rend l'infidélité nécessaire*... Votre cœur est bon et fidèle ; mais votre esprit est léger, et la dissipation fait le fond de votre caractère. (pp. 160-162).

Ainsi vont se tisser entre eux des liens nouveaux, fondés sur l'amitié d'une part, sur l'estime de l'autre. A l'inverse de ce que fait M^{me} de la Carlière, dans une situation analogue imaginée par Diderot¹⁰, M^{me} de Selve a soin d'éviter tout rigorisme, toute intransigeance :

J'aime encore mieux conserver votre cœur par mon indulgence que de vous éloigner par une sévérité dont l'effet tomberait particulièrement sur moi. (p. 164).

Et c'est ici que se glisse l'aveu, ou la remarque, qui va donner au roman sa signification propre :

¹⁰ Dans le conte intitulé *Sur l'inconséquence du jugement public de nos actions particulières*.

Pour moi, je vous avoue que je suis fort peu sensible aux plaisirs des sens ; je ne les aurais jamais connus sans l'amour. J'ajouterais que les sens n'exigent que ce qu'on a coutume de leur donner, et que les hommes mêmes sont souvent plus occupés à les irriter qu'à les satisfaire... Vous êtes moins heureux que moi, et j'ai plus de plaisir à vous aimer que vous n'en trouvez dans votre inconstance. (p. 165).

Le comte a beau ressentir la justesse de ces discours, il est incapable de se corriger de ses goûts, maintenant invétérés. Mais cette course effrénée finit par se vider de sa propre substance : la variété des aventures fait peu à peu apparaître leur identité et donc leur inanité. La similitude des femmes mondaines éclate, toute comme leur caractère interchangeable, et leur charme s'use avec l'habitude. Par opposition, l'attrait de M^{me} de Selve se révèle dans son unicité irremplaçable, grâce à une exceptionnelle harmonie des qualités du cœur et de l'esprit.

Lassé d'une vie absurde, dont l'objet toujours renouvelé est devenu dérisoire, le comte se retire du monde et renouvelle sa demande en mariage qui, cette fois, sera agréée. L'épreuve à laquelle M^{me} de Selve l'avait soumis, sans qu'il s'en rendît compte, a abouti à un résultat qui la rassure et la satisfait :

Je ne crains plus de vous perdre, lui dit-elle, mais vous m'avouerez qu'il est bien singulier que pour prendre un mari, j'ai été obligée d'attendre qu'il n'eût plus d'amour. C'est cependant ce qui me rend sûre de votre cœur. Ce n'est point mon amant que j'épouse, c'est un ami avec qui je m'unis, et dont la tendresse et l'estime me sont plus précieuses que les emportements d'un amour aveugle. (p. 167).

La parenté entre M^{me} de Selve et la princesse de Clèves saute aux yeux, en même temps que se manifeste leur différence profonde, irréductible. C'est la même défiance envers l'amour, tenu pour une force obscure, incontrôlable, rebelle à la raison et à la volonté ; c'est la même défiance envers l'homme, que l'éducation et les conventions sociales encouragent dans l'instabilité et dans la quête du plaisir. Mais l'héroïne de Duclos conserve toute sa foi dans une sorte d'au-delà de l'amour-désir, qui ne serait ni l'amour-passion, ni le renoncement complet. Entre le monde de la fugacité, qui est celui de l'insaisissable mouvance du désir don-juanesque, et le désert intérieur, il y a place pour quelque chose qui est le contraire de l'amour fou : une sorte de sérénité partagée, qui sauvegarde les droits du cœur et maintient la possibilité d'une vie à deux, d'un bonheur précaire et difficile qui se trouve, non dans la fuite, mais dans la retraite, non dans le refus, mais dans l'acceptation d'une règle de vie autre que celle proposée par la société.

Voilà bien un étrange roman mondain qui s'achève sur le dépassement de la « mondanité », un singulier roman libertin qui enseigne l'inanité du libertinage. Nulle palinodie dans tout cela, nulle hypocrite et tardive réconciliation du vice social et de la vertu, et certainement nulle « adroite conciliation entre le moralisme et le libertinage ».

Le libertinage n'est pas dénoncé en termes véhéments, mais il est dévoilé

insensiblement, méthodiquement, et il finit par révéler sa vacuité et sa monotonie. La succession automatique des bonnes fortunes du comte, le catalogue de ses innombrables maîtresses, loin d'être une maladresse, est le corollaire nécessaire du propos général.

On notera d'ailleurs que, selon une pratique chère au roman de notre temps, la fin du récit rejoint et répète son début. L'œuvre se referme sur elle-même comme une boucle parfaitement close, et manifeste par là son caractère exemplaire, je dirais presque : *didactique*, très conforme d'ailleurs à ce que nous savons d'autre part de l'écrivain ¹¹.

Ce récit sera une confession fidèle des travers et des erreurs de ma jeunesse qui pourra vous servir de leçon. (p. 4).

Cette leçon, le narrateur a pris soin de l'expliciter d'entrée de jeu :

Je n'ai pas encore quarante ans, et j'ai épuisé ces plaisirs que leur nouveauté nous fait croire inépuisables. J'ai usé le monde, *j'ai usé l'amour même* ; toutes les passions aveugles et tumultueuses sont mortes dans mon cœur. J'ai par conséquent perdu quelques plaisirs, mais je suis exempt de toutes les peines qui les accompagnent, et qui sont en bien plus grand nombre.

Et il conclut cette introduction en des termes qui ont tout leur poids :

Cette tranquillité, ou si vous voulez pour m'accommoder à vos idées, cette espèce d'insensibilité est un dédommagement bien avantageux et peut-être *l'unique bonheur qui soit à la portée de l'homme*. (pp. 3-4).

Par un autre itinéraire que la Princesse de Clèves, c'est bien au même «repos» que tend le héros des *Confessions*. Il est surprenant de constater que ce roman dit «libertin» et cet autre réputé pour sa gravité et pour son élévation morale se rejoignent dans l'exercice d'une vertu fondée sur le renoncement. Dans les deux cas il s'agit bien d'une amputation, d'un sacrifice opéré sur une partie du «moi» tenue pour suspecte, d'une coupure qui conduit au détachement par rapport au monde, à ses exigences et à ses normes. Le héros découvre tardivement la sagesse dans le refus de la vie charnelle, dans le dépassement du simple désir physique : à la limite, on pourrait parler d'une castration volontaire. Loin d'être la dérision du mariage, l'épisode de M^{me} de Selve en transforme la fonction et l'assimile à une forme supérieure de l'amitié.

Les *Confessions* ne sont donc pas davantage un roman libertin que ne l'est l'*Histoire de Madame de Luz*. Comment ne pas voir, au contraire, dans ces deux œuvres, la dénonciation la plus nette de la vacuité du libertinage et des désordres qu'il engendre ? On pourrait les définir comme les deux versants

¹¹ ROUSSEAU, au livre VII des *Confessions*, le louera d'avoir su allier « la droiture et la probité avec la culture des lettres ». On notera avec intérêt que Rousseau avait désiré gagner l'amitié de Duclos dès le moment où il avait lu *Les Confessions du Comte de **** dont M^{me} de Broglie lui avait fait cadeau pour le guider dans le monde parisien. De la part de ce contempteur des romans modernes, un tel témoignage d'estime n'est pas à négliger.

d'un même phénomène, qui serait vu dans un cas par la victime, par le protagoniste dans l'autre.

Roman de la réitération perçue en fin de compte comme dérisoire, dénonciation de l'instabilité, apologie de la permanence, *Les Confessions* ne doivent pas être lues comme un roman libertin, mais — ce qui est tout autre chose — comme *le roman du libertin*, et plus particulièrement d'un libertin repentant, venu tardivement à une sagesse un peu glacée et un peu égoïste, qui n'est pas sans rappeler celle de Fontenelle.

UN ANTI-CANDIDE DANOIS : LE PANTHAKAK DE JOHANNES EWALD

par

Henri PLARD

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles.

Si, dans son pays natal, Johannes Ewald (1743-1781) occupe une « place » plus qu'il ne garde une « présence », pour reprendre les termes de Thibaudet, cette « place » est parmi les premières : après Holberg, d'ailleurs Norvégien d'origine, Ewald, Copenhagois authentique, peut être considéré comme le créateur de la littérature danoise, en tant que telle. Entendons-nous : dès le moyen âge, le Danemark a possédé tout un trésor de chants populaires, qui devaient agir, bien longtemps après, sur Herder et Goethe, le romantisme de Heidelberg, et même Leconte de Lisle, par l'intermédiaire des traductions en prose de Xavier Marmier¹. A l'ère baroque, puis dans son xviii^e piétiste, le royaume du Nord a possédé d'admirables hymnologues luthériens. Si Ewald est le premier « homme de lettres » du Danemark, c'est dans le sens où l'on peut tenir Lessing comme le premier « homme de lettres » allemand : avant Ewald, la création poétique, comme du reste dans l'Allemagne baroque, est réservée aux *Nebenstunden* et n'est pas rémunérée : Kingo et Brorson sont pasteurs, l'auteur de *Jammersminde*, Eleonora Christina Ulfeld, est née d'une union morganatique de Christian IV. C'est une grande dame impliquée dans les intrigues de la Cour, qui a passé plus de vingt ans en prison et qui a raconté ses malheurs — mémoires uniques par la force nerveuse de la langue et la vivacité de ses réactions : ils laisseront des traces jusque dans la *Marie Grubbe* de Jacobsen. Mais Eleonora Christina n'est pas plus « auteur » que, chez nous, le cardinal de Retz, par exemple, et Holberg lui-même, faut-il le rappeler ? reste

¹ Voir, dans les *Poèmes barbares*, « Christine », fade adaptation de « Aage og Else », et « Les Elfes », démarqué d'« Ellerkongens datter », qui a inspiré « Erikönig » par l'intermédiaire de Herder.

un professeur, historien et philosophe, au sens XVIII^e de ce terme. Ewald, tout au contraire, comme son contemporain Bellman (1740-1795), petit fonctionnaire à Stockholm, noceur et délicieux anacréontique, est un bohème valétudinaire, infortuné en amour, dépendant financièrement de sa mère, passablement ivrogne, toujours en train de courir après quelques écus : un extrait de la seule lettre qu'il ait écrite en français, à son « frère », son ami de cœur, Peter Mathias Spendrup, donne une image vive et amèrement ironique de son impécuniosité² : « J'ai besoin, sur mon honneur, extrêmement, superlativement, diablement besoin de quatre pauvres ecus et je ne sçais pas un seul charitable trou, dans tout le monde, dans lequel j'oserai les chercher, si ce ne seroit ta poche, mon cher petit Ami, laquelle Madame la Fortune veuille remplir avec ses excremens les plus exquis, et laquelle je baise avec toute la tendresse d'un Poete, qui meurt d'envie d'empruntér quatre ecus... ». Ewald, à trente et un ans, est toujours sous la coupe d'une mère peu généreuse, qui « se contente de me procurer cela qve suffit pour trainer la vie, c'est a dire les premiers articles de la prière quatrieme... » : donc, juste le pain quotidien, sans tenir compte des « besoins de plaisir ou d'honneur »³.

Mais ce crève-la-faim est en même temps un patriote, irrité par la « gaucherie » des Danois et leur sentiment d'infériorité à l'égal de l'Allemagne, désireux d'élever la production nationale au niveau européen, et qui, pour résumer brièvement une situation complexe, marque un tournant de la sensibilité, bien connu au Sud du Danemark — le passage des Lumières à l'*Empfindsamkeit*, de l'imitation des Français à celle des Anglais, de Molière à Klopstock, dont Ewald, dans ses odes, est l'émule le plus brillant, avec, plus tard, le jeune Hölderlin. Et aussi la redécouverte d'un passé « germanique », mal connu, mais motif de fierté et inspirateur de formes nouvelles. Il convient de rappeler que du reste, langue mise à part, il est difficile de tracer alors une frontière entre la littérature allemande du Nord et la littérature danoise. Le Danemark est, et restera jusqu'à la catastrophe de 1864, bilingue : on parlait allemand à la Cour ; le roi Frédéric V pensionnait Klopstock pour lui permettre de terminer sa *Messiasde*, et c'est un duc d'Augustenburg, Frédéric-Christian, qui, soutenant généreusement le lointain Schiller, lui a permis la rédaction des *Briefe über die ästhetische Erziehung der Menschheit*, dont l'ébauche première, destinée au seul duc (février-décembre 1793) est connue avec raison sous le nom d'*Augustenburger Briefe*. Klopstock a longtemps vécu au Danemark, et, comme le savent bien les visiteurs des villes hanséatiques, il est enterré en territoire jadis danois, près de la gracieuse « Christianskirke » d'Ottensen, si purement danoise⁴. Altona était la seconde

² *Samlede Skrifter* (cfr n. 5), IV, 385. La lettre n'est pas datée, mais l'allusion à *Balders Død* permet de la situer en 1774.

³ Nous avons respecté l'orthographe originale.

⁴ Klopstock s'est intéressé aux projets d'Ewald : un voyage subventionné par le roi, patronné par le comte Bernstorff, en compagnie d'un musicien, dans « le Nord de l'Ecosse, les Orcades, l'Islande, les pays nordiques », afin d'y recueillir de la bouche des

ville du royaume — créée, du reste, par les souverains danois, pour concurrencer Hambourg et tenir la Basse-Elbe — et de nos jours encore, quelques heures au délicieux *Altonaer Museum* montrent que le XVIII^e y fut tout danois : c'est-à-dire, par un paradoxe apparent, allemand du Nord, piétiste et klopstockien. Ewald a réagi avec succès contre cette germanolâtrie de son pays et contre la dictature littéraire exercée par Klopstock ; mais, selon un processus dont il est d'autres exemples, en s'appuyant sur des modèles étrangers pour créer une littérature « nationale » : on sait qu'il est le créateur du drame à sujet nordique au Danemark (*Balders Død*, 1774), et qu'il a rivalisé avec Klopstock dans le « bardit », nom, fort impropre, d'une pièce historique au sujet tiré des antiquités germaniques ou celtiques, ce qui est tout un pour lui. Ici encore, les rapports avec l'école de l'Allemagne du Nord, et surtout avec Gerstenberg, sont évidents. Il fut du reste bien soutenu par la « Société danoise de littérature », dont l'héritière, la « Société danoise de langue et de littérature », devait, voici une cinquantaine d'années, soigneusement et somptueusement éditer les œuvres complètes d'Ewald, tant imprimées que manuscrites ⁵.

Si nous avons rappelé, très sommairement, des faits aussi connus, c'est pour apporter quelques nuances dans ce tableau. Bien entendu, personne ne contestera que l'influence de Klopstock et de Gerstenberg domine l'œuvre d'Ewald, et il est tout à son honneur d'avoir choisi pour modèle l'ode grave, voire sublime, d'un dynamisme sentimental contenu par la rigueur de la forme, qu'a créée Klopstock, père de la poésie moderne en Allemagne, sans lequel ni le jeune Goethe, ni le Hölderlin des *strophische Gedichte* ne se conçoivent. Toutefois, s'il est une œuvre d'Ewald qui ait gardé une « présence », pour autant que j'en puisse juger par mes rencontres, c'est bien plutôt son fragment autobiographique posthume, *Johannes Ewalds levnet og meeningen* (IV, 234/335), dont le titre même calque celui de *The life and opinions of Tristram Shandy gentleman*, et dont la forme — la digression systématiquement pratiquée, la fantaisie, les abandons et reprises de thèmes, les gaillardises, et même l'emploi surabondant du tiret comme signe de ponctuation, le rythme sautillant d'une suite d'idées plus émotive que rationnelle — dénote, en effet, l'influence de Sterne. Mais, une fois encore, il convient de nuancer. Au lieu de l'autobiographie imaginaire, un essai de « confession » réelle ; au lieu du jeu d'esprit toujours gracieux, presque

habitants les vieux chants négligés par Macpherson. Ewald considère la langue « celtique » comme « l'une des vieilles langues nordiques » : confusion normale à une époque où le « bardit » passait pour un genre germanique. Le poète allemand avait même procuré à Ewald des ouvrages de base : mais la mauvaise santé du Danois le contraignit de renoncer à ce grand dessein. Cfr lettre à P.F. Suhm, 30.X.1780 (*Samlede Skrifter*, IV, p. 375).

⁵ *Johannes Ewalds samlede Skrifter/efter Tryk og Haandskrifter*/Gyldendalske Boghandel/Nordisk Forlag. Copenhague, 6 vol. gr. 8°, 1914/1924. Nous citons toujours d'après cette édition classique. *Herr Panthakaks Historie* se trouve au volume IV, Copenhague 1919, édité par V. Kuhr et S. Pallis, pp. 1/85. Le texte est fondé sur le manuscrit de la Bibliothèque royale (décrit sous le n° XI, p. 410 du vol. VI) ; variantes et corrections : VI, pp. 291/298.

constamment léger, du papillonnage exquis de l'Irlandais, une ardeur douloureuse dans l'aveu, une minutie dans la dissection d'un moi souffrant qui trahit l'école du piétisme, bien étrangère à Sterne : on n'est pas loin de Rousseau, et d'ailleurs, Ewald a trouvé, comme tout le monde, ses hommes de la Nature — dans les pêcheurs zélandais de son *Singspiel, Fiskerne*, qui, lui aussi, signale un passage : le genre « sérieux », au théâtre, se tourne vers les gens du peuple, leurs problèmes, leurs conflits, leur courage ignoré, non inconnus jusqu'à présent — le Jeppe paa Bjaerget de Holberg est un paysan d'une vigueur et d'une profondeur de conception shakespeariennes — mais réservé naguère au traitement comique. Sterne, donc, pour inspirateur, mais un accent passionnément personnel.

C'est à partir de cette situation difficilement définissable qu'il faut interpréter, semble-t-il, un curieux fragment posthume, lui aussi, voltairien de ton, anti-voltairien de tendance, une ébauche d'anti-*Candide* danois : *Herr Panthakaks Historie (Histoire de M. Panthakak)*, publié tout d'abord dans la *Minerva* par le professeur K.L. Rahbek, de juillet à septembre 1805, à Copenhague : quatre chapitres, un peu plus de quatre-vingts pages, d'un ouvrage d'une imperfection flagrante : non seulement parce qu'il est resté inachevé, pour faire place à de tout autres projets, mais parce qu'Ewald, visiblement, n'a pas eu le temps de le travailler : *pendent opera interrupta* : le pauvre poète mourut à trente-huit ans, et sa tâche d'auteur ne remplit qu'une quinzaine d'années. *Panthakak* signale curieusement la réaction anti-voltairienne, dans ce Danemark qui émerge du piétisme, violemment et grossièrement combattu par Ewald au début du fragment, pour tomber dans le piétisme « sécularisé » de style klopstockien ; mais Ewald ne peut s'en prendre à Voltaire que dans le cadre d'une histoire voltairienne, à la manière de *Candide* ou de *l'Ingénu*, en retournant contre le polémiste les armes qu'il a tirées de l'arsenal voltairien : un récit vif, des phrases qui font mouche, les errances d'un ingénu à travers un monde invariablement trompeur, ses élans de confiance, régulièrement suivis d'amères désillusions — l'histoire, en somme, d'un passage de l'adolescence ardente au dégrisement de la maturité, avec pour fil conducteur un nonchalant récit de voyage, qui permet de lier entre eux des épisodes divertissants.

Encore faut-il tenir compte d'une opposition bien caractéristique de la distance entre la vue du monde que pouvaient prendre un Français sexagénaire, familier du grand monde, et un Danois confiné dans un petit royaume nordique par sa mauvaise santé, plus fâcheuse que les perpétuelles maladies qui, finalement, n'ont pas empêché Voltaire de voyager, de travailler comme quatre, de se battre vigoureusement et d'atteindre, pour finir, le statut de patriarche squelettique, toujours mourant mais bien vivant, toujours ressuscité par quelque querelle, et enfin tué, selon le jugement lucide de Tronchin, par les effusions importunes d'impitoyables adulateurs. Voltaire, qui fait dire à la vieille : « c'est un grand plaisir de voyager pendant la fraîcheur de la nuit », et à Cacambo : « c'est un très grand plaisir de voir et de faire des choses nouvelles », promène Candide et

sa petite compagnie à travers le monde entier, de la « Vestphalie » à Constantinople *via* Lisbonne, l'Espagne, le Nouveau monde, Surinam, Paris, Venise et autres lieux stimulants pour l'esprit. Le petit théâtre imaginaire sur lequel Ewald fait s'agiter ses marionnettes est plus limité : Panthakak naît dans un bourg du Jutland, province qui avait alors et garde encore la réputation d'une région lointaine, paysanne et arriérée, une Basse-Bretagne ou un Poperinghe de Danemark, pour ainsi dire, et ne l'amène que jusqu'aux environs de Genève, en passant par l'Allemagne de l'Ouest : Francfort est expressément mentionné. Certes, on pourrait objecter que nous n'avons de l'œuvre que quatre chapitres et quatre-vingt-cinq pages. Mais au bout d'un nombre de pages à peu près équivalent, *Candide* connaît déjà l'Allemagne, la guerre, la péninsule ibérique, Buenos-Aires, le « Paraguay » des réductions jésuites, le pays utopique d'Eldorado, et s'approche, toujours raisonnant, des côtes de France : *multum ille et terris jactatus et alto*. Panthakak, après une éducation sur laquelle nous reviendrons, a subi ses premières aventures, moins cruelles que celles de *Candide*, dans une Allemagne remplie de brigands et de fripons, et vient d'arriver chez un certain marquis de V ***, dont le château est situé sur les confins de la Suisse, non loin de Genève, et dont l'identité est facile à établir : une caricature du seigneur de Ferney et Tournay. D'autre part, le récit commence « par un froid et assez sombre soir d'hiver — en octobre 1728 » (sic), alors qu'un homme « d'âge moyen », savoir Panthakak, se promène « à pas lents, tête basse et bras croisés », de long en large, près du canal, indifférent à la vie nocturne de Copenhague, tout prêt qu'il est à sauter dans l'eau. Il est impossible de dire si le plan d'Ewald comportait la réalisation de ce sinistre dessein, ou si, comme il paraît plus probable, à lire l'ensemble du manuscrit, il revenait à une philosophie moins désolée et se résignait aux traverses de la vie. Ce début, qui introduit, après une page et demie, l'histoire de Christian Kuchlein dit Panthakak (« ... mais il est temps de faire un peu mieux connaître à nos lecteurs M. Panthakak »), le montre hésitant entre un « saut de désespoir » et « la vertu avec tous ses charmes, toutes ses ensorcelantes beautés ». Il nous apprend au moins qu'Ewald projetait de le ramener dans son pays natal, tandis que *Candide* trouve un jardin à cultiver chez les Turcs et ne revoit pas la Westphalie, dont ses voyages à travers le monde lui ont du reste appris qu'elle n'est pas le plus beau des pays. En somme, le cadre spatial de *Panthakak* est considérablement plus restreint que celui de *Candide*, et, en compensation, plus précis.

Quant à la chronologie de *Panthakak*, un examen approfondi montre qu'elle est tout à fait fantaisiste, contrairement à celle de *Candide*, qui mentionne des événements bien connus, comme le tremblement de terre de Lisbonne, l'exécution de l'amiral Byng (14.III.1757) ou l'attentat du « gueux du pays d'Atrébatie » (Damiens) contre Louis XV (5.I.1757), bien que Voltaire ne se lie pas strictement à la suite des faits. Ou bien Ewald n'a pas eu le loisir d'harmoniser la chronologie de son récit — ou bien, plus vraisemblablement, il s'est amusé à « jouer » avec son lecteur. Les deux premières lignes fournissent un repère :

nous sommes « en octobre 1728 » — encore que la mention d'un « soir d'hiver » semble le contredire : mais le climat danois étant exécrable, l'automne peut prendre à Copenhague une allure hivernale, *lato sensu*, et cette saison, comme la soirée « froide » et « assez sombre », est accordée à l'humeur du personnage. Il est « d'âge moyen », donc a plus ou moins la quarantaine, ce qui le fait naître vers 1688, six ans avant Voltaire. Cette indication s'accorde mal avec la toute-puissance du piétisme dans son éducation inepte : au Danemark, le piétisme avait été introduit par Dippel au début du siècle — Dippel a vécu en Scandinavie de 1714 à 1729, et a rencontré dans la danoise Altona la demoiselle Bourignon⁶ — mais la diffusion de la communauté morave, à laquelle semble appartenir Madame Küchlein, mère de Panthakak, date de 1731, et c'est à la fin des années trente que « le piétisme gagnait toute l'église dano-norvégienne »⁷. Cette incohérence vient de ce qu'Ewald, né en 1743, a donné au petit Panthakak certains traits de son enfance : la situation décrite dans le chap. I rappelle bien plus le Danemark d'environ 1750 que celui du début du siècle⁸. Mais comment concilier cette chronologie, déjà élastique, avec celle que suggère le chapitre IV, où Panthakak, qui a déjà passé la frontière suisse (IV, p. 50, l. 28), venu de Francfort, trompé, une fois de plus, par une soi-disant réfugiée huguenote, frappe chez le marquis de V***, qualifié de « gamle Herre », « vieux monsieur » (IV, p. 57), qui le reçoit affablement, pour des raisons sur lesquelles nous aurons à revenir ? Ce goût de l'hospitalité, tel que « notre marquis de V*** aimait voir son château rempli de malheureux et de mécontents » (IV, p. 66), venait de ce que le marquis avait été « en sa jeunesse auditeur et admirateur de Leibnitz », avec qui il s'était mortellement brouillé, à la suite d'une querelle où le dogue du philosophe, Burmann, et la petite Nérine, le carlin du marquis, avaient dû quitter « le meilleur des mondes ». Le marquis de V*** est, nous le verrons, une image de Voltaire ; or, Panthakak est encore tout jeune, puisqu'il sort de l'orphelinat de Halle, quand la mort de sa mère le met à la tête d'une petite fortune et lui permet de contenter « l'envie de voyager, si naturelle chez les jeunes gens » (IV, p. 33). En fait, si le marquis de V*** représente bien Voltaire, Ewald fait du patriarche un vieillard dès l'année 1710 environ ! En outre, Leibnitz, né en 1646, mort en 1716, était de la génération du marquis, déjà vieux quand Panthakak a recours à lui, et qui peut difficile-

⁶ Jean B. NEVEUX, *Vie spirituelle et vie sociale entre Rhin et Baltique au XVII^e siècle*, Paris, 1967, pp. 222/223.

⁷ Emile G. LÉONARD, *Histoire générale du protestantisme*, III, Paris, 1964, p. 94, n. 1.

⁸ Le nom de Madame Küchlein fait allusion à une métaphore piétiste commune, dont Ewald, qui n'aime pas la secte, se divertit : le croyant est le « poussin » (Küchlein) qui cherche son refuge sous les ailes de Jésus. Les sobriquets dont il affuble ses piétistes rappellent la jolie comédie satirique de Luise Adelgunde GOTTSCHED, *Die Pietisterei im Fischbein-Rocke*, Rostock, 1736, Broder Rødøye (« œil rouge », de larmes pénitentes), Broder HvideLøg (« ail »), « Syster Magdalene » (« Madeleine », « une petite fille de cuisine grassouillette » ; le nom fait allusion à son comportement peu chaste). Ewald parodie savoureusement la phraséologie mystique, baroque et larmoyante en usage dans les conventicules.

ment avoir suivi les cours du philosophe « dans sa jeunesse » (IV, p. 72, l. 26). D'autant moins que Leibnitz n'a jamais été professeur d'Université, mais bien agent diplomatique, savant indépendant, bibliothécaire et érudit au service du Hanovre et du Brunswick-Wolfenbüttel, fondateur de l'Académie des Sciences de Berlin, conseiller des cours de Hanovre et de Prusse — le dernier esprit vraiment universel qui ait réalisé en lui-même la synthèse du savoir humain, mais toujours dans l'orbite des cours et loin de l'étroitesse de l'existence universitaire. En d'autres termes, les « précisions » dont Ewald a garni son histoire sont trompeuses et relèvent d'un jeu avec le lecteur d'inspiration plus stérilienne que voltairienne : que de pseudo-science et que d'érudition facétieuse dans *Tristram Shandy* ! Peut-être cette rencontre de Leibnitz et du marquis de V***, devenu à la longue un sceptique désabusé, a-t-elle des raisons plus profondes : l'opposition de deux tendances du XVIII^e siècle : l'optimisme métaphysique de ses débuts, qu'incarnent, avec Leibnitz et très justement, Pope et Wolff (IV, p. 72) — Ewald les appelle les « triumvirs du meilleur des mondes » ; et le pessimisme relatif de *Candide*, fondé sur l'observation du « monde comme il va ».

Le fragment de *Panthakak* peut être daté des années juste après 1772 : en effet, une note du professeur Rahbek, dans la marge de la première page du manuscrit, nous apprend ceci : « L'éditeur de la *Minerva* n'a pas cru pouvoir inaugurer sa 21^e année sous de meilleurs auspices que par une œuvre inédite du meilleur des poètes danois, bien qu'elle soit malheureusement restée inachevée, de même que l'hebdomadaire *De Fremmede* » (« les Etrangers ») « auquel elle se rapporte — ce qu'il en subsiste ne saurait être sans intérêt pour tous ceux qui recherchent, et la science du cœur humain en général, et singulièrement la connaissance intime d'un homme aussi remarquable que le premier poète du Danemark ». Comme on trouve au début du manuscrit quelques répétitions de ce qui est rapporté dans *De Fremmede*, il semble prouvé que cette œuvre-ci (*Panthakak*) « est plus tardive, et peut-être éditée, pour ainsi dire, sur les ruines de cet hebdomadaire » (VI, p. 410). De fait, le n^o 2 de *De Fremmede*, rédigé en manuscrit, et publié par Rahbek en 1806, *Eventyret med Canal-Ridderen* (IV, p. 99 sq.) commence presque littéralement comme *Panthakak* : « C'était par un soir d'hiver froid et assez sombre — le 16 janvier 1772 — qu'un homme d'âge mûr allait et venait le long du canal, à pas lents, la tête basse et les bras croisés... » Tout le début de *Panthakak* apparaît, dès le premier coup d'œil, comme une seconde version, plus brève, un « retapage » de l'« aventure avec le chevalier du canal », et l'hypothèse de Rahbek — *Panthakak* serait une reprise, et, ajouterons-nous, une amplification d'un passage de *De Fremmede*, où seule l'enfance du héros était traitée — est raisonnable. Dans *De Fremmede*, l'hostilité que l'auteur de *Panthakak* attribue à Voltaire contre l'optimisme leibnitien est mise au compte de Panthakak lui-même, puisque le marquis de V*** n'apparaît pas encore : « O Leibnitz, o Wolf (sic), o Pope », s'écrit ici Panthakak (IV, p. 109), « sortez de vos tombeaux !... » « Restez », dit le désespéré au

narrateur, « voyez et jugez si ce monde-ci est le meilleur des mondes possibles... » (IV, p. 110). « Une fois en train, il continua à déclamer un grand quart d'heure sans arrêt contre le monde et les hommes et leur destin, sur l'un des tons les plus amers d'un Arouet. J'ai beau être ennemi prononcé de tous les *Candides*, de tous les railleurs obstinés, de tous les pleurards quinteux et de tous les misanthropes... je me contraignis pourtant à garder le silence, à me mordre les lèvres, voyant que mon adversaire était incapable d'admettre le moindre raisonnement, tant il était en proie au préjugé d'avoir de toute évidence le bon droit pour lui. » (IV, p. 110). Le récit s'écarte sensiblement, ensuite, de la version postérieure : Panthakak, fortuitement rencontré par le narrateur au bord du canal, ce soir de janvier 1772, est « l'un de mes Étrangers » et le présente aux autres, dont chacun raconte son histoire. P. 113, Ewald cite et critique le *Cleveland* de « M. Prévot » ; le plan général des « Étrangers », *Moralzeitschrift* comme il y en eut tant au XVIII^e siècle (La Beaumelle a édité au Danemark, en 1750/53, une *Spectatrice danoise*), consistait à rassembler des gens d'origine diverse, qui se communiquaient leurs expériences, dans un récit « à tiroirs », et ce n'est pas par hasard, sans doute, que *De Fremmede* mentionne l'auteur des « Mémoires d'un homme de qualité ».

Ces brèves remarques permettent de définir le rapport entre l'histoire de Panthakak dans *De Fremmede* et dans *Herr Panthakaks Historie*. Ewald a repris le caractère de son misanthrope, l'a pourvu d'une biographie, et lui a fait rencontrer, après quelques mésaventures, un vieux pessimiste, affable mais grognon, un marquis de V***, qui tient les discours désolants tenus dans la version primitive par Panthakak. L'allusion aux « tons les plus amers d'un Arouet » disparaît, puisque le marquis de V*** est, clairement, « Arouet » en personne. La rencontre du narrateur, une sorte de « spectateur nocturne » danois, avec Panthakak est fixée au 16 janvier 1772 ; le fragment correspondant de *Panthakak* est donc postérieur à cette date, ce que confirme Rahbek dans une note manuscrite sur *De Fremmede* : « un hebdomadaire rédigé par Ewald en 1772, mais qui n'a pas été imprimé » (VI, p. 408). En un mot, la rédaction de *Panthakak* relève de l'art, aussi connu en littérature qu'en cuisine bourgeoise, d'accommoder les restes.

Cette satire anti-voltairienne est sans doute, pour un comparatiste, l'aspect principal de *Panthakak*, et surgit très soudainement dans le chapitre IV — mais est liée au thème général du récit : « tout » est-il vraiment « mauvais », comme le suggère le surnom du héros, et digne qu'on se jette dans le canal, comme il est sur le point de s'y décider dès son entrée en scène ? L'histoire de Panthakak est, en gros, conforme à un schéma banal dans le roman du XVIII^e siècle : l'éducation sentimentale acquise, d'abord au foyer familial, puis à l'école ou sous l'influence de précepteurs — en général traités négativement — puis enfin dans le « vaste » monde : c'est aussi bien le squelette de « Tom Jones » que de « Candide ». A la fin de l'ouvrage, le héros a atteint la maturité virile et est guéri de ses folies ; il n'est pas évident que le suicide eût été la conclusion de

Panthakak, si Ewald l'eût terminé, car, moralisant au profit du lecteur, comme Fielding, et commentant les aventures de Christian Kùchlein, il ne manque pas de souligner constamment cette vieille et consolante maxime selon laquelle tout mal se trouve, par quelque côté, contenir un bien relatif.

Comme Tom Jones et Candide, Christian Kùchlein est de naissance irrégulière : il porte le nom de sa mère, qui n'a jamais voulu lui dire comment s'appelait son père, « une femme pieuse, fervente, sévère », mais assez bien tournée, et qui rentre à F***, sa ville natale, avec son petit Christian dans les bras, après une escapade de deux ans, en Hollande, où elle devait en principe retrouver son mari, mais suivait en fait un « Frère » joli garçon. Elle « se sacrifie entièrement à l'intérêt des Frères » et manifeste une vive horreur pour « les enfants de ce monde » et leurs mœurs ; sa sagesse et sa réserve, ses discours mystiques et ses critiques, l'éducation austèrement chrétienne qu'elle donne à l'infortuné gamin n'empêchent pas que celui-ci la découvre un jour, au début du chapitre II, dans une position scabreuse avec un « Frère ». Madame Kùchlein a dressé son fils à espionner ses camarades et leurs parents, à lui rapporter des preuves de leur frivolité et de leur impénitence, de sorte qu'à dix ans, il est devenu un parfait petit cafard, habitué à fureter partout en quête du mal. M^{me} Kùchlein, à la suite des extases peu mystiques découvertes par un trou de serrure et des cris joyeux du petit : « Oh, comme Maman est blanche quand elle est nue ! », le met en pension chez le censeur Misocosmus, « grand pédant et plus grand contempteur, et ennemi plus déclaré de toutes les folies humaines qu'un jeune courtisan ne l'est des gloses grecques », qui le prend chez lui surtout pour faire enrager sa jeune et charmante femme. Il est d'accord avec M^{me} Kùchlein sur la perversité intrinsèque des actions humaines, avec cette différence qu'elle l'attribue à la volonté des hommes et lui « uniquement à leur raison, si imbécile qu'elle ne peut jamais comprendre, ou seulement par hasard, ce qui vaut le mieux ». « Par ces motifs, elle considérait le mal physique, dont le monde était rempli, selon tous deux, comme une conséquence du mal moral, un système de châtements célestes ; lui, tout au contraire, le qualifiait d'effet qui devait nécessairement résulter de sa raison suffisante » (*tielstraekkelig Aarsag*) « savoir la corruption de la raison ; et il croyait que les hommes avaient reçu du Ciel l'autorisation la plus complète d'éviter tous les malheurs possibles ; mais qu'ils étaient trop stupides pour pouvoir jamais faire usage de cette liberté ». Ce rationaliste, plus ou moins cartésien, estime donc que « la matière — les sens — la passion — le divertissement avaient à tel point enchaîné — aveuglé — égaré les facultés supérieures de l'âme — que les hommes confondaient constamment les caractéristiques du bien et du mal — et, par suite, désiraient toujours l'un à la place de l'autre — et par suite que, voulant toujours faire choix du bien, ils éalisaient toujours le mal à sa place — et toujours le faux et le funeste au lieu du vrai et de l'utile » (IV, pp. 21/22). Un tel précepteur renforce par des arguments rationnels, et par son « système », l'aversion que Christian avait dès son enfance conçue pour le monde, d'autant qu'il avale ce que lui

raconte Misocosmus avec aussi peu de sens critique que Candide les syllogismes de Pangloss. Bien formé à tout déprécier, il achève d'être abruti, au chapitre III, par l'orphelinat de Halle (IV, p. 31/32), où il prend son nom de Panthakak (ou Pantakak), qui remplace symboliquement la piétiste Kùchlein. C'est alors que M^{me} Kùchlein est « réunie à ses pères », comme dit Ewald, qui utilise ironiquement une banalité piétiste, laissant « une fortune plus considérable qu'on ne l'eût attendu », et que son fils, ayant « pleuré sa mère, compté son argent, parcouru ses lettres » — énumération de style voltairien, dans le genre du « prêché, fessé, absous et béni » — se décide à visiter un monde qu'il a appris à haïr sans le connaître.

Bien entendu, ses mésaventures, classiques et semblables à celles de Tom Jones en route pour Londres, ou de Candide à Paris, sont le fruit de sa jeunesse, de son inexpérience, et d'une éducation ridicule auprès d'une dévote sournoisement débauchée, d'un pédant systématique et quinteux, et dans la caserne pieuse qu'était le *Waisenhaus* fondé par Francke : on pourrait les intituler, comme tel conte de Balzac, « De l'inconvénient d'être trop coquebin ». Mais non moins naturellement, Panthakak interprète ses expériences selon les catégories qu'il a admises sans les examiner, et voit partout, fût-ce dans le plus trivial des malheurs, la preuve que tout est pour le pire dans le pire des mondes possibles.

Les déboires de Panthakak en Allemagne, pays qui représente, pour un adolescent tout juste émancipé de la surveillance maternelle, des rigueurs du *Waisenhaus* et du petit Danemark, le monde — ces aventures sont, en dépit du ton allègre du récit, la partie la plus conventionnelle. Rien que d'attendu : Christian se fait gruger par un faux ami, dépouiller par une prétendue réfugiée huguenote, dans le cadre des rencontres d'auberge — cette auberge « à volonté », si l'on peut dire, omniprésente dans le théâtre et le roman du temps. L'infortunée victime des persécutions est en fait, non la fille de Théodore Ferdinand Casimir de la Chicanière, gentilhomme normand (IV, 53), mais une « Florabelle » complice d'un « Frontin » (IV, 54) — et ces noms de valets de théâtre découvrent l'artifice. C'est alors, aux confins de la république de Genève, que Panthakak, après « une heure de marche pénible, interrompue par bien des soupirs et plus encore de malédictions » (IV, 55), arriva chez le marquis de V***, que tout permet d'identifier à Voltaire : la situation de son château, sis en territoire genevois ; la courtoisie du seigneur (IV, 57) ; son aisance d'habitué des cours (*ibid.*) ; ses paroles d'accueil : « C'est à une triste circonstance, dit le marquis, que je dois le plaisir de voir un aimable étranger, Danois, à ce que j'apprends, et un homme instruit dans mon ermitage » (IV, 57) ; sa charmante bienvenue : « Tous les hommes de bon ton, et particulièrement tous les voyageurs sont mes amis, Monsieur Panthakak » (IV, 58) ; les allusions aux déceptions qu'il a éprouvées dans le commerce des « tyrans, maîtresses royales, favoris, généraux, financiers, juges, procureurs et autres gens de bien » (IV, 59) ; et sa conclusion : si l'on peut leur échapper, les « fous », eux, sont inévitables : « C'est surtout à cause d'eux que vous me trouvez dans un château solitaire en Suisse —

alors que ma naissance, mon éducation, et, puis-je dire jusqu'à un certain point, mes inclinations m'avaient destiné à un rôle important sur l'un des plus grands théâtres du monde. Mais oublions-les — soyons hommes — ni la terre, ni moi ne changerons — nous sommes loin, bien loin du meilleur des mondes, Monsieur Panthakak. » (IV, 59). Voltairienne, aussi, la curiosité du marquis, « grand amateur d'entretiens avec les personnes en détresse, et qui aimait tirer de leur sein leurs moindres et plus secrets griefs, et les entendre dépeindre leurs malheurs avec le plus de couleur, et les plus vives qui se pussent... » (IV, 61). Ewald écrit que « le marquis de V*** faisait beaucoup de bien, et peu de gens le quittaient sans être consolés » (IV, 63) : c'est bien l'image du « compatissant » Voltaire, comme disait Anna de Noailles, que ses biographes récents, Besterman et Orioux, ont à juste titre ravivée.

L'attitude d'Ewald envers Voltaire est ambiguë. Son admiration saute aux yeux, et d'autant plus qu'il l'imite de manière flagrante dans un chapitre auquel nous avons fait allusion, le II^e — lorsque le petit Christian apprend de M. Misocosmus que les auteurs classiques sont surfaits : « Et ce fut là qu'il apprit pour la première fois que Salluste était un niais affecté en uniforme prussien, et Cicéron un autre, mais de coupe parisienne, que Pline était trop fleuri et Quinte-Curce trop fardé... » (IV, p. 27). Quant aux Grecs, à peine notre moutard les comprend-il qu'il est témoin d'une conversation entre collègues — le censeur (*Corrector*) Misocosmus et le proviseur (*Rector*) Geb-Recht : il s'agit d'« Homère et de ses imitateurs » : « Il était bien pauvre en métaphores, disait Misocosmus, il se répète à tous moments. » — « Perrault », réplique son collègue, « a marqué avec raison et... » — « Perrault était un sot, Monsieur, qui s'était mis dans la tête d'éreinter Homère, sans songer que la Nature était alors plus simple et moins riche en originaux à imiter que de nos jours... » — « Quant à cette remarque, je suis tout à fait de votre sentiment, et Despréaux... » — « Boileau-Despréaux jugeait d'Homère avec trop de partialité pour qu'on puisse le citer. — Il envoyait à la potence tous ceux qui trouvaient des fautes chez un auteur qui en a de si grandes que seule son époque peut l'excuser... » — « Terrasson le place encore plus bas que Chapelain, et... » — « Terrasson ne le comprend pas, si bon helléniste qu'il puisse être. — Il est fâcheux qu'on veuille juger des poètes sans pouvoir se faire d'images de la Nature autres qu'on en a sous les yeux... » — « Les Français ne peuvent concevoir qu'un langage soit naturel sans être délicat à l'extrême, tendre et plein de sentiment... » — « Délicat, dites-vous — mais vous n'allez tout de même pas nier que si Homère était né Béotien, il eût encore été trop grossier, etc. » (IV, pp. 27/28). On retrouve, dans cet écho satirique d'une querelle illustre, réduite aux dimensions d'un entretien de pédants blasés dans une petite ville d'un petit royaume, le ton de Pococuranté, noble vénitien, et ses jugements aigres-doux sur les plus illustres des auteurs, l'ennuyeux Homère, le froid Virgile, le trivial Horace, l'indifférent Cicéron — avec toutefois la différence entre la supériorité nonchalante d'un homme du monde, riche, las de tout et perspicace (« Martin trouvait la façon

de penser de Pococuranté assez raisonnable »), et l'agressivité autoritaire de deux cuistres provinciaux habitués à la docilité de leurs élèves. « Naturellement, un pédant aussi singulier ne pouvait inculquer à son disciple le moindre respect ni le moindre goût des sciences — le petit Christian pensait qu'il était bien plus facile et plus commode de rester un niais que de se bourrer la tête de toutes les sottises dont d'autres avaient jugé bon d'accoucher. » (IV, p. 29). La conséquence n'est pas, néanmoins, celle qu'attendait le censeur Misocosmus : de même que Martin retourne contre Pococuranté l'excès de sa critique (« C'est-à-dire, reprit Martin, qu'il y a du plaisir à n'avoir pas de plaisir ? »), Christian conclut que son censeur « était peut-être un imbécile, tout comme un autre, et, généralement, que si un homme aussi savant n'avait pas toute sa raison, *a fortiori* personne ne devait jouir de tout son bon sens ». L'imitation du chapitre XXV de *Candide* est claire, mais, tandis que la charmante visite chez Pococuranté reste en marge du récit, Ewald intègre son épisode dans l'éducation de son petit Danois : ayant appris de sa mère à mépriser la volonté humaine — tous les hommes sont pervers — et de son professeur à mépriser la raison — tous les hommes sont des sots — il en arrive à la conclusion nihiliste que ses semblables sont incapables de voir où est leur bien, et, le comprissent-ils, de le vouloir : l'humanité est composée d'idiots portés au mal, et mauvaise dans un monde mauvais.

C'est à peu près le sens qu'Ewald donne à *Candide*, dont la signification véritable est beaucoup plus complexe et nuancée, comme l'a bien montré Ira O. Wade⁹. Perpétuel égotant, comme Voltaire, Ewald refuse d'admettre une philosophie aussi déprimante, et le dernier chapitre rédigé de *Panthakak* est en fait une satire de Voltaire sur le ton voltairien. Satire sans profondeur ni méchanceté, puisque Ewald, nous l'avons vu, admire la philanthropie de Voltaire et estime assez son art du récit bouffon pour l'imiter de près : rien de la *strafende Satire*, comme devait l'appeler Schiller, ni de comparable, par exemple, aux grossièretés de Gilbert contre « M. Vole-à-terre », mais plutôt l'emploi d'une technique voltairienne, plus enjoué que sérieux : l'usage grotesque et parodique de catégories rationnelles, dont les raisonnements du Dr Pangloss offrent maint exemple : finalité (« car tout étant fait pour une fin, tout est nécessairement pour la meilleure fin. Remarquez bien que les nez ont été faits pour porter des lunettes, aussi avons-nous des lunettes », etc.) et causalité (« mêmes causes, mêmes effets ; il y a certainement une traînée de soufre sous terre depuis Lima jusqu'à Lisbonne »). C'est cette dernière catégorie que retient Ewald, dans une variation plaisante sur la disproportion des causes et des effets. Si le marquis de V*** reçoit les infortunés, s'enquiert avec insistance de leurs malheurs, ce n'est évidemment pas par haine de l'humanité, ni par pitié, ni par « simple curiosité », ni non plus par hypocondrie, écrit Ewald dans une page

⁹ Voir sa monographie, fouillée et qui situe bien *Candide* dans les débats sur l'optimisme et la théodicée : *Voltaire and Candide, a study in the fusion of history, art and philosophy*, Princeton, N.J., 1959.

qui confirme l'identité du marquis de V*** : « Quoique âgé et valétudinaire, quoique en disgrâce dans toutes les cours avec lesquelles il avait entretenu quelques relations, et exilé de sa propre patrie, quoiqu'il fût, ou du moins crût être depuis sa jeunesse en butte aux persécutions des infâmes et des imbéciles, il n'était pas moins trop gai, trop spirituel et trop actif pour qu'on pût le taxer d'hypocondrie. » L'explication est des plus vulgaires : Ewald la fait longtemps attendre au lecteur intrigué, et ne la donne que huit pages plus bas. En son jeune âge, le marquis, idolâtre du grand Leibnitz, avait coutume d'emmener aux cours de son maître « sa petite Nérine, le plus mignon carlin du monde », tandis que le philosophe avait une faiblesse, « comme tous les grands savants » : il était amateur passionné de dogues, et « Burmann, un gros dogue d'origine danoise, avait accoutumé de suivre ses cours avec autant d'assiduité que Nérine. Comme s'il eût défendu une thèse, il restait assis avec une mine grave, pensive et magistrale près de la chaire de son maître. — La place de Nérine était juste en face, là où l'attaquant eût dû se tenir lors d'une soutenance. » L'inévitable se produit un beau jour : Burmann gronde comme s'il proposait une thèse, Nérine lui réplique sur le même ton ; sans doute, selon Ewald, s'agissait-il d'une querelle sur le meilleur des mondes, car la soutenance tourne à la rixe : Burmann, « moins éloquent et moins ferré sur la logique que Nérine, et sur le point d'être réduit *ad absurdum* », songe à la dignité de son Jutland natal, de son maître et à la sienne propre, et « soudainement, sa gueule terrible s'ouvrit et formula un argument auquel l'infortuné carlin ne put répondre un seul mot » (IV, 73). Burmann se réfute ainsi lui-même, note sarcastiquement Ewald, car la mort d'une gentille petite chienne n'est pas précisément une preuve que tout est pour le mieux. Le marquis assomme « l'orgueilleux Burmann d'un coup de canne » si violent que celui-ci dut à son tour, et sans prendre congé, quitter le meilleur des mondes (IV, 74). Le professeur, oublieux de sa sérénité philosophique, tombe sur le marquis, et déclare publiquement qu'« il est un membre indigne du meilleur des mondes. Sur quoi il congédia ses auditeurs et s'enferma dans son cabinet pour écrire un poème à la mémoire de Burmann, non sans avoir en termes exprès prié le marquis de lui épargner à l'avenir ses visites » (IV, 74). Le gentilhomme, furieux de cet affront *coram populo*, comprend « qu'il était sans doute impossible de se venger sur la personne de son auguste adversaire » ; il l'attaque donc par le biais de sa thèse favorite, et, « dans la première chaleur de la lutte, il conçut le dessein d'écrire rien de moins qu'une satire contre le monde entier. — Mais, une fois revenu à des sentiments plus paisibles, et voyant que ce labeur l'entraînerait trop loin, il limita son plan, sans toutefois y renoncer. — Partout où il découvrait quelque chose de mauvais ou de ridicule dans l'état présent du monde et de ses hôtes, il prenait grand soin de le dépeindre sous les plus fortes et les plus vives couleurs. » Ne pouvant nier l'existence de quelque bien sans passer pour prévenu, « il le rabaisait ou le déformait autant que se pouvait ; et condescendit même, sans trop de scrupules, à employer des traits de burlesque à la Scaramouche, pourvu qu'il eût le moindre espoir de rendre le bien ridicule. — Sa gaîté, son esprit, et son génie véritable-

ment grand valurent aux premiers essais de sa plume une approbation quasi universelle de tous ceux qui ne se croyaient pas atteints, et qui étaient assez cruels ou assez légers pour rire du malheur de leur prochain, tant qu'il ne les touchait pas » (IV, pp. 74/75).

Entraîné par le succès, aiguisant et affinant les traits de la satire, le marquis de V*** devint ainsi, « sans qu'on pût dire qu'il haïssait le monde ni l'homme, le plus cruel et le plus venimeux des railleurs et, après le conquérant, le fanatique et le tyran, l'adversaire le plus redoutable du système du meilleur des mondes — aussi redoutable que peut l'être un écrivain. — Ce qui lui valut dès lors, à l'Académie, de nombreux admirateurs et plus encore d'ennemis. Mais ceux-ci même lui étaient bienvenus, puisqu'il avait ainsi de plus en plus de gens à rendre haïssables, méprisés et ridicules ; et que ses adversaires étaient du reste peu dangereux » (IV, pp. 75/76). Appelé par sa naissance et « d'autres considérations » à la Cour, il y trouva nouvelle et plus ample matière à son humeur moqueuse ; malheureusement pour lui, il y tomba dans les pièges tendus par ses victimes, car « son inclination prédominante, qui était devenue pour lui une habitude et une seconde nature, ne tarda pas à dépasser toutes les bornes — bons et méchants, égaux et supérieurs, il les attaqua tous avec une égale acrimonie, sans même épargner ceux dont la personne eût dû lui être sacrée » (IV, p. 76). En vain le monarque lui fit-il sentir son mécontentement : « Le marquis de V***, non content de s'armer des flèches aiguës de la satire, eut enfin recours à quelques-unes des pesantes massues de la pasquille, afin d'anéantir d'un coup ce nouvel adversaire : et il s'en suivit que le souverain bannit le marquis de son pays. Dans un ordre où la plupart n'auraient trouvé que désespoir, notre seigneur découvrit une profonde consolation ; à savoir celle de pouvoir à l'avenir, impunément, railler le prince lui-même ; qui toutefois, assez naturellement, ou n'entendit pas ses railleries, ou bien les dédaigna. » (IV, pp. 76/77). S'étant brouillé ainsi avec toutes les Cours « où l'avait à la longue conduit son destin », en querelle avec le monde entier, le marquis se réfugia en Suisse et y étendit le champ de ses attaques : « Il décida — de déclarer la guerre au Ciel — il est vrai qu'il en avait auparavant, de temps à autre, frôlé les frontières » (IV, p. 77) : cela lui valut « d'être en vue, et, comme il s'en flattait, admiré des plus dignes ; c'était d'ailleurs tout ce qu'il désirait » (IV, 77) ; car au fond, dit Ewald, il ne détestait ni le Ciel, ni la terre, ni les hommes, mais, comme Alexandre, il avait le grand dessein d'être considéré comme un génie et admiré par la foule. Manquant de ressources, lui aussi, et ayant « épuisé ses munitions », réduit à se répéter et à « réchauffer ce que lui-même ou d'autres avaient naguère écrit » (IV, p. 78), mais voulant donner à ses satires contre le Ciel une forme nouvelle, il se mit en quête d'« événements nouveaux, scandaleux, ou ridicules qui se produisaient dans le monde, qu'ils fussent réels ou imaginaires ». Or, en Suisse, il « ne se produit jamais rien de mauvais ni de ridicule qui ne soit trop bas pour toute satire ; et il n'osait pas sortir de sa tanière » (IV, p. 79). Le voilà donc contraint d'accueillir à bras ouverts « tous les étrangers victimes de mal-

heurs extraordinaires, des outrages nouveaux et jusqu'alors inouïs de méchants ou d'imbéciles dont ils eussent à se plaindre » (IV, p. 79) ; ainsi, conclut ironiquement l'auteur danois, « ils le munissaient de ce dont il faisait si grand cas — matière nouvelle à poursuivre l'éternelle guerre qu'il avait, dès ses jeunes ans, déclarée au système du meilleur des mondes, à la suite de sa tendresse singulière pour un carlin » (IV, p. 80).

On aura reconnu dans ce résumé du chapitre IV — nous nous excusons de l'avoir abondamment garni de citations, la langue danoise étant peu pratiquée hors du royaume des Lions et des Cœurs — une esquisse, certes libre et assez malveillante, mais enfin fort reconnaissable de la biographie de Voltaire, à quelques détails près — depuis les premiers succès jusqu'à l'installation à Ferney. Le « souverain » ou « monarque » dont il est question est plutôt Frédéric II de Prusse que Louis XV, que Voltaire évitait d'attaquer, et qui a toujours tenu cet esprit dangereux à l'écart de la Cour, tandis que Frédéric avait su l'attirer à la sienne — point sur lequel il est inutile d'insister. Voltaire s'est d'autant plus gardé d'employer contre le roi de France « les flèches de la satire » et « les massues de la pasquille » qu'il a longtemps espéré être traité à Versailles selon sa juste valeur ; mais il n'a pas épargné le roi de Prusse, qui, du reste, en avait usé avec lui de Turc à More, fort des « cent cinquante mille moustaches » dont parle Voltaire : rappelons la remarque d'Orieux : « Si un sujet du roi de Prusse s'était permis le quart des insolences de Voltaire, il n'aurait, de sa vie, revu la lumière du jour ¹⁰. »

Voltaire ignorait sans doute jusqu'au nom d'Ewald : d'où, alors, la sortie tardive du Danois contre un *Candide* paru au moins treize ans plus tôt ? On peut noter quelques faits et avancer quelques suppositions. Ewald, nous l'avons déjà marqué, parle avec un certain respect du marquis de V***, et lui adresse en somme trois reproches : de chercher, dans ses polémiques, à briller, sans vraiment haïr les hommes ni le monde — donc, Ewald ne l'accuse pas d'insincérité, mais bien de se laisser entraîner par son tempérament, sa vanité et le succès : ce qui, en effet, est parfois arrivé à Voltaire, capable de retournements imprévus, et de pardonner généreusement à ceux qu'il avait vilipendés, fussent-ils perfides et vils. Ensuite, selon Ewald, la verve polémique du marquis de V*** et l'encens de ses admirateurs, qui lui monte à la tête, le font tomber au-dessous de son niveau, jusqu'à des plaisanteries de Scaramouche et des pasquilles aussi pesantes que les flèches de sa satire étaient finement acérées. C'est, en effet, parfois le cas, et Voltaire s'abandonne alors à la facilité, ou à l'emploi de moyens vulgaires — ainsi, puisqu'il s'agit de *Candide*, l'allusion aux mœurs présumées du R.P. Croust (XV), dont le grand tort était d'avoir intrigué pour le faire chasser d'Alsace, en 1754 ; on gâche la meilleure des causes avec de telles armes, et de même que, selon Hugo, « Voltaire criait : Corneille s'encanaille ! », Ewald, ici, soupire que Voltaire s'encanaille à jouer les bouffons. Enfin, Ewald

¹⁰ Jean ORIEUX, *Voltaire ou la royauté de l'esprit*, Paris, 1966, p. 425.

note en passant que Voltaire est tombé dans les pièges que lui tendaient ses ennemis, et qu'il n'a su discerner : que de fois, en effet, sa vivacité n'a-t-elle pas fait une dupe de ce plus intelligent des hommes ! Donc, on ne peut considérer ces reproches ni comme très graves — que n'a-t-on pas dit sur Voltaire à Berlin comme à Paris ! — ni comme tout à fait injustes. Et, répétons-le, ils sont balancés par les aspects séduisants du marquis de V*** : philanthropie, quel qu'en soit le mobile, bonne grâce envers un inconnu, élégance de parole, et une aisance dans les manières qui sent l'homme de bon ton et impressionne le quebebin jutlandais.

On est, bien plutôt, déconcerté de voir Ewald, selon une méthode « bathétique » connue, ramener à une grotesque et mesquine querelle *de canibus* l'origine de la polémique du marquis contre « le système du meilleur des mondes ». Bien entendu, l'anecdote est purement imaginaire, et la réflexion, sérieusement et longuement poursuivie, de Voltaire au sujet de la liberté et de la nécessité, de la Providence et de la théodicée, son débat intérieur avec Leibnitz et Pope, sujets traités exhaustivement par Ira Wade, méritaient un traitement moins frivole. Mais *Panthakak* est une œuvre légère, humoristique plus que polémique (sauf dans les passages contre les piétistes), et, à tout prendre, Ewald y utilise la tactique qu'on pourrait appeler « de l'arroseur arrosé » : Voltaire aimait chercher à la racine des grands mots, des idées pompeuses et des événements qui impressionnent le vulgaire des faits terre-à-terre ou grotesques, ramener des notions majestueuses à leurs aspects triviaux : ainsi, dans *Candide*, la découverte de l'Amérique apparaît sous l'aspect de la fameuse et réjouissante généalogie de la vérole qui fit de Pangloss un « gueux tout couvert de pustules, les yeux morts, le bout du nez rongé, la bouche de travers » ; le cuistre pontifiant qu'est Pangloss représente bien médiocrement une philosophie qui méritait mieux que cette caricature « bathétique » ; mais faut-il prendre au sérieux la fantaisie de conteurs qui, comme celui de la *Pucelle*, voudraient avant tout « n'être pas ennuyeux » ? Jeanne, Dunois et Agnès y apparaissent sous un jour encore plus plaisant que Leibnitz et le marquis de V*** chez Ewald. Même Fielding, si grave parfois, a incarné l'orthodoxie anglicane et le néo-platonisme universitaire dans ces deux polichinelles que sont Mr. Thwackum et Mr. Square ; on se souvient que cet adepte de la « vertu parfaite », platonicien en morale, aristotélicien en religion, est surpris par son disciple (*Tom Jones*, V, 5) dans la posture la plus ridicule qu'on puisse imaginer, auprès de la peu édifiante Molly Seagrim, et que dans *Panthakak* même, le piétisme est houspillé bien plus cruellement que le marquis de V*** : telles sont les règles ou, si l'on préfère, les conventions du genre « bathétique », fondé sur le contraste entre la majesté du paraître et la platitude de l'être.

L'épisode des chiens a d'autres aspects : l'idée d'incarner la solennelle philosophie de Leibnitz et sa gravité tout allemande dans un dogue danois appelé Burmann (dont le nom, déjà, gronde et menace), celle de Voltaire dans une petite chienne de salon, gracieuse et bonne logicienne, prénommée Nérine, à la

française, est aussi ingénieuse que cocasse. La querelle des deux chiens est constamment comparée à une soutenance de thèse : autre application du genre « bathétique » : Burmann défend la thèse du « meilleur des mondes », Nérine la conteste avec vigueur : ainsi, l'auguste rituel universitaire est ridiculisé par ce parallèle avec une dispute entre un dogue et un carlin.

Ewald ne pouvait, pour des raisons qui exigeraient un long exposé, admettre la philosophie de Voltaire, ou du moins celle de *Candide*, tel qu'il le comprenait, comme une démonstration du « tout est pour le pire », plus brillante que solide. Il représente une nuance de protestantisme que Voltaire, peu favorable aux huguenots, n'a guère connue : non pas l'orthodoxie massive et assurée des pasteurs genevois, ni le fanatisme des persécutés, comme M. de Boucacous dans « Pot-pourri », mais une religion émotive plus que dogmatique — il a peut-être frôlé de tels protestants à Montriond, chez les aimables calvinistes de Lausanne, différents des genevois. Ewald a écrit une dissertation sur « la nécessité d'un Rédempteur divin pour le genre humain », 1762 (I, pp. 1/43), et y affirme même le principe, tant raillé par Voltaire, de la raison suffisante : « L'une des premières vérités que nous démontre la raison naturelle est celle-ci : il n'est rien qui n'ait sa raison suffisante. » (I, p. 10), pour conclure que la raison naturelle tombe dans « les erreurs les plus grossières (I, p. 11) sans le secours d'une révélation authentique », et que le mystère de la Rédemption, qui dépasse infiniment les lumières de notre entendement (*Forstand*), ne peut qu'être « accueilli avec joie » (I, p. 42) dans la foi : opposition tout à fait luthérienne. Ange déchu, partagé entre les élans d'une âme pieuse et une sensualité exigeante, il a fini par rendre grâces à la maladie et à la pauvreté : « Et toi, misère — toi qui m'as pris mon dernier ami, sois la bienvenue ! — car tu m'as rendu à moi-même » (*Da jeg var syg*, 1771 ; II, pp. 115/116) : elles lui ont appris, écrit-il, à adorer le Créateur, et à approfondir sa propre existence. Quelques-unes de ses plus belles odes, comme la célèbre *Til sjelen*¹¹ (III, p. 259) sont à sujet religieux, et brûlent d'une flamme presque mystique. Dans *Candide*, les souffrances innombrables de la vie humaine réfutent la notion de la Providence, aussi bien que l'optimisme métaphysique, et le « manichéisme » de Martin (XX), malgré son absurdité logique, paraît plus conforme aux faits que le monisme de Pangloss ; la conclusion — parfaitement agnostique — se trouve, sans doute, dans les paroles résignées du derviche, au dernier chapitre : « Qu'importe qu'il y ait du mal ou du bien ? Quand sa hauteesse envoie un vaisseau en Egypte, s'embarasse-t-elle si les souris qui sont dans le vaisseau sont à leur aise ou non ? — Que faut-il donc faire ? dit Pangloss. — Te taire, dit le derviche. »

La position d'Ewald est tout opposée, malgré les douleurs et les médiocrités de son existence : la conscience passionnée de la part que Dieu prend à la vie de chacun des hommes, le *pro me* luthérien, et la conviction finale que tout,

¹¹ Bien traduite par Frédéric DURAND dans l'*Anthologie* (bilingue) *de la littérature danoise*, publiée par F.J. Billeskov Jansen, Paris, 1964, pp. 134/143.

y compris les souffrances, la maladie et la mort même, sont un bienfait de Dieu sous la forme d'une malédiction, ce que Luther appelait l'*opus alienum* du Seigneur. L'homme, affirment les *Opinions of Ewald* (V, p. 191) « est meilleur et plus digne de son origine dans l'affliction que dans le bonheur — l'Homme-Dieu a pleuré, mais, autant que nous le sachions, il n'a jamais ri — l'affliction est la mère de la réflexion, le bonheur celle des niaiseries — celle-là nous rend sensibles, compatissants et humbles, celui-ci nous rend folâtres, impudents et orgueilleux. — Je n'irai pas jusqu'à dire : insensibles — car cette règle n'est pas générale — et pourtant, cela se voit... ». Tous deux rejettent finalement le débat sur l'optimisme, pour des raisons différentes : l'un parce que mieux vaut se taire et que nous sommes, vus de Dieu, comme des souris dans un navire du Grand Seigneur ; l'autre, parce que « mal » et « bien » (physiques), comme les appelle la raison naturelle, apparaissent à la lumière de la Révélation comme des dispensations de Dieu, et également providentiels ¹².

¹² Sur Ewald, son milieu, et ce que sa renommée posthume doit à Rahbek, cfr P.M. MITCHELL, *A history of Danish Literature*, Copenhague, 1957, pp. 93/96 et 102/103.

**ASPECTS DE L'ESPACE ROMANESQUE :
L'HISTOIRE DU CHEVALIER DES GRIEUX ET DE
MANON LESCAUT**

par

Jean WEISGERBER

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

Deux fois déjà, on a tenté d'estimer la dette que le chef-d'œuvre de Prévost aurait contractée envers *Moll Flanders*¹, et si l'on risque ici un troisième parallèle, c'est que l'optique propre à la présente enquête permettra, on l'espère, de mieux souligner les divergences fondamentales des ouvrages par opposition à de superficielles analogies.

L'Histoire de Prévost est, comme *Moll Flanders*, un roman marqué par la grande ville : aussi parisien, pourrait-on dire, que l'autre est londonien. Les scènes urbaines y dominent : prisons, tripots, jardins publics, les rues avec leurs carrosses, la ceinture des villages périphériques laissent une impression infiniment plus nette que les paysages américains qui servent de cadre aux deux épilogues. Moll parcourt l'Angleterre, Des Grieux rencontre Manon à Amiens et la perd en Louisiane ; peu importe, puisque leur sensibilité et leur façon de vivre restent, d'un bout à l'autre, conditionnées par la métropole. A vrai dire, Defoe et Prévost entendent par là des milieux sociaux bien différents. Si leurs héros sont des vauriens, la pègre parisienne n'a rien des aspirations bourgeoises de Moll. Prévost nous introduit dans le Paris libertin de la Régence, des grisettes, des fils de famille et des barbons libidineux, dans le demi-monde, plus proche de Wycherley et de Congreve que de Defoe, qui est avant tout le monde des divertissements, du jeu, de l'amour et du hasard, des simulacres frivoles et élégants, du luxe de pacotille. Décor plus raffiné, plus joli, en somme, mais combien moins stable, moins solide.

¹ Cfr Roland ELISSA-RHAÏS, « Une influence anglaise dans "Manon Lescaut" ou une source du réalisme », in : *Revue de Littérature Comparée*, VII, 4, octobre-décembre 1927, pp. 619-649 ; A.E. RODWAY, « *Moll Flanders* and *Manon Lescaut* », in : *Essays in Criticism*, III, 3, July 1953, pp. 303-320.

Pas plus que chez les marchands anglais, on ne saurait s'y passer d'argent. Pour Des Grieux, qui en manque toujours, il fait, littéralement, le bonheur. « Manon était passionnée pour le plaisir. Je l'étais pour elle². » (p. 1253). Il faut donc payer, car tout s'achète : la tendresse, la volupté, la connivence ; tout, sauf l'amitié de Tiberge. Au capitalisme commercial où s'inscrit l'œuvre de Defoe correspond ici le capitalisme financier des spéculateurs. Manon, qui en incarne les ravages, est non seulement vénale jusqu'au moment où ses yeux se dessillent et les acheteurs se font rares, mais malgré ses charmes, elle n'est pas exempte³ d'une certaine vulgarité mercantile. Elle conclut des « marchés » avec ses amants (pp. 1265, 1279), et autant que Moll — et Des Grieux — elle sait compter. Aussi les chiffres ne font-ils pas défaut, quand même les bilans sont moins fréquents et circonstanciés que chez Defoe (pp. 1226, 1227, 1235, 1251, 1271, 1315, 1326, 1349, 1356, etc.) :

Le premier compliment du vieillard fut d'offrir à sa belle un collier, des bracelets et des pendants de perles, qui valaient au moins mille écus. Il lui compta ensuite, en beaux louis d'or, la somme de deux mille quatre cents livres qui faisaient la moitié de la pension⁴.

En réalité, l'argent, cette fois, n'est qu'un moyen. Loin de thésauriser ou de jouer au rentier, les protagonistes n'ont en vue que les jouissances immédiates qu'il procure. Si Des Grieux en a besoin, c'est pour s'attacher une petite évaporée, plus éprise de plaisirs que de lui-même. « Il faut compter ses richesses par les moyens qu'on a de satisfaire ses désirs. » (p. 1304). La pauvreté est exécration parce qu'elle fait obstacle à l'assouvissement des sens et aux mouvements du cœur. Il ne s'agit plus d'avoir pignon sur rue, mais de vivre ensemble, de s'aimer et de s'amuser. *Carpe diem*. Certes, Prévost multiplie les termes « financiers »⁵ et il est, dans l'*Histoire*, souvent question de « bourse » et de « bijoux » ; néanmoins, si ceux-ci se voient attribuer une valeur marchande (p. 1272), Manon mesure le prix des choses à leur agrément, bien plus qu'elle ne les évalue en écus. Elle est notamment attentive à leur beauté. « Je vous avoue », dit-elle après avoir énuméré les présents du jeune G.M. et parlé du « goût » admirable dont témoignent les appartements qu'il lui destine, « que j'ai été frappée de cette magnificence » (p. 1326) ; et d'ajouter que les bijoux et l'argent lui permettraient de « vivre agréablement ». De même, le narrateur et Des Grieux attachent la plus grande importance aux vêtements, à la toilette, signes de nature à la fois économique, sociale et esthétique (pp. 1223, 1224, 1225, 1227, 1235, 1245, etc.). Manon prisonnière est caractérisée par « la saleté de son linge et de ses habits » (p. 1224 ; cfr aussi p. 1352), et le charmant tableau

² Abbé PRÉVOST, *Histoire du Chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut*, in : *Romanciers du XVIII^e siècle*, I, Paris, Gallimard, 1960, (Pléiade, 144).

³ Cfr Jean SGARD, *Prévost romancier*, Paris, Corti, 1968, p. 238.

⁴ *Romanciers du XVIII^e siècle*, p. 1272.

⁵ Cfr Patrick BRADY, « *Manon Lescaut* : classical, romantic, or rococo ? », in : *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, LIII, Genève, Institut et Musée Voltaire, 1967, p. 343.

où elle coiffe Des Grieux — qui a, il le précise, de « fort beaux » cheveux (p. 1308) — insiste sur la prééminence de la beauté physique. Manon fait monter son prétendant italien et, lui présentant un miroir :

— Voyez, monsieur, lui dit-elle, regardez-vous bien, et rendez-moi justice. Vous me demandez de l'amour. Voici l'homme que j'aime, et que j'ai juré d'aimer toute ma vie. Faites la comparaison vous-même ⁶.

On imagine mal Moll Flanders tenant ce discours. Chez Prévost, l'argent permet d'accéder aux amusements, à la volupté, à l'amour, et il est nombre d'objets qui séduisent par leur grâce : Manon elle-même, en premier lieu.

Sans doute faut-il voir là la marque du milieu social. Des Grieux, encore qu'il hérite comme Moll, l'instabilité du *pícaro*, ne sent pas la roture. Bien sûr, il chiffre, il calcule par nécessité, mais la quantité n'éclipse jamais la qualité. Il est dit exactement de combien de personnes se compose la « chaîne des Indes » (« douze filles (...) enchaînées six à six » et « six gardes », p. 1224 ; cfr pp. 1349 et 1351), mais si le père de Des Grieux, chapitrant son fils, lui démontre, dates à l'appui, que Manon ne l'a aimé qu'« environ douze jours » (p. 1240), il est clair que, pour le cœur, la chronologie ne compte point. L'intensité du temps vécu, de l'expérience, l'emporte sur les mesures objectives ⁷ : « J'aurais donné mille vies pour être seulement un quart d'heure à Paris. » (p. 1242). Que Prévost vise moins que Defoe à la rigueur mathématique, c'est ce qui ressort encore de l'estimation des distances. Contrairement à Moll, Des Grieux se contente souvent d'à-peu-près, remplaçant le numéral par l'adjectif indéfini « quelque » ou la « lieue » par le « pas », unité de mesure éminemment variable : « à quelques lieues de Paris » (p. 1225) ; « à quelques lieues de » Calais (p. 1371), « cent pas » (p. 1346), « quatre cents pas devant nous » (p. 1350), « une centaine de pas » (p. 1364), « quelques pas » (p. 1347). Prévost n'est assurément pas insensible aux courants scientifique et capitaliste, mais il est loin de les refléter dans toute leur orthodoxie et leur vigueur. On n'en voudrait pour preuve que l'usage qu'il fait du lit et de la table. Outre la fonction utilitaire ou économique que leur assigne Defoe, ces meubles acquièrent ici une signification franchement hédoniste. Les lits servent à faire l'amour (pp. 1270, 1329, 1331, 1332), les tables à faire bonne chère (pp. 1235, 1237, 1240, 1241, 1314, 1331), évoquant ainsi les plaisirs des sens, les caresses, les murmures d'alcôves ou les propos entre la poire et le fromage. Des Grieux pense se venger d'un riche adversaire en ayant « son couvert à souper » et en couchant « dans ses draps » (p. 1330). Evidemment, il emportera du même coup — du moins le croit-il — son argent, mais c'est Manon qui le veut (p. 1329). Chez lui, l'intérêt disparaît devant « le délire du plaisir » (p. 1331). Est-il rien de plus alléchant, en effet, que de dîner et d'aimer à la place d'un rival ? C'est épuiser toutes les jouissances : la dérision aiguise l'appétit et multiplie la volupté.

⁶ Romanciers du XVIII^e siècle, p. 1309.

⁷ Contrairement à ce qu'affirme Mirjam JOSEPHSOHN, *Die Romane des Abbé Prévost als Spiegel des 18. Jahrhunderts*, Winterthur, P.G. Keller, 1966, pp. 26 et 47.

Ainsi donc, Prévost s'écarte de Defoe sur le plan social, tandis que les mobiles de son héros, eux aussi, contrastent avec la cupidité de Moll et son goût du confort bourgeois. La toute-puissance du plaisir charnel, d'une sensualité jeune, débridée et dès lors amonale et asociale, d'une passion à l'état pur⁸ et seule raison d'être, en somme, explique probablement pourquoi, dans *l'Histoire*, le roman d'amour efface en définitive la fable morale : l'« exemple terrible de la force des passions » (p. 1219). On se prend à oublier que l'amour est éphémère, fatal, maudit, devant l'acuité extrême de la sensibilité, si souvent refoulée chez Defoe et obstinément cultivée chez Prévost. On touche là au centre nerveux de l'œuvre : le « pur sentiment »⁹ ou plutôt la pure affectivité, divorcée de toute réflexion, de tout retour intellectuel sur soi-même. C'est la béatitude de l'abandon aux sens, au cœur, aux baisers, à la joie, aux larmes, aux soupirs. Une fois de plus, on constate que l'espace est fonction des personnes que comporte le récit : de Manon et, surtout, de son amant, à qui le narrateur cède la parole. L'exaltation de cette émotivité que Defoe étouffe d'ordinaire sous le poids de l'argent, en ne lui ménageant que de loin en loin d'étroites issues, bref le sentiment (voyez la fréquence du verbe « toucher ») confère à tel ou tel concept spatial, relevé dans *Moll Flanders*, une coloration distincte. Tel est le cas de notions ayant trait aux relations sociales et aux lieux de l'intrigue.

Ainsi, l'absence (pp. 1234, 1277, 1298, 1307, 1328) et la présence (pp. 1248, 1249, 1251, 1259, 1270, 1304, 1323) se rapportent, bien des fois, aux êtres aimés. La multiplication des scènes à trois, quatre ou cinq trahit la sociabilité de ces jeunes gens qui, loin de fuir le monde, cherchent, pour le malheur de Des Grieux et le bonheur de Manon, à combiner amour et civilité. Il n'est guère (pp. 1223, 1255, 1317) question de foules dans ce livre, ni de la Cour. Prévost n'affectionne pas le genre ample et solennel du chœur ou de la symphonie ; comme Rameau, il excelle dans la musique de chambre, dans la manière intimiste, chère aux cercles restreints et dont le charme exquis se retrouve chez Watteau, quoique notre romancier y mêle une bonne dose de violence. Peinture de la vie privée, *l'Histoire* qui, formellement déjà, est une narration faite à deux interlocuteurs (l'homme de qualité et son élève, pp. 1227 et 1303), met constamment en scène de petites assemblées. Pourtant, les tête-à-tête ne manquent pas : dialogues du père et du fils, des amis et, avant tout, des amants. Il n'empêche que, chez Prévost, les duos ne correspondent pas toujours aux épisodes décisifs. Le roman a beau être celui de deux cœurs, les relations mondaines atténuent la réserve que requiert la passion vis-à-vis de tout ce qui ne la concerne pas, au point de contrecarrer cette dernière. Le bonheur dont rêve Des Grieux inclut « un petit nombre d'amis vertueux et de bon sens » (p. 1246),

⁸ Cfr Martin TURNELL, *The Art of French Fiction*, London, Hamilton, 1952, p. 49 ; Edmond POGNON, « Essai d'illustration documentaire de *Manon Lescaut* », in : *L'Abbé Prévost*. Actes du Colloque d'Aix-en-Provence, 20 et 21 décembre 1963, Aix-en-Provence, Faculté des Lettres, 1965, pp. 57-61, p. 57.

⁹ Cité par Jean ROUSSET, « Prévost romancier : la forme autobiographique », *ibid.*, pp. 197-205, p. 204.

Manon se disperse dans les divertissements, son amant est entouré de rivaux. Qu'il soit affecté d'un signe positif ou négatif, partout s'impose le même réseau de rapports sociaux, l'idée d'un clan limité de compagnons agréables (de lit ou de table), mais plus prompts à se duper mutuellement qu'à se secourir : les vrais amis sont rares. La solitude absolue est le propre des prisons (p. 1274), et il est significatif, on le verra, que Manon, si sociable de nature, trouve la mort dans un désert. L'idéal de vie « paisible et solitaire » (p. 1246), de retraite studieuse, n'attire Des Grieux que par contraste avec les tourbillons de la vie parisienne :

J'y faisais entrer une maison écartée, avec un petit bois et un ruisseau d'eau douce au bout du jardin, une bibliothèque composée de livres choisis, un petit nombre d'amis vertueux et de bon sens, une table propre, mais frugale et modérée. J'y joignais un commerce de lettres avec un ami qui ferait son séjour à Paris et qui m'informerait des nouvelles publiques, moins pour satisfaire ma curiosité que pour me faire un divertissement des folles agitations des hommes. — Ne serai-je pas heureux ? ajoutais-je (...) ¹⁰.

Beatus ille... Il y a beaucoup de littérature là-dedans : songeons aux échos du *locus amoenus* : les arbres, le ruisseau, le jardin. Il n'en reste pas moins, Des Grieux le confirme, que « ce projet flatt(e) extrêmement (s)es inclinations » (p. 1246). Solitude toute relative cependant : on est à mille lieues de l'île déserte de l'ermite. La douceur idyllique du paysage, les livres, l'entourage, la table : autant de composants d'un refuge épicurien ¹¹. Ce n'est pas « renoncer (...) à tous les plaisirs du siècle » (p. 1245) ; c'est uniquement mépriser les « dangereux plaisirs de l'amour » (p. 1246). Or, c'est là aussi l'impossible. Le héros aspire non pas à l'authentique isolement, mais à un bonheur *tranquille avec Manon* :

(...) je sentais que mon cœur attendait encore quelque chose, et que, pour n'avoir rien à désirer dans la plus charmante solitude, il y fallait être avec Manon ¹⁰.

On a fort bien dit qu'il avait au fond la nostalgie de la vie conjugale ¹², et l'on pourrait préciser : du petit gentilhomme de province, entouré de sa femme, de bons auteurs et de bons amis, passant son temps à lire, à écrire et à converser. Art de vivre fait d'amour *et* de sagesse ¹³ et, par là, bien étranger à Manon, en vérité, comme il l'est aussi au prêtre Tiberge ¹⁴.

La « maison écartée » n'est qu'un rêve, la sagesse une illusion. Restent, pour Des Grieux, l'amour et ses vicissitudes, liées à la société faisandée que sa faiblesse pour Manon l'oblige à fréquenter. Encore que tous ces gens cherchent à

¹⁰ Romanciers du XVIII^e siècle, p. 1246.

¹¹ Cfr Robert MAUZI, « Le thème de la retraite dans les romans de Prévost », in : *L'Abbé Prévost. Actes...*, pp. 185-195, p. 193.

¹² Cfr *ibid.*, p. 194.

¹³ Cfr *ibid.*, p. 187.

¹⁴ Cfr Mirjam JOSEPHSOHN, *Die Romane des Abbé Prévost als Spiegel des 18. Jahrhunderts*, pp. 62-63 et 68.

s'amuser plus qu'à s'enrichir, leurs relations prennent des formes semblables à celles qu'on a notées dans *Moll Flanders*. Inutile, donc, d'insister sur les cachotteries, les aveux et les silences, sur les déguisements et les artifices qui témoignent ici d'une gaieté et d'une irrévérence juvéniles tout en servant des fins plus sérieuses (pp. 1272, 1295, 1314, 1330). Des Grieux et Moll dépeignent le monde qui leur est propre sous des traits peu amènes, avec cette différence que le premier, plus jeune et mieux né, peut rire d'une fourberie quasi universelle, là où l'Anglaise traite ses combines érotico-financières avec moins de légèreté.

Quant aux endroits où se déroulent les deux actions, leur similitude recouvre souvent des significations différentes. La multitude des chambres et des logis, au lieu d'évoquer la sécurité du « home », souligne au contraire, dans le contexte de l'*Histoire*, l'instabilité essentielle des situations et des états de conscience. Manon et Des Grieux sont nomades et versatiles par nature, pourrait-on dire, quand bien même lui le serait surtout à cause d'elle, qui s'attache au plus offrant ; Moll, par contre, l'était par nécessité. Du point de vue social, les demeures de Prévost, de l'hôtel parisien où G.M. installe Manon (p. 1326) à la « misérable cabane, composée de planches et de boue » (p. 1358) de la Nouvelle-Orléans, ressortissent peut-être à des espèces plus variées ; mais ce qui importe, c'est la courte durée des séjours qu'on y fait. La plupart des maisons sont des lieux de passage, impression que confirment les multiples mentions d'auberges et d'hôtelleries (pp. 1223, 1227, 1229, 1231, 1232, 1233, 1239, 1252, 1297, 1298, 1299, 1310), de meublés (pp. 1234, 1253, 1263, 1268, 1315, 1320), de théâtres (pp. 1245, 1312, 1316, 1317, 1318, 1326, 1327), de cafés (pp. 1236, 1292), de cabarets (pp. 1317, 1322) et de prisons. Manon et son chevalier couchent ensemble pour la première fois dans une hôtellerie, entre Amiens et Paris (pp. 1234, 1239), et ils ne feront désormais que louer des logements. Ils sont comme l'oiseau sur la branche. Le luxe, quand il y en a, est prêté ou usurpé (p. 1326) : la misère les guette¹⁵, et l'hostilité des puissants. La permanence, la sédentarité, relèvent de la chimère. Plaisir d'amour ne dure qu'un moment...

Moll Flanders et le roman de Prévost, tout en témoignant de la vogue de l'exotisme, s'étendent peu sur les espaces sauvages. Le Français n'a pas plus le sentiment de la nature que l'Anglais ; il s'en distingue toutefois lorsqu'il intensifie le contraste entre Paris et l'Amérique. D'une Louisiane purement imaginaire, il accentue l'immensité inculte, inhabitée, sauvage, stérile (pp. 1354, 1357, 1358, 1363, 1366). L'image dominante est celle de la fin : un désert de sable, sans arbres (pp. 1366, 1368), où Des Grieux creuse de ses mains la fosse de Manon et se couche, nu ou peu s'en faut, sur sa tombe, « le visage tourné vers le sable » (p. 1368), embrassant le néant. C'est le Désespoir et la Douleur mêmes (p. 1369) qu'expriment la prostration du personnage, sa nudité et l'aridité du

¹⁵ Cfr Patrick BRADY, « *Manon Lescaut* : classical, romantic, or rococo ? », *op. cit.*, p. 358.

sol. Le physique n'est pas vu en soi ; il reflète le moral. Dans le même ordre d'idées, le dénuement du paysage américain, par opposition à la frivolité et à l'agitation parisiennes, fait admirablement ressortir la conversion de Manon au véritable amour (p. 1359). L'intériorisation des sentiments se marque dans l'austérité du monde extérieur, dans la disparition de toute tentation superficielle. Pourtant, c'est là aussi que Manon expire, de façon assez inattendue. Voilà qui est dans la logique des choses : Manon doit nécessairement mourir dans le désert, aux antipodes de l'idéal de vaine sociabilité qu'elle représente¹⁶. Des Grieux pouvait songer à une « maison écartée », Manon ne vivait réellement que dans un tourbillon de plaisirs et de futilités. Ombre gracieuse, *animula vagula*, objet de luxe, elle est littéralement écrasée par les forces élémentaires. Mais si l'authenticité de la nature sauvage n'est que l'équivalent plastique de l'authenticité morale que Manon finit par conquérir, sa mort ne signifie-t-elle pas qu'elle remporte une victoire sur elle-même au prix d'un effort démesuré et qui la détruit ? Plus que du milieu géographique, Manon semble victime de son désaveu — surhumain — de ce qu'elle est, de la vanité mondaine avec quoi elle s'identifie. Des Grieux, en lui donnant l'exemple du vrai amour, la mène droit à sa perte.

L'Amérique, pour elle, coïncide avec un retour sur soi-même, une métamorphose, et la mort ; pour Des Grieux, c'est d'abord le bonheur, puis le désespoir. Le voyage, de toute façon, finit mal : l'amour est damné, où qu'on aille. Le Nouveau Monde n'est pas, comme chez Defoe, le lieu du renouveau, de la « seconde chance », bien que l'idée, sous-jacente, affleure çà et là. Le héros prétend que les sauvages ne sauraient être aussi cruels que G.M. et son père : « Ils nous laisseront du moins vivre en paix. Si les relations qu'on en fait sont fidèles, ils suivent les lois de la nature. » (p. 1354). Et avant de se rendre en Louisiane, il s'imagine qu'il y sera « libre avec ce qu'il aime » (p. 1226). L'illusion persiste pendant la traversée ; plus il avance, plus il sent son « cœur s'élargir et devenir tranquille » (p. 1356). Après que Manon lui a dit combien elle est changée, et uniquement à cause de cela, l'Amérique lui paraît « un lieu de délices » (p. 1359) où l'on peut s'aimer « sans intérêt, sans jalousie, sans inconstance »¹⁷. Tout à sa joie, il croit avoir échappé à la vindicte des hommes et au châtement du Ciel :

(...) en Amérique, où nous ne dépendons que de nous-mêmes, où nous n'avons plus à ménager les lois arbitraires du rang et de la bienséance (...) ¹⁸.

Mais le thème demeure à l'état embryonnaire. Du reste, l'idée de liberté est immédiatement et cruellement contredite par un pouvoir despotique : le gouver-

¹⁶ Jean-Louis BORY, « Manon ou les désordres du monde », in : *Pour Balzac et quelques autres*. Musique I, Paris, Julliard, 1959, p. 143.

¹⁷ Cfr sur l'Amérique comme synonyme de « la paix du cœur » dans *Cleveland* : Gilbert CHINARD, *L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVII^e et au XVIII^e siècle*, Paris, E. Droz, 1934, p. 301.

¹⁸ Romanciers du XVIII^e siècle, p. 1360.

neur peut « disposer » (p. 1362) de Manon à sa guise. Une fois de plus, en Louisiane comme en France¹⁹, la société cherche à perdre les amants. Le seul avantage de l'Amérique revient à faire coïncider l'exil avec un bonheur passager et, dans le cas de Manon, avec un revirement psychologique. Les réticences de Prévost sur ce point frappent d'autant plus que la liberté est un des concepts clés de l'*Histoire*. Il est vrai que, pour lui, la colonie n'évoque pas les notions — mercantiles et bourgeoises — de profit, d'argent, de rédemption matérielle. Chez lui, la fortune et l'infortune ne dépendent pas de la longitude, mais du cœur, des lois et des usages, des décrets du Ciel qui, conformément à la tradition classique, ne varient pas selon les lieux. Entre le sentiment et le décor, Prévost se borne à établir des correspondances, subordonnant celui-ci à celui-là. « Tout l'univers n'est-il pas la patrie de deux amants fidèles ? » (p. 1353). C'est malheureusement aussi leur tombeau.



La polarité du proche et du lointain est une de celles que Prévost enregistre avec complaisance. Le concept d'éloignement, bien que moins marqué que son contraire, se signale en raison de sa parenté avec celui de départ et de séparation, traité plus loin. Pour goûter les joies de l'intimité, il faut s'écarter d'Amiens, hors de portée des pères ; et le désert d'Amérique qui voit se terminer l'action est l'endroit le plus distant de Paris où Manon était si bien dans son élément qu'elle pouvait glisser sans cesse entre les doigts de Des Grieux. Quant à la proximité, c'est évidemment par rapport à l'être aimé qu'elle acquiert son maximum de valeur ; la seule aspiration de Des Grieux est la fusion des âmes et des corps — embrasser Manon, la toucher, l'entourer, lui parler. D'emblée, on le voit dans le sillage de la prisonnière, allant jusqu'à acheter la « liberté » d'échanger quelques mots avec elle (p. 1225), démarche résumant à merveille ses démêlés avec une maîtresse qu'à tout moment, il faut poursuivre, et à tout prix. Il s'agit donc moins d'un état réel que d'un objectif, et mieux vaut, dans ce cas, parler d'approche que de proximité. Tout autant que la situation, on nous montre les mouvements, les acheminements qui y aboutissent : « s'avancer », « suivre », « conduire », « envoyer » ; au dernier stade, on « s'attache », métaphore qui révèle sans ambiguïté la nuance affective de la proximité. Dans l'ensemble, les gestes qui rapprochent sont soulignés davantage que le voisinage stable. Prévost est maître dans l'art de croquer sur le vif une avance, la naissance et les premiers pas d'une progression vers autrui :

Je me tournai vers le coin de la chambre où ce jeune homme était assis. (...)
Je m'approchai de lui²⁰.

¹⁹ Cfr sur ce problème : Jean-Louis BORY, « Manon ou les désordres du monde », *op. cit.*, p. 142.

²⁰ Romanciers du XVIII^e siècle, p. 1225.

— Approche, mon enfant, approche, m'écriai-je en parlant à la jeune fille ; approche, puisque c'est toi qu'on envoie pour me consoler. (...) Oui, approche, continuai-je, en voyant qu'elle faisait vers moi quelques pas timides et incertains ²¹.

« Se tourner vers » (pp. 1240, 1267, 1308, 1319, 1324, 1348) est une manière de mouvoir le corps qui, apparemment, impressionne cet écrivain. Dans une expression telle que « elle se tourna pour sortir » (p. 1319), l'action, à peine ébauchée, est saisie au moment précis où l'immobilité prend fin, mais où le dynamisme ne trahit encore qu'une velléité dont l'observateur ne sait au juste quelles seront l'efficacité, la finalité réelle, etc. C'est par des nuances aussi infimes que se concrétisent la délicatesse et la rapidité du trait.

Entre l'« ouvert » et le « fermé », pas la moindre hésitation. Si le séminaire ne manque pas d'attraits (pp. 1246-1248), il suffit que Manon paraisse pour que Des Grieux en sorte. Le triomphe du sentiment exige que soit maintenue la communication, que les portes puissent s'ouvrir, que les clefs se trouvent à portée de la main (pp. 1287, 1288, 1292). La fermeture, associée à l'isolement et à l'emprisonnement (« renfermer », « resserrer », pp. 1258, 1277, 1279, 1280, etc.), est accueillie sans aucune sympathie. On sait ²² que, chez Prévost, la claustration n'est qu'un refuge, une fuite devant le monde. Des Grieux n'en est pas encore là, bien au contraire ; esclave d'une passion toute mondaine, il est atteint de claustrophobie. La liberté, nous le verrons, est, entre autres choses, la possibilité d'agir et de se déplacer sans contrainte ; elle s'accompagne d'une haine persistante des lieux clos où l'on est captif, isolé. Manon suit Des Grieux plutôt que d'entrer au couvent ; lui rejette la discipline de Saint-Sulpice (tout ce qu'on y dit de la liberté est « une chimère », p. 1250) et il souffre d'être confiné dans la maison paternelle (pp. 1242-1244) et à Saint-Lazare. La prison, endroit abhorré, suggère explicitement l'idée d'exiguïté et de resserrement : une « étroite prison » (pp. 1243, 1258, 1274, 1369). L'Hôpital où se morfond Manon est une « maison d'horreur » (p. 1280). Pourtant, l'étendue illimitée de la Louisiane ne se voit pas affectée, en compensation, d'un signe positif ; souvenons-nous que la retraite idéale est associée à la compagnie et à un site civilisé, humanisé. En fin de compte, c'est la ville, moyen terme entre la nature sans bornes et les cachots étroits et verrouillés, qui offre au couple l'ouverture qui lui convient : Paris permet de goûter les plaisirs de la société, tout en accordant une liberté de mouvement à l'échelle de l'homme, bref une liberté dont les entraves empêchent justement qu'elle ne s'épuise à tenter l'impossible et ne s'anéantisse. Contrairement à ce que l'on a affirmé ²³, pour Des Grieux, les rues de Paris sont

²¹ *Ibid.*, p. 1319.

²² Cfr Robert MAUZI, « Le thème de la retraite dans les romans de Prévost », in : *L'Abbé Prévost. Actes...*, p. 186, et Jean SGARD, *Prévost romancier*, pp. 56-57.

²³ Cfr l'opinion de Jean SGARD, *ibid.*, p. 270-271. Des Grieux ne vit pas constamment dans la peur de ses adversaires. C'est à Paris que fuient les amants au début, pour y vivre heureux. Si les rues de Paris lui [re]deviennent « un pays libre », c'est simplement parce qu'il sait qu'il n'a plus « rien à craindre du côté de Saint-Lazare ». (p. 1301). Il indique bien par là l'impression ordinaire que la ville suscite chez lui.

bel et bien, comme il le dit expressément, « un pays libre » (p. 1301), du moins dans certaines limites.

L'importance de la communication se mesure encore à la répétition des verbes « entrer » et « sortir » ainsi qu'à la fréquence des portes et des fenêtres. On retiendra surtout que l'ouverture et la fermeture, l'entrée et la sortie sont souvent liées à l'idée de séparation. Tout comme *Moll Flanders*, mais sur le plan sentimental cette fois, l'*Histoire* est dominée par la hantise du départ. Manon fait faux bond à Des Grieux qui, lui-même, plante là Tiberge et son père : divorces brutaux, fuites, déménagements, enlèvements, trahisons se succèdent. L'intrigue se déroule sous le signe de la versatilité, de l'abandon imminent ou consommé²⁴ ; tous les incidents viennent renforcer ce thème central des amours fugaces, contrariées, condamnées. Dans cette fluidité universelle, seul le sentiment — désir de permanence (p. 1295) — demeure : la passion de Des Grieux est le point fixe, son cœur un roc inaltérable et immuable au sein des tourbillons ; même la mort de Manon, ultime arrachement, ne parviendra pas à l'entamer :

Je vous raconte un malheur qui n'eut jamais d'exemple. Toute ma vie est destinée à le pleurer²⁵.

L'instabilité rend compte du nombre et de la rapidité des déplacements. Le couple errant, tantôt uni, tantôt séparé, ses acolytes, ses adversaires, sautent d'un véhicule à l'autre : chariots, chaises de poste, carrosses, fiacres. Comme les chambres où ils vivent, les voitures qu'utilisent les amants sont louées ou prêtées : la richesse est aussi précaire que le bonheur, à quoi elle sert du reste de fondement. On voit Des Grieux arpenter plus d'une fois les rues (pp. 1299-1300, 1302, 1317) et réduit, pour finir, à marcher avec Manon dans les « stériles campagnes » (p. 1366) d'Amérique. Pour elle, pareil dénuement est aussi une marche vers la mort : son âme a beau s'être enfin attachée à Des Grieux, son corps la trahit — et le trahit — derechef. A pied, à cheval et en voiture, l'union et la liberté ne sont que de vains mots. Le monde est tel qu'il *défend* à ces enfants de *rester* ensemble.

Inutile de demander au Nouveau Monde ce que l'ancien ne peut donner. Rien ne sert de fuir : au bout de toutes les routes se dressent les mêmes interdits de la Société et du Ciel conjugués. Tout se tient : l'espace romanesque débouche sur le problème — crucial ici — de la liberté. La seule dont on puisse jouir, celle qui existe réellement, s'oppose à la captivité. Pauvre liberté que celle-là ! Au sens étroit, juridique, c'est « le plus cher de tous les biens » (p. 1287), et, comme telle, elle joue un rôle de premier plan, expliquant évasions et voyages, la haine de la claustration, l'accent mis sur la communication, etc. La première scène, déjà, celle de la « chaîne des Indes », insiste sur l'horreur de l'emprisonnement. Mais l'absence de chaînes est loin d'épuiser la signification de la liberté

²⁴ Cfr Charles MAURON, « *Manon Lescaut* et le mélange des genres », in : *L'Abbé Prévost. Actes...*, pp. 113-118, p. 117 où il est question d'une « angoisse de séparation ».

²⁵ Romanciers du XVIII^e siècle, p. 1367.

qui, dans l'*Histoire*, consiste aussi à disposer de soi-même : Manon s'insurge contre un amour accapareur, Des Grieux secoue le joug familial. On touche ici à la liberté vis-à-vis des contraintes morales et sociales : d'abord, celle d'aimer et de coucher, comme l'ont entendue les « libertins » de tous les temps, notamment sous la Restauration en Angleterre et, en France, sous la Régence ; ensuite, c'est le cas de Des Grieux, la liberté de se donner corps et âme, d'obéir à la passion. Liberté incomparablement plus subversive que celle des mœurs, car, plutôt que de s'affirmer dans la zone tolérée des « péchés de jeunesse », en marge — mais à peine — de l'ordre établi, elle conteste carrément ce dernier. Des Grieux est bien autre chose qu'un jeune dévergondé. En aimant Manon jusqu'à l'idolâtrie, en la préférant à son père, il sape la Religion, la Famille et la hiérarchie sociale, puisque, en dépit de sa naissance, contre « les maximes du monde » comme le dit *La vie de Marianne*, il propose le mariage à sa grisette. Mais est-il libre pour autant ? Le mariage ne se fera pas. Et n'est-il pas prisonnier de ses sens ? La liberté, chez lui, n'a rien de commun avec la maîtrise de soi. L'auteur, dans la préface, parle d'un choix délibéré : Des Grieux, dit-il, se précipite « volontairement dans les dernières infortunes », il « prévoit ses malheurs, sans vouloir les éviter » (p. 1219). Comment concilier ce libre arbitre avec la fatalité de l'amour ? Le texte ne répond pas clairement à la question²⁶. Tout au plus, Des Grieux se borne à revendiquer l'autonomie de l'individu contre la pression du milieu ; dire qu'il atteint au but serait faux. Ce sont, sans conteste, le Ciel, les pères, la société qui gagnent la partie.

Les positions respectives des objets sont définies par Prévost bien autrement que ne le fait la vision géométrisante de *Moll Flanders*. Ainsi, la polarité devant/derrière est moins soulignée dans l'*Histoire*, et l'opposition du dedans et du dehors n'appelle pas de commentaires : à peine notera-t-on, à ce propos, quelques cours entourés de bâtiments (pp. 1229, 1231, 1286, 1292, 1294). Alors qu'aucune attention particulière n'est accordée à l'horizontalité, le plan vertical, par contre, est constamment mis en relief. Passons sur les escaliers (pp. 1235, 1236, 1238, 1286, 1319, 1322) qui relie le haut au bas, et voyons plutôt comment se traduit concrètement chacun de ces pôles. C'est dans une « chambre haute » que Des Grieux est enfermé chez son père (p. 1242), et les deux autres cachots, à Saint-Lazare et à l'Hôpital, présentent une disposition identique (pp. 1275, 1286, 1294). La hauteur n'exprime pas seulement l'inaccessibilité physique²⁷, — illusoire d'ailleurs, puisqu'il n'est point de prison dont on ne s'échappe — mais celui qui se trouve au-dessus d'un autre le domine parfois aussi moralement. Plusieurs scènes démontrent cette relation entre la position du corps et la situation de l'être tout entier. Des Grieux, debout, reprochera sa perfidie à Manon, assise (p. 1249) : aussitôt réconciliés, les voilà tous

²⁶ Cfr sur ce problème : Jean SGARD, *Prévost romancier*, pp. 247-250.

²⁷ Cfr Romanciers du XVIII^e siècle, p. 1366 : « (...) quelques montagnes si hautes et si escarpées que le chemin en paraissait difficile aux hommes les plus grossiers et les plus vigoureux ».

deux levés, puis assis « l'un près de l'autre ». Ailleurs, Manon, implorante, se jette aux genoux de son amant (p. 1323), qu'on avait déjà vu, bien avant, dans la même attitude devant son père (p. 1241, cfr aussi p. 1347) :

(...) demeurant à genoux près de la chaise d'où je m'étais levé, elle me regardait en tremblant sans oser respirer ²⁸.

Mais comme la colère fait en un tournemain place à l'amour et à la soumission :

Je lui demandai pardon de mon emportement. Je confessai que j'étais un brutal et que je ne méritais pas le bonheur d'être aimé d'une fille comme elle.

Je la fis asseoir, et, m'étant mis à genoux à mon tour, je la conjurai de m'écouter en cet état ²⁹.

A la fin, Des Grieux étendu sur la terre où repose Manon dénote un désespoir suicidaire et ratifié par son attitude la victoire totale des forces adverses. Toutefois, il se peut aussi que la position debout exprime l'infériorité par rapport à une personne assise (p. 1339). Encore qu'on ne puisse déduire de règle rigoureuse de ces exemples, il est clair que la relation spatiale haut/bas coïncide avant tout avec des relations sociales, des sentiments. Prévost a une préférence manifeste pour les images verticales, les ascensions et les chutes : « se lever » et « monter », « s'asseoir », « descendre » et « tomber ». Manon tombe « à genoux » (p. 1323) devant Des Grieux ; lui tombe « sur le plancher, sans sentiment et sans connaissance » (p. 1241) chez son père, et parle de « chute », de « précipice », de « profondeur » et d'« abîme » (p. 1247) à propos de son amour, aussi funeste qu'impérieux. Dans l'épilogue, c'est sur Manon — et par conséquent sur lui — que fond « toute la colère du Ciel et la rage de (leurs) ennemis » (p. 1363). La scène de la mise au tombeau où l'amant « ouvr(e) la terre » (p. 1368), creuse une fosse et y enfouit « l'idole de (son) cœur », fait culminer la dominante verticale et confirme, s'il en était encore besoin, le lien établi entre cette caractéristique de l'espace et le sentiment, « le *fond* du cœur » (pp. 1240, 1242, 1250, 1259). A cet instant, la verticalité ne renvoie plus qu'au malheur, comme ailleurs elle pouvait correspondre à la félicité. Aucune affinité avec Defoe : il n'y a, dans tout cela, pas plus de géométrie que dans le mythe de la chute d'Adam, matrice, selon Jean Sgard, de l'idée que se fait Prévost de la vie humaine ³⁰. Le trou où pourrit un corps adoré, le gouffre du désespoir, les hautes prisons où l'on languit d'amour : autant d'images se rapportant à la sensibilité, à ce qu'il y a, à en croire Prévost et son époque, de plus précieux, particulier, personnel en nous.

Qu'on veuille situer les choses les unes par rapport aux autres sur une échelle verticale, ne signifie pas qu'on renonce à les définir individuellement. Une fois de plus, les qualités visuelles l'emportent sur les autres sensations.

²⁸ *Ibid.*, p. 1324.

²⁹ *Ibid.*, pp. 1324-1325. Je souligne.

³⁰ Cfr Jean SGARD, *Prévost romancier*, p. 592.

Des Grieux réchauffe les mains, « froides et tremblantes » (p. 1367), de Manon à l'agonie ; il parle de l'amour comme d'une « douce chaleur » (p. 1231), mais ce sont là des notations occasionnelles. Dans son récit, tel que le rapporte l'homme de qualité, l'espace se construit çà et là par l'ouïe (pp. 1238, 1310, 1329) et, en règle générale, par la vue. *L'Histoire* est un roman d'amour, et il est de tradition que ce soit par les yeux que l'amour vient aux filles et aux garçons. A peine Des Grieux a-t-il regardé Manon qu'il se trouve « enflammé tout d'un coup jusqu'au transport » (p. 1229), état qui s'exprime naturellement par les « yeux » (p. 1231). Plus tard, il lui dira : « je lis ma destinée dans tes beaux yeux » (p. 1250) ; ceux-ci sont, on nous le rappelle (p. 1237), le miroir de l'âme, etc. En racontant son passé, le chevalier s'érige au fond en témoin visuel de l'intrigue dont il a été l'acteur ; de plus, même dans le feu de l'action, il arrive que les personnages s'en dissocient pour se regarder agir, eux-mêmes et les autres, en spectateurs, ou qu'ils notent l'effet de leur conduite sur des tiers³¹ :

Cependant mon cœur saignait du cruel outrage qu'elle m'avait fait. Je le rappelais vivement à ma mémoire, pour exciter mon dépit, et je tâchais de faire briller dans mes yeux un autre feu que celui de l'amour³².

Nos postillons et nos hôtes nous regardaient avec admiration, et je remarquai qu'ils étaient surpris de voir deux enfants de notre âge qui paraissaient s'aimer jusqu'à la fureur³³. (cfr aussi p. 1314).

Dans le premier extrait, Des Grieux s'efforce de passer d'une conduite spontanée à une conduite calculée, c'est-à-dire à un rôle. Pareillement, dans le second, il prend du recul par rapport à ce qu'il est, en s'envisageant de l'extérieur. Voilà qui n'est pas sans jeter une ombre sur l'authenticité du « sentiment », exalté peut-être à l'excès³¹ ; du point de vue qui nous occupe, on soulignera que l'objectivation affective correspond à l'éloignement spatial nécessité par la représentation picturale ou dramatique. Bien plus qu'à une confession ou à un monologue passionné, on a souvent affaire, dans *L'Histoire*, à une série de tableaux ou de scènes : Manon en visite au séminaire, Des Grieux s'évadant de prison, Manon le coiffant à sa toilette, etc. C'est, de toute évidence, un roman facile à mettre en images, un texte idéal pour graveurs et librettistes. Aussi ne s'en sont-ils pas privés.

Par l'œil, organe essentiel, s'exprime et se déchiffre le sentiment. « Tous les mouvements de son âme semblaient se réunir dans ses yeux » (p. 1353). Mais quels sont les aspects des choses enregistrés par Prévost ? Surtout leurs proportions : l'étroit et le large et, de préférence, le petit et le grand — « un petit couteau » (p. 1238), « la petite porte du jardin des Tuileries » (p. 1252), « la grande porte de la rue » (p. 1288), qualités objectives, épithètes banales, quasi obligées, que n'importe qui emploierait dans ce contexte. Il n'en va pas de

³¹ Cfr Patrick BRADY, « *Manon Lescaut* : classical, romantic or rococo ? », *op. cit.*, p. 351.

³² Romanciers du XVIII^e siècle, p. 1323.

³³ *Ibid.*, p. 1234.

même pour la « clef d'une grandeur effroyable » (p. 1292), qui sert à ouvrir le cachot de Manon à l'Hôpital et où Des Grieux projette la terreur que la situation lui inspire : distorsion, gauchissement, *pathetic fallacy*, lourds de signification. Tout aussi révélatrice est l'absence de couleurs, la prédominance du noir et du blanc, de l'ombre et de la lumière. A première vue, cette particularité pourrait impliquer que les qualités intrinsèques des objets s'effacent devant leur situation au sein du champ visuel du narrateur³⁴. Voyons ce qu'il en est ici. Si, chez Prévost, le noir est généralement métaphorique (pp. 1243, 1249, 1308, 1346, 1347), il n'en reste pas moins que le temps de l'action (le jour, la nuit) est souvent indiqué et que ces amours irrégulières se déroulent volontiers dans les ténèbres ou la demi-obscurité. Soupers aux chandelles (p. 1237), évasions (pp. 1287-1288, 1295), meurtre de Lescaut, enlèvement de Manon : la nuit, de toute éternité, a été de mèche avec les amoureux, les viveurs, les « criminels » de toute espèce. Les ténèbres se bornent à renforcer le côté subversif de l'*Histoire*. Prévost ne joue pas avec l'éclairage ; il ne montre pas, par exemple, comment se métamorphosent les objets selon la distribution de la lumière et le point de vue de l'observateur.

En conclusion, les rapports entre les choses sont marqués d'un trait plus vigoureux que les choses elles-mêmes. Avant le romantisme, en effet, on ne doit pas s'attendre à voir leur individualité montée en épingle ; vers 1730, l'idée de relation prime encore. Manon défie toute description et les rivaux de Des Grieux n'ont aucune personnalité ; en revanche, on nous conte par le menu comment ces gens se comportent les uns vis-à-vis des autres. Néanmoins, Prévost est plus prompt à particulariser que ne l'était Defoe.

En second lieu, on relèvera que l'espace romanesque sert de réceptacle au sentiment. L'énorme clef qui sépare Des Grieux de Manon ; la nudité du paysage américain qui coïncide avec un amour purifié, absolu, mais tragique ; la « triste demeure » (p. 1358) de la Nouvelle-Orléans ; la prostration du héros lorsque tout est consommé : on n'en finirait pas de citer les passages où le cœur fait intrusion dans les objets, les lieux, les positions respectives des corps. Il règne là aussi despotiquement qu'il oriente la destinée du héros³⁵. Remarquons que la sensibilité se traduit spatialement de diverses façons : non seulement elle imprègne les lieux réels (il y a, par exemple, des lieux de l'innocence) (p. 1269), mais il lui arrive aussi, faute de support concret, de se projeter en un paysage purement imaginaire :

Quel passage, en effet, de la situation tranquille où j'avais été, aux mouvements tumultueux que je sentais renaitre ! J'en étais épouvanté. Je frémissais, comme il arrive lorsqu'on se trouve la nuit dans une campagne écartée : on se croit transporté dans un nouvel ordre de choses ; on y est saisi d'une horreur secrète, dont on ne se remet qu'après avoir considéré longtemps tous les environs³⁶.

³⁴ Cfr Georges MATORÉ, *L'espace humain*, Paris, La Colombe, 1962, p. 222.

³⁵ Cfr Edmond POGNON, « Essai d'illustration documentaire de Manon Lescaut », in : *L'Abbé Prévost. Actes...*, pp. 57-58.

³⁶ Romanciers du XVIII^e siècle, p. 1249.

Si réalisme il y a, c'est à sa variété subjective que ressortit l'*Histoire*. A preuve l'abondance des détails, non pas dans les descriptions, d'habitude assez sommaires, mais dans la peinture des mouvements. Prévost accumule, comme Defoe, les touches qui font « vrai », mais il emploie moins de toponymes, préférant figner le geste *in statu nascendi* — le corps qui se tourne « pour sortir » (p. 1319) et se fige — ou bien encore la mimique, les allées et venues, projetées ou réelles. C'est que le mouvement renvoie à la passion et en exprime directement le dynamisme, tandis que les lieux relèvent par essence de la matière inanimée. La *circumstantial method* de Defoe se voit ainsi appliquée aux actes, c'est-à-dire à ce qu'il y a de spécifiquement vital, individuel, affectif.

Nous avons risqué plus haut une allusion à la peinture et au théâtre. Le parallèle n'est pas neuf, tant s'en faut³⁷. Ce n'est évidemment pas parmi les portraitistes, paysagistes, spécialistes de natures mortes ou de vues de villes, comme Hubert Robert et Canaletto, qu'on trouvera les équivalents de Prévost. Le côté dramatique de l'*Histoire* fait songer aux scènes de la vie quotidienne et aux intérieurs qu'affectionnaient Longhi, Watteau, Boucher, de Troy et les graveurs contemporains. La psychologie, domaine où excelle Marivaux, compte peu dans ces pages, et Prévost ne s'attarde pas plus à la surface d'une réalité figée : mines compassées, sites ou bibelots. Il s'intéresse aux actes et aux événements, à l'énergie qui émane de la passion ou de puissances supérieures, démontrant au-delà l'impossibilité de l'amour dans les circonstances données. Le roman se découpe ainsi en une suite d'épisodes touchants ou mouvementés, canailles ou tragiques, qui ont, sur les instantanés des peintres, l'avantage de se développer dans le temps, comme à la scène. La vue s'attache à des ensembles mouvants de formes, bref à un spectacle.

Drame passionnel et passionné, l'*Histoire* abonde en changements inattendus : sautes d'humeur, ruptures, coups de théâtre, sans compter le coup de foudre initial. Le Ciel, le destin frappent sans crier gare, et l'émotivité ou impulsivité qui inspire les faits et gestes du héros, son extrême jeunesse enfin font le reste. Les mouvements sont toujours rapides, souvent impatientes ou violents : on se « précipite » (pp. 1223, 1352), on se « hâte » (pp. 1233, 1299), on « accourt » (pp. 1253, 1282), on agit « promptement » (pp. 1239, 1242, 1255, 1266, 1282, etc.), « brusquement » (pp. 1245, 1274), « aussitôt », « sur-le-champ », etc. L'acte jaillit d'une impulsion inconsciente, irrationnelle, irrésistible :

Je fis encore quelques pas vers la porte, en tournant la tête, et tenant les yeux fixés sur elle. Mais il aurait fallu que j'eusse perdu tous sentiments d'humanité pour m'endurcir contre tant de charmes. J'étais si éloigné d'avoir cette force barbare que, passant tout d'un coup à l'extrémité opposée, je retournai vers elle, ou plutôt je m'y précipitai sans réflexion³⁸.

³⁷ Cfr Felix ZIMMER, *Studien zur Romantechnik des Abbé Prévost*, Coburg, A. Ropz-teutscher, 1912, p. 56 ; E. AUERBACH, *Mimesis*, Bern, Francke, 1959, p. 374 ; Edmond POGNON, « Essai d'illustration documentaire de Manon Lescaut », in : *L'abbé Prévost. Actes...*, p. 59.

³⁸ Romanciers du XVIII^e siècle, p. 1324.

Des Grieux, prétend-on³⁹, est un « homme naturel » : autant dire qu'il est la proie de ses instincts, que les freins classiques de la raison, de la volonté et de l'éthique ne fonctionnent pas chez lui. Mû par des désirs indomptés, il parle de mettre « le feu à la maison de B... » et de le brûler « tout vif avec la perfide Manon » (p. 1243) ; ailleurs, il envisage la possibilité de se « casser la tête de désespoir » (p. 1256), et il tue un homme (presque deux : Synnelet) sans sourciller (p. 1288). La « passion violente », expression aussi chère à Prévost qu'à M^{me} de Lafayette, émerge effectivement, cette fois, dans le domaine physique et s'y traduit par la force brutale, par la mort. Elle sous-tend le rythme fiévreux et la haute tension de l'intrigue, les hyperboles et les exclamations du style. La fluidité des états, la modification soudaine des attitudes, font contraste avec la constance de l'émotivité ; pourtant, entre les deux, il y a un lien de causalité, car les volte-face procèdent directement de la sensibilité. A noter que les mutations, aussi totales que brusques, s'effectuent d'un extrême à l'autre. En une seconde, Des Grieux passe du repos à l'agitation, de la joie au désespoir, du bonheur au malheur, et vice versa :

(...) par un changement incroyable à ceux qui n'ont jamais senti de passions violentes, je me trouvai, tout d'un coup, de la tranquillité où je croyais être, dans un transport terrible de fureur⁴⁰.

La succession des mouvements — physiques et affectifs — pourrait se comparer aux oscillations d'un balancier, à un va-et-vient entre deux pôles. On y reviendra.

Soulignons en passant que, tout émotif et impétueux qu'il est, le héros ne se complaît point dans le tumulte. En réalité, il aspire à un bonheur paisible : « Qui m'empêchait de vivre tranquille et vertueux avec Manon ? » (p. 1269 ; cfr aussi p. 1283). La retraite idyllique dont il rêve incarne une stabilité inconcevable dans l'univers de Manon, fait de fanfreluches et de frivolités, autrement dit d'agitation et de malheur, comme le dénote, dès les premières pages, le désordre entourant la « chaîne des Indes ». En gros, la félicité s'identifierait donc à la tranquillité, l'infortune à la turbulence. Des Grieux en tête tour à tour, mais plus souvent de la seconde que de la première, et comme son récit néglige les périodes de repos au profit des crises, ce sont, de loin, le dynamique et le tragique qui dominent.

Ces mouvements prompts, brutaux, saccadés, contradictoires, apparaissent sous bien des formes. Inutile de s'étendre ici sur l'expérience du temps que Georges Poulet a fort subtilement analysée : la succession de « morceaux de durée nettement séparés, aux arêtes tranchantes, qu'il semble impossible de reconstituer en un temps continu »⁴¹, l'« instant-passage (...) (qui) est (...)

³⁹ Cfr Jeanne R. MONTY, *Les Romans de l'abbé Prévost*, Genève, Institut et Musée Voltaire, 1970, pp. 53 et 56-57.

⁴⁰ Romanciers du XVIII^e siècle, p. 1319.

⁴¹ Georges POULET, *Études sur le temps humain*, Paris, Plon, 1965, p. 147.

passage subit d'un extrême à l'autre »⁴², etc. Aux « instants autonomes »⁴³, aux cassures temporelles correspondent des exemples de discontinuité spatiale. Ainsi les longs trajets se parcourent non pas d'une traite — ce qui contredirait du reste le « réalisme » de Prévost —, mais par étapes : d'Amiens à Paris avec un arrêt mémorable à Saint-Denis (pp. 1234, 1239), de Paris au Havre en passant par Mantes et Pacy-sur-Eure (p. 1352) (cfr pp. 1223 et 1227), etc. Telle ou telle interruption est même accentuée par l'emploi d'une expression comme « continuer son chemin » (pp. 1300, 1351). Les déplacements se présentent comme de petits segments, strictement délimités par les mentions de la provenance et de la destination :

Je revenais un jour de Rouen (...). Ayant repris mon chemin par Evreux, où je couchai la première nuit, j'arrivai le lendemain pour dîner à Pacy, qui en est éloigné de cinq ou six lieues⁴⁴.

J'arrivais de Londres à Calais (...) ⁴⁵.

J'allai me morfondre, le reste de l'après-midi, dans le café de Féré, au pont Saint-Michel ; j'y demeurai jusqu'à la nuit. J'en sortis alors pour prendre un fiacre, que je postai, suivant notre projet, à l'entrée de la rue Saint-André des Arcs ; ensuite je gagnai à pied la porte de la Comédie⁴⁶. (cfr aussi pp. 1229, 1231, 1302, etc.).

Plus que le lieu d'où l'on vient, Prévost met particulièrement en évidence l'« arrivée », le terminus, la fin du mouvement, c'est-à-dire la halte : « s'arrêter » (pp. 1224, 1229, 1239, 1245, etc.), « demeurer » (pp. 1254, 1259, etc.), « attendre » (pp. 1232, 1235, 1252, etc.). Et c'est encore la même notion de borne ou d'extrémité que rendent des tournures telles que le « bout du jardin » (p. 1246), le « bout de la rue » (pp. 1297, 1320, 1327), le « bout du faubourg » (p. 1350). Des Grieux veut emmener Manon « au bout du monde » (pp. 1295, 1325), et l'on ne saurait aller plus loin ; l'entrée de la rue Saint-André des Arcs (pp. 1316-1317), par contre, marque successivement la fin d'une course en fiacre, le début d'un trajet à pied jusqu'à la Comédie et enfin la destination du trajet inverse, lorsque Des Grieux, dévoré d'inquiétude, revient sur ses pas.

La discontinuité du mouvement apparaît le mieux dans l'aller-retour. Des Grieux retourne dans la plupart des endroits où il est passé : à Saint-Denis, chez son père, à Chaillot, d'Amérique en France. Il n'est pas exagéré de considérer le déplacement en sens inverse, le renvoi au point de départ, comme le schéma spatial essentiel de l'*Histoire*. « Etant retourné à ma solitude » (p. 1227), « il était revenu de l'Amérique » (p. 1227), « J'y retournai » (p. 1227), « je me préparais à retourner chez mon père » (p. 1228) : en quelques lignes, l'idée

⁴² *Ibid.*, p. 148.

⁴³ Jeanne R. MONTY, *Les Romans de l'abbé Prévost*, p. 26. Cfr aussi p. 25.

⁴⁴ Romanciers du XVIII^e siècle, p. 1223.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 1227.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 1317.

prend l'allure d'une véritable manie. L'alternance binaire de la joie et de la peine, du repos et du désordre, comme celle des ruptures et des réunions dont est faite l'intrigue, se confirment sur le plan de l'espace. Avec une persévérance que rien ne décourage, Des Grieux s'élançait vers sa lointaine Manon chaque fois qu'il le peut. Rien n'est plus urgent, pour l'amant, que de restaurer l'amour dans sa plénitude en en rejoignant l'objet. A chaque nouvelle rencontre, tout se passe comme si les vicissitudes traversées il y a un moment étaient abolies, et voilà sans doute où réside la source affective du retour : dans le désir constant, insatiable, de vivre selon la passion, et rien qu'ainsi. Retourner à Manon, envers et contre tout, c'est vouloir, au fond, que toute expérience étrangère à l'amour compte pour rien, c'est s'efforcer de recommencer à zéro, pour ne réitérer que les rites érotiques. Tel est encore le sens du long monologue de Des Grieux : Manon morte, le seul retour possible reste celui qu'offrent la mémoire et le langage.

Le schéma du retour s'associe en effet à celui de la répétition⁴⁷, accompagnée ou non d'une variation ou d'une opposition. Il est, par exemple, des circonstances qui se reproduisent — alors que leurs significations peuvent se contredire — et que l'on peut grouper par couples : le souper chez le père (p. 1240) après le repas avec Manon (p. 1237), les fuites d'Amiens et du séminaire, les dialogues avec Lescaut (p. 1256) et Tiberge (p. 1259), l'évasion de Des Grieux précédant celle de Manon, les aventures avec B. et G.M., les entretiens avec le père chez ce dernier et à Paris... A l'occasion, les mêmes événements sont racontés deux fois, lorsqu'on assiste d'abord à l'élaboration d'un projet, puis à son exécution : Manon déguisée en homme, s'échappant de l'Hôpital, et surtout le rendez-vous manqué à la porte de la Comédie. Cet épisode-ci, en particulier, montre qu'il y a loin de la coupe aux lèvres : le plan se réalise point par point, sauf pour l'essentiel, puisque la belle se dérobe et que le bonheur espéré fait place à la détresse. Finalement les deux amis, Des Grieux et Tiberge, se retrouvent côte à côte, comme ils l'étaient au début (pp. 1228-1229), avec cette différence que le premier n'a d'autre avenir que de « pleurer » (p. 1367) l'absente. Ici, l'écho de la situation initiale fait ressortir le contraste des états d'âme : la « masse uniforme de douleur »⁴⁸ après coup, par opposition à l'insouciance, à l'innocence. Extrêmement fréquent, le préfixe re-, ré- et r- insiste sur cette notion capitale de retour à un état ou à un lieu antérieur : « rendre » (pp. 1243, 1249, etc.), « revoir » (p. 1244), « retomber » (p. 1247), « ce retour de bonté qui vous ramène aujourd'hui » (p. 1250), « reprendre » (p. 1253), « renouveler le désespoir » (p. 1258), « remettre le calme » (p. 1258), « ramener à la vertu » (p. 1261), « rétablir sa fortune » (p. 1266), « renouveler ses transports » (p. 1280). Au point de vue du temps psychique, le retour au passé équivaut au

⁴⁷ Cfr Charles MAURON, « *Manon Lescaut* et le mélange des genres », in : *L'Abbé Prévost. Actes...*, p. 115.

⁴⁸ Cité par Jean SGARD, *Prévost romancier*, pp. 174-175.

souvenir. Des Grieux, qui témoigne, avouons-le, d'une mémoire surprenante, se révèle hanté par les images d'autrefois : à Saint-Denis (p. 1239) déjà, où il se revoit dans les bras de Manon ; puis après la mort de Lescaut (p. 1297) quand il songe à se réfugier de nouveau à Chaillot ; lorsque Manon l'abandonne pour la « troisième » fois (p. 1323 ; cfr aussi pp. 1268-1269, 1302, 1303, 1347, 1363). Le Ciel finira par l'éclairer « de ses lumières » (p. 1369) et il ne se tuera point, mais il n'aura désormais d'autre raison de vivre que de *revivre* son amour : une fois le drame achevé, toute son existence se réduit à aller et venir sans cesse entre une souffrance, qu'il éprouve maintenant, et une autre, qui en fut la cause : la mort de Manon. De quelque côté qu'il se tourne, vers le présent ou le passé, vers ce qui est ou ce qui n'est plus, il ne découvre qu'une mer d'affliction.

L'oscillation continuelle du bonheur au malheur, du repos au mouvement, de la liberté à la captivité, permettait du moins des retours agréables. A la fin, il n'y a plus de répit possible. Ni, non plus, de déplacement. La douleur s'affirme comme permanence et lieu unique, comme lendemain et comme veille, comme destination et comme provenance. La conversion et la survie de Des Grieux ne sont qu'un codicille qui sauve *in extremis* la morale traditionnelle — et une astuce qui légitime la confession *a posteriori*. Le rideau tombe pour de bon sur l'image du protagoniste immobile, à plat ventre sur le sable :

Après ce que vous venez d'entendre, la conclusion de mon histoire est de si peu d'importance, qu'elle ne mérite pas la peine que vous voulez bien prendre à l'écouter ⁴⁹.

Stupeur, paralysie, souffrance intolérable qui se répand sur le passé et l'avenir, absorbe le temps et l'espace, rend absurdes les concepts de proche et de lointain, d'ouvert et de fermé, de haut et de bas, de clair et d'obscur, abolit toute communication et tout mouvement, et qui, pour tout dire, exclut, en se répétant indéfiniment, Des Grieux de l'univers. A aucun moment, la coïncidence du sentiment et de l'espace n'est plus évidente que dans cette scène où le désespoir subjugué l'être entier et réduit le milieu perçu au néant, ou peu s'en faut.

⁴⁹ *Romanciers du XVIII^e siècle*, p. 1369. Cfr l'opinion de Jacques PROUST, « Le corps de Manon », in : *Littérature*, 4, décembre 1971, pp. 5-21, p. 21 : « Des Grieux est condamné à vivre seul et à ressasser indéfiniment son histoire. » Proust considère à juste titre la scène de l'ensevelissement de Manon comme « la scène originelle » (p. 18) du roman.

III. SCIENCES

THÉORIE DE LA SANTÉ ET DE LA MALADIE À LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE

par

Roger DARQUENNE

Docteur en médecine (U.L.B.)

A la fin du siècle des Lumières, les médecins connaissent l'essentiel des principales fonctions vitales : circulation, respiration et appareil neuro-musculaire. Cependant, faute d'instruments précis de mesure et de moyens perfectionnés d'analyse physico-chimique, les enzymes de la digestion, les cycles métaboliques, la physiologie intime des nerfs et de la vasomotricité restent un mystère.

En bref, grâce à Harvey et à ses prédécesseurs, on sait que le sang veineux passe des veines caves dans l'oreillette et le ventricule droits, se rend aux poumons puis, dans le cœur gauche qui le chasse dans la circulation générale. En 1661, quatre ans après la mort de Harvey, Malpighi découvre le réseau capillaire pulmonaire déjà soupçonné par Power en 1649 tandis que Cowper, disparu en 1719, donne la première description du canal thoracique humain.

Les travaux de Lavoisier, Priestley et Scheele ont éclairé le processus de la respiration : décomposition de l'air ambiant par absorption d'oxygène avec rejet d'anhydride carbonique et d'eau. Enfin, le Bernois Haller, le Napolitain Borelli, les expériences électriques de Galvani et Volta ont prouvé que le système nerveux règle le tonus et la contractilité musculaires et jeté ainsi les bases de la physiologie neuro-musculaire. Galvani a démontré notamment que toute contraction musculaire produit une différence de potentiel électrique entre deux points éloignés de l'organe. Au moyen de sa pile, Volta a expliqué le phénomène physiologique de l'électrostimulation ¹.

Malgré ces découvertes et l'essor de la médecine expérimentale, les médecins de la fin du XVIII^e siècle élaborent encore une théorie de la santé et de la maladie dominée par l'esprit de système. Chose étonnante, les disciples des philosophes

¹ BARIETY et COURY, *Histoire de la médecine*, Paris, 1963, pp. 487-524.

commettent les mêmes fautes et ratiocinent autant que leurs adversaires. Cette attitude qui est la négation même de l'esprit scientifique se reflète dans la nouvelle *Encyclopédie* publiée à partir de 1787 et terminée sous la Restauration². Les volumes consacrés à la médecine et à la chirurgie, dus aux médecins et chimistes les plus réputés, s'inspirent largement de l'œuvre initiale. Ainsi, à la rubrique « crise », on retrouve les conceptions simplistes de Bordeu, un des auteurs de la première *Encyclopédie*, théoricien traditionaliste des « coctions » et des « crises », dont les mérites scientifiques ne peuvent justifier la grande réputation³. Par fidélité à la tradition et au système du maître, les disciples n'utilisent pas les dernières découvertes et sortent vaincus dans ce double conflit de la vérité contre la tradition et de l'unique logique humaine, représentée en médecine par les systèmes, contre les multiples vérités de la nature. Pourtant, ils se piquent d'appartenir au « dogmatisme éclairé », d'être « des médecins raisonnants » qui recherchent, au contraire des empiriques, les causes profondes des

² *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières ; par une société de gens de lettres, de savants et d'artistes ; précédée d'un vocabulaire universel servant de table pour tout l'ouvrage, ornée des Portraits de MM. Diderot et d'Alembert, premiers Editeurs de l'Encyclopédie*, Paris, 1787 et ann. suiv., 116 vol., in-4°.

Les découvertes précitées sont clairement exposées et ainsi mises à la portée des médecins éclairés dans le tome VII, 1798, pp. 424-430, sous la plume de Hallé.

Voici la liste des premiers collaborateurs aux articles de médecine : Andry, Caille, Chambon, De Brieuve, De Horne, Doublet, Faure, Fourcroy, Goulin. Hallé, Huzard, Jeanroi le neveu, Laguerene, Laporte, Macquart, Mahon, Mauduyt, Saillant, Thouret, Verdier, Vicq d'Azyr. Si certains sont oubliés, d'autres sont célèbres par leurs contributions à la science. Tels sont notamment le chimiste Fourcroy ; les médecins Hallé, créateur de l'hygiène en France ; Thouret, ardent propagandiste en faveur de l'introduction de la vaccination en France ; l'anatomiste Vicq d'Azyr, un des fondateurs de la Société Royale de Médecine créée à l'initiative de Turgot ; Mauduyt, un des grands expérimentateurs de l'électricité.

Les principaux collaborateurs, presque tous membres de la Société Royale de Médecine, ne virent pas la fin de l'ouvrage. C'est le cas notamment pour Vicq d'Azyr, le rédacteur en chef, Fourcroy, Mauduyt, Thouret, Doublet, etc. En cours de route, il fallut les remplacer. Petit-Radel, docteur-régent de l'ancienne Faculté de médecine de Paris et professeur dans la nouvelle Université, prit le relais de la rédaction. Il s'entoura entre autres de : Alibert, le célèbre dermatologue ; Gilbert, un des meilleurs médecins militaires ; Laënnec, inventeur de l'auscultation médiate ; Magendie, le grand physiologiste ; Pinel, le réformateur du traitement des aliénés. Voir, à ce propos, le t. VIII, 1808, prospectus ; le t. X, 1821, pp. XV-XVI.

³ Bordeu eut, en effet, un grand renom parmi les savants et les malades ; il fut appelé au chevet du prince de Conti, du duc de Chevreuse, de madame Du Barry et même de Louis XV ; il exerça à l'hôpital de la Charité, à Paris, et fut en même temps inspecteur général des eaux d'Aquitaine. Il eut cependant maints démêlés avec la Faculté. Décrété de prise de corps, probablement pour sa collaboration à l'*Encyclopédie*, il fallut un arrêt du Parlement de Paris, en 1764, pour le décharger de toute accusation. Son ouvrage principal eut au moins trois éditions et fut traduit en anglais et en italien. Théophile DE BORDEU, *Recherches sur le pouls par rapport aux crises*, Paris, 1772, 4 vol. A la préface du tome III, l'auteur signale les éditions précédentes de 1756 et 1768. *Encyclopédie méthodique*, o.c. Médecine, t. V, 1792, pp. 202-226, article « crise ». CASTIGLIONI, *Histoire de la médecine*, Paris, 1931, pp. 481-482. BARIETY et COURRY, o.c., pp. 526-527.

maladies. Ces derniers, dégoûtés par les nombreuses théories contradictoires de la physio-pathologie, se moquent de connaître le déterminisme intime des maladies : ils ne s'attachent qu'aux causes évidentes, d'essence hippocratique (climat, saisons, âge, sexe, hygiène et tempérament), et se bornent à en découvrir les remèdes par tâtonnements et déductions à partir des données immédiates ; comme le père de la médecine, ils proclament leur foi inébranlable dans la seule expérience ⁴.

A l'opposé, les médecins philosophes prétendent raisonner en profondeur. En réalité, même s'ils s'en défendent, ils restent imprégnés par l'esprit de système. Pour eux, l'expérience doit passer au service de la raison au lieu d'en être le guide. Certes, ils recherchent les lois de la physiologie à partir des faits d'observation, mais ils le font mal à propos : « La raison, disent-ils, ne doit parler que pour expliquer l'analogie qu'il y a entre les effets qu'on remarque et les lois physiques et mécaniques qui les dirigent. » Tout fait s'écartant de la relation cause à effet ainsi établie doit être rejeté au lieu d'être approfondi. La nouvelle théorie devient donc un nouveau système puisqu'elle se refuse à l'analyse des faits aberrants. Les médecins philosophes ne perçoivent même pas cette erreur fondamentale de raisonnement. N'affirment-ils pas, en effet, que le médecin moderne, pourvu de sa théorie ainsi conçue, est en état de traiter toutes les maladies imaginables ? Il suffit, dans chaque cas, d'adapter les données immédiates au nouveau concept. Le renom de chaque praticien est fonction de son habileté dialectique et pratique à intégrer l'expérience personnelle à la théorie. Pour les nouveaux encyclopédistes, les enseignements apportés par les sciences naturelles et exactes ont une valeur plus utilitaire que scientifique. Certes, l'histoire naturelle cherche à connaître tout ce que les « corps lumineux » célestes et « les fluides immenses dans lesquels nous nageons peuvent opérer sur notre propre substance » mais, avant tout, elle doit tâcher d'assujettir l'univers à servir l'homme « tandis que la chimie donnera de nouveaux remèdes sans intervenir dans l'explication physiologique » ⁵.

Notre propos est de présenter la théorie de l'état de santé et de maladie d'après les auteurs de l'*Encyclopédie méthodique* et de démontrer qu'elle a les caractéristiques de l'esprit préscientifique si bien analysé par Bachelard ⁶.

1. Principe vital et âme.

A la fin du XVIII^e siècle, les chimistes (Priestley, Lavoisier, Fourcroy, Vauquelin...) démontrent que les graisses et les sucres sont formés de carbone,

⁴ *Encyclopédie méthodique*, o.c. Médecine, t. V, 1792, pp. 492-497, article « dogmatique (secte) ».

⁵ *Ibidem*. C'est à cet article que les écrivains de l'*Encyclopédie méthodique* se réclament ouvertement de ce « dogmatisme éclairé que les nations savantes ont cultivé avec soin, et qui sera la règle sûre de toutes celles qui voudront posséder les vraies sources de la santé ».

⁶ BACHELARD, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, 1960.

d'hydrogène et d'oxygène. « Uni au carbone, à l'azote et à diverses doses d'oxygène, l'hydrogène produit toutes les matières animales qui diffèrent spécialement des végétales par la présence de l'azote. » Ainsi se lève le mystère de la relation entre la sécrétion d'ammoniac, de phosphate ammoniaco-magnésien et d'urée dans les urines et la formation d'ammoniac lors de la distillation des tissus animaux⁷. Les chimistes affirment encore l'analogie entre « la partie glutineuse » du sang (caillot) et les muscles puisque leur distillation libère beaucoup d'ammoniac. Ils démontrent ainsi ce que Bordeu avait entrevu en désignant le sang sous le nom de « chair coulante ». Ainsi, pour les chimistes, les tissus ne sont que des matières inertes et des aliments transformés par la digestion et déversés dans le sang. Théorie dangereuse pour les tenants de la nature immatérielle des êtres vivants et source de querelles passionnées entre ces derniers et leurs adversaires⁸. En effet, pour les chimistes et même pour les mécaniciens (Boerhaeve, Cullen, Haller, Hoffmann, ...), l'animalisation ou développement de la vie animale s'opère, à partir de la nutrition, par de simples forces mécaniques et chimiques. Dès lors, la nature des polypes, mi-animaux, mi-végétaux, s'explique très bien et, du même coup, la réalité de l'évolution et son essence matérielle s'imposent logiquement. La théorie physico-chimique de l'animalisation se heurte cependant à un fait d'observation, déjà constaté par Haller, un disciple de Boerhaeve : les tissus les plus doués de vie, les nerfs et les muscles, ne se régénèrent jamais. Dès lors, même s'il admet que la nutrition animale et végétale dépend uniquement de la circulation, de la chaleur et de l'attraction, Haller n'ose affirmer qu'un animal ou les tissus les plus animalisés — nerfs et muscles — puissent se développer par le simple concours de phénomènes physico-chimiques : « S'il eût fait cet aveu », écrit Brieu de dans l'*Encyclopédie méthodique*, « il eût été contraint de convenir qu'un animal quelconque pouvoit être formé par les loix générales du mouvement, ce qui répugne à la bonne philosophie... »

Bien que pétris de la même matière, végétaux et animaux doivent donc, aux yeux de la plupart des médecins, être d'une essence différente. Pour tous ces hommes élevés dans la religion catholique ou protestante, aucun doute n'est possible : le mot passe-partout qui explique la nature supérieure de l'animal et singulièrement du mammifère, c'est l'animalisation. Celle-ci se définit comme une succession de fonctions, perfectionnées par rapport aux plantes, par lesquelles l'animal confère à la substance nourricière dérivée des aliments — chyle, sang et humeurs séparables du sang (sperme, lait, liquide céphalorachidien, sucs digestifs) — le *principe de vie* adapté à chacune de ses parties et de sa manière d'exister. Cette puissance particulière siège spécialement dans les systèmes nerveux et musculaire. On lui donne divers noms : principe vital, puissance ner-

⁷ *Encyclopédie méthodique*, o.c. Médecine, t. VII, 1798, pp. 303-306, article « hydrogène ».

⁸ Les querelles entre Hoffmann et Stahl sont célèbres. *Encyclopédie méthodique*, o.c. Médecine, t. VII, 1798, pp. 250-253, article « Hoffmann ».

veuse, irritabilité, sensibilité (Haller), archée (Van Helmont), *impetum faciens*, instinct, etc. Les vitalistes (école de Stahl) admettent de ce fait la spécificité des espèces, des individus et des tissus mais, par un raisonnement erroné, ils ne lui attribuent pas l'échec des transfusions sanguines d'homme à homme ou d'animal à animal. Si celles-ci échouent, ce n'est pas à cause des spécificités tissulaires, mais à l'intervention de cette puissance particulière propre à chaque individu et différente des forces mécaniques et physiques. « S'il n'y avoit que ces deux dernières pour exécuter les fonctions animales, les résultats devroient être les mêmes que ceux que nous présentent les règnes minéral et animal ; le contraire nous prouve donc qu'il faut recourir à d'autres puissances. La transfusion, au lieu d'être meurtrière, ainsi que l'expérience l'a prouvé jusqu'à présent, pourroit se trouver salutaire dans certains cas, où les agents chymiques auroient produit la même *animalisation* dans deux individus ; pour lors, on pourroit faire passer, sans danger, le sang d'un animal dans un autre qui seroit du même âge, de même constitution, etc. L'expérience devroit réussir dans deux jeunes chiens de la même portée, etc. ; or, personne n'ignore que cela est impossible... »

L'homme possède ce principe vital en commun avec l'animal, mais sa qualité d'être supérieur lui confère exclusivement une seconde puissance : l'âme qui siège dans le cerveau. Ainsi, les médecins du XVIII^e siècle placent le centre de la vie dans le cerveau, « organe vital par excellence », alors que la médecine grecque donnait la primauté à la rate. Boerhaave, hanté par le rôle du système nerveux, va jusqu'à identifier la lymphe nourricière au fluide nerveux générateur d'irritabilité et de sensibilité. Mais son disciple Cullen, professeur à Edimbourg, se détache déjà du maître, insiste sur l'importance des poumons dans la transformation du sang tandis que les chimistes y soupçonnent le rôle des gaz atmosphériques. Haller va plus loin : tout en restant mécaniciste, il nie que le cerveau soit l'organe sécrétoire de la lymphe.

A leur tour, les théoriciens de l'âme sont confrontés, à la fin du XVIII^e siècle, avec les découvertes importantes des chimistes, notamment à propos des gaz atmosphériques entrant dans la constitution de la matière vivante. Mais ils se ressaisissent vite et concilient les deux thèses : la nutrition, la digestion et l'assimilation alimentaires, nécessaires à la croissance des plantes et des êtres, sont régies par des phénomènes mécaniques et chimiques. Mastication, trituration, mouvements péristaltiques, voilà les forces mécaniques essentielles de la digestion. Les fermentations dues à des dissolvants inconnus présents dans les sucres alimentaires sont les facteurs chimiques dominants⁹. Tout le reste ne peut être soumis aux lois physico-chimiques. Si un animal devient tel, c'est à cause d'un

⁹ A noter qu'au début du XVIII^e siècle le médecin et théologien Hecquet nie l'existence des sucres digestifs. Pour lui, les seules forces de la digestion sont mécaniques. Par un singulier hasard, l'abbé Spallanzani prouvera l'intervention des ferments digestifs, qui sera généralement admise à la fin du siècle. HECQUET, *De la digestion et des maladies de l'estomac, suivant le système de la trituration et du broyement, sans l'aide des levains ou de la fermentation, dont on fait voir l'impossibilité en santé et en maladie*, Paris, 1712.

principe vital qu'il partage avec l'homme, mais ce dernier est un être supérieur parce qu'il a une âme. Quel meilleur exemple que l'ossification sénile des parois artérielles et des valvules cardiaques : les forces physico-chimiques de la circulation les ont mortifiées, leur ont fait perdre le caractère d'animalisation. N'est-ce pas la preuve que les phénomènes matériels sont incapables de créer la vie animale ? De même, « ... les mauvaises suppurations des plaies, où l'on retrouve la nature du chyle et des sucs alimentaires, nous prouvent encore que le principe animalisant y est énervé tandis que le principe chimique, particulier aux substances végétales, y conserve toute son intégrité... »

A partir de là, les vitalistes admettent aisément les théories de Lavoisier : « Pendant que l'animal est vivant, écrivent-ils, il perd continuellement une partie des fluides et des solides qui composent sa substance. Les mêmes forces, qui l'animent et lui donnent la vie, sont la cause de cette déperdition. Il répare cette perte dans la même proportion qu'il l'éprouve. Les aliments dont il se nourrit, l'air qu'il respire, l'atmosphère ou l'eau dans lesquelles il vit, sont les matériaux qui lui servent pour cette réparation. Il les prépare, il les digère, il les assimile, il les convertit en sa propre substance... »

Même si, en définitive, le vitalisme triomphe du matérialisme pour d'évidentes raisons théologiques, il subit l'impact des découvertes chimiques et de l'essor considérable de l'analyse des tissus animaux. Soumise aux feux des alambics, la matière vivante ne laisse qu'un maigre résidu tandis que s'échappent en grande quantité vapeurs ammoniacales, eau et anhydride carbonique. Au plan pratique, les chimistes ont fait tomber maints préjugés et erreurs thérapeutiques : l'analyse des tissus a fait « rejeter toutes les propriétés chimiques des os, du cœur de différents quadrupèdes, de ceux du crâne de l'homme, des béozards de différents animaux qu'on avoit mis autrefois à un si haut prix, des cornes de rhinocéros, des dents d'éléphant, etc. »¹⁰.

Plus pragmatiques, les chirurgiens sont particulièrement sensibles à l'élagage thérapeutique alors que les médecins abusent de prescriptions saugrenues. Certes, cela s'était vu de tout temps et déjà Montaigne, ce graveleux impénitent qui parcourut en vain les villes d'eaux de France, d'Italie et d'Allemagne, avait écrit : « Le choix de la plupart de leurs drogues est aucunement mystérieux et divin ; le pied gauche d'une tortue, l'urine d'un lézard, la fiente d'un éléphant, le foie d'une taupe, le sang tiré de l'aile droite d'un pigeon blanc ; et pour nous autres coliqueux (tant ils abusent dédaigneusement de notre misère !), des crottes de rat pulvérisées, ou telles autres singeries qui ont plus le visage d'un enchantement que d'une science solide... » A la fin du XVIII^e siècle, les grands maîtres de la chirurgie accusent toujours les médecins d'étaler « un luxe inutile

¹⁰ Les pages précédentes sont tirées de : *Encyclopédie méthodique*, o.c. Médecine, t. III, 1790, pp. 13-22, « animalisation » ; pp. 23-26, « animaux » ; t. V, 1792, pp. 336-338, « déjection » ; pp. 453-455, « digestion » ; t. XI, 1824, p. 361, n. 1 sur l'analyse de l'urine.

de substances hétérogènes qui, dans leur action respective, détruisent réciproquement leurs vertus, et donnent naissance à des composés nouveaux dont l'effet est nécessairement différent de celui qu'on se proposait d'obtenir »¹¹.

2. Mode d'action du principe vital : la coction et la crudité.

Une fois admise la notion d'animalisation, il reste à déterminer comment agit le principe de vie dans les états physiologique et pathologique. Les médecins du XVIII^e siècle font intervenir une seconde force : la *coction*. Par une dialectique habile, ils l'intègrent aux différents systèmes physio-pathologiques imaginés par leurs prédécesseurs. Ainsi, les conceptions sur le fonctionnement de l'organisme humain normal ou malade ne sont qu'un amalgame des théories médicales antérieures. La coction est d'ailleurs une notion hippocratique dont l'interprétation a varié selon les écoles : elle est à la fois assimilation alimentaire avec production finale du sang et des humeurs et « une sorte de maturation qui corrige le vice de nos humeurs ou qui leur donne les qualités requises pour être évacuées lorsqu'elles sont trop dégénérées pour être encore susceptibles d'assimilation... ».

A l'état normal, la coction est mise en branle par des forces physiques (chaleur innée), chimiques (ferments) ou animistes (mouvements de l'âme) selon les époques et les écoles. La chaleur innée, défendue par Hippocrate, Galien et l'école de Messine, est combattue au XVII^e siècle par Van Helmont, d'après un fait d'observation : les animaux à sang froid s'alimentent bien, voire avec voracité, alors qu'ils ont peu de chaleur innée. Van Helmont qui a découvert le suc gastrique remplace donc la chaleur innée par un « ferment acide spécifique » dans l'élaboration de la coction. Sylvius Deleboë, de Leyde, et les cartésiens applaudissent à ces vues que le chimiste Roux fait encore siennes à la fin du XVIII^e siècle¹². Cependant, la machine de Papin avait rendu un peu de faveur à la thèse calorique de sorte qu'au XVIII^e siècle il reste des partisans des deux systèmes. Une troisième école, celle de Stahl et des animistes, attribue aux mouvements de l'âme le rôle primordial dans la coction. Enfin le groupe important des mécanicistes (Boerhaave, Hoffmann, Quesnay, Van Swieten, ...) assujettit la physio-pathologie aux forces physiques. Pour ces derniers, depuis la découverte de la circulation du sang par Harvey, ce n'est plus la rate mais le cœur et les artères qui jouent le rôle prépondérant dans la sécrétion des sucs vitaux. En physiiciens convaincus, les mécanicistes ne rejettent toutefois pas l'action de la chaleur innée. Après avoir accordé pendant deux mille ans une importance primordiale aux fluides dans l'économie animale, Baglivi et les solidistes consi-

¹¹ RICHERAND, *Des erreurs populaires relatives à la médecine*, Paris, 1812, pp. 308-309, 336-338.

¹² Dégoûté de la médecine traditionnelle, impuissante à le débarrasser d'une simple gale, Van Helmont s'était guéri par des frictions soufrées. De là, sa foi dans la chimiothérapie. *Encyclopédie méthodique*, o.c. Médecine, t. VII, 1798, pp. 95-97, « Helmont ou Van Helmont ». Sur Van Helmont, voir entre autres : NEVE DE MEVERGNIES, *Jean-Baptiste Van Helmont, philosophe par le feu*, Liège, 1935.

dèrent au xvii^e siècle que les tissus ont aussi leur utilité. A la différence de la médecine hippocratique, la coction n'est plus une simple cuisson alimentaire au niveau de la « marmite » stomacale et des humeurs : elle devient un mélange subtil d'humeurs et de particules échangées entre celles-ci et les parties solides. Les mécanicistes adoptent cette idée. Ils amalgament ces diverses théories pour expliquer la physio-pathologie humaine. Voici leur conclusion : la combinaison du calorique interne et de la force mécanique de la circulation donne aux diverses humeurs un mouvement intestin qui les développe — notion de la dilatation par la chaleur — et les met « en disposition d'être exposées à l'action des parties solides du corps » avec lesquelles elles se fusionnent bien ou mal selon la santé ou la maladie.

La coction physiologique se fait à trois échelons. Dans les premières voies, — de la bouche à l'intestin — c'est la formation du chyle ou *chylose*. L'*hématoïose* correspond au passage du chyle dans le sang. L'*omoïose* est la dégradation de plus en plus ténue du bol alimentaire à l'intérieur des vaisseaux et la formation définitive du sang et des humeurs séparables du sang : *spermatose* ou sécrétion spermatique ; *galactose* ou élaboration du lait : *neumatose* ou filtration du liquide céphalo-rachidien. Elle se fait par interaction entre le sang et les parties solides du corps. Ainsi naissent les diverses humeurs et sucres *récrémentiels* dont la dépuration produit les sucres *excrémentiels*.

Le vice d'un de ces processus aboutit à l'état pathologique caractérisé par une autre notion imaginaire : la *crudité* des humeurs. Ce terme est d'ailleurs emprunté au langage des fruitiers : la consistance solide, la nocivité, l'aigreur des fruits verts ou crus est semblable à l'acrimonie des humeurs.

Aux trois niveaux de la coction correspondent trois degrés de crudité qui altèrent le principe vital et, de là, la coction. Les causes en sont multiples et traditionnelles (Hippocrate) : facteurs constitutionnels, hygiéniques, météorologiques (changements de saisons), passions de l'âme et vices morbifiques. Le premier degré de crudité « est opposé à la première coction ou *chylose*, il consiste en ce que la digestion des aliments est ou interceptée, ou dépravée, ou difficile et imparfaite : on l'a appelé *apepsie* dans le premier cas, *dyspepsie* dans le second, *bradypepsie* dans le troisième. Le second est opposé à l'*hématoïose*, ou seconde coction : il suppose un défaut d'élaboration et de fluxilité dans le chyle, qui rend ce fluide peu propre à s'assimiler avec le sang et à parcourir tous les vaisseaux du corps, soit que le vice dépende de la mauvaise disposition des vaisseaux sanguins et des viscères, soit qu'il soit l'effet de la grossièreté, de l'épaississement, de la viscosité du chyle, qui éludent l'action des vaisseaux. Le troisième est opposé à l'*omoïose*, ou troisième coction ; il ne suffit pas que le chyle extrait de la pâte alimentaire se mêle et s'assimile avec le sang, il faut encore que ces deux fluides mêlés ensemble, atténués, élaborés, rendus fluxiles, circulent librement dans tous les vaisseaux, puissent porter aux sécrétoires la matière des sécrétions dans la qualité et la quantité nécessaires, qu'ils fournissent des sucres récrémentiels propres aux différents usages auxquels ils sont destinés, et des sucres

excrémentiels qui entraînent au-dehors les miasmes étrangers et nuisibles dont le sang est chargé. Le vice des sécrétions et des excrétions entraîne nécessairement du trouble dans l'exercice des fonctions ; il constitue le premier degré de crudité pathologique, qui est un état contre nature, une véritable maladie... »¹³.

La gravité d'une maladie dépend de l'intensité de la crudité qui se divise en deux catégories : le *pepsis*, simple surabondance ou altération légère des humeurs, que la coction arrange spontanément sans évacuation ou métastase. Le *pepsis* groupe toutes les maladies bénignes inflammatoires et même tumorales. L'intervention de la médecine y est inutile sauf pour observer l'évolution. Le *pépasme* traduit une altération sévère des humeurs. Si la coction ne parvient pas « à transformer la matière crue, morbifique en matière naturelle ou cuite par la maturation », la maladie éclate. Elle est brutale si l'humeur viciée est d'emblée très abondante et fort dénaturée. Le plus souvent, elle se révèle après un temps de latence nécessaire au déroulement de la coction. Le médecin devra donc rechercher attentivement les signes de la coction par l'examen de la langue, du pouls et des humeurs excrémentielles : urines, selles, crachats, sécrétions nasales, sudorales ou mammaires. Si les signes de coction dominant par rapport à ceux de crudité, le patient sera sauvé. Pour Galien, Hippocrate et Aristote dont les partisans modernes sont les médecins expectants, il était contre-indiqué d'administrer des remèdes évacuants dans les premiers jours puisqu'à ce moment la coction n'avait pas eu le temps de préparer les matières crues à l'évacuation¹⁴. Au contraire, depuis Van Helmont, les médecins agissants administrent précocement des drogues pour prévenir la coction. De là, sont nées la médecine expectante et son antagoniste, la médecine agissante. Au XVIII^e siècle, les deux camps n'ont pas encore terminé le combat dont l'issue reste incertaine.

Dans le pépasme, la coction s'accompagne toujours de fièvre. Mais comment justifier les morts brutales sans fièvre comme les apoplexies ? L'explication est simple : la fièvre est passée inaperçue... Par suite de l'engorgement des vaisseaux, la coction produit des migrations de l'humeur âcre à distance du point de départ : ce sont les métastases qui s'évacuent par les différentes voies selon le

¹³ A titre d'exemple, voici le raisonnement pathogénique à propos du rhume banal curieusement repris sous la rubrique « érysipèle » : « la première cause des catharres réside dans les organes de la coction ; car une coction imparfaite, avant toutes choses, dérange la fonction de la transpiration, d'où il arrive que la matière dont elle se forme, s'avancant lentement vers son issue, n'étant point assez atténuée pour enfile librement les canaux très fins et très étroits qui lui sont destinés, elle s'arrête, et n'est pas aisément portée vers la voie des urines. Au lieu de coction elle acquiert de l'acrimonie, et cette acrimonie s'attachant à la peau, elle y cause des érysipèles, comme elle produit des catharres, si elle s'attache aux membranes du nez ou aux poumons... *Encyclopédie méthodique*, o.c. Médecine, t. VI, 1793, pp. 72-73, « érysipèle ».

¹⁴ Sous les pharaons, les médecins ne pouvaient produire aucun changement dans le cours des maladies avant le quatrième jour. S'ils anticipaient ce temps, ils pouvaient subir la peine de mort en cas d'échec. *Encyclopédie méthodique*, o.c. Médecine, t. V, 1792, pp. 202-226, « crise ».

type de maladie et les dispositions du patient. Dès lors, la médecine doit surtout régler l'action de la vie, « modérer l'agitation de la fièvre pour empêcher que par de trop grands efforts les vaisseaux du cerveau ou du poumon, les plus délicats, ne se rompent ou ne s'engorgent comme ceux de toute autre partie affaiblie par n'importe quelle cause » (constitution, changements de saisons, mauvaise hygiène, passions de l'âme, maladies). Dans les fièvres putrides et inflammatoires, de gravité moyenne, il faut aider la coction et « employer les moyens qui peuvent détremper, diviser, atténuer les humeurs viciées, relâcher les solides, afin qu'ils cèdent plus aisément, ou leur donner du ressort s'ils en manquent afin que les voies soient plus libres pour faciliter l'évacuation ». Voilà la base de la médecine agissante : évacuer l'acrimonie par des sudations, émétiques, purgatifs et saignées associés à la diète et à divers remèdes rafraîchissants, édulcorants, diaphorétiques pour tempérer l'ardeur de la matière morbifique.

Dans les fièvres malignes ou pestilentielles, les plus graves, « les forces de la vie sont trop peu actives, à proportion de la résistance des délétères et les mauvais effets de ceux-ci sont si prompts, qu'ils ne laissent ni à la nature... ni à l'art, le temps d'y apporter remède, ou au moins d'en tenter quelque'un ». En d'autres termes, la médecine y est impuissante.

3. La querelle des crises.

Au XVIII^e siècle, les médecins s'affrontent encore sur le processus terminal des maladies. Pour les disciples d'Hippocrate, toutes les maladies se résolvent en *crises* même si celles-ci sont inapparentes comme dans les états chroniques. Pour expliquer les morts brutales, ils font coïncider les crises avec l'exitus. Les crises se produisent à des *jours* précis, dits *critiques*, annoncés par des jours *indicateurs* ou *contemplatifs* et des jours *intercalaires* ou *provocateurs* qui sont « les lieutenants des critiques ». Les jours *vides*, sans signification, se placent entre les autres. Cette terminologie d'allure policière concorde avec la notion de coction : la crise est un véritable jugement qui tranche le débat entre la nature et la maladie. Aux jours provocateurs et indicateurs, les médecins doivent rechercher les marques de la coction qui atteindra son acmé aux jours critiques. *Grosso modo*, Hippocrate base son système sur les cycles quaternaire et septenaire, une maladie aiguë durant quarante jours. Les jours critiques sont les 7^e, 14^e, 20^e ou 21^e. Dès lors, le 4^e est l'indice du 7^e, le 11^e du 14^e, le 17^e ou 18^e du 20^e ou 21^e. Les provocateurs sont les 3^e, 5^e, 9^e, 13^e et 19^e. Au-delà du 20^e ou 21^e, la maladie reprend le rythme septenaire. L'observation journalière opposait toutefois de multiples exceptions au cycle hippocratique qui avait pourtant séduit les pythagoriciens et platoniciens, s'était transmis aux Égyptiens, Chaldéens et Arabes. Du monde musulman, il était passé à la chrétienté à la faveur de l'expansion mahométane et des croisades. Galien reconnaissait déjà la fragilité de ce système mais, faute de mieux, il l'avait adopté en insistant sur l'importance des septenaires : les révolutions de la lune s'accordaient avec celles des crises. Ce

genre d'explication fera le bonheur des astrologues. Les exceptions au système hippocratique firent naître de multiples combinaisons sur les jours critiques. Presque chaque école eut la sienne. Tous ces échafaudages étaient en somme « des ressources que chacun se ménageait pour éluder les difficultés ». La spéculation reste telle au XVIII^e siècle que Quesnay, pourtant imbu de raison, invente un horaire ahurissant. Afin de rendre vraisemblable la théorie des septenaires, il prétend que le jour de maladie n'a que 23 heures ou 22 heures 51'. Le quaternaire dure 3 jours et 8 heures ; le septenaire fait 6 jours et 16 heures et six septaines font 40 jours. Il rejoint ainsi Hippocrate sur la durée d'une maladie aiguë qui est de 40 jours-calendrier correspondant à 42 jours de maladie. Pour Quesnay, les jours indicatifs sont les 4^e, 11^e et 17^e jours naturels. Les décisifs sont les septenaires qui correspondent aux crises. Entre les deux se situent les confirmatifs qui expriment les progrès de la coction. Stahl et les animistes attribuent aux mouvements de l'âme qui ont lieu aux quaternaires l'effet des crises septenaires. Ce groupe de médecins hippocratiques prône l'expectation. Pour teinter d'originalité le système des crises, l'encyclopédiste Théophile de Bordeu (1722-1776) avait inventé de toutes pièces l'art sphygmique. D'initiation lente et difficile, le palper du pouls, selon Bordeu, réservait ses mystères aux plus habiles. Pour atteindre au sommet de l'art, il fallait être capable de reconnaître les nombreuses variétés de pouls correspondant chacune à un type de crise : pouls pectoral, nasal, utérin, hémorroïdaire... Ce système avait l'avantage de convenir aux médecins expectants comme à leurs antagonistes. Bénéficiant de l'universalité de la langue française, l'ouvrage de Bordeu sur le pouls connut un grand retentissement ; il eut au moins trois éditions et fut traduit en anglais et en italien ¹⁵.

Mais, depuis le XVII^e siècle, la théorie des crises ne fait plus l'unanimité : Van Helmont puis les cartésiens, les chimistes, les écoles de Leyde (Sylvius Deleboë) de Paris et de Montpellier (Chirac) s'y étaient opposés. Toutefois, leur chef de file soumettait volontiers son grand archée à l'influence lunaire. Au XVIII^e siècle, leurs adeptes prétendent qu'on peut empêcher les crises par des remèdes évacuants : saignées, purgations, émétiques, sudatifs, etc. Là encore des discussions interminables éclatent sur le moment idéal d'appliquer les médications. Faut-il agir ou non aux jours critiques ? Doit-on préférer tel évacuant, saigner au pied ou au bras, peu et souvent ou, au contraire, beaucoup et plus rarement ? Deux clans se dessinent parmi les médecins agissants : les saigneurs et les purgeurs. Les premiers affirment que les inflammations naissent dans le système sanguin au stade de l'omoïse. Dès lors, ils ne font que saigner. Pour les autres, c'est dans les premières voies que naît la crudité : ils purgent et ne saignent jamais. Entre les extrémistes, il y a les conciliateurs qu'on n'écoute guère. Pour se donner bonne conscience, saigner, purger, faire suer et vomir à volonté, les extrémistes se retranchent derrière l'aphorisme du père de la médecine : « *ad extremos morbos extrema remedia exquisita* ».

¹⁵ Théophile DE BORDEU, *o.c.*

4. L'éclectisme de l'« Encyclopédie méthodique ».

En fait, les auteurs de l'*Encyclopédie méthodique* admettent les thèses hippocratiques des coctions et des crises ; ils les amalgament aux systèmes conceptuels qui se sont succédé depuis le XVII^e siècle. Mais, sans verser dans les outrances des uns et des autres, ils empruntent aux dogmatiques et aux empiriques ce qui leur paraît irréfutable. Leur position est celle d'un éclectisme subordonné à l'expérience. Toutefois, celle-ci reste emprisonnée par la notion historique de tradition qui est un verrou au développement de l'esprit scientifique. Pour le médecin de la fin du XVIII^e siècle, l'expérience n'est pas synonyme d'expérimentation. C'est tout simplement une « doctrine établie par une multitude de faits transmis par la tradition, vérifiés par des observations particulières et liés entr'eux par le raisonnement et l'analogie... ». L'éclectisme conduit ainsi directement au rejet de toute opinion philosophique, même déiste, pour ne s'en tenir qu'aux faits et aux causes évidentes. A preuve, leur critique ouverte de Malebranche à qui ils reprochent d'avoir vu Dieu partout ¹⁶.

Victimes de la tradition, les éclectiques s'efforcent à leur tour de trouver une théorie cohérente. Puisque les modernes n'ont pas modifié le pronostic des maladies, ils restent hippocratiques. Mais ils avouent leur perplexité devant l'esprit scolastique. Ils hésitent d'autant plus qu'à côté des défenseurs ou adversaires des crises, des agissants et des expectants, des saigneurs et des purgeurs, plusieurs grands maîtres n'ont pas ouvertement pris parti. Tels sont Hoffmann, Boerhaeve, Van Swieten, Haller.

En thérapeutique, l'éclectisme conduit à une simplification de la pharmacopée, mais il ne parvient pas à départager les deux courants : médecins expectants ou agissants. En vérité, prisonniers de leur siècle, les uns et les autres ne s'aperçoivent même pas que leur bases doctrinales sont fort proches — tous deux croient à la coction et aux crises — et que leurs moyens d'investigation sont identiques et limités à l'observation du malade. Tout l'art du praticien, qu'il soit expectant ou agissant, consiste à scruter les symptômes annonciateurs des crises ¹⁷.

Les médecins expectants croient en la force médicatrice de la nature : ils avouent ainsi leur impuissance et leur ignorance. Ils concentrent en une définition vague toutes les chimères de l'ontologie, qui se succèdent depuis l'Antiquité. La force médicatrice « est à la fois la ψυχη d'Hippocrate, l'âme matérielle des dogmatiques, l'âme triple d'Aristote et de Platon, l'âme ignée des disciples de Paraménide, le πνευμα des Stoïciens et des Pneumatistes, les archées de Paracelse et de Van Helmont, l'âme intelligente de Stahl, l'âme multiple de Bordeu,

¹⁶ *Encyclopédie méthodique*, o.c. Médecine, t. VI, 1793, pp. 170-171, 174-175, « expérience ».

¹⁷ C. VITET, *Médecine expectante*, Lyon, an XI (1803), 5 vol. VITET, *Matière médicale ou exposition méthodique des médicaments, la plupart employés par le Médecin actif, très peu par le Médecin expectant, et réduits à leur juste valeur*, Lyon, an XI (1803).

le principe vital de Barthez et de Pinel, l'esprit nerveux d'Ernest Platner, l'âme sensitive de Hoffmann, les forces substantielles de Grimaud, etc. ».

La force médicatrice des médecins expectants se traduit par des crises résolutive à chronologie ternaire ou septenaire, inspirée des antiques influences magiques et lunaires. Elle se manifeste aussi par des métastases ou portes de sortie de la maladie, qui seront à l'origine de la thérapeutique par abcès de fixation, utilisée jusqu'à la découverte des sulfamidés par Domagk en 1935¹⁸. Selon les différents points d'impact de la maladie et des voies diverses d'expulsion des « produits morbifiques », la crise et, en conséquence, la force médicatrice s'exprime soit par une expectoration critique, une sueur critique, une hémorragie critique, une diurèse critique, etc., soit par une migration à distance dont il ne faut pas contrecarrer le développement salutaire. Crises et métastases se retrouvent aussi bien en médecine expectante qu'en médecine agissante. Mais la foi en une nature bienveillante conduit les tenants de l'expectation à l'idée déiste par les illusions du langage métaphorique. Leur système axé en réalité sur la notion préconçue de providence sera, au XIX^e siècle, en contradiction avec les positivistes menés par Comte et Littré qui s'inspirent uniquement des vérités déduites de l'expérimentation¹⁹.

A l'opposé, ceux qui croient à une science médicale, et singulièrement les médecins encyclopédistes et agissants, s'acharnent à rechercher une explication raisonnée de la santé et de la maladie. Ils vont bouleverser l'enseignement médical et stimuler l'expérimentation physiologique. A notre avis, ce sont les grands progrès potentiels apportés par ces médecins qui, au reste, sont toujours prisonniers de leur temps.

Débarassé de l'esprit scolastique, l'enseignement clinique, au lit du malade, s'impose à la fin du XVIII^e siècle grâce aux efforts de ces médecins progressistes : Bordeu, Quesnay, Desault et Barthez, en France ; Tissot, en Suisse ; Clifton, en Angleterre ; Heister et Haller, en Allemagne. Certes, dès 1643, Guillaume Stratens, à Utrecht, suivi par Sylvius Deleboë, à Leyde, et Baglivi, en Italie, avaient déjà donné l'exemple. Au début du XVIII^e siècle, Boerhaeve, en Hollande, et Lancisi, à Rome, imités par Home et Duncan, à Edimbourg, avaient continué le combat. Van Swieten en avait fait de même à Vienne en 1753. Mais leurs efforts restèrent sans influence sur la forme et l'esprit des Ecoles de Médecine. En vérité, celles-ci ne pouvaient s'améliorer et se hausser au niveau des connaissances sans être entièrement refondues et débarrassées des entraves de la scolastique.

¹⁸ Théophile DE BORDEU, *o.c.*, t. II, pp. 183-195. C. VITET, *Médecine expectante, o.c.*, t. I, pp. 4 et suiv.

¹⁹ Le combat que se livrent les célébrités de l'époque rejaillira sur les cercles médicaux de province. En 1845, le médecin montois J. Brenier publiera une attaque contre l'expectation dans les *Annales de la société de médecine de Gand*. S'il sera épaulé par le professeur Burggrave, en revanche, De Mynck, Heyman et Lados formuleront leur opposition radicale, mais proposeront par courtoisie de décerner à Brenier le titre de membre correspondant de la société. J. BRENIER, *De l'expectation*, Gand, 1845.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les obstacles à l'enseignement clinique se lèvent lentement. Désormais confronté directement avec la maladie et le malade, le médecin s'efforce d'analyser chaque cas en fonction des connaissances physio-pathologiques. A ce sujet, la pensée uniciste de Barthez est capitale. Pour cet illustre représentant de l'école de Montpellier, « l'existence des maladies compliquées ne peut être mise en doute ; mais la coïncidence, l'association de deux maladies dans un même sujet, considérées comme des éléments morbides, qui présentent des indications séparées de traitement, sont des circonstances pathologiques assez rares... ». Pour synthétiser sa pensée, Barthez propose trois types de méthodes thérapeutiques : les méthodes naturelles réservées aux maladies bénignes et qui sont en fait une médecine expectante ; les méthodes empiriques, utiles faute de mieux, et les méthodes analytiques basées sur l'analyse chimique et le principe d'unicité, auxquelles il accorde la première place.

L'apport de Barthez est capital. Par le renouveau des méthodes, il fera reculer la médecine symptomatique, palliative ou expectante, au profit d'une médecine curative plus rationnelle. Certes, il reste imbu des idées du temps sur la puissance vitale, les coctions et les crises, mais il prépare la voie à une recherche féconde et aux grandes espérances. « Ainsi donc, lit-on dans l'*Encyclopédie méthodique*, quoique la plupart des méthodes de traitement aujourd'hui en usage ne soient pas purement empiriques, et que l'on puisse même en expliquer quelques-unes par une application judicieuse de certaines données physiologiques, les méthodes scientifiques ou dogmatiques sont nécessairement en très petit nombre, surtout si on n'accorde ce nom qu'à celles que l'on a trouvées *a priori*..., d'après des inductions physiologiques et anatomiques... » La pensée de Barthez ne développera ses effets qu'au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle²⁰.

La Révolution française adoptera ces idées nouvelles sur l'enseignement médical. Avec sa fougue habituelle, Mirabeau les imposera dans un vigoureux plaidoyer en faveur de la création des collèges départementaux de médecine dont Napoléon fera les jurys départementaux²¹.

L'école expérimentale, dominée par les personnalités de Chaussier et Bichat, les grands précurseurs de Claude Bernard, marque rapidement des points. Un exemple. Dans le cadre de la *Société galvanique* créée à Paris en l'an XI, le docteur Nauche procède à des expériences en série sur les fonctions du cortex cérébral et, au moyen de l'excitation électrique, confirme l'entrecroisement des fibres motrices du cerveau ainsi que le caractère neutre du cervelet. Le même Nauche prouve aussi la persistance des phénomènes bio-électriques immédiatement après la mort. Il place deux conducteurs sur le cerveau et la moelle épi-

²⁰ *Encyclopédie méthodique*, o.c. Médecine, t. X, 1821, pp. 48-60, « méthodes ».

²¹ *Encyclopédie méthodique*, o.c. Médecine, t. V, 1792, pp. 144, « corps, communautés, collèges et jurandes de médecine ».

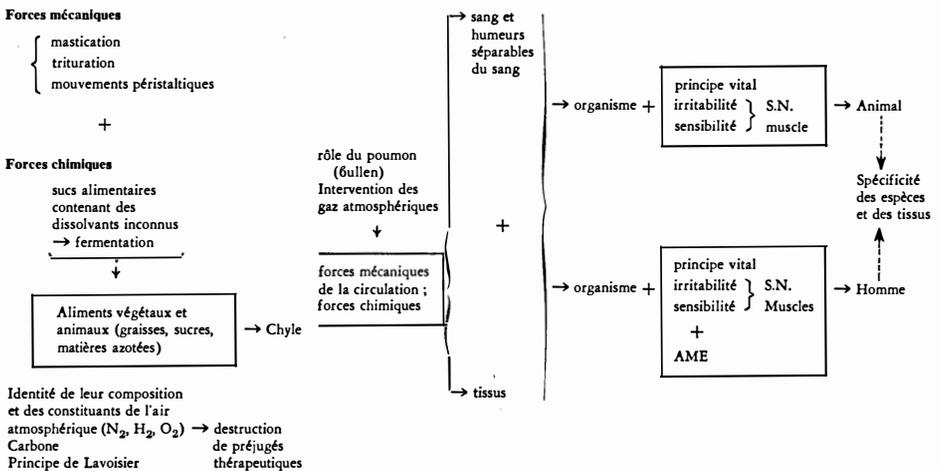
nière d'un bœuf qui vient d'être sacrifié et les met en connexion avec des cuisses de grenouilles qui se contractent. La même année, Gabriel Fr. Circaud reconnaît la contractilité du caillot sanguin sous l'influence galvanique. De son côté, Chaussier démontre une notion capitale en physio-pathologie : la turgescence et le bourgeonnement tissulaires sous l'effet de l'inflammation. Cette idée sera dénaturée par Broussais, le dernier des systémistes. Chaussier est aussi un anatomo-pathologiste distingué : il découvre un procédé pour la conservation des pièces anatomiques dans l'eau saturée de deuto-chlorure de mercure. Bichat lui-même, par d'astucieuses expériences de circulation croisée, démontre que la mort par asphyxie résulte de l'action du sang noir sur le cerveau et sur tous les organes. L'asphyxie devient ainsi, non plus un phénomène local, mais une maladie générale. La vitesse avec laquelle le sang carotidien rougit lorsqu'on renvoie de l'air au poumon asphyxié après l'obstruction trachéale, prouve qu'il s'agit d'un phénomène de diffusion directe à travers les parois alvéolaires « et qu'une voie plus longue, telle, par exemple, que celle du système absorbant ne sauroit être parcourue ». Ainsi, l'éclectisme des médecins encyclopédistes déclenche un renouveau de la pensée médicale française par la voie de la recherche expérimentale. Tant dans le domaine scientifique que technologique, la France se met ainsi en mesure de combler son retard sur l'Angleterre engagée depuis deux siècles dans la voie de l'expérimentation et des progrès techniques ²².

²² « Compte rendu à la classe des Sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, des premières expériences faites en floréal et prairial de l'an 5, par la commission nommée pour examiner et vérifier les phénomènes du Galvanisme », Paris, s.d., *Moniteur Universel*, 14 vendémiaire, 2 floréal, 21 frimaire an XI. P. SUE, *Histoire du Galvanisme*, Paris, an X-1802, 2 vol. BICHAT, *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, Paris, 1862 (réimpression). *Encyclopédie méthodique*, o.c. Médecine, t. XI, 1824, pp. 360-361 « Chaussier ».

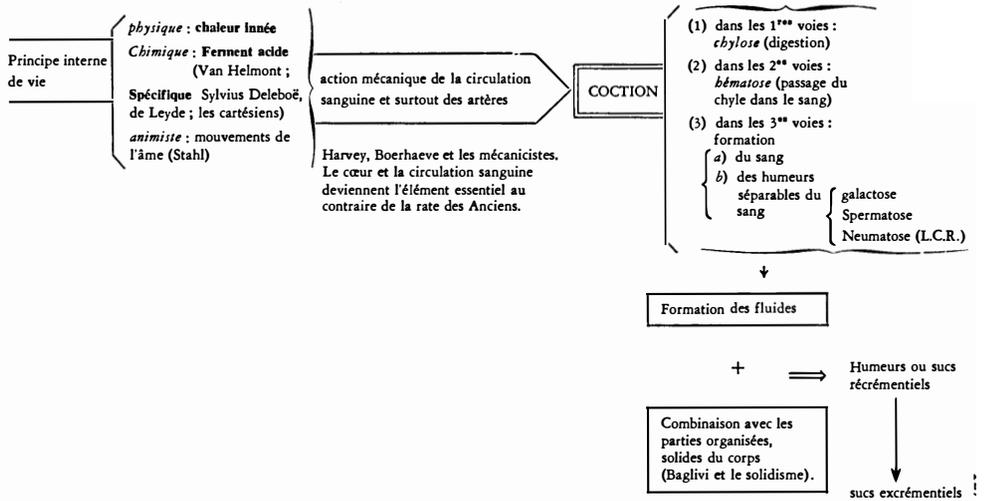
La théorie de la santé et de la maladie ici exposée s'appuie essentiellement sur les articles suivants de l'Encyclopédie méthodique : Médecine, t. V, 1792, pp. 17-27, « coccion ». L'auteur reprend en grande partie l'article de Daumont, premier professeur de médecine à l'université de Valence, paru dans la première *Encyclopédie*, pp. 202-226, « crise ». L'auteur s'inspire encore largement des pages écrites à ce sujet par Bordeu dans la première *Encyclopédie* ; pp. 231-232, « critique (matière) », « critique (jours conjoints, disjoints) », « critique (pouls) » ; pp. 336-338, « déjection » ; pp. 384-387, « dépôts laitieux » ; p. 443, « diète » ; pp. 444-449, « diète dans les maladies aiguës » ; pp. 452-454, « digestion » ; pp. 560-570, « dyspepsie » ; pp. 570-580, « dysenterie ». Médecine, t. X, 1821, pp. 31-36, « métastases ».

I. FORMATION DE L'ANIMAL ET DE L'HOMME : ANIMALISATION

Après la génération où se devine le rôle de l'hérédité dont les lois sont cependant inconnues, l'être animé se développe grâce à la nutrition et à la digestion selon le schéma suivant.

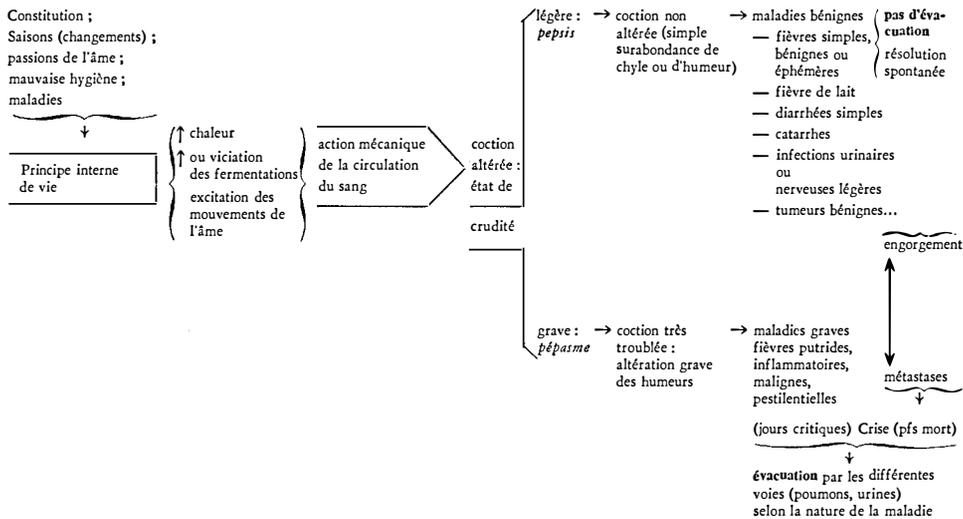


II. ÉTAT PHYSIOLOGIQUE À LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE



III. ÉTAT PATHOLOGIQUE À LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE

La maladie est une déviation de l'état normal. En suivant le tableau précédent et celui-ci, le raisonnement purement spéculatif des médecins du XVIII^e siècle se comprend aisément.



**DU DIALOGUE D'ALEMBERT - DIDEROT ?
UN TRAIT D'ESPRIT À PROPOS DE LA
QUATRIÈME DIMENSION**

par

Robert DEBEVER

Professeur à l'Université libre de Bruxelles

J'ai dit plus haut qu'il n'était pas possible de concevoir plus de trois *dimensions*. Un homme d'esprit de ma connaissance croit qu'on pourrait cependant regarder la durée comme une quatrième *dimension*, et que le produit du temps par la solidité serait en quelque manière un produit de quatre *dimensions* ; cette idée peut être contestée, mais elle a, ce me semble, quelque mérite, quand ce ne serait que celui de la nouveauté.

Ainsi s'exprime d'Alembert, sous la rubrique *Dimension*, au tome IV de l'*Encyclopédie*, paru en octobre 1754. Nous aimons voir dans ce texte un élément du dialogue d'Alembert-Diderot¹ et un jalon de l'histoire du concept d'espace-temps.

Il est difficile de refuser l'hypothèse qui propose de voir en Diderot « l'homme d'esprit de ma connaissance ». D'Alembert et Diderot sont liés d'amitié depuis 1745. Depuis 1746, ils se trouvent associés dans la grande aventure de l'*Encyclopédie*. Trop de témoignages contemporains vont dans notre sens, des *Mémoires* de Morellet au portrait de Garat, mais bornons-nous à en citer un qu'a révélé F. Venturi². « C'est un garçon plein d'esprit, mais extrêmement dangereux » dit une fiche de police au nom de Diderot (ce document est daté du 1^{er} janvier 1748).

On retrouve aussi dans le texte cité divers aspects du dialogue d'Alembert-Diderot tel qu'il a été analysé de très près par Th. L. Hankins : collaboration

¹ Thomas L. HANKINS, *Jean d'Alembert : Science and the Enlightenment*, Clarendon Press, Oxford, 1970. Le chapitre 4 « Diderot and the Encyclopedic Venture » est spécialement consacré au « dialogue » Diderot-d'Alembert. On se reportera aussi à Arthur M. WILSON, *Diderot*.

² Franco VENTURI, *Jeunesse de Diderot*, trad. fr., Skira, Paris, 1939.

active pour l'*Encyclopédie*, mais divergences philosophiques. On y trouve d'Alembert corseté dans ses convictions : « J'ai dit plus haut qu'il n'était pas possible de concevoir plus de trois dimensions », on imagine qu'il pense « J'ai démontré plus haut... ». Bien sûr, il admire Diderot, il aime sa conversation jaillissante, son invention toujours renouvelée, mais il conserve le sens de sa supériorité. L'idée d'un produit de quatre dimensions, idée combien moderne et jusque dans la formulation, peut être contestée, c'est bien ce que d'Alembert fait, mais il ne peut résister au charme de la nouveauté.

C'est bien là le climat des relations des deux directeurs de l'*Encyclopédie*, mais le charme va se dégrader petit à petit. Si Diderot a publié, en 1748, des *Mémoires sur différents sujets de mathématiques*, où il est proche de son ami d'Alembert, dès 1749, dans *La Lettre sur les Aveugles*, Diderot commence à s'intéresser plus, disons à « la philosophie expérimentale » qu'aux mathématiques « dont les propositions sont toutes identiques »³. Fin 1753 a paru *De l'interprétation de la Nature*, où la même idée est reprise :

La chose du mathématicien n'a pas plus d'existence que celle du joueur. C'est de part et d'autre, une affaire de convention⁴.

Mais il va plus loin et, singulier aveuglement pour un esprit comme celui de Diderot, si souvent bon prophète, il affirme :

Nous touchons au moment d'une grande révolution dans les sciences. Au penchant que les esprits me paraissent avoir à la morale, aux belles-lettres, à l'histoire de la nature, et à la physique expérimentale, j'oserais presque assurer qu'avant qu'il soit cent ans, on ne comptera pas trois grands géomètres en Europe. Cette science s'arrêtera tout court, où l'auront laissée les Bernouilli, les Euler, les Maupertuis, les Clairaut, les Fontaine et les d'Alembert. Ils auront posé les colonnes d'Hercule. On n'ira point au-delà⁵.

Parallèlement, si l'on peut dire, d'Alembert entre à l'Académie Française en novembre 1754.

Le refroidissement des relations entre d'Alembert et Diderot se conçoit, il ira jusqu'à la séparation en 1758. Cependant en 1769, à l'occasion d'une maladie sérieuse de d'Alembert, Diderot ira au chevet de son vieux compagnon, les relations reprennent pour quelque temps et en 1769 Diderot écrit les grands textes *Entretien entre d'Alembert et Diderot*, *Le Rêve de d'Alembert*, *Suite de l'Entretien*. Cette évocation très schématique est nécessaire car nous n'avons pas trouvé de textes antérieurs à l'article *Dimension*, qui puisse confirmer ou infirmer notre hypothèse. Cependant le mode de pensée de Diderot, tel qu'il s'exprime dans toute son œuvre, le rôle si bien mis en évidence par G. Poulet⁶ « qu'y

³ D. DIDEROT, *Œuvres philosophiques*, éd. P. Vernière, Garnier Frères, Paris, 1946, p. 146.

⁴ D. DIDEROT, *id.*, p. 179.

⁵ D. DIDEROT, *id.*, p. 180. On se reportera aussi à Jean MAYER, *Diderot, homme de science*, Rennes, 1959.

⁶ G. POULET, *Études sur le temps humain I*, Plon, Paris, 1949. Voir le chapitre *Diderot*.

joue le temps » nous autorisait à supposer qu'il est bien l'auteur du trait d'esprit cité. « Une des intempérances d'esprit qui me sont échappées... » dirait-il ⁷.

Mais des traces plus explicites se retrouvent dans les œuvres ultérieures. Au début de *L'Entretien*, la discussion porte sur le mouvement :

DIDEROT : ... Le mouvement est également et dans le corps transféré et le corps mobile.

D'ALEMBERT : Cette façon de voir est nouvelle.

DIDEROT : Elle n'en est pas moins vraie ⁸.

Singulière similitude avec le texte de l'Encyclopédie, non quant au fond mais quant à la forme.

Sur le fond, dans le *Rêve*, Bordeu dit :

... On a remarqué dans tous les corps trois dimensions, la longueur, la largeur, la profondeur ; on s'est occupé de chacune de ces dimensions, et de là toutes les sciences mathématiques... ⁹.

Malheureusement on n'y lit pas « ajoutez-y le temps et de là toute la physique ».

Diderot n'en est d'ailleurs pas loin. Dans ses *Principes Philosophiques sur la Matière et le Mouvement* (1770), il écrit :

... c'est que le repos absolu est un concept abstrait qui n'existe point en nature, et que le mouvement est une qualité aussi réelle que la longueur, la largeur et la profondeur ¹⁰.

Nous sommes vraiment tout près du « produit du temps par la solidité ».

*
**

Nous retenons aussi le texte de d'Alembert comme un jalon de l'histoire du concept d'espace-temps.

Citant la formule « On peut regarder la Mécanique comme une géométrie à quatre dimensions », on attribue généralement à Lagrange la création de ce concept. On pourrait même croire qu'il s'agit pour lui d'un principe fondamental. En réalité, il n'en est rien. La conception de Lagrange se situe clairement dans son contexte, tel qu'il l'expose dans son ouvrage didactique de 1797 : *Théorie des fonctions analytiques*.

Dans la troisième partie *Applications de la théorie des fonctions à la Mécanique*, il écrit :

⁷ D. DIDEROT, *Correspondance*, éd. G. Roch, Les Editions de Minuit, Paris, 1955, t. I, p. 89.

⁸ D. DIDEROT, *Œuvres philosophiques*, loc. cit., pp. 259-60.

⁹ D. DIDEROT, *id.*, p. 369.

¹⁰ D. DIDEROT, *id.*, p. 395.

Nous allons employer la théorie des fonctions dans la Mécanique. Ici les fonctions se rapportent essentiellement au temps, que nous désignerons toujours par t , et, comme la position d'un point de l'espace dépend de trois coordonnées rectangulaires x , y , z , ces coordonnées dans les problèmes de Mécanique seront censées être des fonctions de t . Ainsi, on peut regarder la Mécanique comme une géométrie à quatre dimensions et l'Analyse mécanique comme une extension de l'Analyse géométrique ¹¹.

Il faut aussi faire remarquer que la deuxième partie, intitulée *Application de la théorie des fonctions à la géométrie*, faisant usage de deux variables pour les courbes planes, de trois variables pour les courbes gauches, le passage à quatre variables pour les mouvements se présente ici comme une nécessité méthodologique.

Mais en réalité, il y a, il y avait, une nécessité objective à considérer l'espace-temps, nécessité qui remonte à la découverte par Galilée du principe d'inertie, nécessité que ressent confusément Diderot dans son texte sur le Mouvement.

Le fait énoncé par Galilée qu'il n'existe pas de vitesse (finie) privilégiée enlève tout sens physique à la « co-localité ». Nous entendons par là le fait pour deux événements de se produire en un même lieu à des instants différents. On peut bien se rencontrer deux fois face à l'obélisque de Louqsor à une semaine d'intervalle, mais entre-temps la Terre aura parcouru quelque dix-huit millions de kilomètres sur sa trajectoire annuelle. L'espace n'existe pas indépendamment du temps. Diderot se révèle plus proche de Galilée que Lagrange. Il est d'ailleurs plus que probable que Lagrange, disciple, admirateur et obligé de d'Alembert a lu l'article *Dimension* de l'*Encyclopédie* ¹². Mais si l'on recherche un précédent à la démarche de Lagrange, il faut à nouveau revenir à Galilée. Il faut le créditer de ce trait de génie — un de plus — de s'être servi d'un segment rectiligne pour figurer le temps et d'avoir usé d'un diagramme à deux dimensions pour en dégager les lois de la chute des corps. Le premier pas fut donc franchi dès avant 1638 ¹³.

Mais, chose plus étonnante encore pour l'histoire des idées, les conquêtes de Galilée, de Diderot, de Lagrange ne deviendront le bien commun de la communauté scientifique qu'au début de ce siècle, après la révolution relativiste de 1905 avec les Einstein, les Poincaré, les Langevin et il faudra attendre 1908 pour trouver un texte aussi complet que celui de H. Minkovski : « Les conceptions de l'espace et du temps que je désire vous présenter ont jailli du sol de la

¹¹ J.-L. LAGRANGE, *Œuvres*, Gauthier-Villars, Paris, 1881, vol. 9.

¹² Les lettres échangées par d'Alembert et Lagrange constituent le volume 13 des *Œuvres* de Lagrange. Les 172 lettres publiées sont datées de 1759 à 1783, année de la mort de d'Alembert.

¹³ GALILÉE, *Discours et démonstrations mathématiques relatives à deux nouvelles sciences*, Elsevier 1638, en italien.

Voir R. ZOUCKERMANN, *Galilée penseur libre*, Editions de l'Union rationaliste, Paris, 1968. Extraits traduits en français, en particulier texte et figures consacrées au mouvement de chute pp. 203 et suiv.

physique expérimentale, et en cela réside leur solidité. Elles sont radicales. L'espace en lui-même, le temps en lui-même sont condamnés à s'effacer comme de simples ombres, et seule une sorte d'union des deux conservera une réalité indépendante¹⁴.

L'histoire des idées, en sciences comme ailleurs, montre combien l'interaction entre les concepts et les faits est compliquée, combien la maturation est un mal, ou un bien nécessaire. Il y faut de l'espace et du temps.

¹⁴ H. MINKOVSKI, « Discours à la 80^e assemblée des Médecins et Naturalistes allemands », tenue à Cologne le 21 septembre 1908. D'après la version anglaise dans *The Principle of Relativity*, ouvrage anthologique, éd. Dover, s.d.

LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE EN FRANCE AU XVIII^e SIÈCLE ¹

par

Lucia de BROUCKÈRE

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

Introduction.

Le paradigme du moyen âge était dominé par la scolastique ; c'est le règne de l'érudition. Les intellectuels de l'époque étaient persuadés de ce que le monde est immuable, de ce que ses formes sont fixées à jamais par un décret divin. Tout a été découvert par les anciens et la vérité doit être recherchée dans leurs écrits, dans les textes attribués à Aristote, ou mieux dans les saintes écritures qui contiennent une vérité révélée aux hommes avant la chute. Il n'y a place ni pour l'observation ni pour l'imagination. Il n'y a donc pas de véritable science. Quant aux techniques, aux arts libéraux et mécaniques, ils sont abandonnés aux artisans, quelque peu méprisés des philosophes.

A partir de la renaissance italienne, un paradigme antithétique se développe. Les nouvelles observations, explorations et découvertes obligent l'homme à reconnaître que son monde n'est plus celui de l'antiquité. Il découvre petit à petit que la nature n'est pas immuable et qu'il peut agir sur elle, la maîtriser au lieu d'en demeurer l'esclave. Il peut agir sur la nature en général au moyen des arts, sur la nature humaine, sur l'homme lui-même, par l'éducation.

L'expérimentation, qui se substitue peu à peu à l'observation pure et simple, force les savants à se rapprocher des artisans ; ces deux catégories d'hommes

¹ Nous avons, en Belgique, un secrétariat d'Etat chargé de la politique scientifique, un conseil national de la politique scientifique, etc. En France, on parle plutôt d'une politique de la science. Cette expression est assurément plus adéquate. En effet, toute politique, quel qu'en soit l'objet, doit être scientifique, en ce sens qu'elle doit être basée sur une analyse rationnelle des situations. Néanmoins, nous nous conformerons, dans cet article, aux usages de notre pays.

apprennent à se connaître et à se respecter. Ils constatent que leurs activités sont complémentaires et que les contacts entre savants et artisans sont bénéfiques pour les uns comme pour les autres. La science n'apparaît plus comme un amusement réservé à quelques dilettantes, mais comme une activité utile à la Société ; elle doit permettre d'améliorer ce que nous appelons aujourd'hui la qualité de la vie. L'utilité de la science est un des fondements de l'idéologie des lumières, comme le montre, par exemple, cet extrait du discours préliminaire ² :

Il nous suffit d'avoir trouvé quelques fois avantage réel dans certaines connaissances, où d'abord nous ne l'avions pas soupçonné, pour nous autoriser à regarder toutes les recherches de pure curiosité comme pouvant un jour être utiles. Voilà l'origine et la cause des progrès de cette vaste science, appelée, en général, physique ou étude de la nature, qui comprend tant de parties différentes : l'agriculture et la médecine qui l'ont principalement fait naître n'en sont plus aujourd'hui que des branches.

Puisque la science est utile à la nation, les pouvoirs publics doivent la soutenir moralement et financièrement. La recherche pouvant devenir la base d'une activité professionnelle doit être organisée. En d'autres termes, l'Etat doit avoir une *politique scientifique* établie de concert par les gouvernants et par les techniciens de la science.

Dans une démocratie, les décisions du gouvernement doivent être approuvées par la population. L'opinion doit être sensibilisée quant à l'utilité de la science, ce qui exige une élévation du niveau culturel moyen. Pour cette raison et pour beaucoup d'autres, la politique scientifique doit être étroitement liée à celle de l'instruction publique. Cette liaison indispensable existait bien au XVIII^e siècle.

C'est essentiellement à travers les écrits de deux savants, Condorcet et Lavoisier, que nous tenterons d'analyser la politique scientifique française pendant la période révolutionnaire et pré-révolutionnaire.

Associer les noms de Condorcet et de Lavoisier peut paraître étonnant. Cependant, il existe entre les carrières de ces deux hommes des analogies frappantes, comme le montrent les quelques données biographiques qui suivent ³.

Antoine, Laurent Lavoisier est né à Paris le 26 avril 1743 dans une famille de gens de robe. Son père acquit, en 1772, une charge conférant à son fils la noblesse héréditaire.

² D'ALEMBERT, « Discours préliminaire à l'Encyclopédie », dans *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie* (nouvelle édition), Amsterdam, 1764, p. 17.

³ Pour une biographie de Condorcet, voir par exemple :

F. BUISSON, *Condorcet*, Collection des réformateurs sociaux, Paris, Félix Alvan, 1928. Pour celle de Lavoisier, cfr

E. GRIMAUX, *Lavoisier*, Paris, Félix Alvan, 1888.

D. Mc. KIE, *Antoine Lavoisier, scientist, economist and social reformer*, New York, Henry Schuman, 1952.

Sur ses activités en tant que fermier général, cfr le remarquable livre de Y. DURAND, *Les Fermiers généraux au XVIII^e siècle*, Paris, 1971.

Marie, Jean, Antoine, Nicolas Caritat, marquis de Condorcet, est né à Ribemont, le 27 septembre de cette même année 1743.

Condorcet et Lavoisier reçurent une éducation soignée et une instruction solide. Ils manifestèrent très tôt un goût et des aptitudes exceptionnels pour les sciences et jouirent rapidement d'une notoriété dans ce domaine. Tous deux furent nommés très jeunes à l'Académie des Sciences, Lavoisier le 20 mai 1768, dans la classe de chimie, Condorcet le 3 mars 1769, dans la classe de mécanique. Tous deux prirent immédiatement une part active à la vie intérieure de la compagnie. Lavoisier en fut directeur en 1785 puis trésorier en 1791. Condorcet fut désigné comme secrétaire perpétuel adjoint en 1773, secrétaire en titre en 1776.

Condorcet s'est donné la mort pour échapper à la guillotine le 29 mars 1794. Quelques semaines plus tard, le 8 mai, Lavoisier mourait sur l'échafaud.

La Convention elle-même a réhabilité Condorcet. En 1795, elle achetait trois mille exemplaires de l'œuvre posthume *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* qui devait servir de manuel scolaire.

En 1796, le Lycée des Arts célébrait, en présence de trois mille personnes, une pompe funèbre en mémoire de Lavoisier, tandis que Madame Lavoisier obtint restitution des meubles, papiers et objets de laboratoire confisqués au moment de l'arrestation de son mari. L'ordre de restitution portait la mention : « veuve de Lavoisier, injustement condamné ».

La position politique de Condorcet est parfaitement claire et chacun le rangera sans hésitation dans le camp révolutionnaire.

L'attitude de Lavoisier est plus complexe et généralement méconnue. En 1768, il entra dans l'administration de la ferme générale. Cette société financière chargée du recouvrement des impôts indirects était haïe — à juste titre — par toute la population. Il pourrait donc sembler que le fermier général Lavoisier, qui ne dédaignait ni l'argent ni les titres, doive appartenir au groupe des aristocrates, des conservateurs. En admettant cela, on commettrait une grave erreur. En fait, Lavoisier, admirateur de Turgot, ami de Franklin, était favorable au changement, au progrès.

Quoique noble, il fut, en 1787, représentant du tiers état à l'assemblée provinciale de l'Orléanais, où il défendit de nombreux projets tendant à assurer une meilleure distribution de l'impôt. En 1789, il partagea l'enthousiasme qui s'empara de la nation à l'annonce de la convocation des Etats généraux. Dans une lettre adressée à la Commission intermédiaire de l'assemblée de l'Orléanais, il écrivit ⁴ :

... Nous avons la satisfaction de voir qu'il s'établit en ce moment un grand concours de volontés qui tend à la maturation des affaires. S'il s'élève, principalement du côté du trône, des réclamations contraires à l'opinion générale, elles sont ardemment dictées par l'intérêt et le préjugé. La nation est trop

⁴ E. GRIMAUX, *op. cit.*, p. 192.

éclairée aujourd'hui pour ne pas savoir qu'elle se doit au bonheur du plus grand nombre, que s'il était permis de faire des exceptions en faveur de quelque ordre de citoyens, surtout en matière d'impôts, ce ne pourrait être qu'en faveur du pauvre et que l'inégalité de répartition ne peut être tolérable que lorsqu'elle s'exerce au préjudice du riche...

Membre de la noblesse du baillage de Blois, c'est en tant que secrétaire de cet ordre qu'il participa, comme député suppléant, aux travaux des Etats généraux.

Il n'était ni jacobin, ni girondin, ni membre d'aucun parti. Il appartient à un club éphémère, la Société de 1789, qui s'était donné pour but de développer, de défendre et de propager les principes de la constitution libre et surtout de contribuer de toutes ses forces aux progrès de l'art social. La société publia un journal dont Condorcet était le principal rédacteur, mais auquel Lavoisier contribua par de nombreux articles et mémoires⁵.

L'œuvre scientifique de Condorcet, pour importante qu'elle soit, est pratiquement oubliée.

Le nom de Lavoisier, par contre, est immortel à cause de la révolution qu'il suscita en chimie, en donnant à cette science un caractère rigoureux et quantitatif. Son action politique n'a guère laissé de traces.

Condorcet était un philosophe s'attachant aux idées générales. Lavoisier, plus pragmatique, s'intéressait surtout aux réalisations concrètes. Dans le domaine de la politique scientifique, ils ont souvent agi dans le même sens, l'action de l'un complétant celle de l'autre.

L'Académie Royale des Sciences, son rôle dans l'élaboration et l'exécution de la politique scientifique.

L'esprit scientifique nouveau pénétra très difficilement dans les universités, surtout en France, où elles restèrent jusqu'au début du XIX^e siècle un refuge pour les idées anciennes et même pour la scolastique. C'est en dehors d'elles que la science du XVIII^e siècle s'est développée.

Les hommes de science éprouvèrent très tôt le besoin de se grouper et formèrent des sociétés informelles et tout à fait officieuses. Au XVII^e siècle, les Français se réunirent d'abord chez le père Mersenne (mort en 1648), puis, sous une forme plus régulière, chez Monsieur de Monmort, maître de requêtes. En Angleterre, au moment de la guerre civile, un groupe de savants formèrent une association à laquelle ils donnèrent le nom de « collège invisible ». Ces diverses sociétés tenaient des séances régulières, une ou deux fois par semaine. On annonçait les expériences et les découvertes nouvelles, on examinait l'usage et les conséquences que l'on pouvait en tirer, on échangeait des lettres avec des

⁵ Le journal de la Société de 1789.

collègues étrangers. Parfois on éditait un journal accueillant des communications de non-membres.

Quand l'utilité des sciences devint apparente pour tous, ces sociétés d'amateurs comprirent qu'une reconnaissance officielle serait utile à la poursuite de leurs travaux. C'est ainsi qu'en 1662 le collège invisible fit place à la Royal Society londonienne et que quatre ans plus tard l'Académie royale des Sciences voyait le jour à Paris.

Les procédures de création des institutions française et britannique furent fort différentes, ainsi que l'on pouvait s'y attendre en tenant compte des habitudes et traditions des deux pays.

En Angleterre, ce sont les hommes de sciences qui prirent l'initiative de demander une reconnaissance et un soutien moral au roi Charles II, qui devait leur donner un « label » de qualité, mais aucun subside. Le financement des recherches et de l'administration était assuré par les membres, qui payaient une cotisation, et par quelques mécènes. En revanche, la société gardait une indépendance totale en ce qui concerne son organisation et la cooptation de nouveaux membres ⁶.

L'Académie des Sciences, par contre, fut créée non à l'initiative des savants, mais d'un homme d'Etat, Colbert, ministre du roi Louis XIV. Il lui donna une devise qui traduit bien le caractère utilitaire de la nouvelle institution : « Naturae investigandae et perfecindis artibus » ⁷. Cette création constitue, pensons-nous, le premier acte d'une politique scientifique dirigiste qui s'est développée progressivement jusqu'à nos jours.

Le 22 novembre 1666, Colbert nomma, *lui-même*, les huit savants qui devaient constituer le noyau de la nouvelle académie. Le roi attribua quelques pensions et subsides pour les recherches. C'est en 1699 seulement que l'académie acquit une constitution fixe, un règlement très rigide, qui ne pouvait être modifié que par le roi. Elle était divisée en six classes, la géométrie, l'astronomie, la mécanique, l'anatomie, la chimie et la botanique. Chacune comptait huit membres, trois pensionnaires, deux associés et trois élèves. En plus des membres réguliers, il y avait des honoraires, choisis parmi les personnalités politiques et quelques associés libres. Le règlement fut modifié en 1716 : on remplaça le terme d'élève par celui d'adjoint. Une modification plus profonde intervint en 1785, sous le directorat de Lavoisier. Entre autres choses, on supprima la catégorie des adjoints pour ne maintenir que les pensionnaires et les associés.

Les académiciens étaient nommés par le roi sur proposition de l'académie. En général, le souverain ratifiait le choix de la société.

⁶ H. LYONS, *The Royal Society, 1660-1940*, Cambridge University Press, 1944.

⁷ P. CLÉMENT, *Histoire de Colbert et de son administration*, Paris, 1892, pp. 239 à 247.

Les règlements prévoyaient qu'il serait nommé chaque année par le roi, un président et un vice-président, choisis parmi les honoraires, un directeur et un vice-directeur, choisis parmi les pensionnaires. Jusqu'en 1785, les nominations se faisaient sur proposition des officiers sortants. Cette forme de népotisme n'étant plus de mise en période pré-révolutionnaire, Lavoisier suggéra ⁸ :

... On voit par cet exposé que les officiers ne sont nommés par le roi, comme tous les membres, que sur présentation qui lui en est faite, mais avec cette différence que les académiciens ordinaires ne sont admis que d'après le vœu du corps entier des pensionnaires, tandis que les officiers sont nommés d'après les vœux d'un comité très peu nombreux. Il serait beaucoup plus régulier, beaucoup plus conforme à la constitution de l'académie, que la présentation des officiers fût ramenée à la forme ordinaire, qu'elle fût faite comme toutes les autres, par le corps entier...

Lavoisier et les autres officiers nommés pour 1785 démissionnèrent afin de se soumettre à une élection selon « les formes ordinaires ». L'académie refusa de présenter plusieurs candidats pour chaque poste, admettant cependant que le roi « pourrait se réserver le droit d'exclure ceux qui ne lui seraient pas agréables ». La lutte pour l'indépendance et la démocratie interne ne datent pas d'aujourd'hui !

Le règlement de 1699 et ceux qui l'ont suivi *assurent aux académiciens une pension régulière, qu'ils reçoivent de droit et non comme une faveur du roi*. Elle était fixée par un barème qui tenait compte de l'ancienneté et du rang. En 1785, elle est comprise entre 1.200 et 3.000 livres, ce qui, en se référant à l'étalon or, correspondrait à 70.000 à 175.000 de nos francs ⁹.

Nous voyons donc apparaître *dès l'aube du XVIII^e siècle une classe de savants professionnels*. Le titre d'académicien n'est pas seulement honorifique. Il comporte des obligations sur lesquelles nous reviendrons, et assure une position stable, ce qui permet à Lavoisier d'affirmer ¹⁰ :

Il faut considérer d'ailleurs que l'établissement des académies n'a pas eu seulement pour objet de faire tourner à l'avantage de la société les connaissances et les travaux des savants qui composent la génération actuelle. L'administration doit étendre plus loin ses vues ; son but doit être de présenter aux talents naissants des places honorables, dont la perspective puisse exciter leur zèle et les déterminer à s'engager dans la carrière des sciences...

⁸ A. LAVOISIER, « Note pour le baron de Breteuil en décembre 1785 », dans *Œuvres complètes de Lavoisier*, t. IV, édité par J.B. Dumas, Imprimerie impériale, Paris, 1868, p. 593.

⁹ Pour établir cette équivalence, nous avons raisonné comme suit : selon la loi du 24 août 1793, le franc a une valeur équivalant à 0,29 g d'or pur. La livre vaut 0,99 franc. Le coût de l'or était donc de 3,48 livres par gramme. Au cours actuel, il est d'environ 200 francs belges le gramme. Une livre équivaut donc à 58 francs. Ce calcul est très formel et ne tient aucun compte de l'augmentation du prix de la vie.

Cfr S.A. TARBÉ, *Manuel pratique et élémentaire des poids et mesures, des monnaies et du calcul décimal* (nouvelle édition), Paris, 1813.

¹⁰ A. LAVOISIER, « Notice sur l'Académie », dans *Œuvres complètes*, t. IV, p. 560.

tandis que Condorcet déclare ¹¹ :

... on verra combien en attachant aux sciences quelques hommes à qui la médiocrité de leur fortune n'aurait pas permis de s'y livrer tout entiers, combien, en facilitant aux autres la publication prompte de leurs travaux, les académies ont servi aux progrès des lumières...

En fait, l'académie créée par Colbert est, à certains points de vue, une préfiguration de celles qui existent actuellement dans les pays de l'Est.

Hier, comme aujourd'hui, des voix se sont élevées pour affirmer qu'en donnant trop de facilités aux hommes de sciences, on risquait d'abaisser la qualité moyenne de leurs travaux. Cette conception élitiste — elle n'est pas nécessairement mauvaise — apparaît clairement chez d'Alembert ¹² :

... De pareilles sociétés (les académies) ne peuvent manquer de produire dans un état de grands avantages, pourvu qu'en les multipliant à l'excès on ne facilite pas l'entrée à un grand nombre de gens médiocres... Avouons à l'honneur des gens de lettres que les savants n'ont pas toujours besoin d'être récompensés pour se multiplier. Témoin l'Angleterre à qui les sciences doivent tant sans que le gouvernement fasse rien pour elles...

Condorcet, tout en craignant lui aussi la médiocrité, tout en voulant limiter strictement le nombre des académiciens, reconnaît l'un des premiers peut-être le rôle des chercheurs moyens, qui doivent travailler en dehors de l'académie mais en étroite collaboration avec elle ¹³ :

Il est vrai que dix hommes partant du même point ne feront pas dans une science donnée dix fois plus de découvertes, et surtout n'iront pas dix fois plus loin que l'un d'entre eux qui aurait été seul. Mais les véritables progrès des sciences ne se bornent pas à se porter en avant. Ils consistent aussi à s'étendre davantage autour du même point, à rassembler un plus grand nombre de vérités trouvées par les mêmes méthodes et conséquences des mêmes principes. Souvent ce n'est guère qu'après les avoir épuisées toutes qu'il est possible d'aller au-delà ; et, sous ce point de vue, le nombre de découvertes secondaires amène un progrès réel.

Les académiciens, eux-mêmes, veillèrent jalousement à ne pas augmenter leur nombre. Ils adoptaient parfois une attitude dédaigneuse, et même injuste vis-à-vis des praticiens, ingénieurs ou médecins qui avaient des prétentions scientifiques. Ils détenaient la vérité et la science officielle et ne toléraient aucune concurrence. Un exemple de cette attitude est l'accueil réservé en 1780 à un ouvrage de Marat dans lequel il prétendait avoir rendu visible l'élément feu ¹⁴. Cette thèse est évidemment insoutenable à la lumière de nos connaissances actuelles, elle était en opposition flagrante avec la chimie nouvelle créée par

¹¹ CONDORCET, « Sur la nécessité de l'instruction publique », dans *Œuvres*, t. IX, publiées à Brunswick chez Koenig et à Paris, Henrichs, Fuchs, Levraux, Schoell, en 1804, p. 397.

¹² D'ALEMBERT, *Discours préliminaire*, *op. cit.*, p. 169.

¹³ CONDORCET, « Premier mémoire sur l'instruction publique », *Œuvres*, t. IX, *op. cit.*, p. 17.

¹⁴ J.P. MARAT, *Recherches physiques sur le feu*, Paris, rue Dauphine, 1780.

Lavoisier. Celui-ci opposa un démenti cinglant à l'affirmation de Marat selon laquelle son traité aurait été approuvé par l'académie. Quand on examine objectivement ce travail, on est frappé par la rigueur des expériences, par le soin mis à détecter les erreurs systématiques. Certes, l'ouvrage, dont les conclusions étaient fausses, ne pouvait être approuvé, mais il méritait une réfutation sérieuse et non de simples quolibets ¹⁵.

Un des inconvénients du statut imposé à l'académie résultait de sa rigidité. Il était extrêmement difficile de modifier le règlement qui agissait comme un véritable carcan. Ainsi, dès 1766, avant même d'entrer dans la compagnie, Lavoisier avait fait remarquer qu'en 1699 et en 1716 on avait complètement oublié la physique expérimentale, cette science qui avait fait l'objet des premiers travaux des membres des sociétés savantes du XVII^e siècle. Il lui fallut vingt ans d'efforts pour obtenir que l'on remédia à cet état de choses autrement que par des expédients. C'est en 1785 que le roi approuvait enfin un nouveau règlement, prévoyant la création de deux classes nouvelles, l'une pour la physique, l'autre pour les sciences naturelles. En même temps, on ajoutait l'agriculture à la botanique et la métallurgie à la chimie. Afin d'éviter l'accroissement du nombre total des académiciens, on réduisait de huit à six le nombre des membres de chaque classe ¹⁶.

Les travaux de l'académie étaient entravés par des tracasseries administratives. On est consterné d'apprendre que Lavoisier dut réunir une commission, dont les délibérations donnèrent lieu à un procès-verbal, pour établir l'ordre de préséances et la disposition des tables dans les salles de réunion ¹⁷.

La conférence de Paris a des antécédents !

L'académie a été créée dans un double but qui a été fort bien défini par Lavoisier ¹⁸ :

L'académie des sciences doit être considérée sous deux rapports principaux. Premièrement comme une association de plusieurs savants qui travaillent en commun à l'avancement des sciences, au progrès des arts et à la stabilité de l'esprit humain. Secondement, comme une commission toujours subsistante et toujours active que les autorités constituées consultent et emploient pour tous les objets de son ressort.

Dès la fondation de l'académie, Colbert lui imposa des sujets de recherche. Pendant la période révolutionnaire et pré-révolutionnaire, l'industrie naissante,

¹⁵ Marat ne pardonna jamais à Lavoisier. Il le couvrit d'injures dans l'*Ami du Peuple* et fut l'un des premiers à le dénoncer au Tribunal révolutionnaire.

¹⁶ Le règlement complet tel qu'il a été adopté en 1785 figure dans les *Œuvres* de Lavoisier, t. IV, *op. cit.*, pp. 598 à 614.

¹⁷ A. LAVOISIER, *Œuvres*, t. IV, *op. cit.*, p. 591. On y trouve le procès-verbal de la séance avec deux plans sur lesquels la place de chacun est soigneusement notée !

¹⁸ A. LAVOISIER, « Observations sur l'académie. Rapport envoyé au citoyen Lakanal le 17 juillet 1793 », *Œuvres*, t. IV, *op. cit.*, p. 616.

Lakanal, député à la Convention, était le rapporteur sur les réclamations des académies.

le développement de l'agriculture, la modification des institutions soulèvent de nombreux problèmes que l'on soumet à l'académie. Ses membres étaient astreints à présenter des rapports. Lavoisier en a rédigé plus de deux cents, soit en son nom personnel, soit comme rapporteur d'une commission. Certains sont relatifs à des questions purement académiques ; tels sont, par exemple, les rapports sur un ouvrage intitulé *Physique du monde démontré par une seule cause*, sur la traduction de l'ouvrage de M. Scheele sur l'air et le feu, sur un ouvrage de chimie de M. Berthollet, etc. Mais la plupart concernent des problèmes pratiques au sujet desquels l'académie était consultée. On trouve, par exemple, des rapports sur l'art de la lingère, sur l'art du tapissier, sur l'assainissement des eaux corrompues, sur l'art d'exploiter les mines de charbon de terre, etc.

Les pouvoirs publics posaient d'ailleurs à l'académie des problèmes qui ne semblaient pas de son ressort, témoignant ainsi de la confiance qu'ils avaient en son jugement. Le 26 janvier 1780, à la demande de Necker, l'académie nomma une commission qui devait émettre un avis sur le plan proposé pour les nouvelles prisons. Plus tard, en 1788, une commission dut se prononcer sur un projet de translation de l'Hôtel-Dieu de Paris et sur la construction de quatre nouveaux hôpitaux. On trouverait un grand nombre d'exemples du même genre ¹⁹.

En 1790, l'académie fut chargée d'établir un système uniforme de poids et mesures et créa une commission à cet effet. Une loi du 13 septembre créait un bureau de consultation des arts et métiers qui devait jouer à la fois le rôle de comité consultatif et de société d'encouragement. Il comportait trente membres, quinze désignés par l'académie, les quinze autres représentant diverses sociétés savantes dont la faculté de médecine, l'académie de chirurgie, la société des artistes et inventeurs, etc. En 1793, l'académie était en outre chargée de l'examen d'un projet de refonte des assignats, de l'évaluation du titre des salpêtres, de l'examen et de l'essai de l'argenterie des églises et des communautés et d'une foule d'autres travaux ²⁰.

L'académie des sciences semblait donc accomplir une œuvre utile à la nation. Les membres restés à Paris s'étaient ralliés, plus ou moins complètement, au nouveau régime. Cependant, elle était *menacée dans son existence même*.

Un décret du 28 novembre 1792 interdisait jusqu'à nouvel ordre de procéder à des nominations aux postes vacants, réduisant le nombre des académiciens tout en imposant à l'académie des tâches de plus en plus lourdes. Les subsides accordés n'étaient pas versés et le trésorier devait multiplier les démarches pour obtenir les crédits de fonctionnement indispensables.

¹⁹ Le rapport sur les prisons, déposé le 5 septembre 1780, est rédigé par Lavoisier. Le rapport sur les hôpitaux est l'œuvre de M. Bailly, membre de la classe de physique. Il a été adopté le 12 mars 1788. Les deux rapports figurent *in extenso* dans les *Œuvres de Lavoisier*, t. III, édité par J.B. Dumas, Paris, 1865, pp. 461 à 603.

²⁰ A. LAVOISIER, « Rapport au comité pour l'instruction publique, août 1793 », *Œuvres*, t. VI, E. Grimaux, Librairie nationale, Paris, 1893, p. 614.

Condorcet, Lavoisier et d'autres défendirent l'académie. Dans ses observations destinées à Lakanal, que nous avons déjà citées, Lavoisier déclare¹⁸ :

La convention nationale veut-elle arrêter dans la république française le mouvement progressif des arts et des sciences ? Veut-elle suspendre les opérations qu'elle a elle-même ordonnées ? Veut-elle se priver du secours qu'elle attendait de l'académie des sciences pour la rédaction des ouvrages classiques destinés aux écoles primaires et secondaires ? La suppression de l'académie des sciences produirait inmanquablement la plus grande partie de ces effets, et nous sommes assurés d'avance que ce n'est pas son (la Convention) intention. Veut-elle, au contraire, assurer à la nation française une prédominance durable sur les nations les plus industrieuses d'Europe, elle n'y parviendra qu'en conservant les établissements qui tendent à augmenter la sphère des connaissances, qu'en assurant leur utilité par des règlements sages, qu'en rapprochant davantage les sciences et les arts sans cependant les confondre, parce que leur esprit comme leur but est différent.

Condorcet, de son côté, consacre une part importante de ses mémoires et de son rapport sur l'instruction publique à la défense des académies en général, tout en marquant une nette préférence pour celle dont il est secrétaire perpétuel.

Lakanal, député à la Convention, tenta d'éviter le pire. Le Comité de l'instruction publique, tout en prônant la suppression des sociétés savantes, suggéra de faire une exception, pour un temps du moins, en faveur de l'académie des sciences, vu son utilité. Le rapporteur général Grégoire déclarait²¹ :

L'académie des sciences, qui fut toujours composée des premiers hommes de l'Europe, a décrit plus de quatre cents machines, publié cent et trente volumes qui sont un des plus beaux monuments de l'esprit humain ; elle continue avec une activité remarquable les travaux dont vous l'avez chargée... vous venez d'adopter son ouvrage sur les poids et mesures, elle s'occupe de la confection de nouveaux étalons et du rapprochement des nouvelles mesures avec toutes celles qui, jusqu'ici, sont utilisées en France... Nous serions déshonorés si nos savants étaient réduits à porter sur des rives étrangères leurs talents et notre honte.

Ce fut peine perdue. Malgré son utilité publique, l'académie des sciences fut supprimée le 8 août 1793. La république n'avait pas besoin de savants !

Cette académie fut rétablie dans une partie de ses privilèges en 1795, comme section de l'Institut. Elle retrouva son nom, mais pas son statut, en 1816.

La commission des poids et mesures.

Avant la révolution, les étalons de longueur, de capacité, de poids et de monnaie variaient de province à province et parfois de paroisse à paroisse. Plusieurs cahiers présentés aux Etats généraux réclamèrent un système uniforme, la diversité « scandaleuse » présentant de multiples inconvénients. Sur proposition de Talleyrand, l'assemblée nationale, par un décret du 8 mai 1790, confiait à l'aca-

²¹ Cité par E. GRIMAUD, *op. cit.*, p. 235.

démie des sciences le soin d'établir un système cohérent, fondé sur des bases fixes et qui pût être adopté par toutes les nations. L'assemblée engageait l'académie à s'entendre avec la Société royale de Londres pour constituer une commission internationale. L'accord ne put être réalisé et l'académie résolut de ne point attendre le concours des autres nations pour se mettre au travail et décider du choix de l'unité de mesure.

Une commission centrale formée par Borda, Condorcet, Laplace et Monge fut chargée de la direction générale des opérations²². Elle annonçait les bases du nouveau système dans un premier rapport daté du 19 mars 1791. L'unité fondamentale, le mètre, était déduite des dimensions de la terre. Il représenterait la dix-millionième partie de la distance du pôle à l'équateur. Le rapport entre cette unité et la longueur du pendule devait permettre de la retrouver avec facilité et de la rétablir si elle était altérée. Le cube du dixième de cette unité serait l'unité de capacité, notre litre. Le poids du litre d'eau distillée serait l'unité de poids, notre kilogramme. Le poids des monnaies d'or et d'argent serait également standardisé. Enfin, toutes les divisions des mesures et des monnaies seraient décimales.

L'assemblée accorda un crédit de trois cents mille livres (dix-sept millions de nos francs) pour l'achat et la construction des appareils nécessaires.

Il n'y a pas lieu d'insister ici sur la difficulté du travail entrepris, sur l'originalité des méthodes utilisées, sur l'ingéniosité des chercheurs qui réalisèrent les expériences indispensables, sur la précision, extraordinaire pour l'époque, des mesures effectuées. Rappelons seulement qu'il s'agissait d'une entreprise de longue haleine : la mesure du méridien terrestre devait prendre plusieurs années et exiger de nombreux déplacements. Ce qui nous intéresse, c'est l'aspect politique du problème, ce sont les relations entre le pouvoir et les savants chargés d'une mission d'intérêt public.

Lorsqu'elle se sentit menacée, l'académie espéra trouver un appui à la Convention en invoquant les résultats acquis. Elle résolut de se présenter en corps à la barre de l'assemblée. L'audience eut lieu le 25 novembre 1792. Borda, parlant au nom de ses collègues, fit le point sur l'état d'avancement des travaux qui, pensait-il, pourraient être terminés dans les premiers mois de l'année 1794. Il ajouta²³ :

... elle (l'académie) se félicitera toujours d'avoir concouru à l'exécution d'un projet glorieux, utile à la société entière, et qui peut devenir pour tous les peuples qui l'adopteront un nouveau lien de fraternité générale.

Le conventionnel Grégoire, qui présidait la séance, répondit :

... Citoyens, la Convention nationale applaudit à l'importance et au succès de votre travail... Depuis longtemps, les philosophes plaçaient au nombre de leurs vœux celui d'affranchir les hommes de cette différence des poids et

²² En 1791, Laplace fut remplacé par Lavoisier.

²³ Cité par E. GRIMAU, *op. cit.*, p. 228.

mesures qui entrave toujours les transactions sociales... Estimables savants, c'est par vous que l'univers devra ce bienfait à la France. Vous avez puisé votre théorie dans la nature ; entre toutes les longueurs déterminées, vous avez choisi les deux dont le résultat combiné fut le plus absolu, la mesure du pendule et surtout la mesure du méridien. Vous aurez la gloire d'avoir découvert pour le monde entier cette unité stable ; cette vérité bienfaisante, qui va devenir un nouveau lien entre les nations, est une des plus utiles conquêtes de l'égalité.

La Convention décréta la publication du rapport de Borda et de la réponse du président. Le 1^{er} août 1793, huit jours avant la suppression de l'académie, la Convention adoptait définitivement les principes du nouveau système. Mais il restait beaucoup à faire pour assurer sa mise en pratique et l'on s'accorda sur la nécessité de sauver l'opération poids et mesures. Le 9 septembre, le comité chargé d'examiner quels étaient les travaux de la ci-devant académie qu'il importait de poursuivre, nomma une commission, temporaire, composée de six membres, quatre académiciens et deux conventionnels.

Elle s'adjoignit les compétences nécessaires, obtint des locaux et même la réquisition des ouvriers qui devaient fabriquer les étalons. Les travaux se poursuivirent tant bien que mal et furent, semble-t-il, terminés à la date prévue, dans le courant de l'année 1794.

La politique de l'éducation nationale. Le rôle de Condorcet et du bureau de consultation des arts et métiers.

Nombreux sont les philosophes de tous temps qui se sont penchés sur les problèmes de l'éducation des enfants. Il faut attendre la fin du XVIII^e siècle pour qu'apparaisse la *nécessité politique* d'offrir à tous les citoyens, riches ou pauvres, une instruction générale, organisée et financée par les pouvoirs publics²⁴.

Les travaux les plus connus et les plus originaux, dans ce domaine, sont assurément les cinq mémoires sur l'instruction publique, publiés par Condorcet entre 1790 et 1792²⁵. L'auteur ne se contente pas de justifier, dans le cadre de la philosophie et de l'idéologie des lumières, la nécessité d'instaurer une instruction publique, qui devrait remplacer l'éducation dispensée par les congrégations religieuses. Il donne des conseils pédagogiques concernant la manière d'enseigner les différentes branches et l'importance qu'il faut attribuer à chacune d'elles. Il élabore, et c'est en cela qu'il fait de la politique scientifique, tout un schéma d'organisation, décrivant les différents types d'écoles, préconisant une distribu-

²⁴ L'instruction publique organisée dans certaines républiques de la Grèce antique était réservée aux citoyens libres, débarrassés du travail manuel accompli par les esclaves.

L'instruction obligatoire fut instaurée à Genève en 1559, mais elle se bornait à l'enseignement de la lecture. Elle n'avait pas pour but de libérer l'homme des servitudes de l'ignorance, mais de sauver son âme, en le mettant à même de lire la bible.

²⁵ CONDORCET, *Œuvres*, t. IX, *op. cit.* (sous-titre du volume : « Sur l'instruction publique »).

tion géographique adéquate, proposant un système de formation, de nomination et de rétribution des maîtres, etc.

Pour Condorcet, le développement de l'instruction doit d'abord et avant tout assurer une égalité réelle, et non seulement juridique, entre les citoyens :

Dans les siècles d'ignorance, écrit-il, à la tyrannie de la force se joignait celle des lumières faibles et incertaines, mais concentrées exclusivement dans quelques classes peu nombreuses. Les prêtres, les jurisconsultes, les hommes qui avaient le secret des opérations du commerce, les médecins eux-mêmes, formés dans un petit nombre d'écoles, n'étaient pas moins les maîtres du monde que les guerriers armés de toutes pièces. Le despotisme héréditaire de ces guerriers était lui-même fondé sur la supériorité que leur donnait, avant l'invention de la poudre, leur apprentissage exclusif dans l'art de manier les armes.

Mais en prônant l'égalité, Condorcet ne faisait pas de démagogie. Il ne prétendait pas amener, par le biais d'une instruction généralisée, tous les hommes au même degré de culture :

Il est impossible qu'une instruction même égale n'augmente pas la supériorité de ceux que la nature a favorisés d'une organisation plus heureuse. Mais il suffit au maintien de l'égalité des droits que cette supériorité n'entraîne pas de dépendance réelle, et que chacun soit assez instruit pour exercer lui-même et sans se soumettre à la raison d'autrui ceux (des droits) dont la loi lui garantit la jouissance. Alors bien loin que la supériorité de quelques hommes soit un mal pour ceux qui n'ont pas reçu les mêmes avantages, elle contribuera au bien de tous. Les talents comme les lumières deviendront le patrimoine commun de la société.

En fait, il faut mener les hommes à un niveau de culture tel qu'ils soient capables d'utiliser au mieux les découvertes de génie. Croyant fermement que les progrès de l'humanité sont inéluctablement liés aux progrès des sciences et des techniques, Condorcet veut favoriser la recherche scientifique. Il propose à cette fin la création de sociétés savantes qui, contrairement aux académies du passé, seraient amenées à jouer un rôle dans la supervision de l'enseignement primaire et secondaire.

De l'ensemble de ses réflexions, Condorcet conclut que l'instruction doit être subdivisée en trois paliers :

D'abord une instruction commune où l'on doit se proposer :

1°) d'apprendre à chacun, suivant le degré de sa capacité et le temps dont il peut disposer ce qu'il est bon à chaque homme de connaître quelle que soit sa profession ou ses goûts ;

2°) de s'assurer un moyen de connaître les dispositions particulières de chaque sujet afin de pouvoir en profiter pour l'avantage général ;

3°) de préparer les élèves aux connaissances qu'exige la profession à laquelle ils se destinent.

La seconde espèce d'instruction doit avoir pour objet les études relatives aux diverses professions qu'il est utile de perfectionner, soit pour l'avantage commun, soit pour le bien particulier de ceux qui s'y livrent.

La troisième enfin, purement scientifique, doit former ceux que la nature destine à perfectionner l'espèce humaine, par de nouvelles découvertes.

Condorcet, dans ses mémoires, préconisait la mixité de l'enseignement à tous les niveaux. Sur ce point, il ne fut pas suivi par ses contemporains.

Une idée maîtresse du projet est d'assurer non seulement l'instruction des enfants mais aussi celle des adultes. L'éducation permanente est justifiée comme suit :

... mais il est une autre espèce d'éducation qui doit embrasser toute la vie. L'homme qui en sortant de son éducation ne continuerait pas de fortifier sa raison, de nourrir par des connaissances nouvelles celles qu'il aurait acquises, de corriger les erreurs ou de rectifier les notions incomplètes qu'il aurait pu recevoir, verrait bientôt s'évanouir tout le fruit du travail de ses premières années... Il ne suffit pas que l'instruction forme les hommes, il faut qu'elle conserve et perfectionne ceux qu'elle a formés, qu'elle les éclaire, les préserve de l'erreur, les empêche de retomber dans l'ignorance.

Sur ce point, Condorcet ne fut suivi que très partiellement.

Il faisait partie du comité d'instruction publique. Il fut chargé d'élaborer un rapport et un projet de décret qui furent soumis à l'assemblée nationale les 20 et 21 avril 1792²⁶. La présentation eut donc lieu le jour même de la déclaration de guerre à l'Autriche. L'assemblée dès lors avait d'autres préoccupations et renvoya l'examen du projet Condorcet à plus tard. Elle lui demanda d'établir un aperçu des frais qu'occasionnerait la mise en application du décret. Ils furent évalués à 24.240.000 livres (1.500 millions de nos francs). D'après Condorcet, cette somme représentait à peu près 5,5 % du revenu des impôts.

La situation internationale devenant de plus en plus préoccupante, l'assemblée se sépara le 21 septembre 1792 sans avoir terminé l'examen du projet, sans même avoir émis un avis de principe concernant les idées si originales qui lui avaient été suggérées.

Condorcet lui-même se détachait petit à petit du comité d'instruction publique pour se livrer à des tâches qu'il jugeait plus urgentes. Avant d'organiser l'instruction, il fallait, pensait-il, doter la république d'une constitution aussi parfaite que possible. A partir de 1792, il se consacra presque entièrement aux travaux de la commission de la Constitution dont il fut rapporteur en février 1793.

C'est au bureau de consultation des arts et métiers, créé, rappelons-le, le 13 septembre 1791, que revint l'honneur de poursuivre l'œuvre de Condorcet dans le domaine de l'éducation nationale. Le bureau reprochait aux projets antérieurs de négliger l'enseignement des arts²⁷ :

²⁶ CONDORCET, « Rapport sur l'instruction publique et projet de décret », *Œuvres*, t. IX, pp. 405-589.

²⁷ A. LAVOISIER, « Réflexions sur l'instruction publique, première version, présentée à la Convention nationale à une date inconnue », *Œuvres*, t. IV, *op. cit.*, p. 649.

Notons que ce reproche n'est pas tout à fait justifié. Le quatrième mémoire de Condorcet est consacré à l'instruction relative aux professions et notamment à la formation des artisans. Il est vrai que son projet de décret est assez peu précis sur ce point particulier.

Le bureau de consultation des arts et métiers qui, par son institution se trouve placé entre les sciences et les arts, qui est continuellement à portée de voir comment les découvertes se font, comment elles se propagent, qui a profondément réfléchi sur ce qui peut contribuer à la perfectibilité de l'esprit humain, s'étonne de ce que dans tous les plans qui vous ont été présentés pour l'établissement d'une éducation nationale, les arts semblent avoir été complètement oubliés... Les arts embrassent cependant l'universalité des travaux dont s'occupent les hommes réunis en société... Le bureau de consultation, pénétré de cette vérité, a cru devoir vous présenter ses idées sur l'éducation publique ; un plan formé par une réunion de savants et d'artistes vous paraîtra peut-être digne d'attention ²⁸.

Le projet de décret fut, semble-t-il, renvoyé au comité d'instruction publique. Après quelques amendements, il fut définitivement admis par celui-ci le 28 mai 1794. Il est précédé d'un long préambule rédigé par Lavoisier en août 1793 ²⁹.

Le projet reprend, dans leurs grandes lignes, les idées de Condorcet en les précisant et en les concrétisant. On y retrouve l'esprit pratique, le sens de l'organisation, le talent administratif de Lavoisier.

Le décret de 1794 reconnaît l'existence de trois subdivisions essentielles dans le domaine de l'instruction publique ³⁰ :

l'éducation nationale ;
l'accroissement des arts et des sciences ;
le jury des arts.

L'éducation nationale comporte, comme dans le projet Condorcet, trois niveaux que nous appellerions primaire, secondaire et supérieur.

L'enseignement primaire est commun à tous les enfants de six à onze ans. Les écoles sont toutefois divisées en deux sections, l'une pour les garçons, dirigée par un instituteur, l'autre destinée aux filles est confiée à une institutrice. Une partie importante de l'enseignement est la même pour les enfants des deux sexes, qu'il faut cependant éviter de mélanger. Les écoles primaires ou communes doivent être situées de manière à ce que les enfants n'en soient jamais trop éloignés, à raison d'une école par mille habitants.

Le décret et le préambule contiennent des conseils et des impératifs pédagogiques qui sont encore d'actualité, mais sur lesquels nous ne pouvons insister ici.

Pour l'enseignement secondaire, on prévoyait deux types d'établissements

²⁸ Le mot artiste est utilisé dans le sens de celui qui s'adonne aux arts libéraux ou mécaniques et non aux beaux-arts.

²⁹ A. LAVOISIER, « Réflexions sur l'instruction publique, deuxième version », *Cœuvres*, t. VI, *op. cit.*, pp. 516 à 559.

Remarquons que l'adoption du décret présenté par le bureau de consultation eut lieu vingt jours après la mort de Lavoisier. Nommé Président du bureau le 2 octobre 1793, il fut emprisonné le 28 novembre et décapité, rappelons-le, le 8 mai 1794.

³⁰ Le texte du décret amendé et adopté est reproduit *in extenso* dans les *Cœuvres de Lavoisier*, t. VI, *op. cit.*, pp. 516 à 558.

distincts par leur finalité et par leur pédagogie. C'est en ceci que le décret du bureau de consultation se différencie le plus nettement de celui de Condorcet.

Examinons la justification de cette division telle qu'elle est donnée dans le préambule :

... la route que les enfants de la nation suivaient d'abord en commun commence à se ramifier. Arrivés à un certain terme ils ne peuvent plus marcher ensemble. Deux grandes divisions se forment : les uns se destinent aux fonctions publiques et s'adonnent à l'étude des langues, des objets de science et de littérature ; les autres se destinent aux arts mécaniques.

L'éducation secondaire se divise donc naturellement en deux parties, chacune dirigée vers un objet particulier. La première a quelque chose en commun avec l'éducation des universités et des collèges. Il n'existe aucun exemple de la seconde parce qu'il n'a encore existé aucune nation chez laquelle on se soit véritablement occupé de la classe la plus laborieuse du peuple...

Les écoles élémentaires des arts et d'économie sociale sont les ancêtres de nos écoles techniques secondaires. Une école de ce type devait être créée dans chacun des chefs-lieux de district de la république pour les enfants de l'un et l'autre sexe. Le programme et l'organisation des études font l'objet de plusieurs articles qui mériteraient une étude approfondie, mais sur lesquels nous ne pouvons nous appesantir ici.

Les écoles secondaires plus traditionnelles portaient le nom d'instituts nationaux. Il devait y en avoir une par chef-lieu de département.

L'enseignement supérieur devait être donné dans des lycées nationaux, au nombre de douze. Ils correspondent en gros à nos facultés et instituts techniques supérieurs.

L'enseignement des adultes, cher à Condorcet, trouvait un embryon de réalisation dans l'article 14, qui obligeait les instituteurs et institutrices à organiser, les dimanches et les soirs pendant l'hiver, des conférences publiques.

Enfin, la liberté de l'enseignement était garantie, en principe au moins, et cela en pleine terre, par l'article 15 :

La loi ne peut porter atteinte au droit qu'ont tous les citoyens d'ouvrir des cours, écoles ou pensionnats libres pour l'éducation de la jeunesse et pour y recevoir des enfants de l'un ou l'autre sexe. Elle exige seulement qu'ils en fassent préalablement déclaration à la municipalité de leur district dans l'arrondissement duquel ils se trouvent, afin qu'il puisse être pris des informations sur leur vie et mœurs et sur leur civisme et que la salubrité du local puisse être constatée par des officiers de santé.

La deuxième partie de l'instruction publique se rapporte, rappelons-le, au développement des sciences et des arts. Tournons-nous une fois de plus vers le préambule :

... il ne s'agit plus dans cette seconde manière d'envisager l'instruction, de répartir avec justice et égalité entre tous les individus de la nation le trésor des connaissances acquises. Il s'agit de former de grands établissements qui par leur essence, par le mécanisme même de leur organisation, soient constamment

occupés de reculer les bornes de notre connaissance... Les savants, les artistes ne sont pas seulement ceux qui sont parvenus dans chaque partie au dernier terme de l'étude des connaissances, ce sont ceux qui, arrivés à ce maximum, s'occupent de recherches pour ajouter aux connaissances acquises... Les hommes qui se livrent à ce grand art doivent être indépendants et libres et leur subsistance doit, pour cette raison, être assurée par la Société...

Le décret prévoit la création d'une société nationale des sciences et des arts dont le statut était fort semblable à celui de l'académie fermée en 1793. Les sociétés régionales prévues par Condorcet ne figurent plus au programme.

Enfin, la troisième partie de l'instruction publique concerne le jury des arts qui doit assurer une distribution prompte et judicieuse des récompenses et encouragements attribués à ceux qui se sont distingués dans l'étude et l'accroissement des connaissances utiles. C'est sans doute la partie la moins originale du projet. Elle consacre l'usage qui s'était établi de confier l'attribution des prix aux sociétés savantes et de ne plus l'abandonner au bon vouloir du roi.

C'est par un véritable acte de foi que Lavoisier termine ses réflexions :

Législateurs, l'instruction a fait la révolution ; que l'instruction soit encore parmi vous le palladium de la liberté. Maintenant que vous avez achevé votre ouvrage, il ne vous reste plus pour l'assurer que de faire usage du flambeau que vous avez dans les mains.

Conclusions.

En examinant la politique scientifique du XVIII^e siècle, nous constatons que certaines idées que nous croyons modernes étaient déjà dans l'air, ou même en voie de réalisation. Des chercheurs professionnels, élus par leurs pairs et non choisis par le roi, se substituaient peu à peu aux amateurs. L'Etat subsidiait des recherches d'intérêt général, telles la fixation des étalons de mesure. L'attribution de récompenses se faisait suivant des règles bien établies. L'instruction générale s'organisait aux frais de l'Etat et Condorcet lançait l'idée de l'éducation permanente.

La volonté de remplacer l'arbitraire royal par une législation précise qui caractérise la période révolutionnaire et pré-révolutionnaire a conduit à une multiplication des règlements très rigides. Le décret de 1794, par exemple, fixait dans les moindres détails les programmes scolaires. Cette situation a perduré en France jusqu'en 1968 et a fait un certain tort.

La politique scientifique française du siècle des lumières est tout imprégnée par sa philosophie, par la croyance en la vertu de la science et de la connaissance objective. En instruisant le peuple on le rendait meilleur, plus raisonnable, moins apte à suivre aveuglément les charlatans ou les dictateurs. En augmentant les connaissances, et en développant les techniques, on améliorerait constamment la qualité de la vie, on augmenterait indéfiniment le bonheur des hommes.

L'optimisme de Condorcet apparaît clairement dans la conclusion générale de ses mémoires sur l'instruction publique :

... Le seul souverain des peuples libres, la vérité, dont les hommes de génie sont les ministres étendra sur l'univers entier sa douce et irrésistible puissance ; par elle, tous les hommes apprendront ce qu'ils doivent vouloir pour leur bonheur, et ils ne voudront plus que le bien de tous...

Ce tableau idyllique a de quoi nous faire sourire ! Certes, il y a beaucoup de vrai dans les thèses des encyclopédistes, mais nous savons aujourd'hui qu'elles sont trop simplistes, que la connaissance et l'instruction ne sont pas des panacées. Notre politique scientifique peut certes s'inspirer de celles qui l'ont précédée, mais elle doit tenir compte de situations qui n'existaient pas au XVIII^e siècle, notamment du rôle essentiel des puissances d'argent.

L'étude que nous venons de faire montre que lorsque les pouvoirs publics s'intéressent à la recherche et à l'enseignement, ils veulent toujours l'orienter dans une direction de leur choix, vers ce qui est directement rentable. Écoutons l'avertissement de Condorcet :

... si vous introduisez dans les sociétés savantes l'idée de préférer les œuvres directement applicables à la pratique, d'écarter les théories qui ne présentent aucune utilité prochaine, alors vous énervez en elles la force avec laquelle elles doivent s'élancer vers les régions lumineuses où repose la foule des vérités encore inconnues...

DU MYTHE À LA MÉDECINE EXPÉRIMENTALE : LE TARENTISME AU XVIII^e SIÈCLE

par

Jacques MARX

Chargé de recherches du F.N.R.S.

Le *Dictionnaire français de médecine et de biologie* (Paris, 1972, III, p. 907) définit comme suit le tarentisme (ou tarentulisme) :

Forme de chorée épidémique observée en Italie, au XVIII^e siècle, et ressemblant à la chorée saltatoire.

En fait, il s'agit d'une maladie typique de la Pouille, et plus spécialement de la région de Tarente, causée par un arachnide-aranéide chasseur et vagabond dont l'espèce exclusivement italienne est *Aranea tarentula* Rossi ou *Lycosa tarentula*. Nous savons aujourd'hui que la piqûre de la tarentule n'est pas mortelle, bien qu'elle puisse provoquer d'assez sérieuses perturbations, dont les symptômes les plus fréquents sont la formation d'un œdème livide et des accidents généraux tels que des vomissements, des vertiges, une agitation spasmodique des membres rappelant la chorée, la dyspnée (fréquente dans les cas d'hystérie), l'excitation génésique.

Mais le tarentisme est un phénomène infiniment plus complexe, dont les manifestations se situent sur plusieurs plans. Sur le plan strictement médical, il se caractérise par des troubles spécifiques dépendant directement de l'aranéisme¹. Sur le plan psychologique, il présente une forte dominante névrotique, des aspects dépressifs et réactionnels qu'il est difficile d'attribuer à la seule action du venin : la littérature médicale du XIX^e siècle insiste sur les perspectives psychopathologiques offertes par la chorée, et notamment sur le fait que les femmes y

¹ Sur l'histoire de l'aranéisme, voir l'introduction de J. VELLARD, *Le venin des araignées*, Paris, 1936.

semblent plus exposées que les hommes². Incontestablement, l'hystérie joue un rôle important dans l'évolution de la maladie, circonstance qui ne peut laisser l'historien des sciences indifférent si l'on songe que cette affection mentale a toujours été étroitement liée aux idées et aux mœurs en vigueur dans chaque système social³. Comme l'hystérie, le tarentisme a en effet fait l'objet d'une prise en charge par la communauté, et constitue un excellent exemple de sociothérapie préscientifique.

Toute la tradition médicale avant le XVIII^e siècle s'est accordée pour préconiser une thérapeutique musicale de la maladie : on jouait aux tarentulés un air allègre, composé de triolets répétés, qui « ... électrisait, fatiguait, faisait évanouir... et sauvait les malades »⁴. Selon la croyance populaire, seule cette danse, apparentée à la *saltarello* romaine et à la *tresca toscane*, avait le pouvoir de guérir le mal censé résulter de l'empoisonnement. Elle a, selon toute apparence, donné naissance à la danse légère et sautillante qu'est la *tarentelle* décrite par Madame de Staël dans *Corinne ou l'Italie*⁵, danse de salon d'ailleurs, très dénaturée par rapport à son origine : la tarentelle primitive, à laquelle les Italiens avaient donné le nom évocateur d'*Il carnavaletto delle Donne* avait un caractère furibond totalement absent de sa version mondaine et citadine⁶.

En traitant du tarentisme, Frances Rust se réfère aux épidémies saltatoires qui envahirent l'Europe à la fin du moyen âge⁷. Effectivement, il n'est pas impossible d'établir une filiation conduisant du tarentisme aux monomanies dansantes de type épidémique qui touchèrent, du XI^e au XVII^e siècle, l'Allemagne et les Pays-Bas : danse de Saint-Guy à Aix-la-Chapelle au XIV^e siècle, épidémie saltatoire à Strasbourg en 1418, etc. J.F.C. Hecker, qui rapproche aussi le tarentisme d'une affection analogue ayant sévi en Abyssinie sous le nom de *tigretier*⁸, situe l'apogée de la maladie en Italie au XVII^e siècle, mais la fait débiter au XV^e siècle à la suite de plusieurs facteurs historiques, dont les profondes

² Le baron WALCKENAER parle de patientes présentant « tous les indices d'un tempérament inflammable, et de nerfs singulièrement irritables » (*Histoire naturelle des insectes aptères*, Paris, 1837-1847, I, § 13, pp. 178-179 ; et *ibid.*, § 14, pp. 291-292). Le *Dictionnaire des sciences médicales* d'A. DECHAMBRE, Paris, 1885, 3^e série, XV, article « Tarentule », évoque l'existence d'états mélancoliques analogues à ceux du tarentisme, mais indépendants de toute piqûre.

³ Ce qu'a remarquablement démontré Ilza VEITH dans son *Histoire de l'hystérie*, Paris, 1973.

⁴ F. FERTIAULT, *Histoire anecdotique et pittoresque de la danse chez les peuples anciens et modernes*, Paris, 1854, p. 119.

⁵ Paris, s.d., livre VI, « Mœurs et caractère des Italiens », pp. 100-101.

⁶ Celle-ci est napolitaine, de *tempo vivace* à 3/8 ou 6/8. Elle ressemblait à la gigue et se dansait par couples en accélérant le *tempo* jusqu'à une vitesse extrême.

⁷ *Dance in society*, London, 1929, pp. 21-22.

⁸ « Mémoire sur la chorée épidémique du moyen âge », *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, Paris, 1834, XII, pp. 312-390 ; et *Die Tanzwuth, eine Volkskrankheit im Mittelalter*, Berlin, 1832. Sur les épidémies saltatoires du XV^e siècle, cf. Curt SACHS, *World history of the dance*, New York, 1937.

séquelles psychologiques laissées par la peste noire. L'extrême misère de la population, la vie recluse des femmes italiennes n'ont probablement pas peu contribué à favoriser l'éclosion d'un climat de contagion morale à teneur morbide intense.

Relativement abondante, la bibliographie du tarentisme permet de mesurer l'extrême complexité du sujet et son grand intérêt historique, qui provient surtout de son insertion intime dans l'histoire de l'école médicale napolitaine après 1700⁹, et des rapports qui semblent le rattacher aux rites orgiastiques du culte de Dionisos dans la Grande Grèce¹⁰. Non moins importante est la remarque que, en affrontant l'héritage de l'ancien paganisme en Italie, l'Eglise dut consacrer certains lieux, dévouer certains saints aux guérisons et, par exemple dans les processions, intégrer certaines formes des rites antiques d'exorcisme chorégraphique. Mais, après la publication de l'essai consacré en 1948 par Marius Schneider aux rites musicaux¹¹, et le travail bien documenté de Wilhelm Katter¹², la contribution la plus marquante à l'histoire et aux survivances du tarentisme apulien a été l'admirable *Terra di rimorso* (Milano, 1961) d'Ernesto de Martino, professeur d'histoire des religions à l'Université de Cagliari¹³ : cet ouvrage exceptionnel clôturait une enquête pluridisciplinaire menée sur le terrain en 1959. Cette *terre du remords*, c'est celle du « mauvais passé », de l'obsession païenne refluant de l'antique colonisation grecque, « terre protégée par l'histoire et presque hors du monde, entre l'eau bénite et la mer, entre le patrimoine de saint Pierre et la mer »¹⁴. Elle se trouve au centre d'un livre capital pour l'histoire culturelle du *mezzogiorno* : on y trouve non seulement un corpus irremplaçable d'observations cliniques (le tarentisme étant en voie d'extinction), mais aussi des commentaires historiques pénétrants relativement à la structuration mythico-rituelle du phénomène.

Une des explications les plus fréquemment avancées par le XVIII^e siècle concerne ce qu'on pourrait appeler la mécanique de l'empoisonnement. Retenons à ce propos le témoignage du baron Joseph-Hermann Riedesel (1740-1785), qui voyagea dans le Sud de l'Italie, où il vit notamment une jeune tarentulée d'Otrante danser 36 heures consécutives sans manger et sans boire. Voltairien,

⁹ P.C. CATERINO, « Il tarantismo. Un letale pregiudizio distrutto (Scuola medica napoletana nel '700) », *Nuova medicina italica*, 1929, IV, pp.271-280.

¹⁰ Henry E. STGERIST, *Civilization and disease*, New York, 1945, chap. XI, « History of tarentism », pp. 216-228. Le même auteur a évoqué, dans *A history of medicine*, New York, 1961, II, p. 49, l'importance accordée par les Grecs — en liaison avec la légende d'Orphée — à la musique dans le traitement des affections de l'âme.

¹¹ *La danza de espadas y la tarantela. Ensayo musicológico, etnográfico y arqueológico sobre los ritos medicinales*, Barcelona, 1948.

¹² *Das Rätsel des Tarentismus. Eine Ätiologie der italienischen Tanzkrankheit*, Leipzig, 1956.

¹³ L'ouvrage a été traduit par Claude Poncet pour les éditions Gallimard (Bibliothèque des sciences humaines) en 1966.

¹⁴ *La terre du remords*, op. cit., préface, p. 9.

esprit « éclairé », Riedesel supposait que le mouvement violent de la danse avait pour effet d'ébranler toute la machine organique, de mettre les humeurs épaisses en action, de les diviser, et d'adoucir ainsi le mal¹⁵. Explication rationaliste, conforme aux principes véhiculés par la renaissance de la pathologie humorale, mais qui ignore évidemment les aspects culturels du rite d'exorcisme musical. C'est pourquoi Curt Sachs, en parlant des observations de Riedesel, conclut avec sévérité :

How poverty-stricken the rationalistic interpretations of the eighteenth century appear ! How they pale before the fearful, divinely mad ecstasy of the dance !¹⁶

Notre propos sera de tenter d'éclaircir ce jugement en montrant comment la pensée des Lumières aborda la question, et quelles furent les contradictions résultant de son examen. Mais auparavant, il faut préciser dans quelles conditions fut légué au XVIII^e siècle l'héritage du tarentisme apulien.

Après une longue et obscure phase d'élaboration, le tarentisme n'a réellement pénétré dans la conscience culturelle de l'Occident comme *problème* qu'au moment où les humanistes renouèrent avec la tradition classique. Dès lors savants et médecins envisagèrent la maladie sous deux aspects : médical, du point de vue de la recherche de ses causes et de la description de ses effets ; musicologique, du point de vue de sa thérapeutique.

La première tendance est surtout illustrée par des compilateurs peu soucieux de vérification expérimentale, qui se sont impudemment recopiés les uns les autres et ont fini par transmettre une image tout à fait clichée de la maladie¹⁷. La sudation y figure déjà comme élément essentiel du traitement¹⁸.

¹⁵ *Voyages en Sicile, dans la Grande Grèce et au Levant*, Paris, an X-1802, pp. 199-203. L'original allemand parut à Zürich en 1771. Une interprétation semblable paraît dans *La danse ancienne et moderne, ou traité historique de la danse*, La Haye, 1754, I, p. 103, de Louis DE CAHUSAC, collaborateur de l'*Encyclopédie*. On y justifie la danse par la nécessité de procurer un exutoire au « poison » corrompant le sang des jeunes gens, dont l'action est comparée au « venin de la *Tarentule* ».

¹⁶ *Op. cit.*, p. 255.

¹⁷ *Les commentaires de M. Pierre Andre Matthioli medecin senoy : sur les six livres des Simples de Pedacius Dioscoride Anazarbem*, 2^e éd. (orig. italien, Venise, 1544), trad. A. du Pinet, Lyon, 1566, livre II, p. 145 : « Ceux qui en sont piquez, sont diuersemet tormentez. Car les uns chantent ordinairement. Les autres rient. Les autres pleurent, les autres crient incessamment. Les autres dorment. Les autres ne peuvent dormir en quoi que ce soit. D'ailleurs les uns vomissent ordinairement. Les autres sautent et dancent. Les autres suënt. D'autres tremblent. D'aucuns sont en continuelles peurs et frayeurs. Et les autres ont d'autres passions, come frenesies, rages et furies. » Ce texte figurait déjà dans *Cornucopia linguae*, Bâle, 1536, f^o 12, col. 2.24, 1^{re} éd., Venise, 1489, du professeur bolognais Nicolas Perotti ; et on le trouve également presque sans modifications dans le *De animalibus insectis libri septem*, Bologne, 1602, liber V, pp. 618-622, du naturaliste Ulysse ALDROVANDI, et dans Thomas MOUFET, *Insectorum sive minimorum animalium theatrum*, Londres, 1634, liber II, p. 220.

¹⁸ MATTIOLI, *op. cit.* : « Et pour cette cause on leur tient d'instrumens à gages... à fin de les faire tant eschauffer à danser et à baller, qu'ils facent du tour sortir le venin de ces Araignes, par la sueur, ou autrement. »

La seconde tendance s'inscrit dans le cadre plus général des conceptions héritées de la Renaissance sur les rapports entre la médecine et la musique. L'iatromusique, qui bénéficiait d'un renouveau des thèmes pythagoriciens et platoniciens, s'est appuyée longtemps¹⁹ sur un rigoureux système de correspondances sympathiques ou d'idiosyncrasies analogues à celles qu'on croyait percevoir entre le microcosme et le macrocosme. La santé est définie comme un équilibre des humeurs, la maladie comme une rupture, une disharmonie. Dans cette perspective, la musique avait pour fonction de régler les subtils accords unissant le psychique et le somatique, et de ramener toute dissonance à la consonance.

Bien qu'il ne fût pas le premier à avoir défendu ces thèses²⁰, le grand initiateur en la matière, le célèbre et proluxe jésuite Athanase Kircher (1602-1680), l'iatromusicien le plus représentatif de son époque, concevait le tarentisme comme un cas d'application du magnétisme naturel, ce qui explique qu'il en ait parlé dans son *De arte magnetica*²¹. Pour Kircher, qui disait tenir ses informations de deux moines apuliens, les tarentules sont « mélodiques » (elles sautillent en effet en chassant et, en vertu de la loi universelle des analogies, la guérison du patient ne peut intervenir qu'après la mort de l'animal²². Kircher fut en outre le premier à noter l'air et les paroles de la tarentelle²³. Depuis, il figure dans l'histoire du tarentisme comme une autorité : nombreux furent les disciples qui abordèrent ses ouvrages avec une tranquille servilité intellectuelle²⁴.

¹⁹ Cfr W. KATNER, « Muzik und Medizin im Zeitalter des Barock », *Wissenschaftliche Zeitschrift der Karl-Marx Universität, Leipzig*, 1952-1953, Hft. 7-8.

²⁰ On en trouve des échos dans les *Dies geniales*, Francfort, 1594, liber II, p. 195, 1^{re} éd., 1522, du juriconsulte napolitain Alessandre Alessandro ; dans le *De subtilitate* de Jérôme CARDAN, Bâle, 1554, liber IX, p. 277 ; dans *Les diverses leçons de Loys Guyon... diuisees en cinq liures*, Lyon, 1617, p. 508. Ce dernier auteur donne des exemples historiques comme la harpe de David, le joueur de harpe placé par Agamemnon auprès de Clytemnestre en vue de refréner son impudicité. Guyon se réfère aussi expressément à Platon.

²¹ *Athanasii Kircheri... Magnes sive de arte magnetica*, Cologne, 1643, liber III, pars 8, cap. 2, « De tarantismo sive Tarantula Apulo Phalangio eiusque magnetismo ac miracum musica sympathia », pp. 755-777 (La 1^{re} éd. est de 1640).

²² Dans le rite d'exorcisme actuel, il arrive que la tarentulée s'identifie avec l'araignée et danse la tête recouverte d'un coussin, qui représente le corselet caractéristique de la Lycose. L'idée de la disparition de la maladie par suite de la mort de l'araignée a toujours servi à expliquer un des traits saillants du tarentisme : sa résurgence périodique, d'année en année, sans nouvelle piqure.

²³ « Allu mari mi portati
Se voleti che mi sanati
Allu mari, alla via :
Cosi m'ama la dona mia
Allu mari, allu mari
Mentre campo, t'aggio amari. »

Outre l'obsession sexuelle, relevons dans les paroles de la tarentelle l'importance accordée à la mer, qui semble conditionnée par la prédilection des tarentulés pour les images de brillance et d'éclat. Au XVII^e siècle, la danse s'exécutait avec des épées.

²⁴ L'orientaliste Adam OELSCHLÆGER, dans sa description du cabinet de curiosités du

Cependant, une certaine évolution commençait à se dessiner, et des doutes à se faire jour. D'une part, on s'efforça de recourir à des explications physiques indépendantes des *qualités occultes* chères à la pensée kirchérienne. Ainsi, Wolderf Senguerd (1646-1724), professeur de philosophie à l'Université de Leyde et spécialiste de l'étude des ferments, proposa des conjectures assez compliquées sur le rôle des vibrations de l'air dans la dissipation du venin²⁵. Le *Journal des sçavans* publia également une lettre défendant l'idée que la viscosité du poison dépendait de l'action de la chaleur²⁶. D'autre part, on commença à percevoir l'influence du facteur psychologique dans le développement de la crise : Paolo Boccone (1633-1704) par exemple, qui était né à Palerme, émet des soupçons sur la réalité des effets résultant de la mort de la tarentule et semble contester « gli effetti occulti della natura »²⁷ ; tandis que Tommaso Cornelio (1614-1684), titulaire de la première chaire de médecine à l'Université de Naples, soutient dans une lettre envoyée aux *Philosophical Transactions*²⁸ la théorie de l'origine « mélancolique » du tarentisme : les malades sont poussés par une « disposition intérieure » (« inward disposition ») analogue à celle qui a produit toutes les chorées épidémiques, et qui s'identifie avec un état de morbidité mentale, d'*amentia*.

Le XVIII^e siècle a consacré, en Italie, la rupture avec les thèmes kirchériens de la magie naturelle, et ce mouvement a coïncidé avec la rénovation médicale entamée à Naples après l'accession au trône de Charles III de Bourbon. L'*illuminismo* napolitain s'est en effet caractérisé par de profondes transformations de la vie intellectuelle, nées de la diffusion des œuvres de Bacon, de Descartes et de Gassendi. Cette évolution est déjà sensible dans les œuvres de Domenico Cirillo (1739-1799), professeur d'histoire naturelle à l'Université de Naples. Cirillo était extrêmement sceptique sur les effets supposés de la piqûre et avait notamment observé la dépendance du tarentisme vis-à-vis d'un certain contexte social : le fait que les cures musicales permettaient aux musiciens d'un pays misé-

duc de Holstein Gottorp (*Gottorfische Kunst-Kammer*, 1674, p. 19, n° 4, 1^{re} éd., 1666) ; le jésuite Gaspard SCHOTT dans sa *Magia phono-iatrica* (P.G. Schotti... *magiae universalis naturae et artis*, Bamberg, 1674, liber V, pp. 236-255, 1^{re} éd., 1657-1659) ; Hermann GRUBE (*De ictu tarantulae, et vi musicis in ejus curatione conjecturae physico-medicae*, Francfort, 1679, p. 60) ; Thomas WILLIS (*Pathologiae cerebri et nervosi generis specimen*, Genève, 1680, p. 62, 1^{re} éd., 1667) etc.

²⁵ *Tractatus physicus de Tarantula*, Leyde, 1668.

²⁶ Lundi 18 novembre 1678, « Extrait du journal d'Italie, contenant l'histoire de la Tarentule et la raison des effets divers et prodigieux que produit son venin », pp. 222-223.

²⁷ *Museo di fisica e di esperienze variato, e decorato di osservazioni naturali, note medicinali, e ragionamenti secondi i principii de moderni*, Venise, 1697, oss. decima settima, « Intorno la Tarantola della Puglia », p. 103.

²⁸ 20 may 1672, n° 83, « An extract of a letter written march 5., 1672 by Dr. Thomas Cornelio, a neapolitan philosopher and physician, to John Doddington Esquire, his Majesties Resident at Venice, concerning some observations made of persons pretending to be stung by Tarantula's : English'd out of the Italian », pp. 4066-4067.

nable de se procurer quelque ressource²⁹. Mais c'est un élève de Cirillo, Francesco Serao (1702-1783), natif de San Cypriano près d'Aversa, qui devait illustrer le mieux cette orientation « éclairée » et sceptique³⁰. Serao prononça en effet une série de leçons qui furent publiées à Naples en 1742 sous le titre *Della Tarantola o sia Falango di Puglia, lezioni accademiche*, écrites en italien afin de favoriser au maximum les droits de la vérité et leur diffusion. Serao était convaincu que les préjugés et la superstition populaires jouaient un rôle non négligeable dans une affection dont il avait entrevu le côté institutionnel : il savait entre autres que, à l'occasion des cures, la demeure des tarentulés devenait un lieu de réunion. Toutefois, comme Kircher, il tenait ses renseignements de seconde main, et il éprouva quelque difficulté à faire admettre ses arguments, car des observateurs se disant bien informés et vivant à pied-d'œuvre³¹, avaient confirmé avec un luxe de détails la thérapeutique iatromusicale. La tendance générale était de se soumettre aux conclusions du grand Giorgio Baglivi (1669-1707), qui s'était également intéressé au problème³² et distinguait deux sortes de tarentismes ; le vrai, provoqué par la morsure, et le faux, qui n'était qu'un prétexte aux manifestations hystériques des femmes du peuple. Mais, en dépit de ces résistances, rien ne put empêcher, en apparence du moins, le processus de dissolution du mythe de la tarentule empoisonneuse. Disons, *en apparence*, car effectivement l'*illuminismo* parvint à provoquer une dépréciation progressive de l'idéologie populaire au profit d'une interprétation strictement médicale. Ce résultat apparaît nettement dans une étude sur le tarentisme de la fin du XVIII^e siècle, due à Luigi Toti, médecin de Volterra³³. L'auteur y préconise une méthode d'interprétation fondée sur la seule « *cognizione distinta delle cose, la precisa relazione dei fatti* » et prend soin d'éviter toute allusion à la cure musicale : les seuls remèdes prescrits sont des vomitifs, et la saignée. Autrement dit, dans

²⁹ Voir dans les *Philosophical Transactions* (1770), LX, pp. 233-238, une lettre « giving some account of the Manna Tree, and of the Tarantula », relatant des faits observés en 1766 : « ... I shall have nothing more to say, than that the surprizing cure of the bite of the Tarantula, by music, has not the least truth in it, and that it is only an invention of the people, who want to get a little money, by dancing when they say the tarantism begins. »

³⁰ Sur Serao et la rénovation médicale napolitaine, voir Francesco PASCARELLA, « Francesco Serao (1702-1783) e la rinascita degli studi medici nel regno di Napoli », in *La medicina nel regno di Napoli e le sue relazioni con gli altri stati italiani (Atti del XIX Congresso nazionale di storia della medicina)*, L'Aquila, 1963, pp. 318-326, et Tommaso FASANO, *De vita, muniis et scriptis Francisci Serai, philosophi et medici neapoletani*, Naples, 1784.

³¹ Ludovico VALLETTA, un moine de la Congrégation des Célestins, natif de Lucera, dans son *De Phalangio Apulo opusculum*, Naples, 1706 ; Nicola CAPUTO, dans un *De tarantulae anatome et morsu opusculum historico-mechanicum*, Lecce, 1741.

³² G. Baglivi *opera omnia medico-practica, et anatomica*, nouvelle édition, Lyon, 1733, « De anatome, morsu et effectibus Tarantulae », pp. 600-640, 1^{re} éd., 1704.

³³ « Memoria fisico-medica sopra il falangio o ragno venefico dell'Agro Volterrano ... Presentata all'Accademia delle scienze di Siena nel novembre 1786 », *Atti dell'Accademia delle scienze di Siena*, Sienne, 1794, pp. 244-265.

sa lutte contre « les ténèbres de la superstition », l'esprit des Lumières a manifesté ici comme ailleurs une confiance immodérée dans les pouvoirs de la raison : on était persuadé que, réduit à ses seules composantes médicales, le tarentisme ne tarderait pas à disparaître, ou resterait confiné dans un contexte étroitement rural et folklorique. Pietro-Napoli Signorelli (1731-1815), auteur de la première histoire littéraire qu'ait possédée l'Italie méridionale, affirme sans ambages que les *Lezioni* de Serao auraient pour conséquence l'extinction rapide du phénomène et la disparition des tarentulés³⁴. Ce ne fut pas le cas, comme l'a démontré l'enquête d'Ernesto de Martino ; mais il n'est pas exagéré de dire que les médecins du XIX^e siècle, imprégnés de positivisme, vécurent constamment sur cet acquis sans plus se préoccuper des aspects historiques et culturels du problème. Comme on le voit, le dilemme posé par Curt Sachs acquiert donc une signification beaucoup plus large que ne le laisserait supposer la position particulière de Riedesel : il concerne en réalité une contradiction fondamentale de l'*illuminismo*, qui se montra incapable d'envisager, au-delà de la réduction médicale, le riche contenu symbolique et rituel sous-tendant ce qu'il considérait comme une simple superstition populaire. Hors d'Italie, la situation paraît plus fluctuante. Il faut tout d'abord tenir compte de l'insuffisance de documentation : beaucoup d'auteurs se contentent évidemment de rapporter des observations faites par d'autres. En outre, les travaux de l'école médicale napolitaine n'ont pas toujours connu la renommée qu'auraient justifiée leurs grandes qualités. Cependant, c'est surtout sur le plan de la philosophie des sciences qu'il faut chercher une explication des hésitations marquées par certains médecins. On n'ignore pas, en effet, que le vaste engouement pour les sciences naturelles qui s'était emparé du monde savant produisit d'étranges conséquences, dans la mesure où il s'accompagna d'une sorte de renaissance des thèmes de la magie naturelle. En France par exemple, le courant philosophiquement le plus avancé, le plus audacieux, celui qui a donné naissance à cette bible du matérialisme qu'est le *Système de la nature*, se montre singulièrement préoccupé de ces *qualités occultes*, de cette *vis essentialis* par lesquelles on cherchait à rendre compte des secrets de la matière et de la vie. De même, Roland Mortier a signalé ces souvenirs de la pensée de la renaissance, ces « relents occultistes » dans l'anonyme *Traité des trois imposteurs*³⁵. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les idées iatromusicales aient connu un regain de faveur : on continue à compiler Kircher, à s'appuyer sur une tradition philosophique ou livresque susceptible de confirmer certaines options. Mais, bien entendu, très rares sont les nouvelles observations pratiquées *in situ*. Tout à la fin du XVII^e siècle, François-Maximilien Misson cite abondamment Alessandro Alessandro, Louis Guyon, la légende de la harpe de David, Théophraste et Aulu-Gelle : ce dernier avait prétendu que le son de

³⁴ *Vicende della coltura nelle due Sicilie*, Naples, 1811, VI, p. 181.

³⁵ Compte rendu de l'édition Pierre RETAT, Paris, 1973, in *Revue des sciences humaines*, Lille, 1974, XXXIX, n° 153, p. 176.

la flûte avait le pouvoir de calmer les crises de sciatique³⁶. Pourtant, le même Misson reconnaissait volontiers qu'il y avait « plus de gens enclins à nier le fait qu'à le croire ». mais on s'occupait surtout de faire coïncider un petit nombre de témoignages avec des interprétations satisfaisantes pour l'esprit. Généralement, on s'en tient au mécanisme. Le fameux médecin anglais Richard Mead (1673-1754), qui avait résidé quelques mois à Rome et à Naples, consacre un essai à la tarentule dans son livre sur la *Mécanique des poisons*³⁷. Il admet que les effets attribués à la morsure sont problématiques, et qu'il faut envisager avec méfiance une affection frappant unilatéralement « les pauvres et les mendiants »; il admet aussi que le climat de la Pouille prédispose à la frénésie, et entreprend alors d'élaborer une savante théorie du transfert du venin à travers le liquide nerveux jusqu'au siège du *sensorium commune*. Mead ne conteste pas l'efficacité de la cure musicale, mais s'efforce au contraire de concilier l'opinion des Anciens avec les lois de la mécanique. D'où une étonnante synthèse entre la soumission aux autorités — Jamblique par exemple, appelé à la rescousse pour éclairer l'utilisation que faisait Pythagore de la musique dans le domaine médical (la musique ayant une fonction de *catharsis*)³⁸ — et des conjectures de type cartésien sur les rapports entre les vibrations des cordes musicales et les fibres élastiques du cerveau. Dès lors, la conclusion coule de source :

On auroit grand tort de rejeter cette pratique comme absurde : elle est fondée en raison. Les Anciens avoient déjà adapté les accens de la musique à des usages médicaux, et il n'est pas douteux que, par une vertu purement mécanique, on ne pût en tirer un grand parti pour des maladies très-graves, et singulièrement pour certaines aliénations d'esprit dans lesquelles regne une agitation irrégulière du fluide animal³⁹.

En parlant de *vertu purement mécanique*, Mead ne faisait d'ailleurs pas preuve d'une grande originalité : en réalité, il suivait d'assez près les hypothèses du physicien Robert Boyle, qui méritent d'être mentionnées comme un parfait exemple d'obsession mécaniciste. Boyle voyait dans le tarentisme un cas particulier de l'action exercée par les vibrations de l'air sur les fluides (humeurs ou fluide nerveux)⁴⁰, et il affirmait sa croyance au paroxysme répétitif : si les tarentulés dansent, tous les ans à date fixe, c'est parce qu'en vertu des lois de la

³⁶ *Voyage d'Italie*, Amsterdam-Paris, 1743, III, p. 181 et IV, pp. 236-242, 1^{re} éd., 1698. Cfr AULU-GELLE, *Les nuits attiques*, éd. R. Marache, Paris, 1967, livre IV, chap. 13, qui affirme : « Tant est grande la parenté entre le corps et l'esprit humain, et par conséquent entre les affections et les remèdes de l'âme et du corps. »

³⁷ *Recueil des œuvres physiques et médicales...*, trad. Coste, Bouillon, 1774, I, « Examen mécanique des poisons », 2^e Essai, « De la tarentule », pp. 133-151 (*The mechanical account of poisons* fut publié pour la première fois en 1702 et traduit en latin en 1737).

³⁸ Cfr *Jamblichi Chalcidensis de vita pythagorica liber, graece et latine*, Amsterdam, 1707, chap. XXV, pp. 92-96.

³⁹ *Op. cit.*, pp. 144-145.

⁴⁰ *The philosophical works of the honourable Robert Boyle*, 2^e éd., Londres, 1738, I, « Observations upon the effects of languid and unregarded motions », pp. 484-485.

mécanique, les forces « naturelles » tendent toujours à se conserver⁴¹. On saisira tout de suite la faiblesse de cette argumentation si l'on sait que, dans son souci de canaliser les souvenirs du paganisme, l'Église avait organisé une fête d'exorcisme annuelle, le 29 juin, à la chapelle de Saint-Paul de Galatina, dans la province de Salente. Ce choix était en effet imposé par l'épisode de la vipère qui marqua le séjour de l'apôtre Paul prisonnier à l'île de Malte, et par la prophétique « finale de Marc » (XVI.18) : « ... par mon Nom ils chasseront les démons, ils parleront en langues, ils prendront des serpents dans leurs mains, et s'ils boivent quelque poison mortel, ils n'en éprouveront aucun mal... ».

On le voit, l'intérêt musicologique conserve sa vigueur : comme Cahusac, déjà cité, le musicographe Jacques Bonnet (1644-1724) croit à la cure musicale et reprend les idées de Jérôme Cardan, qui définissait le corps humain comme un instrument harmonieux orné d'une voix flexible et sonore composée de la main de Dieu avec la matière la plus pure des quatre éléments (les quatre humeurs dominantes ou quatre clefs permettant de faire agir de concert toutes les parties du corps)⁴². L'abbé Nollet lui-même écarte toute velléité critique en parlant de l'histoire de la tarentule, « que l'on a regardée assez longtemps comme suspecte, et qui n'est presque plus désavouée de personne »⁴³. Il est vrai qu'on lui avait raconté un cas bizarre de thérapeutique de la fièvre et du délire survenu dans le Languedoc en 1708⁴⁴.

Dans tous ces cas, peu d'informations nouvelles, en provenance directe du lieu privilégié où se développait la maladie : mise à part la relation de Cirillo, nous ne voyons, hors d'Italie, qu'un seul rapport sur des faits ayant eu lieu à La Torre della Annunziata publié par *The Gentleman's Magazine* en 1753⁴⁵. On conçoit donc aisément que l'analyse des résultats expérimentaux ait été sacrifiée à cet esprit des systèmes qui caractérise encore bien souvent la réflexion scientifique du XVIII^e siècle.

On accordera toutefois une attention toute particulière à l'article *Tarentule* de l'*Encyclopédie*⁴⁶, dont le contenu a apporté à notre avis de nouvelles perspec-

⁴¹ *Ibid.*, II, « A free inquiry into the vulgar notion of nature », p. 144.

⁴² *Histoire générale de la danse, sacrée et profane*, Paris, 1723, pp. 189-191. Voir aussi l'édition faite par BONNET de *l'Histoire de la musique*, La Haye-Francfort, 1743, I, p. 33, de l'abbé BOURDELOT.

⁴³ *Leçons de physique expérimentale*, Amsterdam, 1746, XI^e leçon, pp. 485-486.

⁴⁴ *Histoire de l'académie royale des sciences*, année 1708, Paris, 1730, « Diverses observations de physique générale », pp. 22-23. Mais le patient était musicien de son état, comme celui dont il est question à l'année 1707, pp. 7-8, et qui fait l'objet de la curieuse remarque : « ... il est assés curieux de voir comment dans un Homme, dont la Musique étoit, pour ainsi dire, devenuë l'ame par une longue et continuelle habitude, des Concerts avoient rendu peu à peu aux Esprits leur cours naturel. Il n'y a pas d'apparence qu'un Peintre pût être guéri de même par des Tableaux... »

⁴⁵ Londres, septembre 1753 : « A genuine letter from an italian gentleman concerning the bite of the Tarantula », signé Stephen Storace, pp. 433-435. L'article contient une transcription de la tarentelle.

⁴⁶ Neuchâtel, 1765, XV, pp. 905-908.

tives dans la manière d'envisager les choses. L'auteur de cet article, Jaucourt, délimite tout d'abord avec soin un champ d'investigation en remarquant que tous les remèdes « que la Médecine a pu découvrir par le raisonnement » se sont révélés inefficaces : le seul remède valable, la musique, est précisément celui qui échappe au pouvoir de la raison. Cela étant posé, et sur un ton ironique parfaitement adapté à la suite de l'article, Jaucourt passe alors au crible les diverses solutions proposées. Aucune ne résiste à l'inflexible sévérité de l'examen : ni l'hypothèse d'une tension nerveuse exagérée, qui serait due au poison ; ni l'accord problématique de la mécanique des nerfs avec les harmoniques musicales ; ni les absurdes déductions du sympathisme. Surtout, Jaucourt conteste la compétence de savants comme Mead ou Grube qui, tous, avaient fait confiance à Baglivi sans même prendre en considération le fait que ce dernier n'était pas médecin à Tarente. Ces diverses remarques accumulent donc les éléments d'une suspicion parfaitement justifiée. Mais ce n'est pas en cela que consiste l'intérêt principal de l'article ; c'est plutôt dans la méthodologie. En effet, Jaucourt a introduit pour la première fois dans l'interprétation du tarentisme la double orientation mythique et culturelle sans laquelle il était impossible d'appréhender le sujet dans toute sa dimension. Il ne prétendait à rien de moins que de traiter les fables de tarentulés, « comme on fait en Mythologie ». Il constatait d'abord que tous les hommes ont une aversion naturelle pour les araignées, et ensuite que les habitants de la Pouille étaient « ... sanguins, voluptueux, ivrognes, impatients, faciles à émouvoir, d'une imagination vive... ».

Avec une intuition extraordinaire, l'auteur de l'article *Tarentule* a donc suggéré les principes de base sur lesquels devait reposer deux siècles plus tard l'enquête de de Martino. Le tarentisme doit effectivement être envisagé dans une perspective symbolique : l'araignée, représentation des forces maléfiques menaçant l'intégrité physique et mentale de l'homme. Cet aspect concerne évidemment les phantasmes de perte et de destruction, tels qu'ils se présentent souvent dans les phobies d'animaux, ou zoophobies, étudiées par la psychanalyse⁴⁷. E. de Martino se demande à ce propos⁴⁸ pourquoi l'on a fait de l'araignée venimeuse le symbole de conflits psychiques inconscients. Selon lui, l'explication est à chercher dans la vie même d'une société agricole comme celle des environs de Tarente. Les piqûres ont lieu le plus souvent en été, période des moissons pendant laquelle les paysans sont constamment aux champs, période aussi où la femelle de la tarentule — qui protège ses œufs — est particulièrement agressive. Mais l'été, c'est également le point culminant de la vie paysanne, l'époque où l'on recueille les fruits de son travail, où l'on fait ses comptes, et où l'on paie ses dettes : époque éminemment favorable à la prise de conscience existentielle, et

⁴⁷ Sur les zoophobies, voir notamment Mélanie KLEIN, *La psychanalyse des enfants*, Paris, 1959, pp. 171 sq., trad. Boulanger ; A. MESNARD, *Les phobies et la névrose phobique*, Paris, 1961, pp. 229-237 ; et les célèbres cas étudiés par S. FREUD dans *Cinq psychanalyses*, trad. M. Bonaparte, Paris, 1961, pp. 229-237.

⁴⁸ *Op. cit.*, p. 178.

qui, éventuellement, — dans le cas de mauvaise récolte par exemple — laisse des êtres frustes en attente d'un avenir incertain... Cependant, il faut aller plus loin et dépasser cette interprétation anthropologique en soulignant la portée psychanalytique du thème. Notons la fréquence de l'araignée-symbole dans les rêves, qu'Ernest Aeppli⁴⁹ croit pouvoir interpréter en signalant que cet animal, et les insectes en général, semblent symboliser des événements liés au système neuro-végétatif. Leur présence dans les phantasmes hystériques résulte de leur connexion avec le système nerveux et est indépendante de la volonté consciente. L'araignée, tapie au milieu de la toile qu'elle a méthodiquement tissée, est symbole de la volonté d'organisation intelligente, et aussi de la menace de capture, de possession. On l'identifie parfois, semble-t-il, avec les organes sexuels⁵⁰. Or ces associations mentales, transplantées dans le contexte apulien, prennent un sens prégnant si l'on songe aux tabous de la morale sexuelle en vigueur dans ces contrées. Une autre image, celle de l'araignée identifiée avec la mère mauvaise, se conçoit en fonction du rôle prédominant du matriarcat italien. Enfin, et pour en revenir à l'opinion de Jaucourt, rappelons qu'on a tenté d'expliquer le dégoût inné de la plupart des hommes pour les reptiles par la persistance d'une mémoire phylogénétique⁵¹.

L'autre aspect de l'article *Tarentule* concerne les paysans apuliens eux-mêmes, et l'intégration du tarentisme dans son horizon social (misère de la population rurale, condition de la femme italienne) et culturel (superstition populaire et magie naturelle, implantation chrétienne sur un substrat païen). Malheureusement, les idées de Jaucourt trahissaient sur ce point les sentiments de supériorité aristocratique d'une élite intellectuelle éclairée, encline à mépriser systématiquement toutes les manifestations spontanées de la culture populaire. Cette attitude inspire également les considérations sur le tarentisme du médecin et botaniste François Boissier de Sauvages (1706-1767), un disciple de Stahl qui s'était fait connaître par la publication en 1738 d'une *Theoria febris*. Sauvages regrette que le tarentisme ne soit plus observé que par des paysans, « race crédule, pour laquelle on ne peut avoir aucune confiance sur de semblables sujets »⁵², et déplore l'ignorance de ses contemporains à l'égard des travaux menés par les médecins italiens⁵³. Même réticence enfin, mais pour des raisons bien différentes, de la part de Quatremère-Disjonval (1754-1830), qui déclare :

Mais tout cela s'est trouvé faux à l'expérience, et l'on a reconnu que ceux qui se disoient malades de cette piqûre pour gagner de l'argent en se faisant voir,

⁴⁹ *Les rêves et leur interprétation*, Paris, 1967, pp. 286-287. Sur l'interprétation psychanalytique du symbole, cf. Karl ABRAHAM, « The spider as a dream symbol », *Selected papers*, Londres, 1927, pp. 326-332.

⁵⁰ Angel CARMA, *La psychanalyse des rêves*, Paris, 1954, p. 210.

⁵¹ Sandor FERENCZI, *Thalassa. Psychanalyse des origines de la vie sexuelle*, Paris, 1962 et Otto FENICHEL, *La théorie psychanalytique des névroses*, Paris, 1953, I, p. 59.

⁵² *Les chefs-d'œuvre de M. de Sauvages*, Lausanne-Lyon, 1770, II, « Dissertation sur les animaux venimeux de France », p. 127.

⁵³ *Ibid.*, p. 188 note.

étoient des fourbes, ou des gens simples appostés par des frippons, qui se trouvoient bien de cette manière de gagner leur vie. On en voit encore roder en Italie sous ce titre-là, que l'on fait danser par-tout et qui ne guérissent jamais, parce qu'on y a joint de l'argent qui perpétue en eux le goût d'être malades⁵⁴.

On pourra donc conclure que, du fait de sa structure phénoménologique complexe — symptômes hystériques coiffant les incidences médicales de l'aranéisme ; socio-thérapie profondément enracinée dans les traditions mythiques et rituelles d'un peuple — le tarentisme se prêtait difficilement au diagnostic d'une pensée rationaliste et uniformisante comme l'était la pensée des Lumières. Celle-ci s'efforça de lui appliquer des mécanismes de réduction, là où, au contraire, il eût fallu amplifier. Sans aucun doute, les aspects spectaculaires de la thérapeutique iatromusicale amenèrent médecins et savants à lui accorder une attention exagérée, au détriment de la recherche des sources vives de la maladie. Sur le plan individuel, la réduction médicale qui fut proposée, centrée sur le thème de la sudation et la mécanique de l'empoisonnement, eut pour effet de maintenir le tarentisme dans l'orbe de la littérature *de venenis* traditionnelle, alors qu'au fond, l'empoisonnement proprement dit n'avait ici qu'une signification secondaire. Sur le plan social, le XVIII^e siècle eut le tort de ne voir finalement dans le tarentisme qu'une superstition artificiellement entretenue par d'habiles simulateurs. De ce fait, la compréhension des motivations des patients se trouva obliérée par un préjugé défavorable rendant impossible toute échappée vers le domaine de la psychopathologie, et cette situation fut aggravée par l'absence de données psychanalytiques, dans une moindre mesure de données anthropologiques. Le tarentisme fut constamment interprété à travers le filtre de l'idéologie, ce qui entraîna sa sujétion à toutes sortes de théories partielles. Or seule une méthodologie synthétique, pluridisciplinaire, était susceptible d'en dégager les multiples implications. Ce n'est qu'au moment où la science positiviste issue des Lumières réussit à se dégager du cercle superstition-erreurs de l'esprit humain, qu'on put enfin prétendre à une certaine compréhension du phénomène.

⁵⁴ *De l'Aranéologie*, Paris, an V-1797, p. 155 note. Disjonval, emprisonné par les Prussiens à Utrecht en 1787, avait subi sept ans de captivité. Il avait imaginé de meubler le désœuvrement de sa solitude par l'étude des mœurs des araignées. Libéré en 1795, il persista à défendre de bizarres théories (notamment sur les relations entre les phases lunaires et l'activité des arachnides) qui le firent soupçonner d'aliénation mentale, et motivèrent son internement à Châlons-sur-Marne jusqu'en 1814.

IV. ÉCONOMIE

QUELQUES PRÉCISIONS SUR L'ŒUVRE DE L'ABBÉ EXPILLY

par

Hervé HASQUIN

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles
F.N.R.S.

Le mystère entoure encore bien des aspects de l'œuvre et de la vie de l'abbé Jean-Joseph Expilly, né en 1719 à Saint-Remi-de-Provence et mort en Italie croit-on, vers 1793. Rien n'est plus extraordinaire que l'oubli, voire l'indifférence, dans lesquels a sombré pendant près de deux siècles son œuvre maîtresse, le *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 6 volumes in fol., imprimé à Avignon de 1762 à 1770 et resté inachevé.

En fait, les recherches démographiques de cet infatigable travailleur ne furent mises en valeur que voici une vingtaine d'années grâce à un article d'Esmonin publié dans la *Revue d'histoire moderne* en 1957 et réédité en 1964¹. Même J.J. Spengler dans sa magistrale rétrospective de la pensée démographique en France avait omis de consacrer le moindre chapitre aux travaux d'Expilly alors qu'il avait pourtant réservé cet honneur à bien des démographes insignifiants ; c'était à peine en effet si le nom de l'abbé était mentionné trois fois dans cet ouvrage au demeurant remarquable². Sans doute faut-il voir là l'une des lointaines conséquences du ghetto dans lequel on avait déjà confiné le *Dictionnaire* du vivant de son auteur. Pourquoi cette conspiration du silence ? A vrai dire l'explication est aisée : les statistiques démographiques d'Expilly renversaient un postulat solidement accrédité par les disciples du docteur Quesnay qui tenaient alors le haut du pavé. L'abbé démontrait en effet de façon irréfutable non seulement que la population française avait crû depuis la fin du XVII^e siècle, mais aussi que le royaume était beaucoup plus peuplé que ne l'affirmaient, sans

¹ E. ESMONIN, « L'abbé Expilly et ses travaux de statistique », dans *Etudes sur la France des XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1964, pp. 273-313.

² J.J. SPENGLER, *Economie et population. Les doctrines françaises avant 1800*, Paris, 1954 (Institut national d'études démographiques).

preuve, les Physiocrates. Dès 1768, Expilly pouvait chiffrer avec assez d'exactitude la population du royaume à environ 22.130.000 habitants alors que Quesnay l'estimait à 16 millions en 1750 — selon le grand prêtre de la « secte », elle aurait été de 24 millions un siècle plus tôt³. Les assertions irréfutables d'Expilly ruinaient évidemment l'argument des Physiocrates qui voyaient dans le faible peuplement de la France la preuve éclatante de la mauvaise politique économique qui avait été suivie ; s'il fallait les en croire, on avait par trop négligé l'agriculture, clé de voûte de l'économie et dont la prospérité conditionnait l'accroissement de la population.

Depuis 1957, nos connaissances sur Expilly se sont enrichies, mais il subsiste encore bien des points d'ombre et des incertitudes. Il est toutefois possible d'apporter quelque éclaircissement sur l'une ou l'autre d'entre elles grâce à la correspondance qu'ont échangée Expilly et le comte Charles de Cobenzl, ministre plénipotentiaire dans les Pays-Bas autrichiens de 1753 à 1770⁴. Faisons le point.

Chronologie de la publication.

C'est en mai 1761 qu'Expilly annonça la publication prochaine de son *Dictionnaire* par un Prospectus de 8 pages in-folio⁵ auquel était joint un spécimen de 24 pages in-folio dont il semble bien que le seul exemplaire conservé fût celui qu'avait reçu Cobenzl en novembre 1761. On sait que la publication du *Dictionnaire* ne fut poursuivie que jusqu'au sixième volume et s'arrêta à l'article Symerols, village du Périgord ; le tome VII aurait donc dû comprendre les articles commençant par Saint ou Sainte, ainsi que les lettres T à Z. Même si l'analyse des notices du spécimen montre que l'auteur a retravaillé tous les articles entre le moment de l'élaboration du Prospectus et la sortie de presse de l'ouvrage, il n'en demeure pas moins vrai que ce spécimen présente un intérêt certain dans la mesure où il comporte onze articles qui en raison des avatars du *Dictionnaire* sont restés inédits : *Saint-Chef* (bourg et chapitre noble en Dauphiné), *Saint-Remy* (ville de Provence), *Saint-Vandrille* (paroisse du diocèse de Rouen), *Tarascon* (viguerie), *Temple de Paris* (grand prieuré de l'Ordre de Malte), *Touraine*, *Vals* (village en Languedoc), *Vaucluse* (village du diocèse de Cavaillon), *Vendosme* (bailliage), *Vienne* (diocèse), *Uzès* (diocèse)⁶ ; certaines de ces notices étaient déjà très développées, en particulier celle relative à la ville natale de l'auteur⁷.

³ *Ibidem*, pp. 176-177.

⁴ Cfr à son sujet G. DE BOOM, *Les ministres plénipotentiaires dans les Pays-Bas autrichiens, principalement Cobenzl*, Bruxelles, 1932. Sa correspondance avec Expilly est conservée aux Archives générales du royaume (A.G.R.), Bruxelles, Secrétairerie d'Etat et de Guerre (S.E.G.), registre n° 1124.

⁵ E. ESMONIN, *op. cit.*, p. 279.

⁶ A.G.R., S.E.G., n° 1124.

⁷ Cfr annexe.

Le premier volume fut présenté au Roi et distribué en novembre 1762⁸. Expilly était présent à Paris, mais ainsi qu'il l'écrivait à son illustre correspondant de Bruxelles, il s'apprêtait à retourner à Avignon « où je serai à demeure, précisait-il, pendant tout le temps que durera l'impression de mon second volume »⁹. Hélas, les premiers ennuis commencèrent. Le débit du volume fut rapidement arrêté en France à l'intervention d'un libraire parisien, Bauche. Celui-ci estimait en effet que la publication de l'œuvre d'Expilly était contraire au privilège dont il était lui-même détenteur pour l'impression d'un *Dictionnaire universel de la France*. Sept cents exemplaires du tome I restèrent bloqués ainsi de longs mois à Paris. Dans le même temps, Expilly avait de sérieux démêlés avec les autorités pontificales mécontentes de ce qu'il avait fait la part trop belle à la France dans l'article *Avignon* sur des questions de limites territoriales qui opposaient le Saint-Siège au roi de France¹⁰. Les difficultés finirent par s'aplanir et l'impression du *Dictionnaire* put se poursuivre.

Le tome II sortit de presse en février-mars 1764¹¹, le tome III en février 1765¹². Le tome IV parut avec quelque retard, en décembre 1766¹³. La publication en avait été retardée, nous apprend Expilly « par le poids excessif de l'hiver dernier dans ces cantons qui a fait manquer pendant longtemps le papier d'impression, par mon travail *Sur la population de la France* que je continue toujours, et par l'étendue du volume, ce 4^e étant plus fort que les trois précédents »¹⁴.

Le cinquième volume vit le jour en février 1768¹⁵, mais totalement désargenté, Expilly allait bientôt devoir se dessaisir de la direction et de la propriété de l'entreprise au profit d'un nommé Claude Biscarrat, chirurgien de son état. On changea également d'imprimeur et le rôle d'Expilly se borna dès lors à fournir le manuscrit du tome VI ; les charges financières étaient néanmoins telles que l'achèvement de l'impression de ce volume, paru en octobre 1770, ne se fit pas sans mal. Entre-temps, Biscarrat était mort et il ne se trouva aucun bailleur de fonds pour financer un septième et dernier volume¹⁶. Manifestement l'affaire n'était pas rentable d'autant que la diffusion du tome VI fut considérablement entravée. Avignon était en effet devenue terre française, et ce qui pouvait être vendu dans le royaume en provenance de l'étranger grâce à une simple autorisation d'entrée ne pouvait plus l'être, une fois imprimé en France, qu'après une

⁸ E. ESMONIN, *op. cit.*, pp. 280-281.

⁹ Expilly à Cobenzl, 18 novembre 1762.

¹⁰ R. MOULINAS, *Les tribulations du Dictionnaire des Gaules et de la France de l'abbé Expilly*, Provence historique, t. 21, 1971, pp. 130-132.

¹¹ Expilly à Cobenzl, Avignon, 1 mars 1764.

¹² Expilly à Cobenzl, Avignon, 15 février 1765.

¹³ E. ESMONIN, *op. cit.*, p. 281.

¹⁴ Expilly à Cobenzl, Avignon, 11 juin 1766.

¹⁵ Expilly à Cobenzl, Avignon, 14 mars 1768. Ce fut la dernière lettre de l'auteur qui dans les mois suivants allait perdre le contrôle de l'entreprise.

¹⁶ R. MOULINAS, *op. cit.*, pp. 136-141.

approbation préalable de la censure. Or, en février 1773, cette approbation n'avait toujours pas été donnée ; la plupart des exemplaires étaient retenus à Avignon et l'on est évidemment tenté d'y voir une manigance des milieux physiocratiques¹⁷. En janvier 1775, l'embargo n'était apparemment pas encore levé¹⁸.

La prodigalité de l'auteur.

Esmonin a dénombré 537 souscripteurs, parmi lesquels de nombreux monarques, princes, ducs, hauts fonctionnaires et intendants. La tentation était donc grande de conclure qu'un excellent accueil avait été réservé à l'ouvrage¹⁹. En fait il faut nuancer considérablement cet optimisme : la majorité de ces souscriptions étaient fictives ! Non seulement Expilly a offert son *Dictionnaire* à des personnes — tel ce chanoine de Caen Michel Béziers — qui l'avaient aidé à collecter des données²⁰, mais il a agi de même à l'égard de toute une série de grands personnages. Or tous ces gens figurent sur la liste des souscripteurs ! L'épisode suivant est révélateur. Le 5 décembre 1761, Cobenzl fit savoir à l'abbé que Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas et lui-même souscrivaient. Voici ce que répondit Expilly le 16 décembre :

J'ai fait inscrire son nom [Charles de Lorraine] dans le catalogue des souscripteurs de mon ouvrage ; pour me conformer à vos désirs, monseigneur, j'ai aussi fait inscrire le vôtre.

Il n'est point dit dans le Prospectus de mon ouvrage, à qui et où il faut payer le prix de la souscription parce que je me suis proposé d'en faire un hommage à tous les princes de l'Europe avec lesquels le Roi mon bon maître se trouve en paix, aussi bien qu'à leurs principaux ministres et aux personnes d'un rang et d'un mérite tel que vous, monseigneur. Aussi je supplie Votre Excellence de ne pas insister davantage sur l'article de la souscription. Je suis trop flatté, monseigneur, d'avoir pu vous donner cette petite marque de mon attention particulière pour votre personne.

Lorsqu'il reçut le tome I du *Dictionnaire*, Cobenzl remercia Expilly et joignit, sous forme de lettre de change, le montant de deux souscriptions, celle du gouverneur général et la sienne (25 novembre 1762). Mais l'auteur tint bon et refusa le paiement (12 décembre 1762). Bref, rien ne flattait davantage la vanité d'Expilly que de pouvoir collectionner les noms illustres parmi les prétendus souscripteurs. Dédaigneux de l'argent, éclatante en revanche était sa satisfaction de recevoir les portraits des grands de ce monde qui avaient bien voulu répondre favorablement à ses sollicitations, ainsi qu'il l'écrivait à Cobenzl le 20 décembre 1765 :

¹⁷ *Ibidem*, pp. 142-143.

¹⁸ R. LE MEE, *Du nouveau sur Expilly*, *Annales de démographie historique*, 1968, p. 173.

¹⁹ E. ESMONIN, *op. cit.*, p. 281.

²⁰ R. LE MEE, *op. cit.*, p. 173.

Déjà presque tous les souverains de l'Europe, ainsi que leurs principaux ministres, ont bien voulu m'honorer au point de me faire parvenir leurs portraits en petit, et j'en ai fait le principal ornement de mon cabinet. Ce spectacle m'enflamme à servir utilement, non seulement ma patrie, mais encore l'humanité en général.

S'il existait, monseigneur, comme je le présume, de pareils portraits en petit, tant de Son Altesse royale que de Votre Excellence, je vous serais singulièrement obligé de vouloir bien aussi m'en honorer.

Après quelque hésitation, — Expilly dut insister — Charles de Lorraine et Cobenzl daignèrent se plier aux desiderata de l'abbé. C'est un Expilly exultant de joie qui, le 11 juin 1766, remercia Cobenzl :

Ces deux portraits sont déjà placés dans mon cabinet vis-à-vis du siège que j'occupe en écrivant ; ils m'exciteront à redoubler d'efforts pour mériter encore à meilleur titre l'estime de Son Altesse royale et de Votre Excellence.

Par conséquent, il est impossible de cerner avec certitude le nombre de souscripteurs réels, mais la liste n'est certainement pas longue.

La puérilité d'Expilly était évidemment incompatible avec la conduite d'une aussi vaste entreprise que la publication du *Dictionnaire*. Il n'est pas étonnant dès lors qu'il ait été criblé de dettes dès 1763 alors que l'impression de l'ouvrage venait à peine de commencer²¹. Une chose est également sûre : la République des lettres a ignoré le pesant et ennuyeux ouvrage de l'abbé provençal. Même un grand lecteur et acheteur d'ouvrages tel que Voltaire, particulièrement bien au fait de tous les écrits de démographie, ne s'est aucunement intéressé au Dictionnaire²².

De la population de la France.

Un point de bibliographie reste à éclaircir. Le tome III du *Dictionnaire* comportait en effet un appendice intitulé « *De la population de la France* » (pp. 901-956) qui fournissait déjà un large aperçu des méthodes et des statistiques démographiques d'Expilly. Or, contrairement à l'attente, on ne trouve aucun appendice similaire dans les tomes suivants. En revanche est paru en 1765, sous le nom d'Expilly, un fascicule de 221 pages : *De la population de la France*, Seconde partie, Amsterdam, 1765. Ce fascicule constituait-il un ouvrage distinct du *Dictionnaire*, ou faut-il le considérer comme faisant partie du tome IV ? Esmonin a opté pour le deuxième terme de l'alternative²³ alors que les auteurs

²¹ R. MOULINAS, *op. cit.*, p. 133.

²² Le *Dictionnaire des Gaules* n'est pas mentionné dans le catalogue de la bibliothèque de Voltaire conservée à Léninegrad et le nom d'Expilly n'apparaît ni dans l'index de ses œuvres ni dans celui de sa correspondance.

²³ « La preuve matérielle que ce fascicule fait bien partie du tome IV du *Dictionnaire* est facile à établir : outre les titres, indiqués ci-dessous, on voit que la « réclame » de l'imprimeur au bas de chaque cahier est libellée : tome IV, à la page 100, l'auteur parle de « ce quatrième volume », et dans le corps même de ce tome IV (p. 990) est un

de la Bibliographie relative aux doctrines démographiques antérieures à 1800 ont choisi la thèse du traité distinct²⁴. La correspondance échangée entre Cobenzl et Expilly permet de conclure dans le sens de ces derniers.

Le premier novembre 1765, Expilly s'adressait en ces termes au ministre plénipotentiaire :

Je viens de terminer l'impression de la seconde partie de mes détails sur *La population de la France*, ce qui forme un volume in-folio de plus de 200 p. M. de Laverdy, contrôleur général des finances de France, en fera incessamment hommage au Roi, mon souverain. Je serais aussi flatté, monseigneur, d'en faire hommage d'un exemplaire à S.A.R. monseigneur le duc de Lorraine, et d'un autre à Votre Excellence. C'est pour cela que je viens vous demander, monseigneur, si vous trouveriez bon que je vous les adressasse tous deux ensemble en un seul paquet, directement et par la voye de la poste.

Le 9 décembre, Cobenzl remerciait Expilly du « second volume de votre ouvrage sur le détail de la France » et réclamait à l'auteur « la première partie de ce bel ouvrage », ce qui lui valut la réponse suivante :

La passion que j'ai de faire ma cour à Votre Excellence ne m'aurait certainement pas permis d'oublier de lui faire passer la première partie *De la population de la France*, si cette partie eût paru séparément. Mais elle a été insérée à la fin du 3^e volume de mon *Dictionnaire des Gaules et de la France*, à commencer page 901 dont, dans le temps, j'ai eu l'honneur de faire hommage à S.A.R. ainsi qu'à Votre Excellence.

Je fais actuellement des parties séparées de la population parce que telle est l'intention du ministère. D'ailleurs les volumes de mon *Dictionnaire* en seraient devenus trop gros, comme Votre Excellence pourra en juger quand au mois de mars prochain, j'aurai l'honneur de lui faire passer le 4^e volume de ce *Dictionnaire*²⁵.

S'il entrait vraisemblablement dans les intentions d'Expilly de poursuivre la publication sous forme d'appendices du type de celui qui fut inséré dans le tome III, il est évident qu'il en fut dissuadé par le contrôleur général. Manifestement l'hommage particulier de l'ouvrage qui va être fait au Roi de même que celui qu'Expilly estime devoir faire à Cobenzl et à Charles de Lorraine alors que ces derniers sont depuis longtemps « souscripteurs » du *Dictionnaire*, révèlent indubitablement un changement d'esprit : *De la population de la France* est bien autre chose qu'un fragment du Dictionnaire ou un simple complément ; on veut conférer un lustre certain à un traité désormais considéré comme une œuvre appelée à avoir un destin distinct.

Mais il subsiste bien des énigmes. Non seulement *De la population de la*

renvoi « à la seconde partie *De la population de la France*, qui correspond bien à notre fascicule » (E. ESMONIN, *op. cit.*, p. 298).

²⁴ *Economie et population. Les doctrines françaises avant 1800. Bibliographie générale commentée*, Paris, 1956, p. 236.

²⁵ Nous avons vu que ce 4^e volume était paru avec plusieurs mois de retard ; cfr le texte relatif à la note 14.

France n'eut pas de suite alors qu'Expilly continuait à amasser des statistiques²⁶, mais ce livre est extrêmement rare ainsi qu'Esmonin l'a déjà reconnu²⁷. La Bibliothèque royale de Bruxelles a conservé deux exemplaires du *Dictionnaire*, ceux de Charles de Lorraine et de Cobenzl. Que le traité *De la population* ne leur ait pas été joint ne surprend guère puisque, nous l'avons vu, il s'agissait d'un ouvrage à part, mais il est étrange qu'on n'en trouve aucune trace à Bruxelles. Plus troublant encore : le Catalogue des livres de la bibliothèque de Charles de Lorraine dressé à la mort de ce dernier ne renseignait déjà que le seul *Dictionnaire* en 6 volumes ; il n'est aucune mention relative au traité de démographie qui fut pourtant en la possession du gouverneur des Pays-Bas²⁸ ! Ces éléments pourraient donc accréditer la thèse d'Esmonin : l'auteur « aurait, sans doute, retiré de la circulation » cet ouvrage — qu'Esmonin présente comme un appendice du tome IV — pour le refondre avec l'appendice du tome III du *Dictionnaire* dans une nouvelle œuvre — *Traité de la Population de la France*. Le 10 avril 1767, Expilly écrivait en effet à un correspondant que ce *Traité* était en cours d'impression et qu'il comprendrait deux volumes « pareils à ceux de mon *Dictionnaire* »²⁹. Quoi qu'il en soit, la correspondance de Cobenzl, du moins ce qu'il en subsiste, ne contient aucune allusion susceptible de confirmer les allégations d'Esmonin.

Il est en tout cas un personnage dont le rôle croît en importance à mesure que le dossier relatif à Expilly se complète : c'est Laverdy qui détint le Contrôle général des finances de décembre 1763 à octobre 1768. De toute évidence, il encouragea et protégea les initiatives de l'abbé ; il présenta successivement au Roi le tome II du *Dictionnaire*³⁰ et *De la population de la France* (novembre-décembre 1765) dont il avait incité l'auteur à faire une publication séparée³¹ ; il lui avait en outre promis une indemnité pour les exemplaires expédiés gratuitement dans les cours d'Europe³². Au-delà de ces promesses, l'aida-t-il même quelque peu financièrement ? Ce n'est pas impossible. En tout cas il m'apparaît que le départ de Laverdy constitua une catastrophe pour Expilly car il ruina ses espérances sur les plans financier, politique et littéraire. Ce fut immédiatement après le changement intervenu à la tête du Contrôle général qu'Expilly dut se résoudre à céder la propriété et la direction de l'entreprise. La disgrâce de Laverdy signifia aussi la disparition du seul rempart contre la cabale physiocratique dont il bénéficiait : rappelons l'embargo sur le tome IV. Quant au *Traité de la population de la France*, il n'était sans doute pas achevé d'imprimer

²⁶ Ces statistiques ne furent évidemment pas davantage publiées dans les tomes V et VI du *Dictionnaire*.

²⁷ E. ESMONIN, *op. cit.*, p. 299.

²⁸ A.G.R., S.E.G. n° 2609.

²⁹ E. ESMONIN, *op. cit.*, p. 299.

³⁰ Le 30 avril 1764 (*Ibidem*, p. 281).

³¹ Cfr *supra*.

³² R. MOULINAS, *op. cit.*, p. 145.

quand Laverdy s'effaça devant Maynon d'Invau et il est probable que de très fortes pressions amenèrent Expilly à ne pas faire paraître ce qui aurait pu constituer le plus grand recueil de statistiques démographiques publié en France sous l'Ancien régime. Il convient enfin d'ajouter que le ministère de Laverdy, jugé trop libéral, avait provoqué bien des mécontentements³³ ; après sa chute l'opprobre devait inévitablement rejaillir sur ses protégés.

ANNEXE

PRINCIPALES NOTICES DU PROSPECTUS QUI AURAIENT DÛ ÊTRE REPRODUITES DANS LE TOME VII DU DICTIONNAIRE

SAINT-REMY, *Castrum* ou *Fanum Sancti Remigii*, ville en Provence, au Diocèse d'Avignon, Parlement et Intendance d'Aix, Sénéchaussée d'Arles, Viguerie et Recette de Tarascon. Plusieurs Auteurs, d'ailleurs très-respectables, ont cru que c'étoit l'ancien *Glanum*, l'une des principales villes des Saliï (les Saliens), dont Ptolémée fait mention, et qui se trouve nommée dans l'Itinéraire d'Antonin, dans la Table de Peutinger, dans Mela, dans Pline, etc. Bouche, entre autres, dans son Histoire de Provence, est de même opinion. Cet Auteur dit que la ville de *Glanum* changea son nom, en l'année 501, et qu'elle prit celui de *Saint-Remy*, à l'occasion d'un voyage que Saint Remy, Archevêque de Rheims, fit en Provence, où il accompagna le Roi Clovis, lorsque ce Prince y alla pour assiéger Gondebaud, Roi des Bourguignons, qui s'étoit réfugié dans Avignon. Mais il nous fache de n'être pas du sentiment de ces Auteurs. Nous estimons au-contraire que l'ancien *Glanum* des Saliens étoit situé plus haut, au pied de la montagne, à mille toises S.S.E. de la ville de St. Remy, et assez proche des monumens d'antiquité Romaine qui subsistent encore aujourd'hui, et dont nous parlerons bientôt. Nous fondons notre conjecture sur plusieurs considérations. Premièrement, rien dans la ville de Saint-Remy n'annonce une antiquité que l'on puisse faire remonter au temps des Saliens. L'Eglise de Saint-Pierre, qui sert aujourd'hui de Chapelle aux Pénitens noirs de la même ville, est à la vérité un monument fort ancien ; mais on ne peut en inférer que cette Eglise ait été bâtie pour servir de Temple principal aux habitans d'une ville considérable, telle qu'on suppose qu'étoit l'ancien *Glanum* des Saliens. Tout annonce que cette Chapelle, qui est sans-contredit le monument le plus ancien de la ville de Saint-Remy, étoit autrefois un Temple consacré à quelque fausse Divinité ; mais ce Temple étoit si peu spacieux, qu'à peine auroit-il pu contenir deux ou trois cens personnes : de-là nous présumons que ce n'étoit qu'un Temple de campagne, situé près des marais, à quelque distance de l'ancien *Glanum*, qui étoit situé lui-même sur la hauteur au pied de la montagne, où l'on découvre fort souvent des vestiges d'une ancienne ville, qui paroît avoir été plus considérable que celle de Saint-Remy.

C'est dans le terrain où se rencontrent ces vestiges, et non aux environs de St. Remy, que l'on trouve quelquefois d'anciennes monnoies et divers instrumens qui ont servi au culte des anciennes Divinités. D'ailleurs, pourquoi l'illustre Romain qui fit bâtir le Mausolée et l'Arc de Triomphe dont nous allons parler, eût-il préféré l'emplacement où on les voit,

³³ Cfr l'excellent ouvrage de M. BORDES, *La réforme municipale du Contrôleur général Laverdy et son application (1764-1771)*, Toulouse, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1968.

si la ville de Glanum n'eût été située tout proche. Le transport des matériaux n'étoit pas un objet de difficulté qui dût empêcher ce Romain d'ajouter à une ville, à laquelle il paroissoit prendre intérêt, des monuments qui devoient contribuer à son ornement. Quoi qu'il en soit, la ville de Saint-Remy est fort ancienne, et il est vraisemblable qu'elle s'est formée au commencement du VI^e siècle, des débris de l'ancien *Glanum*, et si l'on veut, à l'occasion du voyage que St. Remy avoit fait en Provence, où il visita l'ancien Temple, aujourd'hui l'Eglise de St. Pierre de St. Remy, et à laquelle il accorda ou fit accorder des grâces et des bienfaits qui portèrent les peuples à bâtir aux environs.

Le Mausolée dont nous avons fait mention, est situé à mille toises S.S.E. de la ville de St. Remy et à une petite distance O.S.O. de l'ancien Couvent de St. Paul, habité autrefois par des Religieux de l'Ordre de St. Augustin, qui ont été sécularisés l'an 1316, par le Pape Jean XXII, et dont il a été formé, en partie, le Chapitre de la Cathédrale d'Avignon, Guiscard étant alors Prévôt de ce Monastère, qui est occupé actuellement par des Religieux de l'Étroite Observance de St. François. Ce Mausolée a huit toises trois pieds un pouce dix lignes de hauteur ; et si l'on juge du diamètre par la hauteur, on comprendra de quelle solidité doit être ce monument que le temps n'a encore pu détruire, et qui au-contre est encore aujourd'hui en bon état et bien conservé. Il est composé de trois parties : la première à rez-de-chaussée est une base quarrée chargée de bas-reliefs, mais si effacés par les injures des temps, qu'on n'y apperçoit plus que des vestiges de batailles qu'on a représentées légèrement dans le dessin. Au-dessus est un bâtiment quarré, beaucoup plus élevé en manière de portiques, et percé à jour des quatre côtés par autant d'arcades, dont les angles en forme de pilastre d'ordre chorintien, sont cannelés et chargés d'ornemens. On y remarque même à l'endroit de la clef, une tête ou espèce de masque, avec des guirlandes et des feuillages en bas-reliefs sur les ceintres. Au-dessus d'un de ces portiques qui fait la place principale, et sur la première frise, on lit une courte inscription en lettres majuscules, la plupart initiales. Au-dessus de ce portique est un autre étage composé de dix colonnes d'ordre chorintien, chaque colonne isolée et cannelée, et qui forment ensemble une espèce de rotonde ou lanterne terminée par une calotte. Bouche nous apprend que de son temps on voyoit au dedans deux statues débout, drapées et vêtues à la Romaine : elles ont été renversées depuis. On les voyoit, il n'y a pas encore 20 ans, dans l'intérieur de la lanterne, et nous les y avons vûes nous-mêmes ; mais elles ont été transportées ailleurs.

L'inscription qui regne sur la frise, est abrégée ainsi : *Sex. L.M. Juliae. L.C.F. Parentibus suis.*

Les explications qui ont été données par Spon, par le P. de Montfaucon, par Honoré Bouche, et par plusieurs autres, sont au nombre de dix ou douze. Celle que M. Moreau de Mautour, alors Capitaine au Régiment de Toulouse Infanterie, nous en a donnée en 1729 (ou son père pour lui) est fort ingénieuse. Cet homme éclairé attribue ce monument à un *Sextius* de la famille de *Caïus Sextius Calvinus*, Consul Romain, le même qui fut le fondateur, ou le restaurateur de la ville d'Aix en Provence, l'an de Rome 630. ou 631. Il suppose ensuite, et non sans fondement, que le *Sextius* du Monument avoit pour prénom celui de *Caïus* marqué par un C. que le temps aura effacé ; car ce prénom étoit attaché à la famille de *Sextius*. Il croit pouvoir expliquer la lettre initiale L. qui suit le nom de *Sextius*, par *Lucius* ; et continuant d'expliquer les autres lettres initiales, il croit que la lettre M. qui précède le mot de *Juliae*, doit signifier *Marius*, que l'on voit si souvent dans les Epitaphes.

M. de Mautour supposoit donc que le *Sextius* du Monument avoit épousé une Julie de l'ancienne famille des Jules, et qui étoit alliée à Julie, Tante paternelle de Jules-César, et femme du Grand Marius, qui vingt-un ans après la victoire remportée par *Caïus Sextius* sur les Saliens, l'an 630, défit en Provence, aux environs de la ville d'Aix, l'an 651, les Teutons peuples de Germanie, joints aux Ambrons de la Gaule Lyonnaise, ainsi que le rapporte Plutarque. Selon ce raisonnement M. de Mautour explique ainsi l'inscription :

Caïus Sextius Lucius Maritus Juliae incomparabilis curavit fieri parentibus suis ; c'est-à-dire, Caïus Sextius Mari de Julie a fait ériger ce Monument à la mémoire de ses Ancêtres et des Victoires par eux remportées en Provence. Voyez les Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, tom. 7.

Il y a encore un autre Monument tout proche du Mausolée : ce sont les restes d'un bel *Arc de Triomphe*, composé d'une seule arcade, mais sans aucune inscription. Ce Monument est bâti, ainsi que le Mausolée, de pierres de taille extrêmement grosses, et il est orné de même au-dehors de figures en bas-reliefs qui représentent des prisonniers ou des captifs. Cet Arc de Triomphe est gravé dans les Antiquités du P. de Montfaucon, tom. 4 du Supplément, chap. 4, pag. 78. Voyez aussi le tom. 5 de l'Antiquité expliquée, par le même Auteur, première partie, page 132.

La ville de Saint-Remy est comptée pour 34. feux dans l'Affoüagement général de la Généralité de Provence. Elle contient environ 600. maisons ; et l'on compte tant dans la ville qu'à la campagne, environ 4600. ames. Il y a une Collégiale qui est aussi Paroissiale, sous le titre de St. Martin. Ce Chapitre a été fondé en 1330. par le Pape Jean XXII. Il est composé de douze Chanoines, y compris le Doyen qui est à leur tête ; de quatre Bénéficiers et d'un Curé. Les Canonics rapportent année commune environ 600. liv. On conserve précieusement dans cette Eglise des reliques de St. Remy, Archevêque de Rheims.

Sur le frontispice de l'Eglise Collégiale dont nous venons de parler, on lit l'inscription suivante :

*Si Christus Deus est, et Petrus Claviger ejus,
Jam nisi per Petrum nemo videbit eum.*

XI. Id. Junii.

DEDICATIO Ve. ECCLESIAE.

C'est-à-dire, Puisque Jesus-Christ est Dieu, et St. Pierre son Portier, par-conséquent personne ne le verra que par le moyen de St. Pierre.

Le XI. des Ides de Juin.

Dédicace de la cinquième Eglise.

Cette inscription est en caractères gothiques, et elle est abrégée en partie.

Outre la Collégiale, il y a à Saint-Remy une Maison de Trinitaires ou Mathurins, une d'Observantins, la même dont nous avons parlé ci-devant ; une de Clarisses, une d'Augustines, une d'Ursulines (cette dernière vient d'être supprimée) ; trois Confrairies de Pénitens, et un Hôpital petit et mal renté. Il y a un marché tous les Mercredi de chaque semaine ; et deux foires dans l'année, la première se tient le 25. d'Avril, jour de la Fête de S. Marc ; et l'autre, le 28. d'Octobre, jour de la Fête des S.S. Simon et Jude. La ville est ceinte d'une simple muraille, avec trois portes. Il y avoit autrefois une double muraille assez épaisse, avec un fossé large et profond ; mais cette seconde muraille a été entièrement démolie depuis peu, et en même tems le fossé a été comblé.

Michel Nostradamus, Auteur des Centuries, habile Médecin et fameux Astrologue, étoit né à Saint-Remy, le 14. Décembre 1503. On sçait le cas que les Rois Henri II. et Charles IX. faisoient de cet homme singulier. Le premier voulut voir l'Auteur des Centuries ; il le fit venir, lui donna deux cens écus d'or, et l'envoya voir les Princes ses fils à Blois. Charles IX, en passant par Saint-Remy, donna aussi des marques publiques de son estime à Michel Nostradamus.

Jean Nostradamus, frère de Michel, et Auteur des vies des anciens Poëtes Provençaux, dits Troubadours, étoit né également à Saint-Remy.

Ces Nostradamus étoient issus d'une famille autrefois Juive, et que Michel Nostradamus prétendoit lui-même être de la Tribu d'*Issachar* : c'est à cause de cela que Michel

s'appliquoit ces paroles des Paralipomenes (liv. I. ch. 12. v. 32.) *De filiis quoque Issachar viri eruditi qui noverant singula tempora.*

Le Domaine temporel de la ville de Saint-Remy a été donné par le Roi Louis XIII. au Prince de Monaco, en même temps que la Seigneurie ou Marquisat des Baux. Cette ville entre aux Assemblées Générales de la Province ; et elle porte pour armes d'Or à quatre pals de gueules, au chef cousu d'Azur chargé de trois fleurs de lys d'or. Elle est dans une situation agréable, dans un pays fertile en grains, en vins, en pâturages, en légumes, en fruits, en huile, en soye, etc. sur la grande route de Tarascon à Marseille, et qui traverse toute la Provence, à une petite distance N. d'un ruisseau, à 2. lieuës trois quarts E. un quart au S. de Tarascon et du Rhône, 3. un tiers S. un quart à l'E. d'Avignon, 1. un quart N.E. des Baux, 5. un tiers N.O. de Salon, 4. N.E. d'Arles, 3. un tiers O. un quart au S. d'Orgon, et 10. un quart O.N.O. d'Aix. Long. 22. 29. 15. lat. 43. 47. 10.

SAINTE-VANDRILLE, *Fontenella*, ou *San-Vandregisillus*, ou *Monasterium Sancti-Vandregisilli*, Paroisse, en Normandie, Diocèse, Parlement et Intendance de Rouen, Election et Sergenterie de Caudebec. Au reste, on évitera de confondre la Paroisse dont il est ici question, avec une autre de même nom, située également en Normandie, mais au Diocèse de Sées, Intendance et Election d'Alençon. C'est dans cette dernière Paroisse, et non dans la première, que la rivière de Rille prend sa source.

Dans l'étendue de la Paroisse de Saint-Vandrille de Caudebec, il y a une fameuse Abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, de la Réforme de Saint-Maur. Cette Abbaye a été fondée vers l'an 645. par Saint-Vandrille et par Clovis II.

Saint-Vandrille, né à Verdun du Duc Valchise, et de la Princesse *Dode*, sœur d'Anchise, ayeul de Charles-Martel, avoit été marié ; mais sa femme s'étant retirée dans un Monastère, Vandrille embrassa l'état ecclésiastique, et s'adonna aux exercices de la vie monastique. Enfin, s'étant retiré lui-même en un lieu nommé *Fontenelle*, à six lieuës de Rouen, il y bâtit le Monastère dont il est ici question, et il y édifia par son zèle et par ses austérités. Il y mourut le 22 Juillet avant l'an 689 à 96 ans. Ce monastère ou Abbaye est célèbre dans le Martyrologe Romain, sous le nom de *Monastère de Fontenelle* : mais dans la suite ce nom a fait place à celui du Fondateur du Monastère.

Vers l'an 850. ou 860. cette Abbaye fut détruite par les Normands-Danois ; mais Richard II. Duc de Normandie, la rétablit vers l'an 1025. et non 1035, comme disent quelques-uns, puisque Richard II. mourut en 1026. et Richard III. son fils en 1028.

Entre les Abbés et les Religieux de cette Abbaye, l'Eglise en reconnoît plus de vingt pour Saints. On a tiré autrefois de ce Monastère quantité de Sujets pour les placer sur les Sièges Episcopaux de Lyon, de Rouen, de Sens, de Rheims, de Toulouse, de Paris, et de beaucoup d'autres villes. Il a été un temps que le nombre des Religieux de cette Abbaye étoit si considérable, que l'on y faisoit l'Office continuel.

Cette Abbaye a la présentation de soixante-seize Cures et de plusieurs autres bénéfices parmi lesquels sont les Cures de St. Laurent de Rouen, de Caudebec, d'Arques et d'Argentan.

L'Abbaye de Saint-Vandrille a été rebâtie presque en entier dans ce siècle, et c'est aujourd'hui l'une des plus vastes et des plus belles du Royaume. Elle rapporte plus de cinquante mille livres de rente. Elle est possédée depuis l'an 1757. par M. Louis-Sextius de Jarente de la Bruyère, d'une des plus anciennes et des plus nobles familles de Provence, né à Marseille en 1706, Evêque de Digne en 1747, transféré à l'Evêché d'Orléans en 1758, Abbé de Saint-Honorat de Lerins en 1752, chargé du Département concernant la nomination aux Bénéfices en 1757, Commandeur des Ordres du Roi en 1761. Le choix que Sa Majesté a fait de M. de Jarente, pour la distribution des grâces de sa Couronne les plus délicates, fait de ce Prélat l'éloge le plus flatteur et le plus accompli.

Saint-Vandrille est dans un vallon, sur le ruisseau de Caillouville, à un quart de

Lieuë N. de la Seine, à une bonne demi-lieuë E. un quart au N. de Caudebec, à 2. lieuës un quart à l'E. d'Yvetot, 4. et demie O.N.O. de Rouen et 24. O.N.O. de Paris. Mais en comptant par lieuës du pays, St. Vandrille est à 6. lieuës de Rouen, et à 34. de Paris. Long. 18. 22. 20. lat. 49. 33. 20.

VALS, *Vallum* ou *Valles*, village en Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Généralité de Montpellier, Intendance de Languedoc. On y compte 120. feux. Ce village est remarquable par les fontaines minérales qui sont auprès : ces fontaines sont au nombre de cinq, sçavoir la *Marie*, la *Marquise*, la *Saint-Jean*, la *Camuse* et la *Dominique*. La *Marie* est du côté de Vals, mais les quatre autres sont de l'autre côté du ruisseau. Les eaux de ces différentes fontaines sont toutes froides et très-estimées.

On trouve en Été sur les rochers des environs de ces fontaines, un sel de même nature que celui qu'on tire par évaporation, mais plus blanc et plus subtil.

Les sels de ces fontaines, soit le naturel qui se trouve sur les rochers, soit l'artificiel qui se tire par l'évaporation, étant dissous avec un peu d'eau, font une grande effervescence avec l'esprit de vitriol. Ils ne pétillent point sur les charbons allumés, et ne changent point de couleur ; mais ces mêmes sels jettés dans le syrop violat, le rendent fort verd, ainsi que le fait le sel de tartre ; et l'esprit de vitriol ayant rougi le syrop violat, ces sels le font revenir en son premier état.

« L'eau de la *Marie* est froide, limpide et aigrelette. Elle purge par les urines : c'est à cause de cela qu'on l'ordonne pour les chaleurs des reins et pour la gravelle. Elle donne à la noix de galle une teinture orangée, et à la teinture de tournesol une couleur de vin rouge. Le sel de tartre la fait revenir dans son premier état. Le sel qu'on en tire par évaporation, est un sel nitreux qui fermente fortement avec les acides. On en tire environ vingt-cinq grains d'une chopine d'eau.

» L'eau de la *Marquise* est froide, limpide et plutôt salée qu'acide. La teinture qu'elle donne à la noix de galle, approche assez de celle que lui donne la *Marie* ; mais elle donne la teinture de vin plus paillet à l'eau colorée par le tournesol ; et le sel de tartre fait de même revenir la couleur pourprée du tournesol. La résidence est de même nature que celle de la *Marie*, mais en plus grande quantité. C'est de cette eau que l'on boit le plus fréquemment, quoique la source en soit très-petite entre les fentes de rocher.

» L'eau de la *Saint-Jean* a moins d'acidité que les autres : c'est à cause de cela qu'elle est réputée meilleure pour la poitrine.

» L'eau de la *Camuse*, découverte par un Médecin nommé le *Camus*, approche assez de celle de la *Marquise*, mais elle semble avoir plus de salure et moins d'acidité. La rouille qui se trouve dans son canal d'écoulement, est plus rougeâtre que celle des autres ; aussi a-t-elle un peu plus de résidence que la *Marquise*. Avec la noix de galle et avec la teinture de tournesol, elle fait les mêmes teintures et les mêmes changemens que l'eau de la *Marquise*. La source de la *Camuse* est située en un lieu élevé, et par conséquent elle n'est point exposée au débordement de la rivière.

» La *Dominique* est un peu plus avant en montant le côteau. Elle a un goût tout particulier, âpre, stiptique et désagréable. Cette eau est pesante à l'estomac. C'est un *Jacobin* ou *Dominicain* qui l'a découverte ; ce qui est cause qu'on l'appelle la *Dominique*. La résidence qu'on en tire est en fort petite quantité, sçavoir, quatre ou cinq grains sur une chopine d'eau. Cette résidence est grisâtre et ressemble assez au vitriol légèrement calciné. La noix de galle donne à cette eau une couleur bien différente de celle qu'elle donne aux eaux des autres fontaines, sçavoir, une couleur bleuâtre fort peu foncée. Elle rougit la teinture de tournesol d'un rouge beaucoup plus obscur et plus opaque que le rouge que donnent les eaux des autres fontaines ; et le sel de tartre fait revenir avec peine cette teinture dans sa couleur de pourpre. Cette eau agit presque uniquement par les vomissemens, ce qui la rend propre à guérir les fièvres intermittentes, la jaunisse et les embarras

des entrailles ; mais pour pouvoir en user, il faut être robuste et en état de supporter le vomissement. »

Les eaux de Vals sont fréquentées dans les mois de Juin, Juillet, Août et partie de celui de Septembre. On y est assez bien logé et bien traité. Presque toutes les maisons du village sont autant d'auberges. Les voitures à rouës vont depuis le Pont-du-Saint-Esprit jusqu'à Vals, en passant par le Bourg-Saint-Andeol, Viviers et Villeneuve-de-Berg. Mais les chemins sont difficiles, à cause qu'ils sont remplis de pierres, de gros cailloux et de rochers. Ce village est situé proche de la rivière de l'Ardesche, et sur le torrent ou ruisseau de la Volane, au fond d'une vallée bordée de côteaux abondans en bleds et en vins, à 1. lieuë un quart O.N.O. d'Aubenas, 10. S.E. du Puy-en-Velay, 5. deux tiers O.N.O. de Viviers, 9. N.O. du Pont-du-Saint-Esprit, 16. N.N.O. d'Avignon, 22. N.N.E. de Montpellier, 45. et demie E.N.E. de Toulouse, 23. et demie S.S.O. de Lyon, et 86. et demie S.S.E. de Paris, Long. 31. 59. 40. lat. 44. 38.58.

VAUCLUSE, *Vallis Clusa*, village au Comté-Venaissin, Diocèse de Cavaillon, Judicature de l'Isle. On y compte 60. feux ou chefs de familles, et environ 300. personnes de tout âge et de tout sexe. L'Eglise Paroissiale est dédiée à St. Veran, Evêque de Cavaillon. La Cure est à la nomination du Chapitre de St. Victor de Marseille (qui jouit du Prieuré de Vaucluse et de plusieurs autres dans le Comté-Venaissin). Le revenu de ce bénéfice est de 1500. liv. Il y a à Vaucluse deux Consuls et un Viguier : ce dernier administre la Justice au nom du Seigneur. Cette Seigneurie consiste en la haute, moyenne et basse Justice : elle est dans la mouvance de la Chambre Apostolique, et appartient aux Evêques de Cavaillon. Ces derniers l'ont cédée en arrière-fief à une branche de la Maison de Seytres, mais sous l'hommage et avec la réserve d'un droit de cens et d'une partie de la pêche. Le Seigneur a le droit de tasque, qui consiste dans le dixième de tous les fruits : ce droit est affermé 1800. liv. ou environ. Il y a à Vaucluse quatre moulins à papier et deux à foulons. La partie du territoire de ce village, qui est en plaines, abonde en pâturages. Le reste n'est qu'un terrain pierreux et mêlé de rochers : on y recueille néanmoins, mais en petite quantité, de l'huile excellente et des vins fort estimés.

On prétend que St. Veran, Evêque de Cavaillon, étoit fils du Seigneur de Vaucluse, et qu'il avoit pris naissance en ce lieu. On ajoute que c'est le même Saint Veran qui donna la terre de Vaucluse à l'Evêché de Cavaillon, qui dans la suite l'a aliénée sous les réserves dont nous avons fait mention.

Ce village est situé sur la rivière de Sorgue, qui est très-abondante en excellent poisson, à un quart de lieuë O.S.O. de la source de la fameuse fontaine connue sous le même nom que le village, à 1. lieuë E. un quart au N. de l'Isle, 2. un quart N.N.E. de Cavaillon, à trois quarts de lieuë O. de Senanque, à une demi-lieuë S. de Saumane, à trois lieuës un quart S.S.E. de Carpentras, et quatre trois quarts E. d'Avignon. Long. 22. 45. 0. lat. 43. 55. 58.

La fameuse fontaine de Vaucluse est située, ainsi que nous l'avons dit, à un quart de lieuë du village de ce nom. Cette fontaine, que l'on appelleroit plus exactement une source, sort au pied d'une montagne escarpée, d'un antre vaste et profond (on assure même que sa profondeur n'est pas connue). Elle donne une telle abondance d'eau, qu'à une très-petite distance, elle forme une rivière (*La Sorgue*) profonde et navigable. La fontaine de Vaucluse est célèbre à cause de l'abondance et de la limpidité de ses eaux. Elle l'est aussi à cause de la quantité d'excellents poissons, tels que les truites, les ombres, les anguilles, les brochets, les écrevisses que l'on pêche dans la rivière qu'elle forme. Mais ce qui a contribué encore à la célébrité de cette fontaine, c'est le séjour qu'a fait autrefois sur ses bords le fameux Pétrarque qui vers l'an 1330. les faisoit retentir de la passion qu'il avoit, à ce qu'on prétend, pour la belle Laure de Sade (Laure de Noves-Sade). On voit encore tout auprès de cette source des ruines qu'on appelle le Château de Pétrarque.

La belle Laure, Dame (et non Démoiselle) aussi vertueuse que fameuse, nâquit à Avi-

gnon (d'autres disent dans un village peu éloigné de cette ville) d'Audifret de Noves, le 4 Juin 1314. Elle fut mariée à Hugues de Sade, Seigneur de Saumane, etc. ainsi que cela se prouve par un contrat de mariage en bonne forme, et dont l'original se trouve au pouvoir de M. l'Abbé de Sade, homme éclairé et d'un mérite supérieur, également recommandable par l'étendue de ses connaissances et par la noblesse de son origine. Cette Dame fut en grande réputation à cause de sa beauté, de son esprit et de sa vertu. Elle mourut à Avignon le 6. d'Avril 1348. à 34 ans. Pétrarque qui avoit conçu de la passion pour elle, fit à sa louange 318 Sonnets et 88 Chansons. Elle habitoit souvent dans le Château de Saumane, qui appartient encore aujourd'hui à la Maison de Sade. Elle fut inhumée dans l'Eglise des Cordeliers d'Avignon, où l'on voit encore son tombeau, dans une petite Chapelle, la seconde à main droite, en entrant par la principale porte de l'Eglise. Mais ce tombeau est également celui d'Hugues de Sade, mari de Laure ; et l'épithaphe qui est gravée sur le mur, joignant le tombeau, fait mention d'Hugues et non de Laure.

Environ 200. ans après la mort de la belle Laure, des Curieux obtinrent de faire ouvrir le tombeau où elle avoit été inhumée : on y trouva une petite boîte qui contenoit des vers Italiens écrits de la main de Pétrarque, et une médaille de plomb, sur un côté de laquelle on voyoit la figure d'une femme, et sur l'autre ces quatre lettres M.L.M.J. qui signifient, à ce qu'on prétend, *Madonna Laura Morta lace*, c'est-à-dire, Madame Laure est morte. Les vers Italiens que l'on trouva dans la boîte dont nous avons fait mention, sont imprimés dans les Œuvres de Pétrarque, publiées à Lyon en 1545. C'est pour cette raison que nous nous dispenserons de les rapporter : nous les indiquerons seulement en rappelant les deux premiers, et ce sont ceux-ci.

*Oui riposan quei caste e felici ossa
Di quella alma gentile e sola in terra.*

Le Roi François I. en passant par Avignon, honora le tombeau de la belle Laure, d'une visite, et d'une épithaphe de sa composition qui consiste en huit vers François qui sont aussi imprimés dans les Œuvres de Pétrarque de la même édition, de l'an 1545. et qui commencent par les deux vers qui suivent :

*En petit lieu compris vous pouvez voir
Ce qui comprend beaucoup par renommée :*

Plusieurs autres beaux esprits ont également composé des épithaphe en l'honneur de la belle Laure ; mais il n'y en a aucune qui soit gravée sur son tombeau.

VENDOSME, Baillage. Il comprend le haut et le bas Vendômois, et il est divisé en quatre Châtellenies ou Siéges particuliers, qui sont établis à Vendôme, à Montoire, à Savigny, et à Saint-Calès. Celui de Vendôme est le principal : il a dans son ressort la ville de Vendôme, et tout le haut Vendômois, composé de quarante-cinq Paroisses, dans plusieurs desquelles il y a de hautes Justices. Celle de la Rocheturpin, quoique dans le bas Vendômois, est aussi de son ressort. Les autres Siéges établis à Montoire, à Savigny et à Saint-Calès, partageant le bas Vendômois, qui est composé de ces trois petites villes, et de quarante-deux Paroisses. De ces trois Siéges, celui de Montoire est le plus considérable, puisque toutes les hautes Justices du bas Vendômois y ressortissent, à l'exception néanmoins de celles du Sentier, des Hermites et de Ville-Dieu, qui vont à Baugé de celles de Ferrières et d'Espeigne, qui vont à Tours ; de celle de la Flotte, qui va à Savigny ; et de celles de Mezangé et de Riveroles, qui vont à Saint-Calès. La Justice de Beslé et celle de Bouloir ressortissent au Bailliage de Vendôme, ainsi que les autres Siéges dont nous avons donné le détail.

Le Bailli de Vendôme a ordinairement un Lieutenant-Général qui a le droit de tenir des assises à Montoire, à Savigny et à Saint-Calés ; les Juges de ces assises sont qualifiés Lieutenans-Particuliers. Autrefois les appellations de tous ces Siéges étoient portées égale-

ment au *Siège des grands jours*, établi dans la ville de Vendôme, et qui servoit de Bailliage. L'établissement de cette Juridiction fut accordé à Charles I. Duc de Vendôme, en 1515, peu de tems après que François I. eut érigé Vendôme en Duché-Pairie en faveur de ce Prince. Mais après la mort du dernier Duc de Vendôme, arrivée en 1712, le Roi Louis XIV. supprima *les grands jours*, et créa à Vendôme, par Edit donné à Marly, au mois de Novembre 1713, un Bailliage Royal qui subsiste encore aujourd'hui.

Ce Bailliage Royal ressortit nûement et sans moyen au Parlement de Paris. Les affaires concernant toutes les matières, tant civiles, politiques, ecclésiastiques, que criminelles ; les héritages nobles ou roturiers, soit entre Nobles, Ecclésiastiques, ou Personnes d'état commun ; toutes les actions, tant personnelles, que mixtes et réelles, concernant les personnes domiciliées, etc. ; la connoissance de tous les cas Royaux, et des affaires des Abbayes, Prieurés, et autres Bénéfices, qui peuvent avoir des Lettres de Garde-Gardienne en bonne et dûe forme, etc. sont portées immédiatement et en première instance au Siège principal de Vendômois. *Voyez* l'Edit dont nous avons fait mention du mois de Novembre 1713.

Outre le Siège principal de Vendômois, le Roi établit deux Sièges Royaux particuliers, l'un à Montoire, et l'autre à Saint-Calès. Les Officiers de ces deux Sièges sont sous le Bailli de Vendôme, et les appellations de leurs Sentences ressortissent au Siège principal.

Par le même Edit, de 1713, le Roi créa un Conseiller du Roi en ses Conseils, Bailli d'Epée du Duché de Vendôme, et pays du haut et bas Vendômois, lequel est aussi Capitaine-Gouverneur du Château de Vendôme ; un Lieutenant-Général Civil dudit Bailli, un Lieutenant-Général de Police, un Lieutenant-Général Criminel, un Lieutenant-Particulier Civil, un Lieutenant-Particulier Criminel, deux Assesseurs, quatre Conseillers au Civil et au Criminel, un Avocat du Roi, un Procureur du Roi pour le Civil, un Procureur du Roi pour la Police, un Conseiller Garde-Scel, un Greffier en chef, etc. A Montoire et à Saint-Calès, un Lieutenant-Général, Civil, Criminel et de Police, un Lieutenant-Particulier, un Assesseur, etc.

Dans le Vendômois, toutes les Sentences, tous les Jugemens, Mandemens, Commissions, Actes des Notaires sont expédiés au nom du Bailli ; il est le Chef de la Noblesse de sa Province, et la convoque et la commande quand il est question de Ban et arrière-Ban. Il monte au Siège l'épée au côté et en habit ordinaire. Les Avocats et les Procureurs sont tenus de lui adresser la parole au singulier, dans leurs plaidoiries. Son Lieutenant-Général, après avoir recueilli les opinions, les lui rapporte, et prononce ensuite en son nom en ces termes : *Monsieur ordonne*. Il n'a néanmoins de voix délibérative que quand il s'agit de la manutention de la Justice, et non en aucune affaire contentieuse. Ses gages sont de 200. liv. sur le Domaine. Il a obtenu l'hérédité de sa Charge, par un Arrêt du Conseil d'Etat, du 18 Octobre 1723. Au reste, ses prérogatives sont pareilles à celles des autres Baillis et Sénéchaux d'Epée du Royaume.

Le Bailliage de Vendômois, ainsi que la plûpart des autres grands Bailliages de cette contrée, a sa Coûtume particulière qui règle l'état des personnes qui y demeurent, et celui des biens qui y sont situés. A l'exception de Mezangé, de la Ville-aux-Clercs et de l'Isle, Paroisses du haut Vendômois, où les procès sont décidés conformément à la Coûtume de Chartres, presque tous les autres lieux du Bailliage de Vendôme suivent la Coûtume d'Anjou, la même qui fut rédigée le 7. de Septembre de l'an 1508. Une partie des faux-bourgs de Vendôme, et quelques Paroisses les plus proches du Blésois suivent aussi celle de Blois (réformée le 18. Avril 1523), en conséquence d'une ancienne transaction, passée entre les Comtes de Blois et ceux de Vendôme. Néanmoins, en plusieurs conjonctures, ces coûtumes souffrent diverses modifications, par rapport à quelques lieux du Vendômois, et surtout dans les Châtellenies de Vendôme et de Montoire. Par exemple, quoique ce soit une disposition générale de la Coûtume d'Anjou, que les Cadets nobles ne doivent avoir que l'usufruit de leurs portions héréditaires dans les successions de leurs pères et mères nobles ; et que le mari ou la femme qui survit, doive jouir par usufruit de la moitié des

conquêts de la communauté qui appartient à l'un d'eux, néanmoins dans les Châtellenies de Vendôme et de Montoire, les Cadets nobles sont propriétaires des biens qui leur viennent des successions de leurs pères et mères ; et par une disposition particulière à la Châtellenie de Vendôme, le mari ou la femme qui survit, n'y a pas l'usufruit des conquêts de la communauté, etc. *Voyez* Vendôme, ville.

« ÉMOTION » ET RÉPRESSION DANS LES PAYS-BAS AUTRICHIENS : UN EXEMPLE FLAMAND

par

Jean-Jacques HEIRWEGH

Aspirant du F.N.R.S.

Parmi les grands travaux publics réalisés dans nos régions au XVIII^e siècle, le creusement des coupures de Gand et de Bruges ainsi que l'approfondissement du canal reliant ces deux villes¹ représentent, pour diverses raisons, un moment important de notre histoire nationale. Sur le plan politique et financier, ces travaux provoquèrent une crise dans l'administration traditionnelle des Etats de Flandre qui en préconisèrent l'exécution et en obtinrent l'autorisation par octroi (en 26 articles) du 7 janvier 1751².

Ces événements comptent parmi les causes principales de la réforme des Etats, imposée par le pouvoir central en 1754³. Ils suscitèrent des remous dans le corps des ingénieurs militaires, dirigé depuis la fin de l'année 1748 par le colonel Spalaert⁴. Nous savons aussi l'importance économique de ces travaux pour le commerce de transit et leurs effets sur l'antagonisme séculaire des corps de batellerie des villes en cause.

¹ Y. URBAIN, « La formation du réseau des voies navigables en Belgique. Développements du système des voies d'eau et politique des transports sous l'Ancien Régime », *Bulletin de l'Institut de Recherches économiques*, Université de Louvain, t. X, mai 1939, p. 298.

² *Placaert-Boek van Vlaenderen*, t. V, deuxième partie, Gand, 1763, pp. 746-753.

L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Cartulaire de l'ancienne estaple de Bruges*, t. IV, 1906, n° 2421, pp. 184-188.

Original au *Rijksarchief Gent* (R.A.G.), *Staten van Vlaenderen* (St. v. Vl.), n° 7462.

³ Pour tout ceci, voir P. LENDERS, *De politieke crisis in Vlaenderen omstreeks het midden der achttiende eeuw. Bijdrage tot de geschiedenis der Aufklärung in België*, Brussel, 1956.

⁴ Voir G. GUILLAUME, *Notice sur le corps du génie en Belgique pendant le XVIII^e siècle*, Mons, 1870, *passim*. Guillaume déforme le nom de ce personnage (indifféremment orthographié Spalaert, Spalart ou Spallart) en Spattart. Il s'agit d'une erreur de lecture de la part de l'auteur.

Mais, quant au sort réservé aux milliers de « bras nus » qui, la pelle ou la pioche à la main, firent de ce projet grandiose une réalité, nous ne connaissons presque rien.

Sans avoir l'ambition, ni même la possibilité — nous nous en expliquerons plus loin — de retracer l'ensemble des épisodes vécus par ces travailleurs, nous désirons ici livrer au lecteur quelques documents et réflexions sur le climat social et la condition ouvrière au milieu du XVIII^e siècle, en Flandre.

La gestion des travaux, commandés par les Etats de Flandre et « dirigés » par leurs actuaire P.F. Pijcke et R.J. O'Donnoghe, fut si malencontreuse qu'elle entraîna en peu de temps un énorme gâchis financier, compliqué d'une multitude de conflits de personnes. En effet, si l'ingénieur Spalaert, assisté du major De Laing, avait la direction technique des opérations, les deux délégués des Etats tenaient, en quelque sorte, les cordons de la bourse que les entrepreneurs (les travaux avaient été mis en adjudication) désiraient voir largement ouverte. De tout ceci, résultèrent intrigues, protestations, crocs-en-jambe plus ou moins dissimulés etc. Dans cette pénible histoire, la personnalité de Pierre François Pijcke, seigneur d'Ideghem⁵, joua un rôle non négligeable. Les ouvriers occupés aux chantiers ignorèrent évidemment les péripéties et les conflits qui perturbèrent les relations entre les personnages qui, en haut lieu, possédaient des droits de décision sur les travaux en cours. Ils furent néanmoins les principales victimes de la versatilité des gens en place...

En vertu des articles IX et X de l'octroi, les travailleurs de la coupure, engagés par les entrepreneurs, échappaient aux prérogatives des corps de métiers et n'étaient pas assujettis aux droits de bourgeoisie. « Bien entendu néanmoins qu'ils (les entrepreneurs) auront toujours un égard favorable pour les gens de la province, afin qu'ils soient employés aux ouvrages dont il s'agit »⁶, des bureaux d'embauche s'installèrent, dès le début de l'année 1751, dans les grandes villes de Bruges et de Gand où affluèrent indigents et chômeurs⁷.

⁵ Fils de Guillaume-Ignace Pijcke (1688-1773), il naquit à Gand le 20 décembre 1721. Ayant effectué ses études à l'Université de Louvain (où il s'inscrivit le 23 octobre 1740), il devint conseiller pensionnaire de la Ville et Pays d'Alost en 1746 mais dut se retirer, en 1749, à cause d'irrégularités dans l'exercice de ses fonctions. La même année, on le nomma premier pensionnaire de Bruges. En 1750, il obtint la place de premier pensionnaire de Gand et occupa la fonction d'actuaire des Etats de Flandre. Lié à la vie politique et économique flamande, il se compromit dans de nombreuses intrigues. En 1754, il fut démis de sa fonction d'actuaire des Etats et remplacé par J.-J. Ph. Vilain XIII.

Grâce à la protection de son père, conseiller privé et d'Etat puis président du Grand Conseil de Malines (1757), il conserva cependant une situation honorable de conseiller-pensionnaire de Gand que ses agissements auraient pu lui faire perdre.

Il mourut dans sa ville natale, le 6 décembre 1779.

Voir : Ch. POPLIMONT, *La Belgique héraldique*, t. IX, Paris, 1867, p. 93 ; P. LENDERS, *op. cit.*, p. 13 et *passim* ; A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, t. VIII, Bruxelles, C.R.H., 1963, p. 72.

⁶ *Placaet-Boek van Vlaenderen*, t. V, Octroi du 7-1-1751, article IX.

⁷ Une trentaine d'années plus tard, le médecin du chantier du « nouveau poldre

A Gand, l'embauchage pour les travaux de la coupure dans la ville provoqua une certaine agitation. Les demandeurs d'emploi réclamèrent un salaire plus élevé. Loins d'y satisfaire, la députation des Etats, alarmée par les entrepreneurs, ordonna au Magistrat de la Keure d'établir une patrouille de cinq hommes afin de veiller au bon ordre des travaux⁸. D'une manière générale, on craignait le pillage des chantiers soit par les travailleurs, soit par des rôdeurs. C'est ainsi qu'à Bruges, la garnison militaire jugée insuffisante, on fit appel⁹ à deux compagnies de grenadiers du régiment de Los Rios afin de poster des sentinelles dans la ville.

Cette mesure ne donna pas, semble-t-il, entière satisfaction car des « troubles et confusions » persistèrent, voire même avec le concours des soldats. Le conseiller pensionnaire O'Donnoghe, en désespoir de cause, engagea « quelques *schadebeletters* (*sic*) au prix de trois livres de gros par jour, n'ayant pû obtenir qu'à prix d'argent cinq à six sentinelles qu'il avoit demandé »¹⁰.

Les Etats demandèrent enfin que leur actuaire disposât dans la ville de nouvelles sentinelles et « qu'au surplus les mêmes commandants (de la garnison) soient chargés de tenir leurs troupes en bon ordre afin que de concert avec les travailleurs, ils ne mettent pas couteau sur gorge aux entrepreneurs (...) »¹¹.

Nous retiendrons de ce qui précède que la main-d'œuvre ne répondait pas docilement aux injonctions des entrepreneurs et que l'agitation des travailleurs pouvait gagner certaines troupes chargées du maintien de l'ordre. Compte tenu de la composition sociale des régiments nationaux à cette époque¹², cette situation ne nous surprend guère puisque l'armée — en grande partie — servait de réceptacle à de nombreux Flamands sans emploi. Les autorités civiles et militaires subissaient, depuis longtemps déjà, le problème des désertions dans les forces armées. Des patrouilles montées ratissèrent, à maintes reprises, le plat pays à la recherche des déserteurs.

d'Arenberg » (entre Kieldrecht et Doel) nous donne un témoignage sur la situation sanitaire de la main-d'œuvre employée à la construction de la digue. Deux mille ouvriers y étaient surveillés par 15 soldats détachés de la Citadelle d'Anvers, auxquels le duc d'Arenberg versait double paye. Parmi ces travailleurs, le médecin remarque les Flamands, rongés par la vermine, « poussés hors des villes par l'indigence ». LE ROUX, *Mémoire et observations sur les maladies des ouvriers de la Digue et des habitans du nouveau poldre d'Arenberg*, Liège, 1785.

⁸ R.A.G., St. v. VI., 7462, *Brouillon de résolution du 19 avril 1751*, signé P.F. Pijcke.

⁹ R.A.G., *idem*, *Lettre des Etats à Botta-Adorno*, Gand, 11 mai 1751.

J. WINNENPENNINCKX, (« Rond het graven van de Coupure te Gent », *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, nieuwe reeks, dl. X, 1956, p. 128) décrit, en détail, toutes ces mesures de sécurité.

¹⁰ R.A.G., St. v. VI., 7462, *Lettre des Etats à Botta-Adorno*, Gand, 9 juin 1751.

¹¹ *Idem*.

¹² Voir J. RUWET, *Soldats des régiments nationaux au XVIII^e siècle. Notes et documents*, C.R.H., 8^e, Bruxelles, 1962.

On peut supposer qu'au cours des années 1750, la province flamande vit un renforcement des mesures de surveillance militaire. En effet, d'Ostende à Gand, de grands travaux mobilisèrent, surtout pendant la bonne saison, une main-d'œuvre nombreuse composée, pour une très large part, de chômeurs recrutés dans les villes.

Tout porte à croire que cette situation fut ressentie comme un danger par la population paysanne et plus encore par les Etats de Flandre qui préconisèrent quelques mesures préventives destinées à contrôler ce peuple de terrassiers et de brouetteurs.

L'organisation de ces mesures, dans la ville et le Vieux-Bourg de Gand, échut au septuagénaire Léonard-Matthias Van der Noot, baron de Kiezegem¹³. Celui-ci cumulait en effet les fonctions de bailli du Vieux-Bourg, de grand-bailli, de gouverneur de la ville et du château de Gand.

Au mois de mai 1752, le baron de Kiezegem et le colonel Lefebvre, du régiment des dragons de Ligne, furent requis d'envoyer à Bellem, village situé sur le canal à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Gand, une garde militaire de six soldats et un caporal à pied « pour observer et tenir en bon ordre les ouvriers »¹⁴.

Si cette précaution démontre bien les inquiétudes des autorités, elle ne répond pas — loin de là ! — au rapport des forces existant sur le terrain : entre Hansbeke et Bellem, près de trois mille hommes travaillaient à l'approfondissement du canal.

L'ouvrage rencontra de nouvelles difficultés à la suite de pluies qui, en

¹³ Celui-ci, né le 25 février 1676, fut capitaine des Gardes Wallonnes en Espagne en 1703. Il quitta ce régiment quatre ans plus tard et devint colonel d'un régiment d'infanterie de son nom. Revenu aux Pays-Bas, il fut député de l'état noble de Brabant et obtint, en 1726, le titre de chambellan de l'empereur Charles VI. On le créa conseiller d'Etat d'épée et général-major des armées impériales. Dès février 1736, il exerça les fonctions de bailli du Vieux-Bourg de Gand. Gouverneur de la ville et du château de Gand, il acheta la place de grand-bailli de cette ville. Sa lettre de nomination est datée du 8 février 1737. Il mourut à Gand le 11 avril 1753.

Voir : *Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne*, t. II, p. 1452 ; E. LEJOUR, *Inventaire des archives de la famille Van der Noot* (AGR), Bruxelles, 1954, pp. 8 et 35 ; G. GUILLAUME, *Histoire des gardes wallonnes au service d'Espagne*, 1858, p. 355 ; V. FRIS, « Les baillis de Gand », *Bull. de la Soc. d'Hist. et d'Archéo. de Gand*, t. XIV, 1906, p. 417 (ne mentionne pas la date exacte du décès du bailli) ; *Archives Générales du Royaume* (A.G.R.), *Secrétaire d'Etat et de Guerre* (S.E.G.), n° 1041, f° 438 et n° 1042, f° 293-298.

¹⁴ R.A.G., St. v. VI., 5154, *Copies de lettres des Etats au baron de Kiezegem et au colonel Lefebvre*, Gand, 25 mai 1752. Théodore-François Lefebvre, colonel des dragons de Ligne en 1751, devint général au début de l'année 1757. Il obtint le titre de baron le 5 août 1758 et reçut plus tard le poste de feld-marchal-lieutenant des armées impériales.

Voir : G. GUILLAUME, *Histoire des régiments nationaux des Pays-Bas au service d'Autriche*, 1877, pp. 32-34 et, du même auteur, *Histoire du régiment de Latour*, 1862, p. 16.

détrempant le sol, rendaient le terrassement fort pénible. La nervosité gagna tous les gens occupés au chantier et provoqua le « tumulte » du 6 juin ¹⁵.

Il semble que, dans l'après-midi de ce jour, une rixe éclata entre les ouvriers, les Flamands d'un côté et les « françois » de l'autre ¹⁶. Les entrepreneurs auraient donc engagé de la main-d'œuvre étrangère à la province proprement dite ¹⁷.

A l'issue de cette bataille, deux ou trois hommes furent blessés « mais à la fin tous ont demandé une augmentation de salaire proportionnée aux difficultés et boues qu'ils rencontrent » ¹⁸. Les six ou sept fantassins affectés au bon ordre du chantier n'osèrent intervenir. Le capitaine-ingénieur L'Amy, qui dirigeait les ouvrages en ce lieu, envoya sans aucun doute précipitamment la nouvelle à P.F. Pijcke qui séjournait à Gand. Ce dernier prévint le baron de Kiezegem qui expédia sur-le-champ un détachement de dragons à cheval à Bellem. Ceux-ci y arrêtrèrent et ramenèrent à Gand « les principaux chefs du désordre et des blessures qui se sont faites » ¹⁹.

Les entrepreneurs se soumièrent cependant à la revendication de leurs employés et augmentèrent en conséquence leurs salaires ²⁰. Le jour même, l'émeute cessa mais le travail ne reprit pas aussitôt au même rythme qu'auparavant parce qu'une foule d'ouvriers désertèrent le chantier quand apparurent les dragons venus de Gand.

Amand Fierens, abbé de Saint-André, envoyé sur place par les Etats, n'y retrouva, le 8 juin, guère plus de 600 ouvriers ²¹. Les entrepreneurs prévoaient le retour prochain des équipes de travail quand les fuyards manqueraient d'argent. De toute façon, l'état du terrain était tel qu'il fallait prévoir un grand retard dans les travaux.

Deux jours plus tard, 200 ouvriers environ étaient revenus au chantier situé entre Hansbeke et Bellem ²².

Afin de remédier à la situation, les Etats sollicitèrent la venue du colonel

¹⁵ P. LENDERS, *op. cit.*, p. 22 note 2, mentionne brièvement ces événements. A l'aide d'une documentation plus abondante, J. WINNEPENNINGCKX, *art. cit.*, relate lui-aussi ces troubles.

¹⁶ R.A.G., St. v. VI., 5154, *Copie de lettre de la députation à Spalaert*, Gand, 7 juin 1752.

¹⁷ Il était formellement interdit aux ressortissants des Provinces-Unies, en vertu d'un placard des Etats-Généraux du mois de mai 1752, de travailler au creusement des canaux en Flandre. Cfr J. LAENEN, *Le ministère de Botta-Adorno dans les Pays-Bas autrichiens pendant le règne de Marie-Thérèse (1749-1753)*, Anvers, 1901, p. 172.

¹⁸ Cfr note 16.

¹⁹ A.G.R., S.E.G., n° 1033, *Lettre de P.F. Pijcke à Botta-Adorno*, Gand, 7 juin 1752.

²⁰ R.A.G., St. v. VI., 5154, *Lettre d'A. Fierens aux Etats*, Bellem, 9 juin 1752. Les entrepreneurs auraient augmenté les salaires de 25 à 35 florins. Les ouvriers prenaient probablement un engagement pour une saison de travaux.

²¹ *Idem.*

²² R.A.G., St. v. VI., 5154, *Lettre d'A. Fierens aux Etats*, Bellem, 10 juin 1752.

Spalaert qui demeurait alors à Bruxelles²³. Ils lui envoyèrent P.F. Pijcke et le chanoine de Crombrughe, prévôt de Saint-Bavon.

Afin de maintenir l'ordre sur le lieu même des troubles, le capitaine L'Amy préconisa d'y faire stationner une douzaine de dragons à cheval, du régiment de Ligne, dirigée par un caporal²⁴. Le ministre plénipotentiaire, Botta-Adorno, marqua son accord à cette proposition²⁵.

Après avoir résolu le problème du fourrage destiné aux chevaux, la petite troupe de treize dragons arriva à Bellem, le 10 juin²⁶, où on les logea le mieux possible²⁷. Leur mission était de patrouiller le long du chantier. En rappelant l'inertie des fantassins préposés à la garde des travaux, P.F. Pijcke ne disait-il pas : « ... qu'oÿ que le nombre en seroit beaucoup augmenté, il ne peut pas rendre le même service que les dragons, qui d'ailleurs dans l'esprit des travailleurs sont beaucoup craints, ainsÿ que je l'ai déjà remarqué plus d'une fois²⁸ » ?

En vérité, le régiment des dragons de Ligne servait de force de répression — plus sûre que l'infanterie ordinaire — face aux émeutes et soulèvements populaires²⁹.

L'exemple de l'émeute de Bellem du 6 juin 1752 que nous venons de développer, malgré son caractère extrêmement limité, suscite — croyons-nous — quelques questions au sujet de la documentation et de l'interprétation des sources en matière de mouvements populaires.

Nos informations sur les classes laborieuses de l'Ancien Régime proviennent de ceux-là mêmes qui participèrent à leur exploitation voire à la répression des conflits du travail.

Pour la population ouvrière urbaine, les archives des corps de métiers nous livrent parfois des documents sur les conditions de travail. La main-d'œuvre non corporative, quelques requêtes aux Magistrats locaux mises à part, ne s'exprime guère la plume à la main. N'en concluons pas pour autant que cette vaste

²³ R.A.G., St. v. VI., 5154, *Copie de lettre de la députation à Spalaert*, Gand, 7 juin 1752.

²⁴ A.G.R., S.E.G., n° 1033, voir *supra*, p. 189 note 19.

²⁵ A.G.R., S.E.G., n° 1033, *Copie de lettre de Botta à P.F. Pijcke*, Bruxelles, 9 juin 1752.

²⁶ R.A.G., St. v. VI., 5154, *Lettre d'A. Fierens aux Etats*, Bellem, 10 juin 1752.

²⁷ *Idem*, Bellem, 13 juin 1752.

²⁸ A.G.R., S.E.G., n° 1033, *Pijcke à Botta*, Gand, 7 juin 1752.

²⁹ Cfr J. BÉTHUNE, « Un soulèvement des tisserands de damassés en 1741 », *Bulletin du cercle historique et archéologique de Courtrai*, t. I, 1903-1904, p. 216.

L'émeute du 6 juin et l'agitation des ouvriers à Bruges et à Gand, poussèrent probablement le Magistrat gantois à remplacer la garde bourgeoise de la ville — souvent inopérante — par une compagnie de 42 hommes commandés par un capitaine assisté de deux caporaux. La ville de Gand en obtint l'autorisation le 11 août 1752. Cfr A. DEROISY, *La répression du vagabondage, de la mendicité et de la prostitution dans les Pays-Bas autrichiens durant la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Thèse de doctorat inédite, Université Libre de Bruxelles, 1964, p. 168.

« majorité silencieuse » n'était pas soumise aux crises et aux rigueurs de l'exploitation du travail.

Entre les artisans des métiers urbains et la masse des indigents et des miséreux, il semble y avoir, au point de vue des sources historiques, une *terra incognita*.

Pendant les crises frumentaires, la présence violente des manouvriers se manifeste pourtant bien souvent... mais, si la disette reste encore le moteur principal des révoltes au XVIII^e siècle, d'autres moments — sans cherté des aliments, ni épidémies graves — voient aussi l'éclosion de mouvements revendicatifs plus spécifiquement liés aux conditions de travail imposées aux travailleurs.

La détection de ces événements historiques pose de réels problèmes, quand bien même nous ne pouvons plus douter de leur existence. Dans la mesure où ces conflits amenèrent une procédure judiciaire, l'historien peut tenter de retrouver des sources d'information parmi les masses d'archives issues des divers tribunaux compétents. En fait, ces recherches risquent d'être fort incertaines. Si elles aboutissent, il convient d'examiner les documents découverts avec un esprit critique particulièrement éveillé. En effet, utilisant la langue française (celle des lettrés et des puissants en Flandre), les notables assimilent tout mouvement plus ou moins violent ou revendicatif à l'action d'une poignée de « mal intentionnés ».

Dans les rapports adressés au gouvernement, les autorités subalternes mentionnent les troubles, signalent les moyens propres à les réprimer... mais n'en indiquent guère les causes véritables³⁰.

Entre la philanthropie de certains notables et la prudence policière des autorités, il y eut sans aucun doute chez les classes possédantes d'Ancien Régime un sentiment de crainte et d'insécurité face aux grandes concentrations d'ouvriers, ce qui explique peut-être les projets de renfermement des pauvres, les tentatives d'ateliers publics de travail militairement disciplinés et, chez certains, l'attachement aux méthodes artisanales de production. Il semble aussi que l'apparition d'un prolétariat nombreux — nous n'envisageons pas ici le cas des ouvriers de fabrique — ait soulevé rapidement la question des moyens répressifs les plus adéquats pour en juguler les mouvements.

Enfin, cette même crainte pourrait se trouver à la base des réticences manifestées par le pouvoir à l'égard d'une politique de résorption du chômage par les grands travaux d'utilité publique³¹.

³⁰ La lettre de P.F. Pijcke au ministre plénipotentiaire (Gand, 7 juin 1752) est révélatrice de cet état d'esprit.

³¹ Cette politique semble n'avoir été envisagée que de manière sporadique à la fin du siècle.

Cfr L. GENICOT, « Etudes sur la construction des routes en Belgique », *Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales*, Université de Louvain, t. XII, fasc. n° 5, 1946, pp. 551-552.

LA POLITIQUE DES « BONS PRIX » DES PHYSIOCRATES

par

Jacques NAGELS

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

Introduction.

1. *Situation économique de la France au milieu du XVIII^e siècle.*

Quesnay, fils de petits paysans, a passé toute son enfance à la campagne. Parfaitement au courant et de la situation de l'agriculture et de la condition paysanne, il pose un diagnostic, il propose des remèdes. Voyons son point de départ : la réalité économique de son temps.

Nous pouvons résumer en ces termes la description qu'en donne Pierre Goubert¹ :

- sur une population de \pm 25 millions d'habitants, 80 % font partie de la population rurale ;
- 60 % du produit national annuel sont constitués de substances végétales ou animales, cueillies, ramassées et manuellement transformées dans le fond des campagnes ;
- l'écrasante majorité des fortunes sont constituées de « produits ruraux stockés, de capitaux ruraux, de rentes rurales de divers types » ;
- prépondérance des blés, des vins et eaux-de-vie, du sel, des toiles et draps dans les exportations.

Ces quelques indications suffisent pour montrer que l'agriculture est, et de loin, le secteur le plus important de l'économie. Comment se présente cette agriculture ?

Elle reste « dominée par les techniques et servitudes médiévales »². On n'a

¹ GOUBERT, P., *L'Ancien Régime*, t. I, Paris, 1969, pp. 55 et suiv.

² DOCKÈS, P., *L'espace dans la pensée économique du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, 1969, p. 201.

pas, comme en Angleterre, divisé les communaux, regroupé les propriétés, clôturé les champs pour interdire la vaine pâture et le libre parcours. A côté des servitudes communautaires restées vivaces, sauf peut-être en Flandre, en Normandie et en Provence, une notable partie de la terre appartient à la collectivité. Or les grands propriétaires — la plupart du temps absents — tentent d'obtenir un tiers des communaux en pleine propriété (le triage). Quand ils obtiennent gain de cause « l'effet fut souvent catastrophique pour les plus pauvres agriculteurs qui n'avaient que de petites parcelles »³. Si depuis le début du siècle, la production manufacturière s'accroît régulièrement, sa forme artisanale demeure toutefois encore prépondérante. La population rurale, avec son faible pouvoir d'achat, ne peut se procurer les biens manufacturés produits dans les villes. Conséquence ? « elle s'efforce de façonner elle-même avec de la terre, du bois, des joncs, l'essentiel de son outillage et de ses ustensiles »⁴.

Le textile — et principalement le tissage de la laine — est au milieu du XVIII^e siècle l'activité industrielle par excellence. Cette activité demeure pour une large part rurale. (La métallurgie ne se développera en France que vers 1780).

De multiples entraves paralysent le commerce intérieur.

Les transports, aussi bien par route que par voies d'eau, sont lents, difficiles, dangereux et coûteux.

Sur le plan économique, la France traverse depuis le début du siècle une période de stagnation — à l'exception peut-être d'un certain développement du commerce international — caractérisée surtout par une crise profonde et structurelle de l'agriculture.

Sur le plan de l'administration et des finances publiques, les problèmes soulevés avec pertinence par Boisguillebert restent entiers : alourdissement continu des impôts, injustices monstrueuses du système fiscal, innombrables barrières à la libre circulation des marchandises. Et les guerres de la moitié du XVIII^e siècle pèsent lourdement sur les finances publiques, le commerce, l'industrie et l'agriculture.

Quand on dit que la France traverse une crise agricole aiguë, quand on fait un pas de plus pour constater qu'elle baigne depuis des décennies dans une stagnation économique structurelle et quand on complète ce tableau en ajoutant que cette crise économique se double d'une crise politique et institutionnelle, on n'a pas encore cerné l'essentiel, à savoir qu'il s'agit bel et bien de la crise générale du mode de production et d'échange féodal. Marguerite Kuczynski, dans une remarquable introduction à la réédition en langue allemande des œuvres de F. Quesnay en République Démocratique Allemande, caractérise cette situation en mettant l'accent sur l'exacerbation des contradictions suivantes :

³ *Ibid.*, p. 203.

⁴ LUTFALLA, M., *Préface au Tableau Economique des Physiocrates*, Paris, 1969, p. 13.

1. diminution du surproduit féodal d'une part et augmentation des coûts de la « Machtpolitik » d'autre part ;
2. d'une part, exploitation sur une échelle de plus en plus large (reféodalisation) des masses paysannes dont la misère contient les ferments de l'agitation dans les campagnes ; d'autre part, consommation croissante de produits de luxe par les strates sociales supérieures ;
3. affaiblissement des couches féodales sur le plan économique et, parallèlement, renforcement des éléments bourgeois (non féodaux) au sein même de la société féodale ;
4. rétrécissement des territoires d'outre-mer comme conséquences des guerres et renforcement des ennemis extérieurs (Angleterre) ⁵.

C'est pour tenter de résoudre ces contradictions-là que Quesnay, écuyer, médecin de Madame de Pompadour et de Louis XV, ami intime du marquis de Mirabeau, a voulu instaurer un ensemble de réformes de structure économiques dont la politique des prix agricoles constitue un des rouages essentiels.

2. Schéma de la politique des « bons prix » des physiocrates.

Dans une première partie nous énumérons les différents types de prix agricoles des physiocrates. Il y en a trois : le prix fondamental ou prix de revient (section 3), le prix du vendeur de première main (section 4), sorte de prix de gros, et le prix de l'acheteur-consommateur (section 5) qu'on intitulerait aujourd'hui prix de détail.

Dans une deuxième partie (sections 6 et 7) nous examinons pourquoi les physiocrates entendent établir un « bon prix » des denrées du cru et quelles méthodes ils préconisent pour rehausser le prix du vendeur de première main.

A. Classification des prix agricoles.

F. Quesnay distingue trois grands types de prix agricoles : le prix fondamental (P.F.), le prix du vendeur de première main (P.V.) et le prix de l'acheteur-consommateur (P.A.C.).

3. Le prix fondamental.

Dans l'article « Hommes », F. Quesnay définit le prix fondamental en ces termes : « Le prix fondamental des marchandises est établi par les dépenses, ou les frais qu'il faut faire, pour leurs productions, ou pour leurs préparations ⁶. » Ainsi défini, ce prix fondamental constitue ce que nous appellerions prix de

⁵ KUCZYNSKI, M., *Introduction à la réédition en langue allemande des œuvres économiques de F. Quesnay*, Berlin, D.D.R., 1971, p. XXV. (en allemand).

⁶ QUESNAY, F., « Hommes », in *La Physiocratie*, I.N.E.D., t. II, Paris, 1958, p. 529. (Nous désignerons cette édition des œuvres de Quesnay par « I.N.E.D. »).

revient ou, plus précisément, coût de production. Dans d'autres textes Quesnay incorpore des éléments supplémentaires dans le prix fondamental, à savoir « le loyer des terres » et « la taille, la gabelle et autres impositions ». Dans le même article de l'*Encyclopédie*, il écrira : « Mais il faut comprendre dans le prix fondamental, les impositions et le fermage des terres ⁷. »

Notre propos étant d'exposer la politique des prix agricoles des physiocrates, nous considérons le prix fondamental comme un véritable coût de production et nous en excluons tous les éléments qui, en fait, font partie du produit net. Si cette interprétation est démentie par certains écrits du Docteur qui ne sont pas exempts d'une certaine ambiguïté lors de la définition des concepts, elle a le mérite de mieux faire ressortir ses idées en matière de prix agricoles, idées qui, elles, sont particulièrement claires.

Ce prix fondamental comprend trois grands éléments.

En premier lieu on y trouve tous les achats de matières premières et de produits semi-finis nécessaires à la production agricole. Il s'agit, par exemple, des dépenses en avoine pour les chevaux, des achats de semences, voire de fourrage pour le bétail... pour autant que ceux-ci ne soient pas produits par l'exploitation agricole. Dans le *Tableau Economique*, Quesnay classe ces éléments dans les avances annuelles ($A_{a,1}$). Ultérieurement la pensée classique et le marxisme nommeront ces dépenses du « capital circulant » et notre comptabilité nationale en fait des « inputs matériels ».

En deuxième lieu, le prix fondamental incorpore les rémunérations en monnaie ou en nature de ceux qui travaillent à temps plein ou occasionnellement à la ferme. Il s'agit, par exemple, des frais de charron, de maréchal, de bourrelier, de charretier, des « valets manouvriers » etc. Quesnay ne sépare pas ces éléments des précédents parce qu'il est fort difficile de les isoler quand la propriété de l'outil n'est pas encore entièrement séparée de celui qui l'utilise. Il classe donc ces frais parmi les avances annuelles ($A_{a,2}$) en mettant sur le même pied les frais de charron et de bourrelier d'une part, et les frais occasionnés par les achats de toile, de bandes de roues... d'autre part.

L'amortissement du capital fixe, ce que les physiocrates désignent par les intérêts des avances primitives (A^1_p), constitue le troisième élément du prix fondamental. C'est un réel apport des physiocrates à l'économie politique d'avoir isolé ces frais des précédents. Il s'agit, par exemple, de l'amortissement des chevaux, des bœufs, des charrues... ⁸.

⁷ *Ibid.*, p. 555.

⁸ Il est à noter que nous faisons abstraction, à l'instar de F. Quesnay, de l'amortissement des avances foncières, c'est-à-dire de l'amortissement des dépenses d'infrastructure en matière agricole telles que l'irrigation, le défrichement, le nivellement, etc. Le raisonnement ne serait nullement altéré si nous les classions parmi les intérêts des avances primitives.

Dès lors, nous obtenons :

$$\text{P.F.} = A_{a,1} + A_{a,2} + A^1_p$$

où :

- P.F. : prix fondamental ;
 A_a : avances annuelles ;
 $A_{a,1}$: achats des inputs matériels ;
 $A_{a,2}$: rémunérations de ceux qui travaillent à la ferme ;
 A^1_p : amortissement du capital fixe ou intérêts des avances primitives.

4. Le prix du vendeur de première main.

Le prix du vendeur de première main (P.V.) est une sorte de prix de gros, un prix de vente des productions agricoles aux intermédiaires commerciaux. Ce prix du vendeur de première main inclut le produit net (P.N.).

Dès lors :

$$\text{P.V.} = \text{P.F.} + \Delta_1$$

et

$$\Delta_1 = \text{P.N.}$$

Le produit net est ainsi défini comme un solde, comme une différence entre le coût de production et le prix de vente des produits agricoles aux marchands. Les différentes définitions du produit net des principaux physiocrates corroborent cette affirmation. Dupont de Nemours écrit : « Quand on a prélevé sur les récoltes les *reprises des cultivateurs*, ces sommes nécessaires pour faire les frais de la culture dans l'année suivante et pour entretenir le fonds d'avances perpétuellement existantes en bestiaux, en instruments, etc., ... le reste se nomme le *produit net* ⁹. » Mercier de la Rivière affirme parallèlement : « Le produit des terres se divise en *produit brut* et *produit net*. Comme, en général, un produit ne s'obtient que par le moyen de dépenses préalables, il commence d'abord par être un produit *brut*, c'est-à-dire une masse plus ou moins forte de productions, chargée de restituer la valeur de toutes les dépenses qui l'ont fait naître. Quand sur cette masse ces mêmes dépenses ont été reprises, le surplus qui reste est un *produit net* ¹⁰. »

L'Abbé Baudeau, quant à lui, déclare : « Le produit net est ce qui reste de la

⁹ DUPONT DE NEMOURS, *Origines et progrès d'une science nouvelle*, Ed. Daire, p. 345.

¹⁰ MERCIER DE LA RIVIÈRE, *L'ordre naturel des sociétés politiques*, Ed. Daire, pp. 456-457.

récolte totale ou de *sa valeur*, après qu'on a prélevé les *frais de cultivateur*... Ces frais sont de deux sortes, savoir : la totalité des dépenses journalières qu'il fait habituellement chaque année, et un intérêt au moins à 10 % de son premier fonds ou de sa première mise, que nous appelons *avances primitives*¹¹. »

F. Quesnay le confirme : « Les avances annuelles se reproduisent elles-mêmes chaque année avec les intérêts qui doivent compléter annuellement les "*reprises des cultivateurs*"... Ces reprises étant prélevées sur la reproduction totale de chaque année, le surplus s'appelle produit net¹². »

Voyons maintenant comment ce produit net se répartit. « Ce *produit net* forme le revenu qui se partage au souverain, aux décimateurs, et aux propriétaires¹³ » écrit F. Quesnay dans le second problème économique.

Dès lors :

$$\Delta_1 = \Delta_{1,1} + \Delta_{1,2} + \Delta_{1,3}$$

où :

Δ_1 : P.N.

$\Delta_{1,1}$: part échéant au Roi ;

$\Delta_{1,2}$: part échéant aux décimateurs ;

$\Delta_{1,3}$: part échéant aux propriétaires fonciers.

5. Le prix de l'acheteur consommateur.

Le prix de l'acheteur consommateur, ce qu'on appellerait aujourd'hui le prix de détail, est le prix payé par le consommateur final. Compte tenu de l'importance des frais de transport et des bénéfices des intermédiaires commerciaux, compte tenu également des innombrables impôts indirects perçus entre le lieu de l'achat des produits agricoles au producteur et le lieu de leur vente au consommateur, l'écart entre le prix du vendeur de première main et le prix de l'acheteur-consommateur était considérable.

$$P.A.C. = P.V. + \Delta_2$$

$$\text{et : } \Delta_2 = \Delta_{2,1} + \Delta_{2,2} + \Delta_{2,3}$$

où :

$\Delta_{2,1}$: la part échéant aux intermédiaires commerciaux ;

$\Delta_{2,2}$: frais de transport ;

$\Delta_{2,3}$: impôts indirects.

¹¹ L'Abbé BAUDEAU, *Eclaircissements demandés à M. N. sur ses principes économiques*, pp. 142-144 sous Mercier de la Rivière, in Ed. Daire, p. 457.

¹² QUESNAY, F., *Second problème économique*, I.N.E.D., t. II, p. 979.

¹³ QUESNAY, F., *ibid.*

B. Augmentation du prix de vente de première main (P.V. 1).

Relever le cours des denrées agricoles et en même temps obtenir des prix agricoles stables qui permettent d'assurer un revenu suffisant et une certaine sécurité à tous ceux qui vivent de l'agriculture, tels sont les objectifs de la pensée physiocratique en matière des prix de vente de première main.

Pourquoi faut-il avoir des « bons prix » agricoles ?

Essentiellement pour accroître la masse du produit net et pour contrecarrer la baisse du taux du rendement dans l'agriculture¹⁴. En outre, parce qu'une augmentation du prix du blé rehausse les salaires considérés comme proportionnels au prix du blé.

Cette hausse salariale présente deux avantages pour l'agriculture : d'une part, elle permet d'accroître la consommation des produits agricoles (« Qu'on ne diminue pas l'aisance des dernières classes des citoyens, car elles ne pourraient pas assez contribuer à la consommation des denrées qui ne peuvent être consommées que dans le pays, ce qui ferait diminuer la reproduction et le revenu de la nation¹⁵ ») ; d'autre part, parce que la pauvreté des paysans diminue leur productivité (« et trop peu excités par l'appât du gain, ils — il s'agit des paysans — s'abandonnent à la misère, et à la paresse¹⁶. »)

Comment obtenir des « bons prix » agricoles ?

La réponse est simple : en augmentant la demande et, pour que celle-ci rehausse les prix, il faut, et il suffit, de laisser faire les lois du marché, de ne pas intervenir dans la fixation des prix par le libre jeu de l'offre et de la demande. « Ainsi, dit F. Quesnay dans son article *Hommes*, le principal objet du gouvernement est de faciliter par le commerce le débit des denrées du cru : car, sans le débit, l'abondance même des productions n'augmenterait pas les revenus de l'Etat¹⁷. » Ou encore : « Tel est le débit, telle est la reproduction¹⁸. »

Qu'entendent les Economistes par augmentation du débit ?

En premier lieu : accroître la consommation intérieure, la consommation finale — c'est-à-dire aussi bien celle des masses que celle des riches — et la consommation intermédiaire ou les achats de produits agricoles par les manufactures ; en deuxième lieu, augmenter la demande extérieure, c'est-à-dire favoriser les exportations des denrées du cru.

Voyons ceci plus en détail.

¹⁴ Ce taux de rendement est défini par la physiocratie comme un rapport entre le produit net et les avances annuelles : PN/A_n . Chez Marx ce taux de rendement se transforme en taux de plus-value (M/V où M représente la plus-value et où V représente le capital variable). Il est à noter qu'aussi bien Marx que Quesnay l'évaluait à 100 %.

¹⁵ QUESNAY, F., *Maximes Générales...*, I.N.E.D., t. II, p. 954.

¹⁶ QUESNAY, F., « Hommes », in *op. cit.*, I.N.E.D., t. II, p. 530.

¹⁷ QUESNAY, F., « Hommes », in *op. cit.*, I.N.E.D., t. II, p. 525.

¹⁸ QUESNAY, F., *Maximes Générales...*, I.N.E.D., t. II, p. 953.

6. L'accroissement de la consommation intérieure.

Weulersse attire à ce propos, avec beaucoup de pertinence, l'attention sur l'insertion de la pensée physiocratique dans un profond courant de la pensée économique libérale : « Lorsque les Economistes font ainsi appel au débit pour relever le prix des denrées, leur doctrine est l'aboutissement d'une longue tradition¹⁹. »

Pour Boisguillebert, comme pour F. Quesnay, consommation signifie dépense. Cette dépense résulte d'un certain pouvoir d'achat et l'expression « défaut de consommation » est synonyme de « baisse du pouvoir d'achat ». C'est là une conception moderne, capitaliste de la consommation : l'accent est mis sur le pôle « valeur d'échange » de la marchandise — acheter — et non sur le pôle « valeur d'usage » — l'utiliser pour satisfaire un besoin. Pour la physiocratie, consommer un litre de lait, ce n'est pas le boire, c'est l'acheter.

Chez Boisguillebert on ne trouve pas seulement l'origine de la conception physiocratique de la consommation, on trouve également, comme l'ont signalé si justement Skarzynski d'abord²⁰, puis, de façon péremptoire le keynésien Mc Donald dans son fameux article du *Quarterly Journal of Economics*²¹ les idées-maîtresses selon lesquelles il faut injecter du pouvoir d'achat pour relancer la consommation et relancer la consommation pour accroître les revenus. « On établit pour principe, écrit Boisguillebert, que consommation et revenu sont une seule et même chose²². » Sur ces questions, les physiocrates estimaient que, comme le synthétise R. Meek : « La richesse d'un pays dépend dans une très large mesure de la taille du revenu disponible, c'est-à-dire du surplus créé dans l'agriculture à partir de la différence entre le prix de vente et les coûts de production ; elle dépend également de la part de ce revenu net qui est chaque année convertie en capital²³. »

¹⁹ WEULERSSE, G., *Le mouvement physiocratique en France*, réimpression de 1968, Pays-Bas, 1968, t. I, p. 485.

²⁰ « Pour Boisguillebert la consommation est l'axe autour duquel gravitent ses pensées ; elle constitue pour lui le critère auquel il faut se référer pour juger du niveau économique du pays. » (SKARZYNSKI, W., *P. de Boisguillebert und sein Beziehungen zur neueren Volkswirtschaftslehre*, Berlin, 1873, p. 50).

²¹ « Nous avons tenté de montrer que la clef des travaux de Boisguillebert est constituée par l'intérêt qu'il porte à la demande globale et qu'il mérite d'être reconnu comme un précurseur des économistes modernes qui mettent ce facteur à l'avant-plan. » (MC DONALD, S.L., « Boisguillebert, a neglected precursor of aggregate demand theorists », dans *The Quarterly Journal of Economics*, vol. LXVIII, n° 3, Cambridge (USA), août 1954, p. 143.)

²² BOISGUILLEBERT, P., « Le Détail de la France », dans *Economistes financiers du XVIII^e siècle*, Paris, 1851, p. 183.

²³ MEEK, R., *The Economics of Physiocracy*, Cambridge (USA), 1963, p. 314.

6.1. *L'augmentation de la consommation du menu peuple.*

Les plus importants acheteurs des produits agricoles sont bien entendu les pauvres. Plus de la moitié des budgets familiaux du menu peuple était consacrée à l'achat de pain. A l'opposé de Boisguillebert qui était mû par des préoccupations humanitaires certaines, il n'y a chez F. Quesnay aucun souci de ce type : il faut certes rehausser les revenus des pauvres, mais c'est uniquement dans le but d'augmenter le produit net par le truchement d'un redressement des prix du blé. Quesnay l'affirme sans ambages : « Qu'on ne diminue pas l'aisance des dernières classes de citoyens ; car elles ne pourraient pas assez contribuer à la consommation des denrées qui ne peuvent être consommées que dans le pays, ce qui ferait diminuer la reproduction et le revenu de la nation ²⁴. »

En outre, il faut favoriser certains types de consommation, principalement le blé et la viande. Pourquoi ? Le blé, parce qu'il constitue le pivot de toute la production agricole. La viande, grâce aux deux avantages que l'élevage procure à l'agriculture, à savoir augmenter les engrais et rendre les hommes qui travaillent aux champs plus robustes et donc plus productifs.

On peut être bref sur ce point ²⁵. Tous les commentateurs actuels des physiocrates s'accordent à dire qu'ils poussaient à ce qu'on appellerait, de nos jours, la consommation de masse.

6.2. *L'augmentation de la consommation des riches.*

On a l'habitude, en comptabilité nationale, de scinder le revenu disponible en deux agrégats : la consommation et l'épargne.

$$Y_d = C + S$$

ou :

Y_d : revenu disponible des ménages ;

C : consommation des ménages ;

S : épargne des ménages (Saving).

Quand les physiocrates parlent du revenu disponible non pas de tous les ménages, mais uniquement des couches sociales aisées, ce qu'ils appellent le Beau Monde et qui inclut principalement les propriétaires fonciers, les décimateurs mais qui renferme parfois également les riches marchands et financiers, ils scindent en général la consommation en deux parties, à savoir la consommation des produits manufacturés qu'ils intitulent « luxe de décoration » et la consommation des produits agricoles qu'ils désignent par « faste de subsistance ».

²⁴ QUESNAY, F., *Maximes Générales...*, I.N.E.D., t. II, p. 954.

²⁵ On lira à ce propos les quelques pages que Weulersse y consacre et qu'il intitule d'ailleurs « Pour l'aisance du peuple » (WEULERSSE, G., *op. cit.*, pp. 486-489.).

Ils divisent l'épargne en deux : une partie est affectée à l'achat de biens de capital fixe et l'autre partie, l'épargne stérile ou la « fortune pécuniaire » — ce qu'on désigne aujourd'hui par thésaurisation — n'est rien d'autre qu'une accumulation de monnaie.

Dès lors, notre équation précédente se transforme en :

$$Y_{d.b.m.} = C_{l.d.} + C_{f.a.} + S_s + S_a$$

où :

- $Y_{d.b.m.}$: revenu disponible du « Beau Monde » ;
- $C_{l.d.}$: luxe de décoration ou achat de biens manufacturés ;
- $C_{f.a.}$: faste de subsistance ou achat de produits agricoles ;
- S_s : épargne stérile ;
- S_a : épargne active destinée à l'achat de biens de capital fixe.

Nous allons examiner brièvement ce que proposent les Economistes comme affectation de ce revenu disponible pour augmenter au maximum le prix des denrées :

- $C_{l.d.}$ ↙ : Le luxe de décoration, ce « déguisement de la misère d'une nation en décadence » est unanimement condamné par les physiocrates. Dans l'étude du Tableau Economique en déséquilibre, Quesnay montre que quand le luxe de décoration excède le faste de subsistance, il y aura décroissance économique, c'est-à-dire reproduction sur une base retrécie. Il faut donc comprimer ces dépenses afin d'utiliser adéquatement le reste du revenu.
- $C_{f.a.}$ ↗ : Il faut, au contraire, gonfler ce poste autant que possible. Outre que ces dépenses ont un effet positif sur les prix agricoles, elles constituent également le levier de la croissance économique.
- S_s ↙ : La thésaurisation est très vivement combattue par le Docteur. En effet, ces fortunes pécuniaires « dérobent une partie des revenus à la circulation, à la distribution et à la reproduction »²⁶. Weulersse²⁷ montre à juste titre qu'il y a chez tous les physiocrates une incitation à la dépense et conjointement une condamnation de l'avarice considérée par l'école comme un fléau.
- S_a ↗ : Salleron a raison de prétendre qu'il y a chez les physiocrates une confusion entre l'épargne et la thésaurisation. « La condamnation de l'épargne, plus ou moins confondue avec la thésaurisation (nous soulignons J.N.) est générale chez les physiocrates »²⁸.

²⁶ QUESNAY, F., *Maximes Générales...*, I.N.E.D., t. II, p. 956.

²⁷ WEULERSSE, G., *op. cit.*, pp. 489-492.

²⁸ SALLERON, L., *Note n° 7 sur la Maxime Générale XXI*, I.N.E.D., t. II, p. 954.

Si les concepts ne sont pas toujours limpides, si la terminologie prête parfois à confusion, les préceptes sont clairs : il faut que l'argent circule, retourne au plus vite dans le circuit économique et ici, plus précisément, soit affecté à l'achat de biens de capital fixe pour l'agriculture. Ce type d'épargne que Quesnay qualifie d'*active* a toutes ses faveurs. Il s'agit « des fortunes stériles ou oisives, qui deviennent actives (nous dirions « déthésaurisation ») et qui sont employées, par exemple, à former les avances des grandes entreprises d'agriculture, et il ajoute dans son commentaire de la Maxime Générale VII que c'est « par ces fortunes actives bien établies qu'un Etat a de la consistance, qu'il a de grandes richesses assurées pour faire renaître annuellement de grandes richesses »²⁹. Il est à noter que ce véritable investissement agricole est à l'époque souvent constitué par des achats au secteur agricole. En effet, il n'y a pas que l'achat pour l'élevage, il y a encore notamment l'achat de bœufs et de chevaux comme animaux de trait.

Il faut donc drainer les revenus des riches vers l'agriculture soit par l'extension de la consommation des produits agricoles, soit par des investissements dans l'agriculture.

Les Maximes Générales XXI et XXII résument la manière dont les classes possédantes doivent utiliser leurs revenus.

Maxime Générale XXI : « Que les propriétaires et ceux qui exercent des professions lucratives³⁰, ne se livrent pas à des épargnes stériles, qui retrancheraient de la circulation et de la distribution une portion de leurs revenus ou de leurs gains³¹. »

Maxime Générale XXII : « Qu'on ne provoque point le luxe de décoration au préjudice des dépenses d'exploitation et d'amélioration de l'agriculture, et des dépenses de consommation de subsistance, qui entretiennent le bon prix et le débit des denrées du cru, et la reproduction des revenus de la nation³¹. »

6.3. *L'augmentation de la consommation intermédiaire en produits agricoles.*

Les manufactures et le commerce en tant que tels sont réputés improductifs. Il n'empêche que quand ils favorisent l'écoulement des produits agricoles ou quand ils créent des débouchés supplémentaires pour l'agriculture, ils sont les bienvenus.

Ainsi F. Quesnay défend-il le commerce rural qui comprend « le commerce des denrées du cru qui consiste dans le trafic des grains, des bestiaux, des laines,

²⁹ QUESNAY, F., *Note sur la Maxime Générale VII*, I.N.E.D., t. II, p. 962.

³⁰ Les professions « lucratives » sont toutes celles qui ne sont pas « productives ».

³¹ QUESNAY, F., *Maximes Générales...*, I.N.E.D., t. II, pp. 954-955.

des foins et des vins »³². « On ne peut, ajoute-t-il dans *Impôts*, trop favoriser l'activité de ce commerce dans les campagnes parce qu'il favorise le débit des denrées. Plus il est animé, plus il soutient l'agriculture qui est la source des revenus de l'Etat... »³³ Ce commerce rural, pour autant qu'il soit libre — et c'est là une condition sur laquelle les physiocrates appuient avec insistance — augmente le débit de l'agriculture, soutient le prix des denrées du cru et régularise ces prix.

Pour des raisons similaires, les manufactures qui utilisent les matières premières agricoles sont encouragées : « On ne doit s'attacher qu'aux manufactures de marchandises de main-d'œuvre dont on a les matières premières »³⁴ écrit F. Quesnay dans un commentaire sur la *Maxime Générale IX*. Weulersse cite à cet égard deux types de manufactures que les physiocrates soutiennent sans restriction, à savoir l'industrie lainière et la fabrication des toiles. « L'industrie lainière est particulièrement intéressante : car elle est de celles qui contribuent le plus au progrès de l'élevage, et par suite à l'engraissement des terres. L'École applaudit aussi aux efforts du Gouvernement pour développer la fabrication des toiles, parce que c'est un de ces arts " qui ont des rapports prochains avec l'agriculture " »³⁵

Il va de soi que les Economistes condamnent les industries qui utilisent des matières premières en provenance de l'étranger puisqu'ici aucun produit net n'est créé dans le Royaume. Ceci atteste une fois de plus que l'on ne se soucie guère de la valeur d'usage, de la satisfaction des besoins de la population et que seuls la création du revenu et le taux de rendement du produit net sont pris en considération.

7. *Le développement des débouchés extérieurs.*

Contentons-nous de quelques observations sur les exportations de produits agricoles tant les thèses physiocratiques en la matière sont connues. On peut d'ailleurs affirmer que la lutte acharnée qu'ont menée les Economistes pour obtenir la liberté totale et durable des exportations de blé a été couronnée d'un succès partiel puisque l'Edit de 1764 consacre temporairement cette liberté.

Les avantages que procure à leurs yeux la libre exportation du blé sont considérables.

En premier lieu elle stimule la demande. Dans *Grains* le Docteur écrit : « La vente à l'étranger facilite le débit, ranime la culture et augmente le revenu des terres »³⁶. » Pour exporter il faut naturellement que la production nationale

³² QUESNAY, F., *Impôts*, I.N.E.D., t. II, p. 608.

³³ *Ibid.*, p. 608.

³⁴ QUESNAY, F., *Note sur la Maxime IX*, I.N.E.D., t. II, p. 964.

³⁵ WEULERSSE, G., *Le mouvement physiocratique...*, *op. cit.*, t. I, p. 495.

³⁶ QUESNAY, F., *Grains*, I.N.E.D., t. II, p. 472.

excède la consommation intérieure. Les physiocrates estiment que tel est le cas en France et que seule la réglementation restrictive sur les exportations de blé empêche son exportation. Ils préconisent néanmoins le remplacement partiel de la consommation intérieure du blé par une consommation de viande afin de pouvoir exporter davantage de blé. « La nourriture que les bestiaux y fournissent aux hommes y diminue la consommation du blé, et la nation peut en vendre une plus grande quantité à l'étranger, et accroître continuellement ses richesses par le commerce d'une production si précieuse ³⁷. » Ils supposaient également, chiffres et pronostics à l'appui, que la demande européenne était suffisante pour absorber les surplus de la France.

Un deuxième avantage du gonflement des exportations françaises de blé est la régulation des prix par l'extension du marché. Quesnay connaissait trop bien les campagnes pour ne pas accorder une importance tout à fait vitale à un tassement des fluctuations des prix agricoles et donc à la sécurité des revenus pour les paysans et les propriétaires fonciers. « Par la liberté et la facilité du commerce extérieur d'exportation et d'importation, les grains ont constamment un prix plus égal, car le prix le plus égal est celui qui a cours entre les nations commerçantes. Ce commerce aplanit en tout temps l'inégalité actuelle des récoltes des nations en apportant tour à tour chez celles qui sont dans la pénurie le superflu de celles qui sont dans l'abondance, ce qui remet partout et toujours les productions et les prix à peu près au même niveau ³⁸. »

Un troisième avantage concerne la hausse des prix qu'entraînerait le commerce international sur les blés en France. Il semble bien en effet que le prix du blé sur les marchés mondiaux était nettement supérieur au prix intérieur français. Dès lors, ce que les physiocrates escomptent surtout « c'est le relèvement des prix sur le marché intérieur où l'ouverture du débouché étranger va faire cesser l'avitilissement » ³⁹.

*
**

En guise de conclusion à cette politique de bons prix agricoles qui devait aller de pair avec une élévation de la production agricole, un développement de la consommation intérieure et un accroissement du commerce extérieur, nous ne pouvons que faire nôtre cette conclusion de Salleron : « Si nous nous débarrassions de l'image agricole pour penser *houille, fer, pétrole*, etc, peut-être nous rendrions-nous mieux compte de l'extraordinaire vigueur avec laquelle Quesnay a abordé l'étude des problèmes économiques ⁴⁰. »

³⁷ QUESNAY, F., *Note sur la Maxime XIV*, I.N.E.D., t. II, pp. 969-970.

³⁸ WEULERSSE, G., *Le mouvement physiocratique*, op. cit., p. 556.

³⁹ WEULERSSE, G., *Le Mouvement physiocratique*, op. cit., p. 556.

⁴⁰ SALLERON, L., *Note (25) concernant Grains*, I.N.E.D., t. II, p. 508.

NOTE SUR LES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES DE L'ABBAYE DE WAULSORT ET SUR LA FABRICATION DES CARTES À JOUER EN BELGIQUE AU XVIII^e SIÈCLE

par

Maurice-A. ARNOULD
Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

La poursuite de nos recherches sur l'histoire de la papeterie¹ nous a permis de recueillir diverses informations qui complètent ce que nous avons exposé dans une étude consacrée à la papeterie qu'exploita, à partir de 1702, l'abbaye de Bonne-Espérance, en Hainaut². Nous croyons utile de les consigner ici, à l'intention de ceux qui auraient trouvé quelque intérêt dans la susdite étude.

*
**

Au nombre des monastères qui, sous l'Ancien Régime, pratiquèrent des activités industrielles a été cité celui des Bénédictins de Waulsort, dans le comté de Namur (p. 132). La monographie autrefois consacrée à cette abbaye par Léon Lahaye révèle que celle-ci exploita, outre la papeterie dont nous avons parlé, des carrières de marbre³. Quant à son moulin à papier, elle l'avait racheté en 1739

¹ Ces recherches seront publiées sous le titre : *Quand sont apparus les premiers moulins à papier dans les anciens Pays-Bas ?*, à paraître dans les Actes du colloque « Villes d'imprimerie et moulins à papier », organisé en septembre 1973, à Spa, par le Centre Pro Civitate.

² « Une entreprise monastique au XVIII^e siècle : la papeterie de Bonne-Espérance », dans *Etudes sur le XVIII^e siècle*, I, Bruxelles, 1974, pp. 131-157. C'est à cet article que renvoie la pagination insérée dans la présente note.

³ L. LAHAYE, « Etude sur l'abbaye de Waulsort, de l'Ordre de Saint-Benoît », dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, t. V, 1889, pp. 211-501 ; voir pp. 428-429, où se trouvent les données que nous utilisons.

à un certain Charles Lefer ⁴, en contractant dans ce but un emprunt de 650 écus. Cette papeterie lui procura, entre le 10 mai 1751 et le 26 juillet 1753, soit en l'espace de vingt-sept mois, un bénéfice de 554 florins ; en mars 1756, un octroi de l'impératrice Marie-Thérèse permit aux moines de développer leur équipement et leur accorda divers avantages d'ordre fiscal (notamment l'exemption des droits d'entrée sur les matières premières). La production, qui s'accrut, rapportait entre 1776 et 1782 un produit net de 2.000 à 3.000 florins par an. Rappelons, à titre de comparaison, que l'abbaye de Bonne-Espérance, qui de son côté avait créé sa papeterie sans octroi du souverain, travaillait dès 1707 avec deux cuves (p. 136), ce qui ne fut le cas de Waulsort qu'à partir de 1756 ⁵ ; que la vente de papiers rapporta à Bonne-Espérance, de 1764 à 1780, un revenu moyen de 6.603 florins par an. Quoique ce dernier chiffre soit à prendre pour un revenu brut, il semble avoir dépassé le chiffre correspondant de la papeterie de Waulsort, ce qui s'accorderait avec les chiffres de production connus ⁶.

*
**

Lahaye a constaté, par ailleurs, à propos de la papeterie de Waulsort, que « les principaux clients étaient les fabricants de cartes à jouer de Bruxelles » ; il ajoute : « Ceux-ci n'attribuaient la préférence que toute l'Europe accordait à leurs produits qu'à l'excellente qualité du papier de Hastière ⁷ ». Cette remarque rejoint celle qui a été tirée de l'étude des ventes de la papeterie de Bonne-Espérance, dont les principaux clients étaient les cartiers de Tournai et de Bruxelles, et subsidiairement ceux de Mons, de Binche et de Beaumont (pp. 146-147) ; notre article a mentionné incidemment d'autres cartiers, établis à Namur et à Gand (p. 147, n. 69) ; ajoutons qu'en 1761 un octroi fut délivré en vue de l'établissement d'une fabrique de cartes à Bruges ⁸.

⁴ Ledit Lefer avait créé cette papeterie en 1735 dans une usine alors abandonnée, et par octroi du gouvernement (E. DEL MARMOL, « Notes sur quelques industries namuroises aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XII, 1872-1873, p. 246).

⁵ Lahaye rapporte que l'octroi de 1756 permit à l'abbaye de Waulsort de doubler le nombre de ses cuves ; or nous avons constaté (p. 132, n. 4) qu'en 1753 elle ne disposait que d'une seule cuve.

⁶ En 1753, les trois papeteries existant dans le comté de Namur (dont celle de Waulsort) produisaient ensemble 17.900 à 18.000 rames de papier par an (p. 132, n. 4) ; en 1764, la production de la papeterie de Bonne-Espérance atteignait à elle seule 20.350 rames (p. 142).

⁷ Hastière est une localité voisine de Waulsort ; c'est là qu'était établie la papeterie de l'abbaye.

⁸ H. VAN HOUTTE, *Histoire économique de la Belgique à la fin de l'Ancien Régime*, Gand, 1920, p. 547. Le même auteur, p. 544, apprend que ç'avait été en 1758 que Robinet, le plus gros client de Bonne-Espérance à partir de 1764, avait obtenu pour sa part un pareil octroi.

Le jeu de cartes est une invention du Moyen Age finissant⁹. La multiplicité des ateliers, petits et grands, qui fabriquaient des cartes au XVIII^e siècle suffit à prouver qu'il n'avait pas perdu sa vogue à cette époque ; c'est alors que se répandit sur le continent le *whist*, jeu anglais qui est l'ancêtre du *bridge* et que Talleyrand pratiquait¹⁰. Les Pays-Bas autrichiens semblent avoir été un centre non négligeable de production de cartes. Ils en fournissaient en France, quoique ce fût interdit. En inondaient-ils l'Europe, comme le suggère la remarque recueillie par Lahaye ? Il serait intéressant de le vérifier un jour. Bornons-nous à constater que beaucoup de nos villes, et même des villages, connurent de pareils ateliers. Alexandre Pinchart, il y a un siècle, en a esquissé l'histoire¹¹, qui peut se résumer comme suit. Au XV^e siècle, Tournai — ville alors française — fut un foyer important de production de cartes à jouer mais cette industrie, qui devait y reflourir au XVIII^e siècle (malgré la concurrence des cartiers d'Esquermes, près de Lille), semble être disparue après l'annexion du Tournais aux Pays-Bas, opérée par Charles Quint en 1521-22. Anvers doit avoir pris alors le relais et la fabrication des cartes s'y maintint durant un siècle. Elle apparut ensuite à Namur au XVII^e siècle, et au XVIII^e dans une série de localités nouvelles, qui sont, outre celles déjà citées plus haut : Luxembourg, Wiltz (duché de Luxembourg), Cheratte (duché de Limbourg), Bouvignes, Charleroi, Ypres, Nieuport, Ostende, Louvain et finalement Battice (duché de Limbourg) ; dans la principauté, on trouve des cartiers à Liège dès le XVII^e siècle, puis au siècle suivant à Dinant et à Huy. Les développements de cette industrie secondaire sont apparemment liés à ceux de la papeterie. Enfin, nous avons noté que sur la fabrication des cartes vint se greffer chez nous, toujours au XVIII^e siècle, celle du papier peint, qui, sur le plan technique, peut être considérée comme fille de la première¹². Nos

⁹ Une littérature abondante existe sur la question ; on y joindra le beau catalogue d'exposition *Spielkarten : ihre Kunst und Geschichte in Mitteleuropa*, publié en septembre 1974 par l'*Albertina* de Vienne ; il renferme une précieuse orientation bibliographique (pp. 240-254).

¹⁰ *Le whist rendu facile...* par un Amateur, 2^e éd., Paris, 1855, p. 3 ; l'introduction du *whist* en France par les Anglais se serait faite après la paix de 1763 (NOËL et CARPENTIER, *Nouveau Dictionnaire des origines, inventions et découvertes*, 2^e éd., t. IV, Paris, 1834, p. 981). Talleyrand disait à quelqu'un : « Vous n'aimez pas le *whist* ? Quelle vieillisse malheureuse vous vous préparez, par votre faute ! » (D^r G. DION, *Grammaire du bridge*, Paris, 1939, p. 7).

¹¹ A. PINCHART, « Recherches sur les cartes à jouer et sur leur fabrication en Belgique depuis l'année 1379 jusqu'à la fin du XVIII^e siècle », dans *Le Bibliophile belge*, t. IV (1869) et t. V (1870).

¹² M.-A. ARNOULD, *Bonne-Espérance*, p. 147, n. 65 et planche II. - Dans l'article en question, il y a lieu de corriger quelques coquilles, dont on voudra bien nous excuser : p. 142, ligne 30, lire : quatre-vingts ans ; p. 143, tableau 2, lire : fine trace... en 1779-1780 ; p. 145, n. 52, lire : *héréditaires* ; planche III, lire : CARTES À JOUER... d'après les papiers... du *Chronicum* de 1704 ; p. 154, lignes 26 et 27, lire : compléteraient... précisaient ; p. 155, n. 86, lire : à qui étaient destinés. — Signalons enfin que le tenancier de l'auberge du Loup à Mons (p. 53) était Eloy Delrue, cité parfois par son prénom parfois par son nom patronymique dans les archives de Bonne-Espérance ; nous avons

plus anciennes fabriques de papier de décoration furent celles de Tournai et de Bruxelles¹³.

Un document publié récemment par M. Moureaux fait voir que les exportations de cartes à jouer de fabrication tournaisienne subirent, entre 1773 et 1779, une baisse sensible¹⁴ ; on peut se demander si, en développant leur fabrication de papier peint, les cartiers tournaisiens ne tentèrent pas une conversion de leur industrie première. A ce moment, en effet, ils n'avaient à redouter que la concurrence des papiers à meubler d'Angleterre et le gouvernement autrichien en avait prohibé l'importation. Mais peu avant la Révolution « quelques fabricans de Londres transportèrent leur industrie à Paris », elle y prospéra et porta un coup fatal à la production de Tournai, quand cette ville se trouva incorporée à la France ; la firme Parès, de Bruxelles, continua en revanche de produire des papiers d'ameublement¹⁵. Quant à la fabrication des cartes à jouer, elle eut à pâtir sous le régime français de l'introduction du système fiscal qui lui fut alors imposé¹⁶.

donc cru à tort à deux personnages distincts. L'auberge du Loup était le point d'arrivée des messageries arrivant de Namur, via Fleurus, Gosselies et Binche (cfr *Calendrier du Hainaut*, 1771, p. 135 et 1782, p. 108). — Dernièrement, M. le chanoine Albert MILET, qui connaît parfaitement l'histoire de Bonne-Espérance, nous a suggéré que le silence momentané des archives après 1718, au sujet de la papeterie (p. 138), pourrait s'expliquer par le départ du chanoine Jean-Baptiste Cornet, qui avait dirigé l'entreprise (p. 137) ; nommé curé d'Orbais, en Brabant, il a laissé dans cette paroisse des traces appréciables de son passage et il y est mort (cfr E. BROUETTE, *Obituaire de l'abbaye de Bonne-Espérance de l'Ordre de Prémontré*, Louvain, 1964, pp. 130-131).

¹³ Ph. MOUREAUX, *La statistique industrielle dans les Pays-Bas autrichiens à l'époque de Marie-Thérèse*, t. I, Bruxelles (C.R.H.), 1974, p. 67 et 519, n. 2.

¹⁴ Ph. MOUREAUX, « Documents sur l'activité économique à Tournai et dans le Tournais à la fin de l'Ancien Régime », dans *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 85^e vol., 1974, p. 42 : de 100 grosses en 1773, les exportations tombèrent d'année en année jusqu'à 5 grosses en 1779.

¹⁵ Ch. LE COCQ, *Coup d'œil sur la statistique commerciale de la ville de Tournai et de son arrondissement*, 2^e éd., Tournai, 1817, pp. 95-96.

¹⁶ *Ibidem*, p. 94 ; Ph. VANDER MAELEN, *Dictionnaire géographique de la province de Hainaut*, Bruxelles, 1833, p. 479.

INDEX — TOME I

Index des noms de personnes et de lieux (les noms de lieux sont en italiques) :

A

Abaris, 20.
Abeille, 169.
Addison, 214, 216.
Adelaïde (M^{me}), 188, 189.
Adhémar (H.), 196, 197, 199.
Ages (A.), 103.
Airiau (M.), 159, 170.
Aisne, 131.
Aix, 122.
Alfassa (P.), 196.
Alfieri (Comte), 160, 213, 214.
Allemagne, 43, 71, 75, 79, 81, 82, 131, 133.
Allen (W.D.), 211.
Amand, 150.
Amat (Roman d'), 43.
Amérique, 19, 21, 116.
Amsterdam, 161, 163, 164, 167, 168, 170.
André (M^{me} A.), 132, 144.
Angleterre, 42, 43, 70, 77, 132, 133, 196, 203, 214.
Anvers, 148, 202, 203.
Appuhn (C.), 66.
Aragon (L.), 199.
Arcadie, 212.
Ardenne, 132.
Arenberg (duchesse d'), 161.
Arens (H.), 21.
Arménie, 116.
Arras, 146, 150, 157.
Asseline (Jean-René), 109.
Assur, 41.
Ath, 149, 152.
Aubert (R.), 112.
Audran (Claude), 196.
Auguste, 155.
Aulne, 133.
Aurevilly (Barbey d'), 31.
Austriche, 131, 145, 160, 162, 163, 167, 176, 201, 209.
Auvergne, 143, 145.
Avalon (J.), 35.
Aveline, 197.

B

Bach, 212.
Bachelard (G.), 22.

Bachelin (Henri), 32.
Baldensperger (Fernand), 30.
Bâle, 169.
Balsamo (Giuseppe), 79.
Balzac (H.), 29, 31, 32, 37, 49.
Barras (Dr. Louis), 35.
Barré (L.), 44.
Barruel (abbé), 124, 126.
Barthélémy, 44.
Barthold (V.V.), 15.
Basile, 83.
Bastien (M.), 61.
Bataille (M.L.), 202, 203.
Batthyany (Charles-Joseph de), 161.
Bautier (A.M.), 133.
Bavière, 72.
Bavière (Maximilien-Emmanuel de), 135.
Bauwens (P.-J.), 144, 148.
Bayle (P.), 22, 61 à 63, 65, 66, 68.
Bazin (Germain), 209.
Beaudoin (H.), 50.
Beaumont, 147, 150.
Beaussire (E.), 63.
Beauvisage de Lavault, 160.
Becher (F.), 202, 203.
Bégué (Armand), 35.
Belaval (Y.), 85.
Belgique, 132, 164.
Belin (J.-B.), 109, 123.
Belman, 150.
Bénézit (E.), 202, 203.
Berbier de Metz de Rosnay (Claude-Gédéon), 160.
Bergeyck (comte de), 135.
Béring (Déroit de), 21.
Berlière (U.), 131, 132, 134, 137, 140, 157.
Berlin, 195.
Bernard (Claude), 31.
Bernardin de Saint Pierre, 34, 44, 47.
Bertains, 150.
Bertin (L.), 97.
Bertrand, 148, 149, 151.
Besançon, 122.
Betinelli (Saverio), 100.
Beuchat (Charles), 32.
Bexon (abbé), 114, 116, 117, 119, 120, 123.
Bignon, 13.
Binche, 133, 147, 149, 150, 53.
Binet, 35.

Biot, 148, 149.
 Bivort (Simon), 132, 147.
 Blondeaux (F.), 150.
 Bluche (François), 176.
 Boerhaave, 13.
Bobème, 131.
 Boissin (Firmin), 31.
Bologne, 213.
Bonne-Espérance, 131, 133 à 148,
 152 à 157.
 Bopp (F.), 18.
 Bottin, 148, 149, 152.
 Boucher, 46.
 Boulainvilliers, 26.
 Bourdier (F.), 97.
 Bourgeat (Ch.), 131.
Bourges, 122.
 Bourget (Paul), 32.
Brabant, 133, 136, 145, 148, 163, 165.
 Bragance (de), 162.
 Braunau, 131.
Brême (duché de), 77.
 Bridgmann (N.), 211.
 Brookner (A.), 196.
 Brouette (E.), 134.
 Brumfitt (J.H.), 104.
 Brunetière, 31, 32.
 Brunshwig (H.), 71, 78.
Brunelles, 132, 144 à 149, 157, 160,
 162 à 169, 171 à 174, 176 à 178.
 Buffon, 31, 97 à 100, 106 à 127.
 Burney (Charles), 213.

C

Caen, 122.
 Cagliostro, 79.
 Calmet (dom A.), 103, 104, 106, 107, 125.
 Campe, 74.
 Canneau de Beaugard, 160, 161.
 Carniole, 172.
 Carrache, 203.
 Carrion, 52.
 Carus-Wilson (E.M.), 133.
 Casanova, 79, 80.
Cassel, 71.
 Casti (abbé), 211.
 Catherine, 175.
 Catilina, 41.
 Caton, 54.
 Cattier (Edmond), 38.
 Chabanon, 215.
 Chadourne (Marc), 32.
 Chardin, 22.
Charleroi, 136.
 Charles VI, 202, 204.
 Charneux (J.), 132.
 Charpentier (Louis), 35.
 Chateaubriand, 47.
Châtelets, 150, 157.

Châtillon-en-Diois, 160.
 Chaunu (Pierre), 172, 212.
 Chaux (de la), 217.
 Chevreuil (François-Charles), 109.
 Chevrier (François-Antoine), 166.
 Chièvres, 134.
 Chinard (G.), 19.
 Christie's, 182, 184, 187, 189.
 Claudel, 198.
 Clément (abbé Paul), 154.
 Cobenzl (Charles de), 161 à 168,
 170 à 178.
 Cochin, 181.
 Cœuilhe (Jean-Baptiste), 42 à 44, 47.
 Cogneau (Françoise), 146.
 Coindet, 52.
 Colbert, 176.
 Constant (B.), 50.
 Corbie, 131.
 Cornez (Jean-Baptiste), 136, 137, 139.
 Cottin (Paul), 33.
Courcelles, 136.
 Cousy, 150.
 Cressent, 187, 192.
 Crocker (Lester G.), 50 à 57.
 Crozat, 196.
 Culross, 132.
 Cuvelliez (N.), 80.

D

D'Alembert, 85, 102, 217.
Danemark, 133.
 Darius, 18.
 Darquenne (R.), 156.
 Debever (J.-P.), 131.
 Debonnaire (F.-L.), 150.
 de Boom (G.), 161, 165, 171, 175,
 176, 178.
 Decamps (G.), 134.
 De Clercq (C.), 108.
 De Felice, 13.
 Delacroix (E.), 196.
 Delhayé, 146.
 Della Corte (A.), 215.
 Del Marmol (E.), 132.
 Delpont (Vve Jean), 136.
 Delrue, 153.
 de Luc (J.-A.), 108, 126.
 Demoulin, 149, 151.
 Deneufbourg (ou Deneubourg A.), 147,
 149, 150, 153.
 Deneufbourg (Augustin), 147.
 Deparis (Jean), 146.
 De Sanctis (F.), 213.
 de Mesmaker (Elisabeth), 202.
 Descartes, 52.
 Deschamps (Dom Léger-Marie), 55,
 61 à 68, 85 à 95.
 Desmazières (E.), 152.

Desmolets (Père), 43.
 Dewert (J.), 134, 137.
 Diderot (Denis), 20, 30, 36, 39, 47, 85, 91,
 111, 217.
 Deigerick (A.), 152.
Dieghem, 148.
 Dimier (L.), 202.
Dinant, 132, 147, 148.
 Domergue (J.), 43.
 Dondindac, 20.
 Dorival (B.), 197.
 Dourtsher (H.), 144.
Drôme, 160.
 du Bellay, 42.
 Dubois-Corneau (R.), 182.
 Dubos (abbé), 207.
 Duffet (J.), 195.
 Duforez, 149.
 Dufour, 148, 149.
 Dufresnes, 166.
 du Fresnoy (C.A.), 207.
 Dujarric-Descombes, 43.
 du Pin (Louis Ellies), 101.
 Dupont (Veuve), 146.
 Durand (David), 23, 24, 26.
 Duriez, 146, 150.
 du Vivier (Frédéric), 140.
Dux, 79.
 Dyer (John), 40, 42, 44, 47.

E

Ecosse, 131, 132.
Egypte, 46, 116.
 Ehrard (Jean), 25.
Elam, 41.
 Eleusis, 80.
 Elichmann, 18.
 Eloy, 153.
Estinnes-au-Mont, 133, 139, 142, 144, 146,
 155, 156.
Estinnes-Hautes, 155.
Europe, 15, 25, 26, 70, 82, 116, 168, 172,
 201, 214.
Europe occidentale, 161, 168, 175.

F

Fabroni, 160.
 Faguet (E.), 50.
 Faider (P.), 152.
Familleureux, 134.
 Feller (abbé), 103, 106, 112, 113,
 123 à 125.
 Fellows (O.), 100, 109, 111, 124.
 Feret (P.), 97 à 99, 101, 109, 118,
 121, 122.
 Ferraris (Lucius), 103, 133.
 Fetscher Iring, 76, 77, 79.

Flandre, 157, 163, 168, 196.
 Flaubert, 29, 32.
 Fleury (Monseigneur Joly de), 121.
Florence, 160.
 Flourens (P.), 114 à 118.
 Foe, 63.
Foigny, 131.
Fontainebleau, 192.
 Fontenelle, 26.
 Forbesius, 22.
 Forbonnais (Véron de), 169, 170.
 Fountains, 132.
 Fournier (Philippe), 138.
France, 42, 43, 70, 89, 100, 121,
 123 à 125, 133, 145 à 148, 157, 159,
 160, 162, 163, 174, 176, 177, 190,
 195, 202.
Francfort, 72.
 Francken, 196.
 François I^{er}, 209.
 Francueil (M^{me} de), 54.
 Frédéric II, 78, 174, 175.
 Fréron, 29, 30.
 Frisk (H.), 17.
 Fubini (E.), 212, 216.

G

Gachard (L.), 163.
 Galiani (abbé), 170.
 Galilée, 117.
 Galilei (Vincenzo), 212.
 Galland, 13.
 Gomicourt (Damien de), 135.
 Galler, 149, 151.
 Galley (M^{lle}), 52.
 Gallez (J.), 147.
 Gallez (J.B.), 147.
Gand, 147, 168.
 Garzend (L.), 103.
Gascogne, 131.
 Gaudier (Adrien-Joseph), 155.
 Gay (John), 215.
 Générard, 22.
Genève, 51, 126.
 Georges II, 42.
 Gergeay (M.), 63.
 Gersaint, 195 à 198.
 Gersaint (M^{me}), 198.
Ghislenghien, 131.
 Ghys (J.-B.), 146 à 149.
 Giazzotto (R.), 213.
 Gille (B.), 133.
 Gilles, 150.
 Gillet (L.), 196.
 Gillet (M.), 166.
Gilly, 131.
 Gioranescu (A.), 121, 159.
 Giorgione, 196.

Gistoux, 136 à 138, 140.
 Glück, 215.
 Goethe, 31, 72, 79.
 Goeze (pasteur), 74.
 Golius (Jacob), 21.
 Goncourt, 31.
 Gonzalès Coque, 196.
 Gossart, 150, 152.
 Gosseries (A.), 137.
 Gourmont (Rémy de), 32.
 Graffenried (M^l^o de), 52.
 Grainville, 47.
Grammont, 145, 152.
 Graslin, 170.
Grèce, 41, 72.
 Greuze, 75.
 Grévin, 42.
 Grimm, 30.
 Groethuysen (B.), 50.
 Guadagnoli, 22.
 Guéhenno (J.), 53.
 Gusdorf (G.), 123.
Guyenne, 43.

H

Haber (F.C.), 108.
 Hachez (Félix), 135.
 Haferkorn (R.), 42.
Hainaut, 131, 133 à 135, 145, 146, 152,
 156, 157, 177.
 Hamal, 136, 137, 140.
Hambourg, 77.
Hanau, 71.
 Händel, 212, 216.
Hanovre, 77.
 Hardenpont (Nicolas), 149, 153.
 Harris (R.W.), 214 à 216.
Hastièrre, 132.
Haulchin, 133.
 Haussain (M^l^o), 150.
 Haustrate (abbé), 139.
Hautrages, 134.
 Hazard (P.), 15.
 Hecq (Nicaise), 149, 152.
 Hegel, 68.
 Heine (Maurice), 34.
 Heinz (G.), 208.
 Helvétius, 20, 85, 100.
 Henriot (Emile), 32.
 Hérodote, 17, 20.
Hesse, 71.
Hesse-Cassel, 78.
 Heuschele (O.), 83.
 Hippocrate, 32.
 Hogarth, 198.
Hollande, 144, 166, 167.
Hongrie, 161, 167.
Horeb (désert d'), 105.

Horn (P.), 17.
 Hornbekius, 22.
Houdeng, 131.
 Houtedot (M^m d'), 52.
 Houtin (A.), 126.
 Hoyois (H.), 150, 152.
 Huet, 13.
 Huyghe (R.), 199.
Hyon, 134.

I

Indes, 182.
Iran, 14, 15, 26.
Italie, 40, 43, 79, 101, 153, 213, 214.

J

Jal (A.), 202, 203.
 Joly (Raymond), 36.
 Jones (Inigo), 41.
 Jones (W.), 18.
 Joseph II, 80, 140, 155.
 Jovenau (Nicolas), 149, 152.
Jumet, 131.

K

Kaefér (W.), 157.
 Kant, 82.
 Kästner, 69.
 Kaunitz, 61 à 166, 173 à 178.
 Kepler, 204.
 Kernkamp (G.W.), 13, 22.
 Knigge, 69 à 82.

L

Lacordaire, 127.
 Lafitau (J.), 19.
 La Fontaine (Jean de), 197.
 La Harpe, 30.
La Hulpe, 148.
 Lahure, 155.
 Lalande, 44.
 Lamartine, 47.
 Lambert, 149, 152.
 Largillière (Nicolas de), 202, 203.
 Larnage (M^m de), 52.
 Laruelle, 137, 145.
 Lasserre (P.), 50.
 Launay (abbé de), 116.
 Launay (M.), 53.
 Laurent (J.), 132.
 Le Blanc (abbé), 97.
 Le Camus, 163.
 Le Clerc (Jean), 24, 25.
 Le Corrège, 207, 208.

Le Forestier (R.), 69, 70, 72, 75 à 77, 79, 81 à 83.
 Le Fort du Plessy (Claude), 209.
 Leibniz, 18 à 21, 24.
 Lejeune (Théodore), 133, 135, 156.
 Lekai (L.J.), 131, 132.
 Lelong, 150.
 Lely (Peter), 203.
 Le Maire, 112.
 Lemaitre (J.), 50.
 Lemmens, 147 à 149.
 Lenoble (R.), 212.
 Léopold I^{er}, 201.
 Le Parmesan, 207.
Le Rœulx, 131.
 Leroy, 45.
 Lesseps, 163.
 Lessing, 70, 74, 77, 82.
Lestines-Hautes, 155.
 Lesueur (Eustache), 208.
Leuze, 150.
 Levêque, 150.
 Levot (P.), 113, 169.
 Lhote (André), 199.
 Libert (J.), 148, 149.
Liège, 145, 147, 148, 156, 164.
 Ligne (Prince de), 79.
 Lignian (N.), 150, 152.
 Lilar (S.), 199.
Lille, 76.
 Linguet, 170.
Lisbonne, 144.
Lobbes, 131.
 Locke, 215, 216.
 Lombart, 149.
Londres, 166, 182, 186, 189, 197.
 Longnon (Auguste), 37.
 Lorrain (Claude), 39.
Lorraine, 203.
 Lorraine (Charles de), 165, 173, 175.
 Lorraine (duc Léopold de), 203.
 Loth (Carl), 201.
 Lough (J.), 111.
 Louis (Dr.), 35.
 Louis XIV, 176, 177, 197.
 Louis XV, 181, 187, 188.
 Louis XVI, 160, 181.
 Lovelace, 214.
 Lucain, 43, 62.
 Lucas (abbé de Prémonté Claude-Honoré), 136.
Lunéville, 203.
Luxembourg, 112, 123, 145.
Lyon, 166.

M

Madrid, 182, 184.
 Maghe (Englebert), 134, 137, 139, 154, 157.
Malines, 148.
 Malipiero (G.F.), 211.
 Mallarmé, 52.
Malmédy, 157.
 Marcq, 149.
Maredsous, 134.
 Marcello (Benedetto), 213.
 Marie-Antoinette, 81, 192.
 Marie-Thérèse, 142, 165, 166, 170, 172 à 175, 177, 178.
 Mark (de la), 161.
 Marmontel, 30.
Marseille, 43.
 Martin, 150, 152.
 Martin (J.), 150.
 Marx (Karl), 56.
 Matthieu (E.), 134, 135, 137, 142, 147, 151, 152.
Maubeuge, 134, 150, 157.
 Maure (Jean-André), 22.
 Maurel (A.), 197, 198.
 May (George), 30.
 Mendelssohn (Moses), 77.
 Mercier (Sébastien), 124.
 Merlant (Joachim), 33.
 Meunier (Marie), 146.
 Meynier (A.), 50.
 Michaud (J.-Fr.), 202, 203.
 Michel (A.), 196.
 Michiels (A.), 202.
Milan, 172.
 Milet (Chanoine A.), 133, 134, 154, 155.
 Milford (lady), 78.
 Milliken (S.), 109, 111, 124.
 Mirabeau (Marquis de), 169.
 Miraumont (M. de), 138.
 Mirbeau (Octave), 36.
 Miroir (Vincent), 146.
 Misson, 44.
 Moerman (Jean-François), 150, 152.
 Moïse, 106, 107, 113, 115, 118, 119, 123, 124, 127.
 Monmartel (Pâris de), 181.
Mons, 134, 137, 138, 143, 145 à 150, 152, 153, 155.
 Monselet (Charles), 31.
 Montauduin de la Touche (Jean-Gabriel), 169, 170.
Montbard, 122.
 Montbeillard (Guéneau de), 99.
 Montesquieu, 41, 100.
 Monteverdi, 212, 215.
 Montfaucon, 13.
Montreuil-Bellay, 86.
Montucla, 102.
Mor, 197.
 Morand-Robinet, 147, 150, 151.

Mably, 215.
 Mac Coll, 181.

Morel (abbé F. Géréon de), 136.
 Morelly, 55.
 Mortier (Roland), 107.
Moulins, 132.
 Mounin (G.), 18, 19.
 Moureaux (Ph.), 135, 142, 147, 176, 177.
 Mozart, 215.
 Mueller (Fr.), 202.
 Munteano (B.), 50.
 Muratori (L.A.), 101, 102, 213.

N

Namur (comté de), 132, 147.
Namurois, 133, 157.
Nancy, 166, 203.
Nantes, 122.
Naples, 172.
 Necker (M^{me}), 120.
 Necker, 170.
 Needham (abbé J.), 107, 108.
Neerwinden, 155.
 Neppi Modona (L.), 160.
 Nettine (M^{me} Vve de), 165, 167, 173, 175.
Neuchâtel, 133.
 Newbattle, 132.
 Newton, 204.
 Nicolai, 77.
Nimègue, 166.
 Novalis, 199.

O

Oeeben (Jean-François), 181 à 189.
 Oeben (Simon), 191.
 Oliver (A.R.), 212.
 Omnius, 22.
Orient, 14, 15, 23, 25, 26.
Ostende, 152.
 Osy (Jean), 167.

P

Paquot (J.-N.), 13.
Paris, 20, 31, 32, 35, 37, 38, 46, 47, 97,
 100, 112, 113, 118, 120, 123, 160, 162,
 164, 166, 169, 182, 84, 195, 202, 203.
 Pascal, 52.
 Patin (Philippe-Joseph), 134, 137, 138,
 145, 146.
 Patin (marchand), 139, 144.
 Patin (Pierre), 137.
 Patoul (abbé Jean), 136, 137.
 Patullo (M.), 169.
Pays-Bas Autrichiens, 159 à 165, 168,
 172 à 178.
Pays-Bas, 135, 142, 143, 145, 146,
 148, 157.

Pays de Galles, 40.
 Périgueux, 43.
 Perizonius, 13.
Perse, 14.
Persepolis, 20.
 Peterinck, 153.
 Petit (L.A.J.), 134.
 Philippe V, 157.
 Philippart (Pierre), 147, 148.
 Photiades, 197.
Picardie, 131.
 Picot (M.), 97, 109, 126.
 Picrit, 150.
 Pie (Monseigneur), 127.
 Pilon (E.), 199.
 Pirenne (Henri), 178.
 Piveteau (J.), 97.
 Pizzetti (Ildebrande), 213.
 Plon, 149, 152.
 Plumet (J.), 131.
 Plutarque, 15.
 Pétrarque, 26.
 Poissoniez, 150.
Poitiers, 85, 87, 127.
Poitou, 89.
 Polès (M^{me} de), 193.
 Poncelet, 134, 137, 151, 152.
 Popp (P.-C.), 133, 156.
 Porter (Charles-A.), 34.
Portugal, 168.
 Poussin, 39.
 Préaux (J.), 101.
Presles, 147, 156.
 Prêtre-Jean, 15.
 Proal (L.), 50.
 Proust (Jacques), 111.
 Provence (Comte de), 190.
 Provence (Comtesse de), 188.
 Pygmalion, 49.

Q

Québec, 36.
 Quézard (J.-M.), 42, 164.

R

Raguenet, 215.
 Rameau, 216.
 Ramsay, 25.
 Raphaël, 207, 208.
 Raymond (M.), 50.
 Réau (L.), 196.
 Regnard (Vve), 43.
Reims, 122.
 Reischæet (baron de), 167.
 Reitlinger, 204.
 Reland (Adrien), 13 à 27.
Rennes, 169.

Restif de la Bretonne, 29 à 38.
 Revett, 45.
 Rex (W.E.), 111.
Rbénanie, 70.
 Riballier (Ambroise), 109 à 111, 114, 116, 117, 121, 122.
 Richardson (Samuel), 30.
 Richer, 156.
 Riesener, 181, 185, 186 à 192.
 Rigaud (Hyacinthe), 203.
 Rimbaud, 52.
 Rives Childs (James), 29.
 Robert, 39.
 Robinet (André), 95.
 Robinet (J.B.), 63, 85.
 Robinet (Matthieu), 147, 149, 153.
 Roger (J.), 97, 100, 106 à 110, 112, 114, 123.
 Rohan (Cardinal de), 121.
 Roland (Président), 44.
 Rolland (R.), 215.
Rome, 40, 41, 44, 45.
 Ronvalle (Simon), 155.
 Ronvalle, 155.
 Rooses, 199.
Rotterdam, 166, 167.
 Roubaud (abbé de), 164.
 Rousseau (Isaac), 51, 52.
 Rousseau (Jean-Jacques), 30 à 33, 49 à 58, 62, 63, 75, 76, 85 à 94, 215.
 Rousseau (P.), 204.
 Roux des Arcs, 165.
 Royou (abbé), 112 à 114, 116, 118, 119, 124.
 Rubens, 195 à 199.
Russie, 176.
 Ruysdael, 197.

S

Sade (marquis de), 29, 35.
Saint-Denis, 156.
Saint-Denis-en-Broqueroie, 131.
Saint-Germain-des-Prés, 196.
Saint-Hubert, 132.
 Saint-Just, 82.
Saint-Servais, 132.
 Saint-Thomas, 100, 101.
Salmagne, 134, 136 à 138, 140.
San Francisco, 182, 184.
 Sauttersheim, 54.
 Savarit, 149, 151.
 Savary des Bruslons, 144.
 Savoie (Eugène de), 201.
 Schiller, 69, 78.
 Schinz (A.), 50.
 Schoeny (H.), 202.
 Schubarth, 78.
 Schuneman (K.), 161.

Schwab (R.N.), 27, 111.
 Schwarzbach (M.), 105.
 Séchelles (Hérault de), 124.
 Seillière (E.), 50.
 Serionne (Jacques-Accarias de), 159 à 170.
 Serrurier (Joseph), 13.
 Servandoni, 39.
Sicile, 172.
 Simon (P.H.), 199.
 Sirault, 134, 156.
 Snyders (G.), 212.
 Soboul (A.), 174, 175.
 Soury (Jules), 33.
Souvret, 136 à 138, 140.
 Soyer, 149.
 Spenser, 42.
 Spinoza, 62 à 66, 88.
 Spirlet (dom Nicolas), 132.
 Sprunck (A.), 112.
Stade, 77.
 Staël (M^m de), 71.
 Staffe (baronne), 70.
 Stanislas (roi), 187.
 Starhemberg (de), 162, 163.
 Starobinski (J.), 50, 217.
Steenkerque, 156.
 Storffer (F.), 208.
Strasbourg, 122.
 Strudel von Strudelhof (Peter), 201.
 Stuart, 45.
 Sylva Tarouca (duc de), 174.

T

Teniers, 196.
 Thibaudet (Albert), 199.
 Thieme (U.), 202, 203.
 Thierry (Marie-Françoise)
 (Epse Van Schuppen), 203.
 Tilman (François), 147.
 Titien, 196.
 Tolnay (Charles de), 197.
Tournai, 134, 146 à 150, 152 à 155.
Tournaisis, 157.
 Tourny (marquis de), 43.
 Trenard (L.), 164.

U

Utrecht, 13.

V

Vain (Jean-Baptiste), 165.
Valenciennes, 196.
 Valéry, 52.
 Van Beneden (P.J.), 107.
 Van Boclaer (F.), 164.
 Vander Maelen (Ph.), 156.

Vanderpepen (François), 156.
 Van Dyck, 197, 203.
 Van Eyck, 195.
 Van Haecht, 196.
 Vannérus (J.), 132.
 van Puyvelde-Lassalle (G.), 196.
 Van Schuppen (Jacques), 201 à 209.
 Van Schuppen (Pierre-Louis), 202.
 Varret (J.-B.), 149, 152, 153.
 Varret (L.), 150, 152.
 Vaux, 133, 135.
 Vélasquez, 197.
Vellereille-les-Brayeux, 133.
Venise, 53, 196.
 Vercruysse (J.), 105, 121.
Verden (duché de), 77.
 Verlaine, 198.
 Verlet (P.), 188.
 Veronèse, 196.
Versailles, 192.
 Veyssière de la Croze (M.), 19, 24.
 Vico (G.B.), 20.
Vienne, 160 à 162, 172 à 174, 176 à 178,
 201, 203 à 205, 208.
Vieux-Reng, 134.
 Vigny, 47.
 Villefosse (Héron de), 32.
 Villermont (Ch. de), 171, 174, 175.
Vincennes, 52.
 Vitellio, 204.
 Voltaire, 20, 26, 70, 73, 85, 91 à 94, 100,
 104 à 107, 216.
 von Althan (Comte), 204.
 von Humboldt (Wilhelm), 31.
 von Luetzov (Carl), 204, 205, 207.
 von Rebmann, 77.
 von Wartburg (W.), 144.
 von Wurzbach (A.), 202, 203.
 von Wurzbach (C.), 202, 203.
 Voyer d'Argenson, 86, 87.
 Vulson (M^{lle}), 52.
 Vulcanius (Bonaventure), 18.

W

Waddesdon, 188.
 Wagner, 72.
 Wagner (W.), 201.
 Wahl (Jean), 63.
 Wallace, 181.
 Walpole, 42.
 Walwein, 146, 150, 152, 153.
 Warens (M^{me} de), 52.
 Warnant, 132.
 Watson (Fr.), 182, 188.
 Watteau (Antoine), 195 à 199.
 Watteau (Louis), 76.
 Waudré (François), 134.
Waulsort, 132.
 Weishaupt (Adam), 69, 72, 80.
 Weisweiler, 192.
West-Flandre, 177.
 Weulersse (G.), 159.
 Widtmaisser von Weiteman (Joseph), 207.
 Wiette, 150.
 Wilhelm (de Cassel), 71.
 Wilmet (Charles), 150, 151.
 Wilmet (Marie-Joseph), 151.
 Wilmet (M.), 148, 149.
 Wilmet (Nicolas), 150, 151.
 Windsor, 189, 190.
 Wolmar (M. de), 54.
Württemberg, 78.
 Wynant-Stylen, 186.

Y

Ypres, 146, 150, 152, 153, 157.
 Yvon (abbé), 85.

Z

Zélande, 165.
 Zeraffa (Michel), 36.
 Zöckler (O.), 108, 126.
 Zola, 29, 31, 32, 35, 37, 38.
 Zoroastre, 14.

INDEX — TOME II

Index des noms de personnes et de lieux (les noms de lieux sont en italiques) :

A

Abraham (Karl), 164.
Abyssinie, 154.
Aeppli (Ernest), 164.
Aix-en-Provence, 176, 177, 179.
Aiv-la-Chapelle, 154.
Aldrovandi (Ulysse), 156.
Alençon, 179.
Alessandro (Alessandre), 157.
Alexandre, 84.
Alibert, 112.
Allard (Roger), 44.
Allemagne, 29, 71 à 73, 80, 116, 133, 154.
Allemagne (RDA), 194.
Alost, 186.
Alpes, 24.
Alsace, 85.
Altona, 72.
Amérique, 36, 37, 86, 94 à 96, 98, 105.
Amiable (Louis), 44 à 47, 52, 55.
Amiens, 89, 94, 96, 105, 106.
Amsterdam, 173.
Anchise (Princesse d'Ode d'), 179.
Andry, 112.
Angleterre, 54, 64, 65, 89, 99, 123, 125, 138, 139, 141, 194, 195.
Anjou, 183.
Antonin, 176.
Anvers, 187, 209.
Aquitaine, 112.
Argentan, 179.
Aristote, 119, 122, 135.
Arles, 176, 179.
Arnould (M.-A.), 209.
Arouet (J.J.), 78.
Arques, 179.
Artois (Comtesse d'), 47, 48.
Athènes, 33.
Aubenas, 181.
Audenarde, 16.
Auerbach (E.), 103.
Augustenburg (Frédéric-Christian d'), 72.
Aulu-Gelle, 160, 161.
Auteuil, 45.
Autriche, 16, 148.
Aversa, 159.
Avignon, 171, 172, 176, 177, 179, 181, 182.

B

Bachelard, 113.
Bacon, 158.
Baglioli (Giorgio), 117, 123, 159, 163.
Bähr (Georg), 28, 29.
Bailly (M.), 143.
Balzac (Honoré de), 80.
Bariety, 111, 112.
Barquissau (Raphaël), 43, 44, 47 à 50, 52, 54, 57.
Barthez, 123, 124.
Basse Bretagne, 75.
Battice, 209.
Bauche, 171.
Baudeau (abbé), 197, 198.
Baugé, 182.
Bourscheit (Jean-Pierre), 16.
Baux (les), 179.
Beaumont, 209.
Belgique, 108, 207.
Bellem, 188 à 190.
Bellman, 72.
Berlin, 77, 86.
Bernard (Claude), 124.
Bernin, 23.
Bernouilli, 130.
Berthollet (M.), 143.
Bertin (Chevalier de), 47, 54.
Beslé, 182.
Besterman, 81.
Besuchet de Saunois (J.-Cl.), 52.
Béthune (J.), 190.
Bichat, 124, 125.
Binche, 208, 210.
Biscarrat (Claude), 171.
Blésois (le), 183.
Blois, 138, 178, 183.
Boccone (Pado), 158.
Boerhaave, 114, 115, 117, 122, 123, 127.
Bohême, 26.
Boileau, 81.
Boisguillebert, 194, 200, 201.
Boissier de Sauvages (François), 164.
Bonaparte, 51.
Bonne-Espérance, 207 à 209.
Bonnet (Jacques), 162.
Borda, 145, 146.

Bordes (M.), 176.
 Bordeu (Théophile de), 112, 114,
 121 à 123, 125, 131.
 Borelli, 111.
 Borromini, 23, 24, 25, 29.
 Bory (Jean-Louis), 95, 96.
 Boston, 54, 55.
 Botta-Adorno (ministre plénipotentiaire),
 190.
 Bouche (Honoré), 176, 177.
 Boucher, 103.
 Bouloir, 182.
 Bourbon (Charles III de), 158.
 Bourbon (lie de), 47, 48, 50, 53.
 Bourdelot (abbé), 162.
 Bourg-Saint-Andéol, 181.
 Bourignon (Altona), 76.
 Bouvignes, 209.
 Boyle (Robert), 161.
 Brabant, 188.
 Brady (Patrick), 90, 94, 101.
 Brengues, 60.
 Brenier (J.), 123.
 Bricaire de la Dixmerie (Nicolas), 46.
 Brieu de (de), 112, 114.
 Brocks, 60.
 Broglie (M^{me} de), 68.
 Brooks (Peter), 61.
 Brorson (pasteur), 71.
 Broussais, 125.
 Bruges, 185 à 187, 208.
 Bruxelles, 171, 715, 190, 208, 210.
 Buenos Aires, 75.
 Buisson (F.), 136.
 Burggrave (Prof.), 123.
 Byng (amiral), 75.

C

Cabanis, 48, 52.
 Caen, 172.
 Cagliari, 155.
 Cahusac (Louis de), 156, 162.
 Cailhava, 51.
 Caille, 112.
 Cailloville, 179.
 Calais, 91, 105.
 Calamidès, 34.
 Cambacérés, 52.
 Canaletto, 103.
 Caputo (Nicolas), 159.
 Carracioli (marquis), 15.
 Cardan (Jérôme), 157, 162.
 Caritat (Nicolas) (voir Condorcet), 137.
 Carpentier, 209.
 Carpentras, 181.
 Carrare, 32.
 Casanova, 61, 65.
 Castiglioni, 112.

Caterino (P.C.), 155.
 Catherine II, 16.
 Caudébec, 179, 180.
 Cavaillon, 170, 181.
 César (Jules), 177.
 Chaillot, 105, 107.
 Châlons-sur-Marne, 165.
 Chambon, 112.
 Chamfort, 48.
 Champier V, 21.
 Chapelain, 81.
 Charlevoix, 209.
 Charles I^{er} (duc de Vendôme), 183.
 Charles II (d'Angleterre), 139.
 Charles VI (empereur), 188.
 Charles IX, 178.
 Charles Martel, 179.
 Charles-Quint, 209.
 Chartres, 183.
 Chartres (duc de), 46.
 Chateaubriand, 44.
 Chaussier, 124, 125.
 Chazet (Alizan de), 52.
 Cheratte, 209.
 Chevreuse (duc de), 112.
 Chinard (Gilbert), 95.
 Chirac, 121.
 Cicéron, 81.
 Circaud (Gabriel Fr.), 125.
 Cirillo (Domenico), 158, 159, 162.
 Clairaut, 130.
 Clément (P.), 139.
 Clément-Simon (G.), 48.
 Cliston, 123.
 Clovis (roi), 176.
 Cobenzl (Comte Charles de), 170 à 175.
 Cochin (Ch. N.), 20, 39.
 Colbert, 139, 141, 142.
 Condorcet (marquis de), 46, 136 à 138
 (voir Caritat Nicolas), 141, 144 à 152.
 Congreve, 89.
 Constantinople, 75.
 Conti (Prince de), 112.
 Copenhague, 74 à 76.
 Corneille, 85.
 Cornelio (Thomaso), 158.
 Coulet (Henri), 59.
 Coury, 111, 112.
 Coustou (Guillaume), 31, 32 à 34, 36 à 40.
 Coustou (Guillaume II, fils), 32, 33, 36.
 Copenhague, 52.
 Cordier de St Firmin (abbé), 49.
 Cowper, 111.
 Coysevox, 31, 33 à 35.
 Crébillon, 59, 65.
 Crombrugge (Chanoine de), 190.
 Croust (R.P.), 85.
 Cubières de Palméaux (Michel), 47 à 49,
 52.
 Cullen, 114, 115, 126.

D

Damiens, 75.
Danemark, 71 à 78, 80.
 Daumont, 125.
 d'Alembert, 112, 129 à 132, 136, 141.
Dauphiné, 170.
 David, 33, 39, 160.
 De Boom (G.), 170.
 Dechambre (A.), 154.
 De Cordemoy (H.J.), 57.
 Defoe, 89 à 92, 95, 100, 102, 103.
 De Horne, 112.
 Deidier, 34.
 De Laing, 186.
 Deleboë (Sylvius), 117, 121, 123, 127.
 Delille, 48, 51.
 Del Marmol (E.), 208.
 Delrue (Eloy), 209.
 De Muynck, 123.
 Denis (M^m), 46.
 Depestre (les), 20.
 Deroisy (A.), 190.
 Desault, 123.
 Descartes, 158.
 Despréaux, 81.
 Devaines, 51.
 Dezallier d'Argenville (A.N.), 33, 37.
 De Troy, 32, 103.
 De Wilde (Bernard), 15 à 20.
 Diderot (Denis), 66, 112, 129 à 132.
 Didier (Béatrice), 61.
 Dientzenhofer (Kilian Ilaz), 29.
Digne, 179.
Dinant, 209.
 Dion (G.), 209.
 Dippel, 76.
 Dockès (P.), 193.
Doel, 187.
 Domagk, 123.
 Doublet, 112.
Dresde, 28.
 Du Barry (M^m), 112.
 Duclos (Charles), 59 à 61, 63 à 65, 67, 68.
 Duncan, 123.
 Dupaty, 48.
 Dupont (A.), 43.
 Dupont de Nemours, 197.
 Durand (Y.), 136.
 Duras (M^m de), 44.
 Duthoy (J.-J.), 21.

E

Edimbourg, 115, 123.
Egypte, 87.
 Einstein, 132.
Eldorado, 75.
 Elissa-Rhais (Roland), 89.
 Erato, 52.

Esmonin (E.), 169 à 175.
Espagne, 16, 75, 188.
Esquermes, 209.
Etats-Unis, 55.
 Etiemble (M.), 60.
 Euler, 130.
Europe, 15, 16, 54, 130, 144, 154, 172, 173, 175, 208, 209.
Evreux, 105.
 Ewald (Johannes), 71 à 87.
 Expilly (abbé Jean-Joseph), 169 à 176.

F

Faguet (Emile), 43, 44, 51.
 Falconet, 34.
 Falligan (les), 20.
 Fasano (Tommaso), 159.
 Faure, 112.
 Faÿ (Bernard), 55.
 Fenichel (Otto), 164.
 Ferenczi (Sandor), 164.
 Ferney et Tournay (Seigneur de), 75, 84.
 Fertault (F.), 154.
Feuillancour, 47, 48.
 Fielding, 79.
 Fierens (Armand), 189.
 Fischer von Erlach, 25, 28, 29.
 Fischer von Erlach (Johann Bernhard), 24.
 Fischer von Erlach (Joseph-Emmanuel), 24.
Flandre, 185, 186, 188, 189, 191, 194.
Fleurus, 210.
 Fleury (Cardinal de), 32.
 Florian, 48.
 Fontaine (la), 130.
 Fontanes (Louis de), 48, 49, 52.
 Fontenelle, 69.
 Forges (Evariste Désiré de) (voir Parny), 43.
 Foucque (H.), 57.
 Fougeret de Monbron, 59.
 Fourcroy, 112, 113.
France, 15, 17, 21, 32, 37, 45, 46, 48 à 50, 54, 55, 63, 65, 75, 96, 99, 105, 112, 116, 123, 125, 135, 138, 144, 146, 151, 160, 169 à 171, 173 à 176, 193, 194, 205, 209.
Francfort, 75, 76.
 Francke, 80.
 François I^{er}, 182, 183.
 Franklin (Benjamin), 48, 55, 137.
 Frédéric II (de Prusse), 85.
 Frédéric V, 72.
 Freud (Sigmund), 163.
Freystadt, 27, 28.
 Fromentin, 21.
 Furcy-Raynaud (M.), 31.

G

Gabriel (Ange-Jacques), 36.

Gabriel (Jacques), 33, 36, 37.
 Galien, 117, 119, 120.
 Galilée, 132.
 Gallet (M.), 15, 20.
 Galvani, 111.
Gand, 16 à 18, 20, 21, 185, 186 à 190, 208, 210.
 Garat (Joseph-Dominique), 48, 51, 53, 129.
 Gassendi, 158.
Genève, 75, 80, 146.
 Génicot (L.), 191.
 Georges III, 54.
 Géricault, 39.
 Gerstenberg, 73.
 Gilbert, 112.
 Gillet (Louis), 16.
 Gilliodts-Van Severen (L.), 185.
 Girardon, 35.
 Girolamo, 23.
 Glanum, 177.
 Gloton (J.-J.), 20.
 Goethe, 71, 73.
 Gondebaud, 176.
Gosselies, 210.
 Gottsched (Luise Aldegonde), 76.
 Goubert (P.), 193.
 Goulin, 112.
Grèce, 146, 155.
 Grégoire, 144, 145.
 Greuze, 48.
 Grimaud, 123.
 Grimaux (E.), 136, 137, 144, 145.
 Grimschitz (B.), 29.
 Grobert, 33.
 Grube (Hermann), 158, 163.
 Guiffrey, 33.
 Guillaume (G.), 185.
 Guillotin, 48.
 Guiscar, 177.
 Guyon (Louis), 160.

H

Hainaut, 207.
Halle, 76, 80.
 Hallé, 112, 113.
 Haller, 111, 114, 115, 122.
Hambourg, 73.
 Hankins (Th. L.), 129.
Hanovre, 77.
Hansbeke, 188, 189.
 Harvey, 111, 117, 127.
Hastière, 208.
 Hauteœur (L.), 21.
Haut-Palatinat, 27.
Havre (Le), 105.
 Hecker (J.F.C.), 154.
 Hecquet, 115.
 Heidelberg, 71.

Heins (Armand), 18.
 Heister, 123.
 Helvétius (M^{me}), 45.
 Helvétius, 44, 45.
 Henri II, 178.
 Henriot (Emile), 65.
 Herder, 71.
 Heyman, 123.
 Hildebrandt, 28, 29.
 Hippocrate, 117 à 122.
 Hoffmann, 114, 115, 117, 122, 123.
 Holberg, 71, 74.
 Hölderlin, 72, 73.
Hollande, 79, 123.
 Holstein Gottorp (Duc de), 158.
 Home, 123.
 Homère, 81.
 Horace, 81.
 Houdon (Jean-Antoine), 48, 52.
 Hugo (Victor), 20, 85.
 Huzard, 112.
Huy, 209.

I

Ideghem, 186.
Indes, 91, 104.
Isle (l'), 181, 183.
Italie, 16, 21, 116, 123, 153, 158, 160, 162, 165, 169.

J

Jablonne, 26, 27.
 Jacobsen, 71.
 Jamblique, 161.
 Jarente de la Bruyère (Louis Sextius de), 179.
 Jasinski (René), 59.
 Jaucourt, 163, 164.
 Jean XXII (Pape), 177, 178.
 Jeanroi le Neveu, 112.
 Josephsohn (Mirjam), 91, 93.
Jutland, 75.
 Juvara, 26.

K

Katner (Wilhelm), 155, 157.
Kieldrecht, 187.
Kiezegem, 188, 189.
 Kindt (David 't), 16 à 18, 20.
 Kingo (pasteur), 71.
 Kircher (Athanasie), 157, 159, 160.
 Klein (Mélanie), 163.
 Klopstock, 72, 73.
 Kuczynski (Marguerite), 194, 195.

L

Labrousse (E.), 15.
 Lacios, 60.
 Lados, 123.
 Laenen (J.), 189.
 Laënnec, 112.
 Lafayette (M^m de), 104.
 La Fayette, 55.
 Lagrange (J.L.), 131, 132.
 Laguerene, 112.
 Lahaye (abbé Léon), 207, 209.
 Lakanal, 142, 144.
 Lalande, 44, 45, 48, 49, 52.
 L' Amy (capitaine-ingénieur), 189, 190.
 Lancisi, 123.
 Langevin, 132.
Languedoc, 162, 170, 180.
 Lannoy, 33.
 Laplace, 145.
 Laporte, 112.
La Pouille, 153, 161, 163.
Lausanne, 87.
 Laverdy (M^m), 174 à 176.
 Lavoisier (M^m), 137.
 Lavoisier (A.), 111, 113, 116, 136, 137,
 139, 140, 142 à 145, 148, 149, 151.
 Le Bihan (Alain), 44, 46, 49, 52, 55.
 Le Brun, 34.
 Le Camus (médecin), 180.
 Leconte de Lisle, 71.
 Lefebvre (Théodore-François), 188.
 Lefer (Charles), 208.
Le Havre, 32.
 Leibnitz, 76, 77, 83, 86.
 Le Mée (R.), 172.
 Lenders (P.), 185, 186, 189.
 Léonard (Emile G.), 76.
 Le Roux, 187.
 Lesage, 61.
 Lessing, 71.
 Levey (Michael), 39.
Leyde, 117, 121, 123, 127, 158.
Liège, 209.
Lille, 209.
Lima, 82.
Limbourg (duché de), 209.
Lisbonne, 75, 82.
 Littré (Comte de), 123.
Londres, 80, 105, 145, 162.
 Longhi, 103.
 Lorraine (Charles de), 16, 172 à 175.
 Louis XIII, 179.
 Louis XIV, 20, 34, 38, 39, 139, 183.
 Louis XV, 16, 31, 34, 36 à 38, 75, 85,
 112, 195.
 Louis XVI, 46.
Louisiane, 89, 94 à 97.
Louqsor, 132.
Louvain, 186, 209.

Louvet, 59.
 Luftalia (M.), 194.
 Luther, 88.
Luxembourg (duché de), 209.
 Luxembourg (ville), 209.
Lyon, 179, 181, 182.
 Lyons (H.), 139.

M

Macdonald (Joseph-Alexandre), 50, 51.
 Macdonald (M^m), 50.
 Macpherson, 73.
 Macquart, 112.
Madagascar, 53.
 Maderno (Carlo), 23.
 Magendie, 112.
 Magnien (Emile), 44.
 Mahon, 112.
 Malebranche, 122.
Malines, 186.
 Malpighi, 111.
Malie (île de), 162.
 Marat (J.P.), 141, 142.
 Marie-Antoinette, 46.
 Marie-Thérèse (impératrice), 208.
Marina di Carrara, 32.
 Marivaux, 65, 103.
 Marly, 31 à 34, 36 à 39, 183.
 Marmier (Xavier), 71.
Marseille, 32, 179.
 Martin, 81, 82, 87.
 Martin (Gaston), 45.
 Martino (Ernesto de), 155, 160, 163.
 Matoré (Georges), 102.
 Mattioli (P.A.), 156.
 Mauduyt, 112.
 Maupertuis, 130.
 Mauron (Charles), 98, 106.
 Mauzi (Robert), 93, 97.
 Mayer (Jean), 130.
 Maynon d'Invaux, 176.
 Mc Donald (S.L.), 200.
 Mead Richard, 161, 163.
 Meek (R.), 200.
 Meister, 60.
 Mela, 176.
 Mellor (Me), 53.
 Mercier (Louis-Sébastien), 46, 48, 52.
 Mercier de la Rivière, 197.
 Mersenne (le père), 138.
 Mesnard (A.), 163.
 Messine, 117.
 Mezangé, 183.
 Millin (A.L.), 34, 37.
 Mirabeau (marquis de), 124, 195.
 Minkovski (H.), 132, 133.
 Misocosmus, 79 à 82.
 Misson (François Maximilien), 160, 161.

Mitchell (P.M.), 88.
 Molière, 72.
 Monge, 145.
 Monnet, 48.
 Monmort (de), 138.
Mons, 208, 209.
 Montaigne, 116.
 Montani (Gabriel), 27.
Monte Cavallo, 34.
 Montfaucon (P. de), 177, 178.
 Montgolfier, 48.
 Montoire, 182 à 184.
Montpellier, 121, 124, 180, 181.
Montriond, 87.
 Monty (Jeanne R.), 104, 105.
 Moreau de Mautour, 177.
 Moreau de St Méry, 55.
 Morellet, 129.
 Mortier (Roland), 160.
 Moufet (Thomas), 129.
 Moulinas (R.), 171, 173, 175.
 Moureaux (Ph.), 210.
 Mousnier (P.), 15.

N

Namur, 207 à 210.
Nantes, 105.
Naples, 158, 159.
 Napoléon, 52, 124.
 Nauche (docteur), 124.
 Necker, 51, 143.
 Nerciat, 59.
Neuchâtel, 162.
 Neveux (Jean-B.), 76.
Nieuport, 209.
 Noailles (Anna de), 81.
 Noël, 209.
 Nogaret (Félix), 48, 49, 52.
 Nolle (abbé), 162.
Normandie, 179, 194.
 Nostradamus (Jean), 178.
 Nostradamus (Michel), 178.
Nouvelle-Orléans, 94, 102.
 Noves (Audrifet de), 182.
 Noves Sade (Laure de), 181.

O

O'Donnoghe (R.J.), 186, 187.
 Oelschlaeger (Adam), 157.
 Oppenord, 20.
Orgon, 179.
 Orioux, 81, 85.
Orléans, 179.
 Orry, 31, 32, 36, 37.
Ostende, 188, 209.
 Ottensen, 72.
Otrante, 155.

P

Pacy-sur-Eure, 105.
Palerme, 158.
 Papin, 117.
Paraguay, 75.
 Paraménide, 122.
 Parent (P.), 16, 21.
Paris, 15, 17, 21, 32, 33, 44, 47, 48, 50, 63, 64, 66, 75, 80, 86, 89, 91, 94, 96, 97, 105, 106, 112, 121, 124, 136, 142, 143, 153, 171, 179 à 181, 183.
 Parny (comte de) (voir Forges, Evariste Désiré de), 43, 44, 46 à 55, 57.
 Parny (J.B.), 47, 48.
 Parny (Pierre), 54.
 Pascarella (Francesco), 159.
 Pastoret, 48.
 Pauffels (H.), 20.
Pays-Bas, 154, 172, 175, 185, 188.
 Pays-Bas autrichiens, 170, 209.
 Pélissier (G.), 31.
Périgord, 170.
 Perotti (Nicolas), 156.
 Perrault, 81.
 Persigny (M^{me} de), 62, 63.
 Petit-Radel, 112.
 Pétrarque, 181, 182.
 Peutingen, 176.
 Phidias, 34.
Philadelphie, 55.
 Piganiol de la Force, 33, 34.
 Piis (Pierre Antoine), 49.
 Pijcke (Guillaume Ignace), 186.
 Pijcke (P.F.), 186, 187, 189 à 191.
 Pinchart (Alexandre), 209.
 Pinet, 112, 123.
 Platner, 123.
 Platon, 122.
 Pline, 81, 176.
 Pocouranté, 82.
 Plutarque, 177.
 Pognon (Edmond), 92, 102, 103.
 Poincaré, 132.
 Pompadour (M^{me} de), 195.
 Poncet (Claude), 155.
Pont St Esprit, 181.
 Pope, 77, 86.
Poperingbe, 75.
 Poplimont (Ch.), 186.
 Potez (Henri), 53.
 Poulet (Georges), 104, 130.
 Power, 111.
Prague, 29.
 Praxitèle, 34.
 Prévost (abbé), 89 à 92, 94, 96, 97, 99 à 105.
 Prévot, 78.
 Priestley, 111, 113.
Provence, 170, 176, 179, 194.

Prusse, 77, 85.
Ptolémée, 176.
Puy-en-Velay, 181.
 Pythagore, 161.

Q

Quatremère-Disjonval, 164, 165.
 Quesnay (F.), 117, 121, 123, 169, 170,
 193, 194, 196, 198 à 205.

R

Rahbek (K.L.), 74, 77, 78, 88.
 Rainaldi (Carlo), 23.
 Rameau, 92.
 Retat (Pierre), 160.
 Retz (Cardinal de), 71.
Rheims, 176, 178, 179.
 Ribemont, 137.
 Richard II (duc de Normandie), 179.
 Richard III, 179.
 Richerand, 117.
 Riedesel (Joseph-Hermann), 155, 156.
Rio de Janeiro, 47.
 Rivarol, 15.
 Robert (Hubert), 103.
Rocheturpin, 182.
 Rodway (A.E.), 89.
 Roettiers de Montaleau, 51.
Rome, 15, 23, 32, 34, 38, 123, 177.
 Roucher, 48.
Rouen, 105, 170, 179, 180.
 Rousseau, 35, 59, 68, 74.
 Rousset (Jean), 92.
 Roux, 117.
 Rubens, 16.
 Rumigny (M^{me} de), 61.
 Rust (Frances), 154.
 Ruwet (J.), 187.

S

Sachs (Curt), 156.
 Sade, 59, 61.
 Sade (abbé de), 182.
 Sade (Hugues de), 182.
 Saillant, 112.
Saint-Calès, 182, 183.
Saint-Chef, 170.
Saint-Denis, 107.
 Sainte-Beuve, 43.
Saint-Paul, 54.
Saint-Remi de Provence, 169.
Saint-Remy, 170, 176 à 179.
Saint-Vandrillé, 170, 179, 180.
Salente, 162.
Saliens (les), 176, 177.

Salleron (L.), 202, 205.
 Salluste, 81.
Salon, 179.
Salzbourg, 24, 29.
San Cypriano, 159.
 Saumane, 181.
Savigny, 182.
Saxe, 29.
 Saxe de Pigalle (Maréchal de), 39.
Scandinavie, 76.
 Scheele (M.), 111, 143.
 Schiller, 72, 82.
 Schillings (A.), 186.
 Schneider (Marius), 155.
 Scott (Walter), 53.
Sceaux, 34.
 Seagrim (Molly), 86.
 Sedlmayr (H.), 24, 29.
Sées, 179.
Senanque, 181.
 Senguerd (Wolferd), 158.
Sens, 179.
 Serao (Francesco), 159.
 Sèze (Victor de), 48.
 Sgard (Jean), 90, 97, 99, 100, 106.
 Showalter (Jr.), 60.
 Sigerist (Henry E.), 155.
 Signorelli (Pietro Napoli), 160.
 Skarzynski (W.), 200.
 Slodtz (Michel Ange), 32, 36.
 Souchal (Fr.), 32.
Spa, 207.
 Spalaert, 185, 186, 190.
 Spallanzani, 115.
 Spendrup (Peter Mathias), 72.
 Spengler (J.J.), 169.
 Spon, 177.
 Staël (M^{me} de), 154.
 Stahl, 114, 115, 117, 121, 122, 127, 164.
 Stendhal, 63.
 Sterne, 73, 74.
Stockholm, 72.
 Storace (Stephen), 162.
Strasbourg, 154.
 Stratens (Guillaume), 123.
 Sue (P.), 125.
Suisse, 75, 80, 84, 123.
Surinam, 75.
Symerols, 170.
 Synnelet, 104.
 Swoboda (K.M.), 29.

T

Talleyrand, 144, 209.
Tarascon, 170, 176, 179.
 Tarbé (S.A.), 140.
Tarente, 153, 163.
Temple de Paris, 170.

Terrasson, 81.
 Thibaudet, 71.
 Thouret, 112.
 Tissot (Pierre-François), 43, 52, 53, 57, 123.
Tolède, 61, 62, 65.
 Tonins (M^{me} de), 64.
 Toti (Luigi), 159.
Toulouse, 177, 179 à 181.
Tournai, 208 à 210.
 Tristan, 63.
 Tronchin, 74.
 Turgot, 112, 137.
Turin, 25.
 Turnell (Martin), 92.

U

Ulfeld (Eleonora Christina), 71.
 Urbain (Y.), 185.
Utrecht, 123, 167.
Uzès, 170.

V

Valchise (Duc de), 179.
 Valcourt (Marquise de), 61.
Valence, 125.
Vals, 180, 181.
 Van der Noot (Léonard-Matthias), 188.
 Vandrille (Saint), 179.
 Van Helmont, 114, 116, 119, 121, 122.
 Van Houtte (H.), 208.
 Van Reysschoot (Pierre Jean), 19.
 Van Swieten, 117, 122, 123.
Vaucluse, 170, 181.
 Vauquelin, 113.
 Veith (Ilza), 154.
 Vellard (J.), 153.
 Velletta (Ludovico), 159.
Venaissin (comté), 181.
Vendôme, 182 à 184.
Vendômois, 182, 183.
Vendosme, 170, 182.
Venise, 61, 63, 75.
 Venturi (Franco), 129.
 Véran (Saint), 181.
 Verdier, 112.
Verdun, 179.

Verdurin, 64.
 Vernet, 48.
Versailles, 35, 36, 38, 85.
 Versini (Laurent), 60.
Vestphalie, 75.
 Vicq d'Azyr, 112.
Vienne, 25, 27, 29, 123, 170.
 Vignolles (M^{me} de), 62, 63.
 Vilain XIII (J.J.Ph.), 186.
 Villaret, 59.
Ville-aux-Clercs, 183.
Villeneuve de Berg, 181.
 Villette (Marquise de), 46.
 Virgile, 81.
 Viscardi, 27, 28.
 Vitet (C.), 122, 123.
 Vitry (Paul), 16, 17.
Viviers, 180, 181.
 Vogts (H.), 17.
 Volta, 111.
 Voltaire, 45, 46, 48, 53, 57, 74 à 77, 80 à 82, 84 à 87, 173.
 von Hildebrandt (Johann Lucas), 26, 27.

W

Wade (Ira O.), 82, 86.
 Walckenaer (baron), 154.
Waulsort, 207, 208.
 Watteau, 92, 103.
 Wand Graf Kalnein, 39.
 Weulersse (G.), 200 à 202, 204, 205.
 Willis (Thomas), 158.
 Wilson (Arthur M.), 129.
Wiltz, 209.
 Winnepeninckx (J.), 187, 189.
 Wittkoffer (R.), 23, 25.
 Wolff, 77.
 Wycherley, 89.

Y

Ypres, 16, 209.
Yvetot, 180.

Z

Zimmer (Félix), 103.
 Zouckermann (R.), 132.

Pl. I - *Projet pour le Pakhuis (Entrepôt)*, 1718, B. de Wilde.

Pl. II - *Projet pour la Gilde Saint-Sébastien*, 1738, B. de Wilde.

Pl. III - *Projet pour la Gilde Saint-Sébastien*, 1738, B. de Wilde.

Pl. IV - *Projet pour le Corps de Garde*, 1738, D. 't Kindt.

Pl. V - *Projet pour l'Hôtel Falligan, 1755, B. de Wilde.*

Pl. VI - *Façade de l'Hôtel Falligan, décoration plastique de l'œil-de-bœuf.*

Pl. VIII - *Sainte-Agnès, Rome.*

(Cliché Anderson-Giraudon)

Pl. IX - *Saint-Laurent, Jablonne.*

(Cliché de l'auteur)

Pl. X - *Saint-Pierre, Vienné.*

(Cliché de l'auteur)

Pl. XI - *Frauenkirche, Dresde.*

(Cliché Roger-Viollet)

Pl. XII - G.I. Coustou, *Cheval retenu par un palefrenier.*

Pl. XIII - G.I. Coustou, *Cheval de Marly, Paris, Champs-Elysées.*

Pl. XIV - *La Tarentelle* (d'après Athanase KIRCHER, *Magnes sive de arte magnetica*,
Cologne, 1643, p. 763). (Copyright Bibliothèque royale Bruxelles. Imprimés)

Pl. XV - J.A. GAREMIJN, *Le creusement du Canal Bruges-Gand*. (Vue prise à hauteur de Sint-Joris-ten-Distel, 1753), Musée Groeninge-Bruges. [Copyright A.C.L.]

L'« Ecole bruxelloise » de l'étude des Lumières a toujours été très active, mais ses travaux n'avaient jamais été intégrés dans un ensemble structuré. Aussi a-t-il paru souhaitable de regrouper ces efforts parallèles, qui avaient produit des résultats féconds dans les domaines les plus divers (philosophie, littérature, histoire politique, économique et sociale, histoire des sciences, histoire de l'art, franc-maçonnerie).

Le Groupe d'Etude du XVIII^e siècle est donc un groupe interdisciplinaire : ses promoteurs se sont assigné comme tâche de rassembler et de coordonner les activités diverses consacrées à l'âge des Lumières tant par des professeurs que par des chercheurs, des étudiants et des anciens étudiants de l'Université Libre de Bruxelles.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

MORTIER, R.	In memoriam André Boutemy (13 novembre 1910 -	
CAMBIER, G.	3 avril 1974)	7

1. Beaux-Arts

FREDERICQ-LILAR, M.	Bernard de Wilde et les caractères de l'architecture gantoise du XVIII ^e siècle	15
SCHREIDEN, P.	Dôme et tours, un phénomène de baroquisation	23
SOUCHAL, FR.	Les chevaux de Marly	31

2. Littérature

LEMAIRE, J.	Parny et la franc-maçonnerie	43
MORTIER, R.	Charles Duclos et la tradition du « roman libertin »	59
PLARD, H.	Un anti- <i>Candide</i> Danois : le <i>Pantbakak</i> de Johannes Ewald	71
WEISGERBER, J.	Aspects de l'espace romanesque : l' <i>Histoire du Chevalier Des Grioux et de Manon Lescaut</i>	89

3. Sciences

DARQUENNE, R.	Théorie de la santé et de la maladie à la fin du XVIII ^e siècle	111
DEBEVER, R.	Du dialogue d'Alembert-Diderot ? Un trait d'esprit à propos de la quatrième dimension	129
DE BROUCKERE, L.	La politique scientifique en France au XVIII ^e siècle	135
MARX, J.	Du mythe à la médecine expérimentale : le tarentisme au XVIII ^e siècle	153

4. Economie

HASQUIN, H.	Quelques précisions sur l'œuvre de l'abbé Expilly	169
HEIRWEGH, J.-J.	« Emotion » et répression dans les Pays-Bas autrichiens : un exemple flamand	185
NAGELS, J.	La politique des « bons prix » des physiocrates	193
ARNOULD, M.-A.	Note sur les activités industrielles de l'abbaye de Waulsort et sur la fabrication des cartes à jouer en Belgique au XVIII ^e siècle	207

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mises en ligne par les Bibliothèques. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. La mise à disposition par les Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici. Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. *Gratuité*

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires sélectionnées par les EUB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. *Buts poursuivis*

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (editions@admin.ulb.ac.be).

6. *Citation*

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. *Liens profonds*

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. *Sous format électronique*

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. *Sur support papier*

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. *Références*

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.